

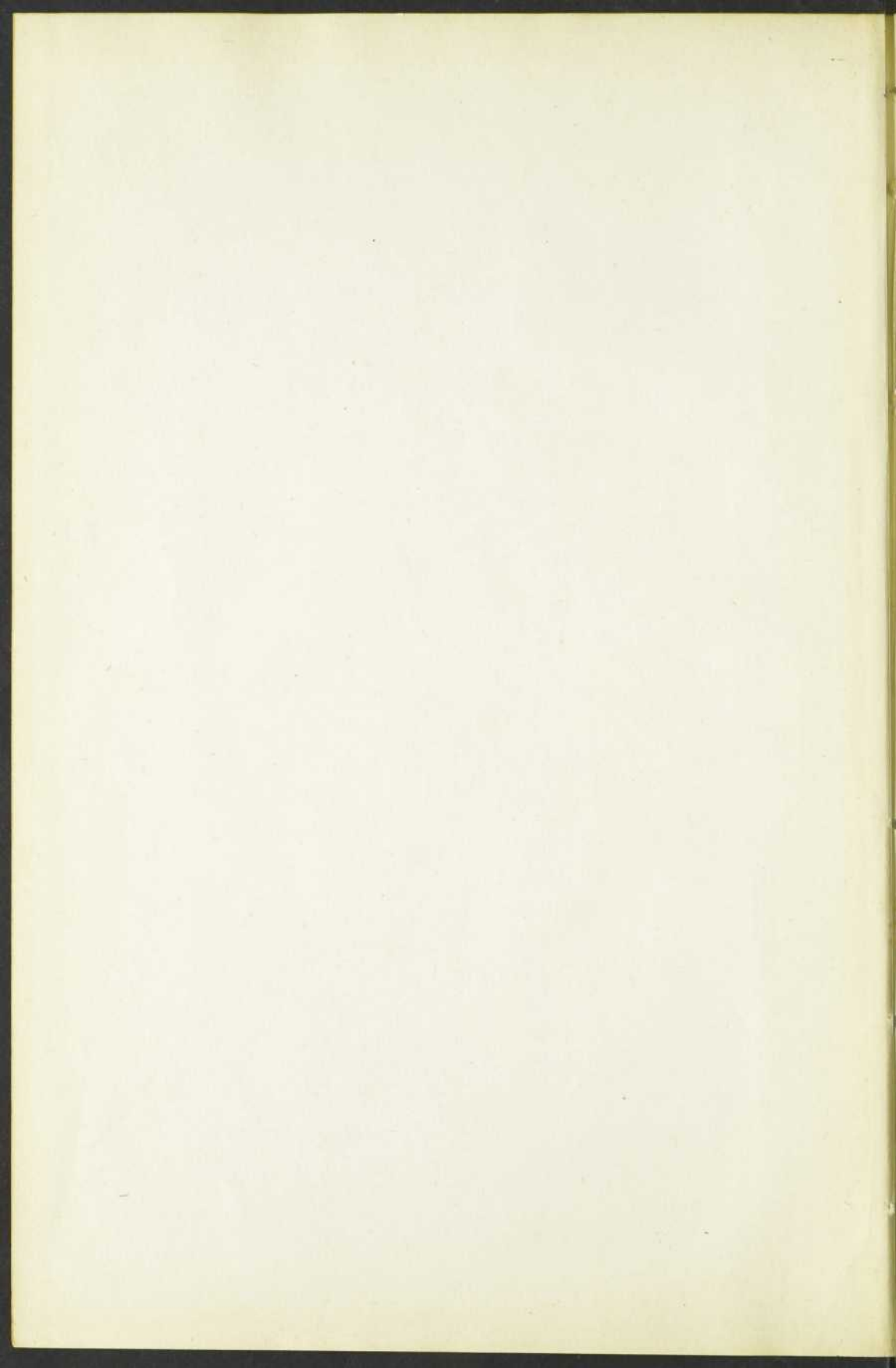


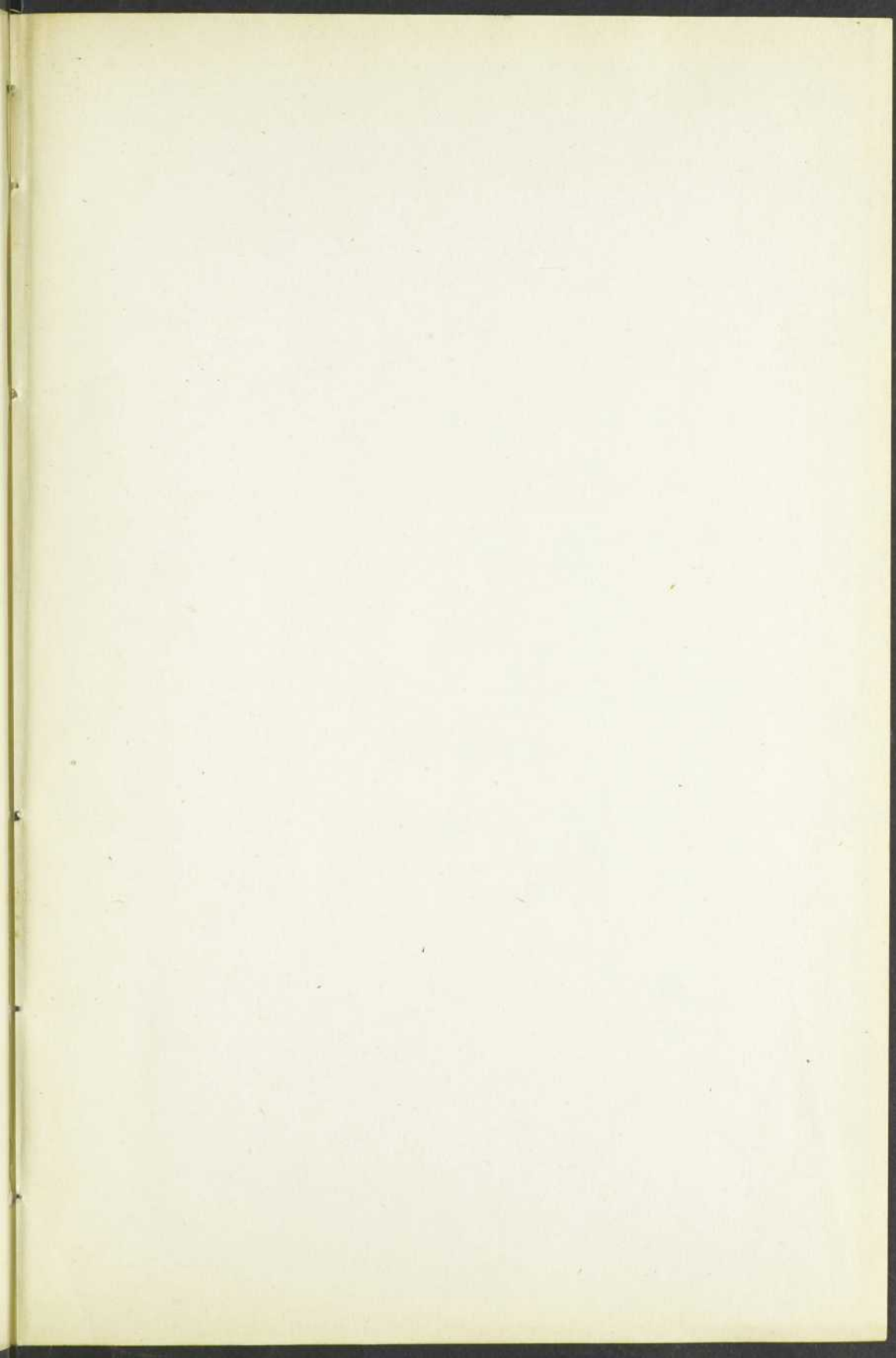
BIBLIOTHEQUE
SAINT-SULPICE MONTREAL

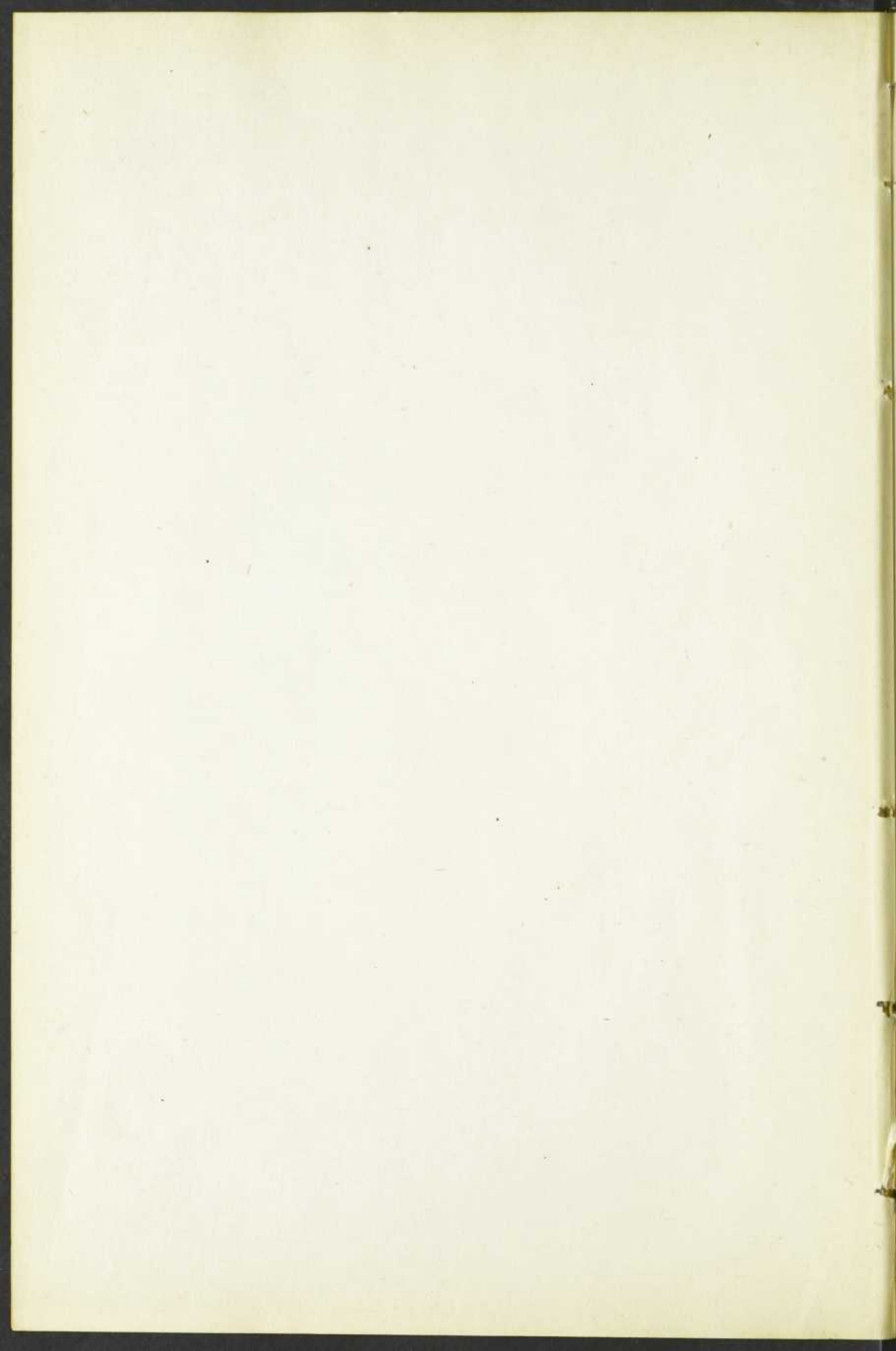
130

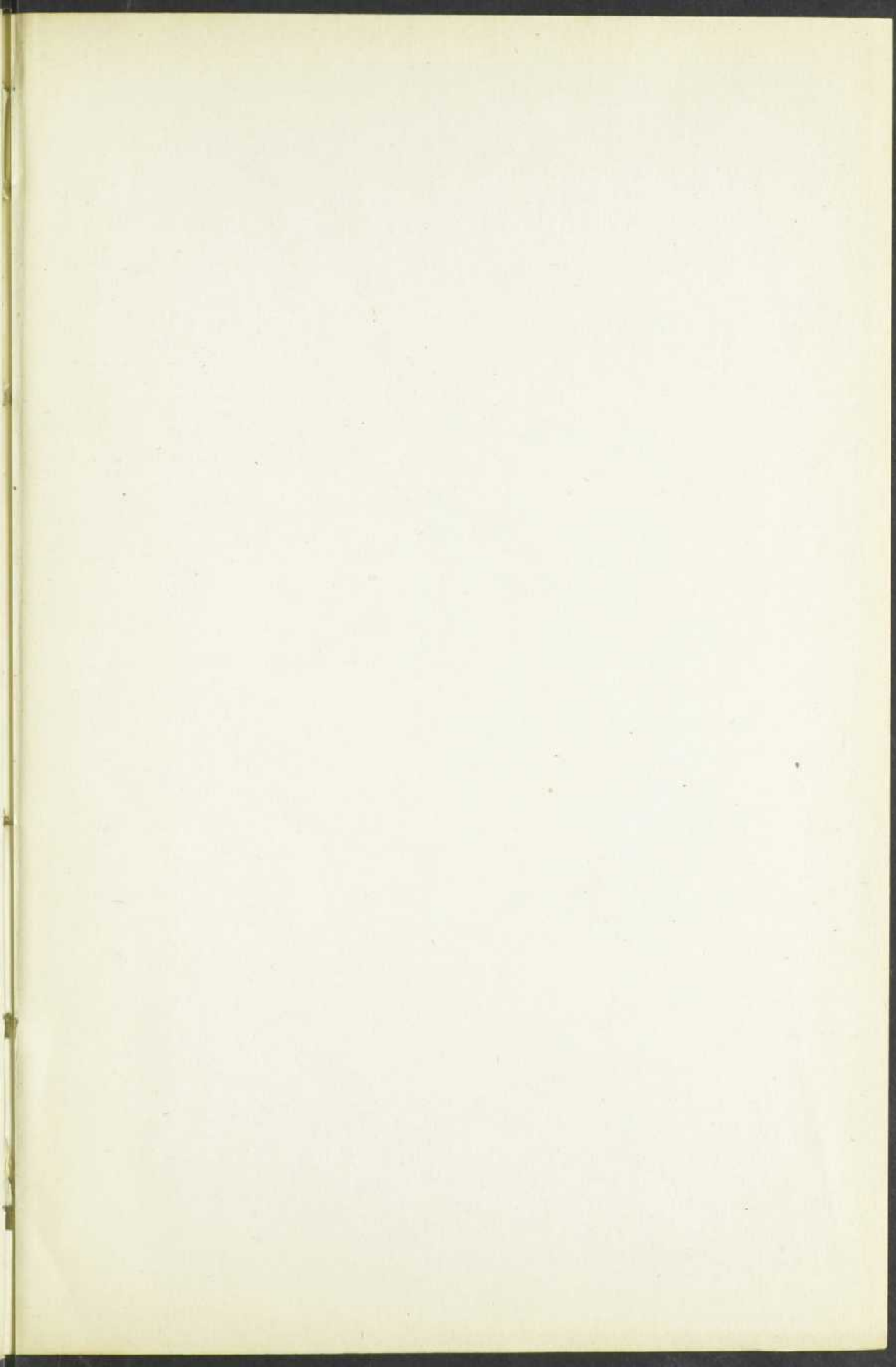
47

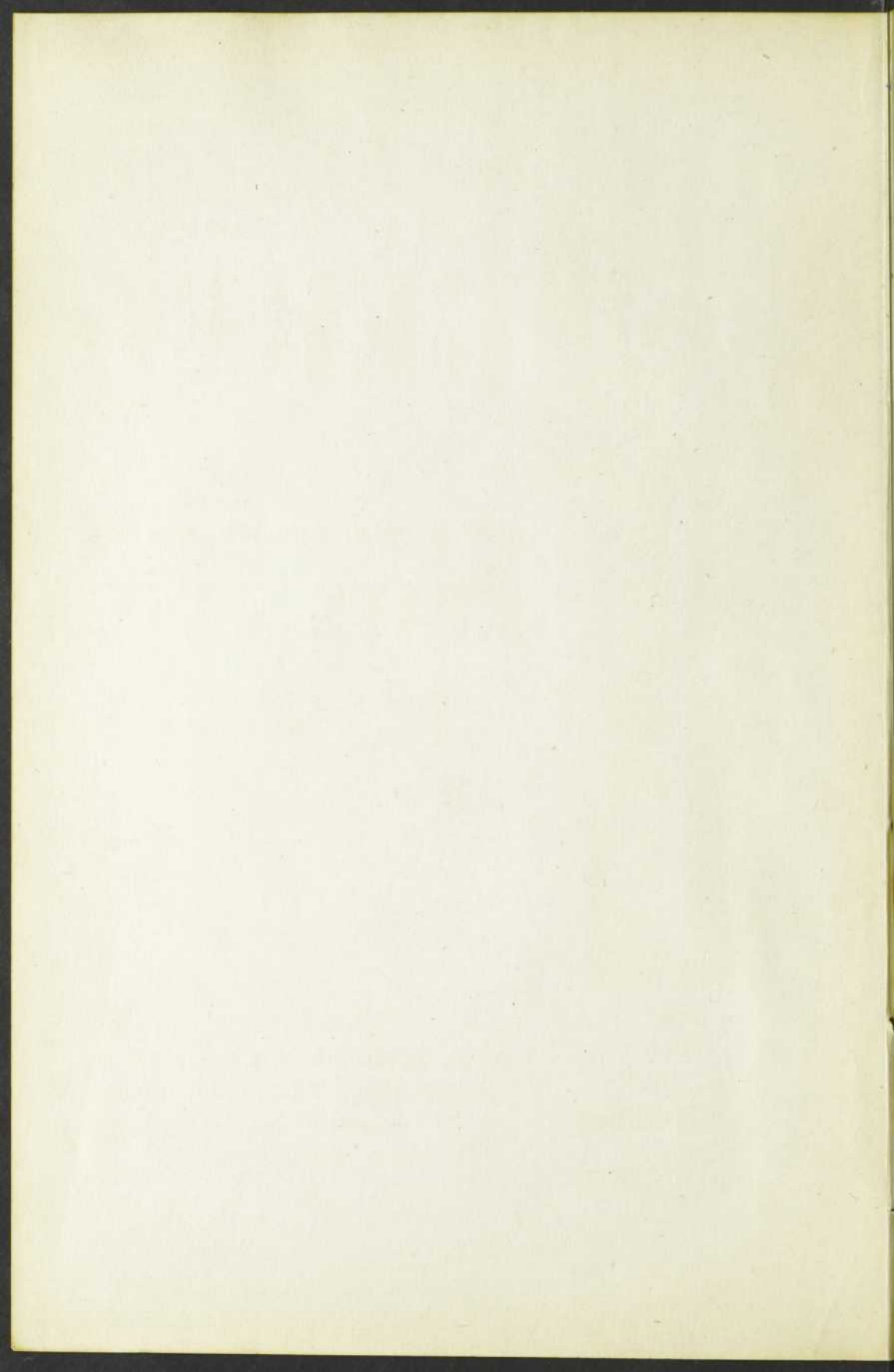
RIAN











LAVAL LAURENT, O.F.M.

QUÉBEC

ET L'ÉGLISE AUX ÉTATS-UNIS

SOUS Mgr BRIAND
ET Mgr PLESSIS

LIBRAIRIE
ST-FRANÇOIS
MONTREAL

1945

PRÉFACE
de S. ÉM. LE CARDINAL
J.-M.-R. VILLENEUVE,
Archevêque
de Québec.

STANLEY GARDNER



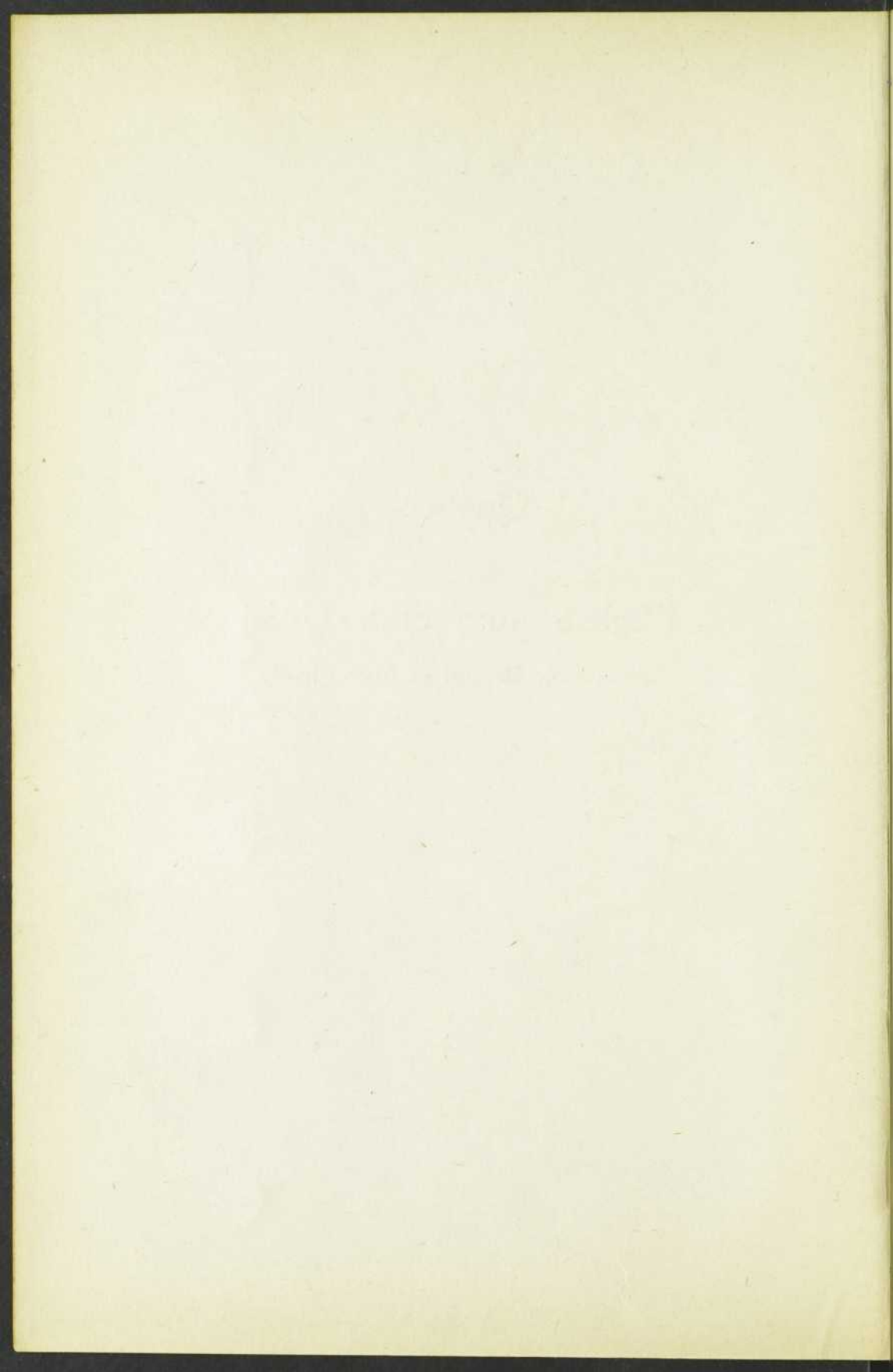
1911

S277.3

L 374 qu

Québec
et
l'Eglise aux Etats-Unis
sous Mgr Briand et Mgr Plessis

DÉPARTEMENT DU SECRETARIAT
QUÉBEC



LAVAL LAURENT, O.F.M.
docteur en théologie.

QUÉBEC
ET
L'ÉGLISE AUX ÉTATS-UNIS
sous Mgr Briand et Mgr Plessis

Préface de Son Éminence
le cardinal Jean-M.-Rodrigue Villeneuve O.M.I.
archevêque de Québec.

BIBLIOTHÈQUE
SAINTE-SUPLICE

MONTREAL
LIBRAIRIE ST-FRANÇOIS
2107 ouest, rue Dorchester
1945

Nil obstat:

LEANDER POIRIER, O.F.M., S.T.D.
Censor deputatus
Marianopoli, die 15^a Augusti, 1944.

Imprimi potest:

DAMASUS LABERGE, O.F.M.
Minister Provincialis.
Marianopoli, die 4^a Octobris, 1944.

Imprimatur:

PHILIPPUS PERRIER, V.G., P.A.
Marianopoli, die 27^a Octobris, 1944.

LIBRARY
UNIVERSITY OF TORONTO
COPYRIGHT 1945
by
LA LIBRAIRIE SAINT-FRANÇOIS

Imprimé au Canada
à L'ACTION SOCIALE, LIMITÉE, Québec

BX
1406
L38
1945

Préface

Québec et l'Église aux États-Unis sous Monseigneur Briand et Monseigneur Plessis constitue la thèse présentée par le Père Laval Laurent, franciscain, pour l'obtention du doctorat à l'Université catholique de Washington.

On en a fait une édition posthume. Elle m'a intéressé à un double titre.

D'abord à cause de l'auteur, disparu prématurément, que j'avais eu à féliciter pour son étude relative à la bibliographie de l'encyclique Rerum Novarum, préparée avec le concours de son frère, journaliste à L'Action Catholique de Québec.

Son talent m'avait frappé par l'esprit de recherche, d'analyse, d'exactitude élaborée.

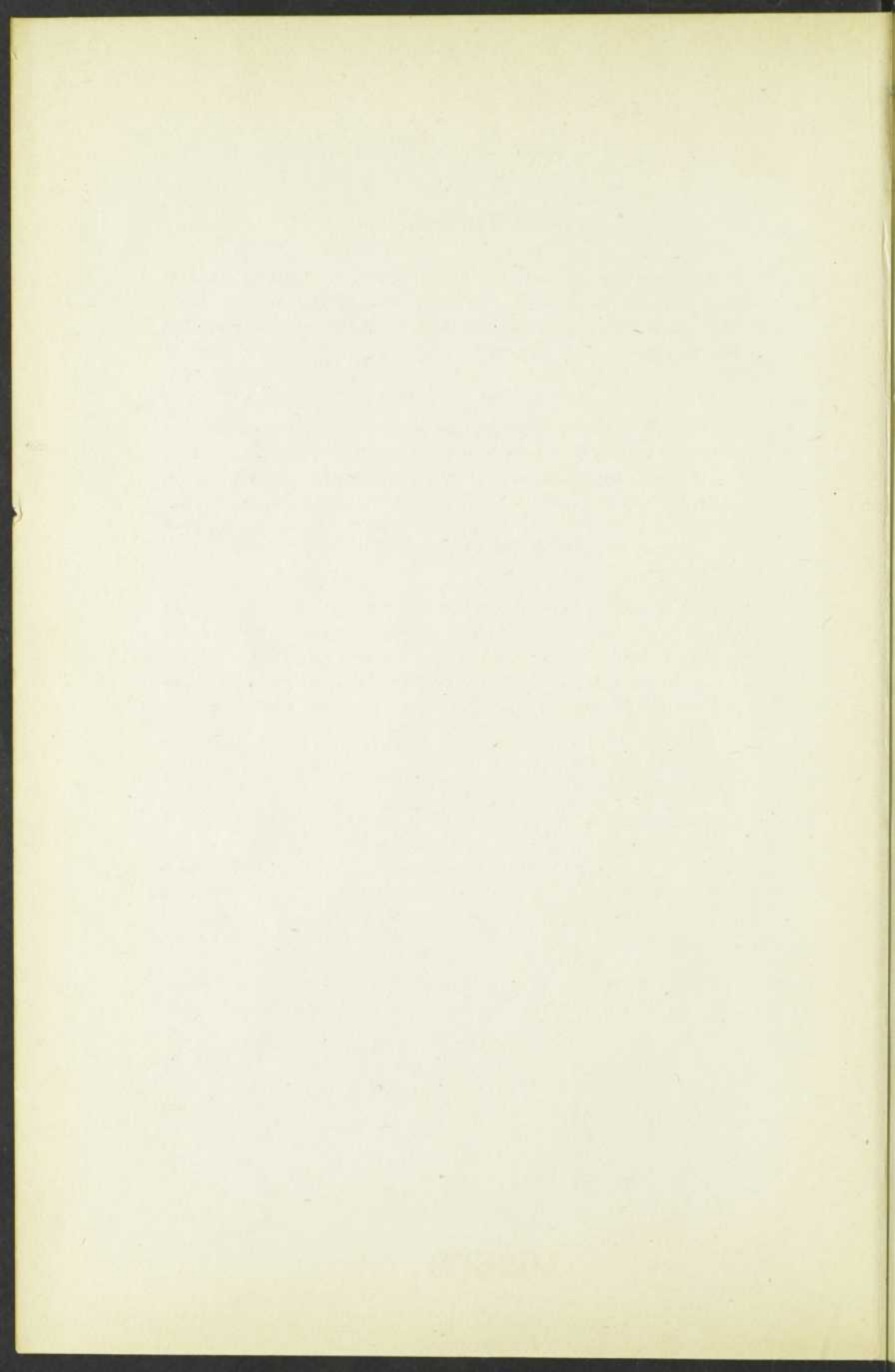
Ensuite, à cause de la présente dissertation qui tient à l'une des périodes parmi les plus fécondes de l'Église de Québec, malheureusement trop peu connue. Le jeune auteur en a fait un ouvrage aux lignes serrées, bourré de notes, au cours duquel, par des témoignages les plus insoupçonnés, il démêle sans les briser à peu près tous les fils d'un écheveau inextricable.

On y constate les liens très étroits que les Évêques de Québec eurent avec plusieurs des prélats missionnaires qui jetèrent, il y a presque deux siècles, les fondements de l'Église américaine organisée. Le chapitre le plus difficile à écrire, et où l'auteur traverse avec aise et non incerto pede, c'est sans doute celui qui traite de la Révolution américaine et de la part que divers personnages même ecclésiastiques cherchèrent à nous y faire prendre. L'attitude de nos Évêques à cet égard a été discutée. Sous la plume du jeune docteur, la théologie s'ajoute ici à l'histoire pour nuancer les jugements sans torturer les faits.

Le livre révèle un travailleur. Que son exemple en entraîne d'autres à sa suite. Il y a là un genre de zèle qui n'a jamais été méprisé dans l'Église.

J.-M.-RODRIGUE Card. VILLENEUVE, O.M.I.,
Archevêque de Québec.

Québec, le 19 mars 1945.



Avant-propos

A étudier les relations entre les colonies françaises et anglaises d'Amérique au XVII^e siècle dans les manuels d'histoire et même dans des monographies, on a l'impression que tout se résume à des guerres incessantes. Pourtant, au-dessus des oppositions politiques, des « Robes noires », parties des centres catholiques canadiens, ont porté le message de l'Évangile dans les colonies anglaises sans se laisser arrêter par des frontières encore imprécises. Je me limiterai ici à un tournant décisif de cette épopée missionnaire, au moment où de grands changements politiques modifiaient considérablement les relations entre les deux colonies. Cela se passait sous l'épiscopat de Briand et Plessis. Étudier les relations de Mgr Jean-Olivier Briand et de Mgr Joseph-Octave Plessis avec l'Église catholique des États-Unis, tel est le but du présent travail.

La catholique Nouvelle-France, à la suite de la défaite française sur les Plaines d'Abraham à Québec, le 13 septembre 1759, se voyait livrée à une Angleterre protestante. Les colonies anglaises, de leur côté, déclaraient, le 4 juillet 1776, leur indépendance de leur mère-patrie. Ces deux événements devaient avoir d'importantes répercussions dans le domaine religieux et dans les relations politiques des deux colonies. L'historien assiste à une période de luttes religieuses au Canada et à une phase d'organisation ecclésiastique aux États-Unis; et, au milieu de ces changements, les relations entre les groupes français et anglais d'Amérique se modifient. C'est ce qui donne un intérêt particulier à l'étude des relations de Mgr Briand et de Mgr Plessis avec l'Église des États-Unis.

Des historiens comme Shea et Gosselin ont longuement étudié cette période, mais nécessairement ils ont dû laisser dans l'ombre l'influence qu'eurent les évêques de Québec sur la vie des États-Unis. L'abbé Lindsay a publié la traduction anglaise d'une partie de la correspondance de ces évêques de Québec avec les évêques et les missionnaires des États-Unis dans les Records of the American Catholic Historical Society of Philadelphia et The American Catholic Historical Researches. On trouvera des éléments intéressants dans des articles de revues ou dans des études monographiques qui seront indiquées dans la bibliographie. Mais cette étude sera basée d'abord sur les nombreuses sources manuscrites conservées dans les chancelleries épiscopales. Orientées par les sources déjà

utilisées par les historiens, des recherches ont permis de découvrir plusieurs documents qui jusqu'ici n'avaient pas attiré l'attention ou n'avaient pas encore été mis à contribution. Les riches archives de l'archevêché de Québec ont fourni le plus grand nombre de documents. Et ici les Inventaires de l'abbé Ivanhoë Caron ont épargné des heures de lecture inutile, bien qu'ils ne soient pas tout à fait complets. Le nombre de documents conservés dans les archives ne fait pourtant pas oublier les nombreuses lettres perdues ou détruites qui apporteraient peut-être une explication cherchée ou nuanceraient une conclusion hâtive.

Deux grandes parties diviseront tout naturellement cette étude. La première, consacrée aux relations de Mgr Briand (1766-1786), étudiera les démarches faites auprès de lui pour faire conférer la confirmation au Maryland et en Pennsylvanie, la conduite de l'évêque canadien pendant la Révolution américaine et ses relations avec ses missionnaires. La deuxième, réservée à Mgr Plessis (1808-1825), après avoir rappelé quelques événements de la Guerre de 1812, décrira ses visites en territoire américain, son intérêt pour les pauvres Trappistes du Kentucky, mais s'étendra davantage sur la question des « trustees » américains, la nomination des évêques américains et la correspondance du prélat canadien avec ses confrères des États-Unis. Un rapide tableau sur la situation juridique de l'Église catholique dans les colonies anglaises d'Amérique ne sera pas un hors-d'œuvre au début de cette étude: il situera les événements dans une perspective plus près de la réalité et intégrera ces faits plutôt particuliers dans le cadre de la grande histoire.

Nous nous sommes arrêté à ces deux figures proéminentes: Mgr Briand et Mgr Plessis. D'autres prélats ont occupé vers la même époque le siège illustré par le Vénérable François de Montmorency-Laval, mais ils ne firent qu'y passer et ne seront pas mentionnés dans ces pages: ce furent Mgr Louis-Philippe Mariaubeau D'Esgly (1784-1788), Mgr Jean-François Hubert (1788-1797) et Mgr Pierre Denaut (1797-1806).

Avant de terminer cet avant-propos, un mot de remerciement est dû à tous ceux qui nous ont aidé dans la préparation de ce travail: aux TT. RR. PP. Damase Laberge et Georges-Albert Laplante, O.F.M., respectivement provincial et préfet des études de la province Saint-Joseph du Canada, qui nous ont donné l'avantage de poursuivre des études supérieures à la Catholic University of America; à Mgr Peter Guilday tout spécialement qui a suggéré le travail et en a dirigé les recherches; au Dr William J. Lallou qui a lu notre manuscrit; à tous nos professeurs, au Dr Joseph C.

Fenton, doyen de la faculté de théologie et professeur de théologie dogmatique, au Dr Francis J. Connell, C.S.S.R., professeur de théologie morale, au Dr Johannes Quasten, professeur d'archéologie chrétienne et d'histoire ancienne de l'Église, au Dr Raphael Huber, O.M.C., professeur d'histoire de l'Église médiévale; aux archivistes des différentes chancelleries et des collections d'archives, à Mgr Paul Bernier et à l'abbé Jean-Marie Beauchemin de Québec qui nous ont été très utiles par leurs conseils. Nous avons aussi profité des nombreuses suggestions proposées dans les séminaires d'histoire de l'Église américaine sous la direction de Mgr Guilday.

LAVAL LAURENT, O.F.M.

Washington, D.C., 22 février 1944.

Le P. Laval Laurent, O.F.M., auteur de la présente thèse, était de retour en juin 1944 d'un séjour de deux années à la Catholic University of America, Washington, D.C. Avant d'avoir pu préparer la copie définitive des derniers chapitres, il se noyait accidentellement dans la rivière Ouareau, à Saint-Liguori de Montcalm, le 29 juin 1944, trois jours après son arrivée au camp Notre-Dame-de-Montréal, où il avait accepté de servir comme chapelain pour quelque temps. Cette tragique disparition enlève à la Province canadienne des Franciscains et au Canada français un jeune historien déjà fort actif. Qu'il suffise ici de mentionner les témoignages parus dans l'Almanach Saint-François 1945 (Montréal), pp. 73-76; Culture (Québec), 5(1944)460-461; The Americas (Washington, D.C.), 1(1944)231s.; The American Ecclesiastical Review, 111 (1944) 400.

C'est un devoir de charité fraternelle que de publier sans tarder la thèse de doctorat du P. Laval Laurent, qui lui avait valu de grands éloges à l'Université. Nous l'offrons à ses maîtres de là-bas, spécialement à Mgr Peter Guilday, qui affectionnait cet élève comme un fils.

Les quelques retouches nécessaires de l'éditeur n'affectent en rien le travail de l'auteur. Je remercie à mon tour pour leur aide fraternelle le R. P. Fernand Porter, O.F.M., les étudiants du Studium franciscain de théologie, Rosemont (Montréal), en particulier le V. F. Brendan Cullen, O.F.M., pour les deux cartes géographiques.

Sincère reconnaissance aussi à M. Edouard Laurent, frère de l'auteur, et au dessinateur de la couverture artistique, M. Clément Paré, professeur de dessin à la Faculté des Sciences de l'Université Laval.

LÉANDRE POIRIER, O.F.M.

Couvent des Franciscains
Boulevard Rosemont
Montréal, Qué., Canada.

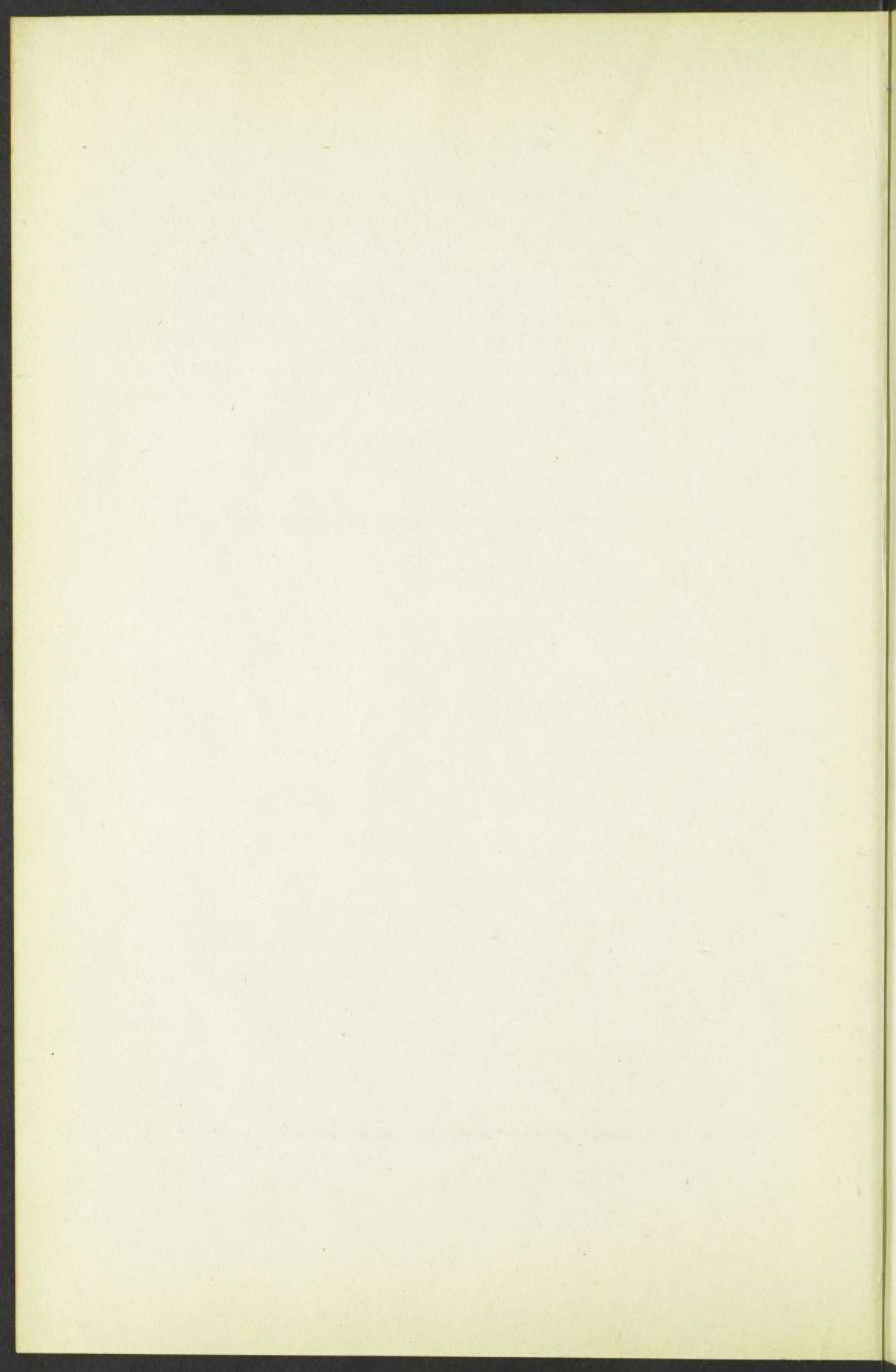


Table des matières

SIGLES ET ABRÉVIATIONS	XIII
------------------------------	------

BIBLIOGRAPHIE:

Sources manuscrites.....	XIV
Sources imprimées.....	XVII
Ouvrages consultés.....	XXI

INTRODUCTION

Situation juridique de l'Église catholique dans les colonies anglaises d'Amérique avant Mgr Briand.....	1
---	---

PREMIÈRE PARTIE

Relations de Mgr Briand avec l'Église catholique aux États-Unis (1766-1786)

CHAPITRE PREMIER — Démarches pour étendre la juridiction de Mgr Briand (1766-1773).....	11
---	----

CHAPITRE II — Mgr Briand et la Révolution américaine (1774-1780).....	27
---	----

CHAPITRE III — Mgr Briand et les missions françaises situées en territoire américain (1766-1786).....	71
---	----

DEUXIÈME PARTIE

Relations de Mgr Plessis avec l'Église catholique aux États-Unis (1808-1825)

CHAPITRE IV — Mgr Plessis pendant la guerre de 1812 (1808-1825).....	113
--	-----

CHAPITRE V — Les visites de Mgr Plessis en 1815 et 1816....	123
---	-----

CHAPITRE VI — Mgr Plessis, bienfaiteur des Trappistes du Kentucky (1800-1825).....	139
CHAPITRE VII — Mgr Plessis et les « trustees » américains (1815-1825).....	155
CHAPITRE VIII — Mgr Plessis et la nomination des évêques américains (1820-1825).....	186
CHAPITRE IX — Glanures dans une correspondance inter-épis- copale (1806-1825).....	201
CONCLUSION	237
APPENDICES I-IV.....	239
INDEX DES NOMS PROPRES DE LIEUX.....	247
INDEX DES NOMS PROPRES DE PERSONNES.....	255

CARTES GÉOGRAPHIQUES

Les missions « américaines » de Mgr Briand.....	70
Les visites « américaines » de Mgr Plessis.....	124

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AAQ	Archives de l'archevêché de Québec
ACHR	<i>The American Catholic Historical Researches</i>
Allaire	<i>Dictionnaire biographique du clergé canadien-français</i>
APC	Archives Publiques Canadiennes
ASQ	Archives du Séminaire de Québec
BCA	Baltimore Cathedral Archives
BRH	<i>Bulletin des Recherches Historiques</i>
CHR	<i>The Catholic Historical Review</i>
Gosselin, vol. I	<i>L'Église du Canada après la conquête</i> , première partie
Gosselin, vol. II	<i>L'Église du Canada après la conquête</i> , deuxième partie
HRS	<i>Historical Records and Studies</i>
ICHR	<i>Illinois Catholic Historical Review</i>
JCC	<i>Journals of the Continental Congress</i>
MSRC	<i>Mémoires de la Société Royale du Canada</i>
NDA	Notre Dame Archives
RACHS	<i>Records of the American Catholic Historical Society of Philadelphia</i>
SCPF	Archives de la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi
Shea, vol. I	<i>The Catholic Church in Colonial Days</i>
Shea, vol. II	<i>Life and Times of the Most Rev. John Carroll</i>

Bibliographie

SOURCES MANUSCRITES

Baltimore

Baltimore Cathedral Archives

- Case No. 1 *Letters to Archbishop Carroll*, A-B.
- Case No. 6 *Letters to Archbishop Carroll*, O-P.
- Case No. 8 *Letters to Archbishop Carroll*, S to Z.
- Case No. 9 *Letters from Archbishop Carroll*, A to Z.
- Case No. 14 *Letters to Archbishop Maréchal*, A. B. C.
- Case No. 15 *Letters to Archbishop Maréchal*, C and D.
- Case No. 19 *Letters to Archbishop Maréchal*, M. N. O. P.
- Case No. 20 *Letters to Archbishop Maréchal*, Q. R. S. T.
- Case No. 21 *Letters to Archbishop Maréchal*, Supplement.
- Case No. 22 *Administration of Archbishop Maréchal*, Documents, papers, etc.

Boston

Archdiocesan Archives

Chicago

Chicago Historical Society

Montréal

Archives provinciales des Franciscains

Paroisse Notre-Dame de Montréal

Registre des baptêmes, mariages et sépultures, 1762 à 1766.

Bibliothèque Saint-Sulpice

Nouvelle-Orléans

Ursuline Convent (Private Archives)

Ottawa

Archives Publiques Canadiennes

Collection Haldimand

Série G

Série Q

Québec

Archives de l'archevêché de Québec

*Angleterre II**Bullarium I**Correspondance de Rome manuscrite III (1703-1825)**Diocèse de Montréal C**Diocèse de Québec VIII**États-Unis I* (diocèses de Baltimore, de Bardstown, de la Nouvelle-Orléans, de Saint-Louis, etc.)*États-Unis II* (diocèses de Boston, de Philadelphie)*États-Unis III* (diocèses de Cincinnati, Cleveland, Portland, Marquette, S. Francisco, Illinois).*États-Unis IV* (diocèse de New York)*États-Unis V* (Mission du Détroit, 1767-1797)*États-Unis VI* (Mission des Illinois, 1698-1872)*Évêques de Québec I, II, III.**Gouvernement I**Lettres de Mgr Briand III* (de 1755-1769)*Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand, IV* (1763-1777)*RR. PP. Jésuites I**Registre des lettres IV* (du 10 oct. 1798 au 22 juil. 1808)*Registre des lettres V* (du 4 janv. 1804 au 4 avril 1807)*Registre des lettres VI* (du 8 avril 1807 au 8 mai 1809)*Registre des lettres VII* (du 9 mai 1809 au 8 déc. 1812)*Registre des lettres VIII* (du 10 déc. 1812 au 28 sept. 1816)*Registre des lettres IX* (du 6 oct. 1816 au 31 mars 1819)*Registre des lettres X* (du 5 avril 1819 au 15 sept. 1822)*Registre des lettres XI* (du 16 sept. 1822 au 27 mai 1824)*Registre des lettres XII* (du 29 mai 1824 au 15 sept. 1826)*Registre des ordinations C**Registre des ordinations D*

*Registre du chapitre de l'Église cathédrale de Notre Dame et de
St Louis de Québec, 1684-1773*

Vicaires-généraux V

Archives du Séminaire de Québec

Carton des Missions C

Journal de Mgr Plessis

Histoire du Séminaire des missions étrangères de Québec par Mgr
E. A. Taschereau.

Ma Saberdache. Recueils de documents compilés par Jacques
Viger

Paroisse Notre-Dame de Québec

Clergé n. 9

Registre des baptêmes de la paroisse Notre-Dame de Québec, 1712-1720

South Bend, Ind.

Notre Dame University Archives

Vatican (Guilday Transcripts)

*America Centrale, dal Canada all'Istmo di Panama IV, dal 1818
a tt° il 1820.*

Washington, D.C.

Georgetown University Archives.

SOURCES IMPRIMÉES

- ALVORD, CLARENCE WALWORTH, *Cahokia Records, 1778-1790* (Collections of the Illinois State Historical Library, vol. II). Springfield, 1907.
- Kaskaskia Records, 1778-1790* (Collections of the Illinois State Historical Library, vol. V). Springfield, 1909.
- AND CARTER, CLARENCE EDWIN, *The Critical Period, 1763-1765* (Collections of the Illinois State Historical Library, vol. X). Springfield, 1915.
- AND CARTER, CLARENCE EDWIN, *The New Régime, 1765-1767* (Collections of the Illinois State Historical Library, vol. XI). Springfield, 1916.
- AND CARTER, CLARENCE EDWIN, *Trade and Politics, 1767-1769* (Collections of the Illinois State Historical Library, vol. XVI). Springfield, 1921.
- American Archives: Containing A Documentary History of the English Colonies in North America From the King's Message to Parliament, of March 7, 1774 to the Declaration of Independance by the United States, by Peter Force, 9 vols.* Washington, 1837-1853.
- Archives of Maryland. Proceedings and Acts of the General Assembly of Maryland January 1637/8—September 1664.* Baltimore, 1883.
- BECWITH, HIRAM W., *Collections of the Illinois State Historical Library, vol. I.* Springfield, 1903.
- Bullarii Romani Continuatio Summorum Pontificum, Tomus XX Quartus Clementis XIV continens Pontificatum.* Prati, 1845.
- BURRAGE, HENRY SWEETSER, *Rosier's Relation of Weymouth's Voyage to the Coast of Maine, 1605, With an Introduction and Notes by Henry S. Burrage.* Portland, 1887.
- CARAYON, AUGUSTE, S.J., *Bannissement des Jésuites de la Louisiane. Relation et lettres inédites.* Paris, 1865.
- Charter to William Penn and Laws of the Province of Pennsylvania Passed Between the years 1682 and 1700.* Compiled and edited by Staughton George, Benjamin M. Nead, Thomas McCamant. Harrisburg, 1879.
- [CHEVERUS] *Letters of Rev. John Cheverus of Boston to Bishop Carroll, ACHR 23(1906)127-133.*

- Confirmation in Colonial Pennsylvania and Maryland*, ACHR 21(1904) 132-135.
- Debates (The) and Proceedings in the Congress of the United States, With an Appendix Containing Important State Papers and Public Documents and All the Laws of A Public Nature*, 24 vols. Washington, 1834-1856.
- DILHET, ABBÉ JEAN, *État de l'Église catholique ou diocèse des États-Unis de l'Amérique Septentrionale*. Translated and Annotated by Rev. Patrick William Browne. Washington, 1922.
- [DU BOURG] *Documents From Our Archives: Correspondence of Bishop Du Bourg With Propaganda*, dans *St. Louis Catholic Historical Review* 1(1918)73-80.
- ESTAING, JEAN-BAPTISTE, CHARLES-HENRI-HECTOR, COMTE D', *Déclaration adressée au nom du Roi à tous les anciens français de l'Amérique septentrionale*. S. l., 1778.
- [FARMER, FERDINAND, S.J.] *Letter of Father Farmer, of Philadelphia, to Father Well, of Quebec . . .*, ACHR 21(1904)118-122.
- GASPARRI, CARD. PETRUS, *Codicis Juris Canonici Fontes*, vol. IV. Romae, 1926.
- HALL, CLAYTON COLMAN, *Narratives of Early Maryland, 1633-1684*. New York, 1910.
- [HUNTER, GEORGE, S.J.] *Rev. George Hunter, S.J., Superior of Maryland Mission, Bearer of Petitions From the Clergy and Laity of Quebec to King George III . . .*, ACHR 9(1891)184.
- Rev. George Hunter, S.J., Superior of the Maryland Mission 1769, visits Quebec . . .*, ACHR 8(1891)182-183.
- JEFFERSON, THOMAS, *The Writings of Thomas Jefferson*. Library Edition . . . Issued Under the Auspices of the Thomas Jefferson Memorial Association of the United States, vol. XIII. Washington, 1903.
- Jesuit (The) Relations and Allied Documents*. Edited by Reuben Gold Thwaites, 73 vols. Cleveland, 1897-1901.
- Journal par Messrs Frans Baby, Gab. Taschereau et Jenkin Williams dans la tournée qu'ils ont fait dans le district de Québec par ordre du général Carleton tant pour l'établissement des milices dans chaque paroisse que pour l'examen des personnes qui ont assisté ou aidé les rebelles dont nous avons pris notes*, dans *Rapport de l'archiviste de la*

- province de Québec pour 1927-1928, pp. 435-504 et *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1929-1930*, pp. 137-140.
- Journals of the Continental Congress, 1774-1789. Edited From the Original Records in the Library of Congress*, 25 vols. Washington, 1904-1937.
- LA VALINIÈRE, PIERRE HUET DE, P.S.S., *Vraie histoire ou simple récit des infortunes pour ne pas dire des persécutions qu'a souffert et souffre encore le Rév. P. H. de la Valinière*. Albany, 1792.
- Letter (A) to the People of Great Britain From the Delagates [sic] of the American Congress in Philadelphia*. Philadelphia, 1774.
- Lettre adressée aux Habitans de la province de Québec, Ci-devant le Canada. De la part du Congrès Général de l'Amérique Septentrionale, tenu à Philadelphie*. Philadelphie, 1774.
- LINDSAY, ABBÉ LIONEL SAINT-GEORGES, *Letters From the Archdiocesan Archives At Quebec, 1768-1788*, RACHS 20(1909)406-430.
- Correspondence between the Most Reverend Joseph Octavius Plessis, Archbishop of Quebec, Canada, and the Right Reverend Benedict Joseph Flaget, Bishop of Bardstown, Kentucky, and a Few Miscellaneous Letters, 1811-1833*, RACHS 18(1907)12-43.
- Correspondence between the Sees of Quebec and Baltimore, 1788-1847*, RACHS 18(1907)182-189, 282-305, 435-467.
- Some Correspondence Relating to the Dioceses of New Orleans and St. Louis, 1818-1843*, RACHS 19(1908)185-213.
- Correspondence Between Bishop Cheverus of Boston and Bishop Plessis of Quebec*, ACHR 29(1912)10-20.
- Correspondence Between Bishop Conwell of Philadelphia and Bishop Plessis of Quebec, 1821-1825*, dans RACHS 22(1911)268-285.
- Pastoral Visitation of Bishop Plessis of Quebec, A.D. 1815. Extracts From His Journal From the Original in the Church Archives At Quebec*, RACHS 15(1904)377-402.
- Visitation of Detroit by Plessis of Quebec in 1816 . . .* ACHR 22(1905) 222-232.
- O'REILLY, ISABEL M., *An Interesting Correspondence. Some Friendly Letters (From A.D. 1814 to 1823) From Cardinal Cheverus, First Bishop of Boston. From the Originals With Introduction and Notes*, RACHS 14(1903)299-382, 439-514; 15(1904)83-112.

- Cheverus in France (Second Series of Letters) A.D. 1823-1836*, RACHS 15(1904)191-240, 348-366, 476-496; 16(1905)69-111, 224-232, 344-350, 463-471.
- [PONTBRIAND] *Lettres de Mgr Pontbriand et autres, dans Revue Canadienne* 8(1871)434-447.
- Ragguaglio dello stato della religione cattolica nelle colonie inglese d'America*, CHR 6(1921)517-524.
- RAITHBY, JOHN, *The Statutes at Large, of England and of Great Britain, From Magna Carta to the Union of the Kingdoms of Great Britain and Ireland*, in ten Volumes, vols. II and III. London, 1811.
- RICHAUDEAU, ABBÉ PIERRE FRANÇOIS, *Lettres de la révèrende Mère Marie de l'Incarnation*, 2 vols. Paris, Leipzig et Tournai, 1876.
- SCHMITT, EDMOND J. P., *The Records of St. Francis Xavier at Post Vincennes, Ind., A.D. 1749-1773*, RACHS 12(1901)41-6C, 193-211, 322-336.
- SHEARER, DONALD C., O.F.M.CAP., *Pontificia Americana: A Documentary History of the Catholic Church in the United States (1784-1884)*. Washington, 1933.
- SHORTT, ADAM and DOUGHTY, ARTHUR G., *Documents Relating to the Constitutional History of Canada, 1759-1791*. Second and Revised Edition by the Historical Documents Publication Board, 2 parts. Ottawa, 1918.
- TÊTU, MGR HENRI, *Journal des visstes pastorales de 1815 et 1816 par Monseigneur Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec*. Québec, 1903.
- Journal d'un voyage en Europe par Mgr J.-Octave Plessis, évêque de Québec, 1819-1820*. Québec, 1903.
- et GAGNON, ABBÉ C.-O., *Mandements, lettres pastorales et circulaires des évêques de Québec*, vols II et III. Québec, 1888.
- Treaties and Agreements Affecting Canada in Force Between His Majesty and the United States of America, With Subsidiary Documents, 1814-1925*. Ottawa, 1927.
- VERREAU, ABBÉ HOSPICE, *Invasion du Canada. Collection de mémoires, recueillis et annotés*. Montréal, 1873.
- WARE, JOSEPH, *A Journal of An Expedition Against Quebec, 1775*, dans *The Magazine of History With Notes and Queries: (Extra Number No. 134)* 34(1927)69-99.

- WASHINGTON, GEORGE, *The Writings of George Washington From the Original Manuscript Sources, 1745-1799*. John C. Fitzpatrick, editor. Prepared Under the Direction of the United States George Washington Bicentennial Commission and Published by Authority of Congress, vol. III. Washington, 1931.

OUVRAGES CONSULTÉS

- ALLAIRE, ABBÉ JEAN-BAPTISTE-ARTHUR, *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*. Vol. I, *Les anciens*. Montréal, 1910.
- BAKER, C. ALICE, *True Stories of New England Captives Carried to Canada During the Old French and Indian Wars*. Cambridge, 1897.
- BANCROFT, GEORGE, *History of the United States From the Discovery of the American Continent*. Boston, 1859-1873.
- BAUDIER, ROGER, *The Catholic Church in Louisiana*. New Orleans, 1939.
- [BRENT, DANIEL] *Biographical Sketch of the Most Rev. John Carroll, First Bishop of Baltimore With Select Portions of His Writings*. Edited by John Carroll Brent. Baltimore, 1893.
- BURK, JOHN DADY, *The History of Virginia From Its First Settlement to the Commencement of the Revolution*, in three Volumes. Petersburg, 1822.
- BURTON, EDWIN HUBERT, *The Life and Times of Bishop Challoner (1691-1781)*, 2 vols. London and New York, 1909.
- BUXTON, GEORGE, *L'influence de la Révolution américaine sur le développement constitutionnel du Canada (1774-1791)*. Paris, 1929.
- CAMPBELL, THOMAS JOSEPH, S.J., *The Beginnings of the Hierarchy in the United States*, HRS 1(1899)251-277.
- Canada and its Provinces: a history of the Canadian People and their institutions by one hundred associates*. 23 vols. Toronto, 1914-1917.
- CARON, ABBÉ IVANHOE, *Inventaire de la correspondance de Mgr Jean-Olivier Briand, évêque de Québec, 1766-1786, dans Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1929-1930*, pp. 45-137.
- Inventaire de la correspondance de Mgr Joseph-Octave Plessis, archevêque de Québec, 1797-1815, dans Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1927-1928*, pp. 215-316.

- Inventaire de la correspondance de Mgr Joseph-Octave Plessis, archevêque de Québec, 1816 à 1825*, dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1928-1929*, pp. 89-208.
- Inventaire de la correspondance de Mgr Joseph-Octave Plessis, archevêque de Québec*, dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1932-1933*, pp. 1-244.
- Mgr Joseph-Octave Plessis*, dans *Le Canada Français* 27(1939)195-214, 309-320; 27(1940)826-841; 28(1940)71-96, 180-195, 274-292; 28(1941)784-796, 1029-1036.
- Monseigneur Joseph-Octave Plessis: sa famille*, MSRC 31(1937) sect. 1, pp. 97-117.
- Monseigneur Joseph-Octave Plessis, archevêque de Québec, et les premiers évêques des États-Unis*, MSRC 28(1934) sect. 1, pp. 119-138.
- Monseigneur Joseph-Octave Plessis, curé de Notre-Dame de Québec (1792-1805)*, MSRC 32(1938) sect. 1, pp. 21-40
- CASS, LEWIS, dans *The Encyclopedia Americana*, vol. V, pp. 705s.
- Catholic Builders of the Nation, A Symposium on the Catholic Contribution to the Civilization of the United States*. Prepared With Collaboration . . . by C. E. McGUIRE.
- CHAPAIS, THOMAS, *Cours d'Histoire du Canada*, 8 vols. Québec, 1919-1934.
- CHARLAND, THOMAS-MARIE, O.P., *La mission de John Carroll au Canada en 1776 et l'interdit du P. Floquet*, dans *The Canadian Catholic Historical Association*, 1933-1934, pp. 45-67.
- CODE, JOSEPH BERNARD, *Dictionary of the American Hierarchy*. New York and Toronto, 1940.
- CODMAN, JOHN, *Arnold's Expedition to Quebec*. New York 1901.
- COLEMAN, EMMA LEWIS, *New England Captives Carried to Canada Between 1677 and 1760 During the French and the Indian Wars*, 2 vols. Portland, 1925.
- CORRIGAN, MSGR MICHAEL AUGUSTINE, *Register of the Clergy Laboring in the Archdiocese of New York From Early Missionary Times to 1885*, HRS 1(1899)18-44, 191-217; 2(1901)36-81, 227-267; 3(1903) 288-319; 4(1906)96-138; 5(1909)148-185, 392-413; 6(1911) part. 1, pp. 36-57; 6(1912) part. 2, pp. 167-201; 7(1914)198-205; 8(1915)228-244; 9(1916)200-202.
- COUPLAND, REGINALD, *The Quebec Art: A Study in Statesmanship*. Oxford, 1925.

- COURCY, HENRI DE, and SHEA, JOHN GILMARY, *The Catholic Church in the United States: Pages of Its History*, 2e éd. New York, 1858.
- CULEMANS, JOHN BAPTISTE, *Father de la Valinière, « Rebel » and Illinois Missionary*, ICHR 1(1918)339-351.
- DAVID, LAURENT-OLIVIER, *Monseigneur Joseph-Octave Plessis, premier archevêque de Québec*, 2e éd. Montréal, 1883.
- DELANGLEZ, JEAN, S.J., *The French Jesuits in Lower Louisiana (1700-1763)*. Washington, 1935.
- DEVITT, EDWARD, S.J., *The Suppression and Restoration of the Society in Maryland: II, The Interval*, dans *The Woodstock Letters* 34(1905) 113-130.
- DIGNAN, PATRICK JOSEPH, *Peter Anthony Malou, Patriot and Priest (1753-1727)*, RACHS 42(1931)305-343; 43(1932)62-96.
- DIONNE, NARCISSE-EUTROPE, *Gabriel Richard, Sulpicien, curé et second fondateur de la ville de Détroit*. Québec, 1911.
- EASTERLY, FREDERICK JOHN, *The Life of Rt. Rev. Joseph Rosati, C.M., First Bishop of St. Louis, 1789-1843*. Washington, 1942.
- ELLIOTT, RICHARD R., *The Interdict of the Cote du Nord Est Suburban Church of Detroit*, by Bishop Flaget, February 27th, 1817, ACHR 13(1896)81-90.
- FAVREAU, J.-A., *L'abbé Gabriel Richard*, BRH 6(1900)197-202.
- FERLAND, ABBÉ JEAN-BAPTISTE-ANTOINE, *Mgr Joseph-Octave Plessis, évêque de Québec*. Québec, 1878.
- FLICK, LAWRENCE FRANCIS, *The French Refugee Trappists in the United States*, dans RACHS 1(1887)86-116.
- FOURNIER, ÉDOUARD, *Les origines du vicaire général. Étude d'histoire et de droit canon avec documents inédits*. Paris, 1922.
- GODECKER, SISTER MARY SALESIA, O.S.B., *Simon Burté de Rémur, First Bishop of Vincennes*. St. Meinrad, 1931.
- GOSSELIN, ABBÉ AUGUSTE, *L'Église du Canada après la conquête*, 2 vols. Québec, 1916-1917.
- GREY, FRANCIS WILLIAM, *L'« Américanisme » et l'Acte de Québec de 1774*, dans *La Nouvelle-France* 10(1911)224-229.
- GRIFFIN, MARTIN IGNATIUS JOSEPH, *Catholics and the American Revolution*, 3 vols. Ridley Park, 1907-1911.
- Life of Bishop Conwell*, RACHS 24(1913)16-42, 162-178, 217-250, 348-361; 25(1914)52-67, 146-178, 217-248, 296-341; 26(1915)

- 64-77, 131-165, 227-249; 27(1916)74-87, 145-160, 275-283, 359-378; 28(1917)64-84, 150-183, 244-265, 310-347; 29(1918)170-182, 250-261, 360-384.
- GROULX, ABBÉ LIONEL, *Pourquoi nous sommes divisés*. Montréal, 1943.
- GUILDAY, MSGR PETER KEENAN, *Four Early Ecclesiastical Observers in America*, dans *The Ecclesiastical Review* 85(1931)235-254.
- *A History of the Councils of Baltimore: 1791-1884*. New York, 1932.
- *The Life and Times of John Carroll, Archbishop of Baltimore (1735-1815)*. New York, 1922.
- *The Life and Times of John England, First Bishop of Charleston, 1786-1842*. New York, 1927.
- *The Priesthood in Colonial Maryland (1634-1773)*, dans *The Ecclesiastical Review* 90(1934)14-31.
- *Trusteeism (1814-1821)*. Reprinted from HRS, vol. XVIII, March 1928. New York, 1928.
- HAMON, M., P.S.S., *Vie du cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux*, 7e édit. Paris, 1883.
- HERBERMANN, CHARLES GEORGE, *The Sulpicians in the United States*. New York, 1916.
- and HERBERMANN, HENRY, *Very Reverend Pierre Gibault, V.G., With Some Newly Published Documents*, HRS 6(1913) part. 2, pp. 130-165.
- HOUCK, LOUIS, *A History of Missouri From the Earliest Explorations and Settlements Untill the Admission of the State in the Union*, 3 vols. Chicago, 1908.
- HUGHES, THOMAS, S.J., *History of the Society of Jesus in North America Colonial and Federal*. Text, 2 vols.; Documents 1 vol. in 2 parts. Cleveland, London and New York, 1907-1908.
- *The London Vicariate Apostolic and the West Indies, 1685-1819*, dans *The Dublin Review* 134(1904)66-93.
- *A Maryland Marriage Question: A.D. 1713*, dans *American Ecclesiastical Review* 26(1902)521-538.
- *The Sacrament of Confirmation in the Old Colonies*, dans *American Ecclesiastical Review* 28(1903)23-41.
- JUDSON, PAUL M., O.S.A., *Sketch of the Life of Father Gabriel Richard, 1767-1832*, RACHS 37(1926)250-297, 341-364.

- KELLY, EDWARD, *The Reverend John McKenna, Loyalist Chaplain*, dans *The Canadian Catholic Historical Association*, 1933-1934, pp. 31-44.
- KIRLIN, JOSEPH LOUIS, *Catholicity in Philadelphia From the Earliest Missionaries Down to the Present Times*. Philadelphia, 1909.
- LA FARGE, JOHN, S.J., *Some Aspects of the Jesuit — Baltimore Controversy*, dans *Thought* 4(1930)638-667.
- LANCOT, GUSTAVE, *Les Canadiens français et leurs voisins du sud*. Publié sous la direction de Gustave Lantot. Montréal, Toronto, New Haven et London, 1941.
- LEAHY, WALTER THOMAS, *The Catholic Church of the Diocese of Trenton*, N.J. Hopewell, s.d.
- LENHART, JOHN MARY, O.F.M.CAP., *The Capuchin Prefecture of New England (1630-1656)*, dans *Franciscan Studies* 24(1943)21-46, 180-195, 306-313.
- *Notes in the Biography of Paul de Saint-Pierre*, CHR 21(1935)322-329.
- *Two Revolutionary War Chaplains in Governmental Employ (1780-1784)*, CHR 23(1938)446-466.
- LINDSAY, ABBÉ LIONEL SAINT-GEORGES, *The Archives of the Archbishopric of Quebec*, dans RACHS 18(1907)8-11.
- *Un précurseur de la Trappe du Canada. Dom Urbain Guillet. Sa vie aventureuse et merveilleuse. Sa correspondance avec Mgr Plessis*, dans *La Nouvelle-France* 10(1911)417-428, 453-463, 541-552; 13(1914)369-374, 456-464; 14(1915)121-130, 370-376; 15(1916)134-137, 207-215; 16(1917)227-233, 274-276; 17(1918)184-189, 219-228.
- McDERMOTT, JOHN FRANCIS, *The Library of Father Gibault*, dans *Mid-America* 17(1935)273-275.
- McGEAN, MSGR JAMES H., *St. Peter's Church, New York City. Its Corporations and Its Property*, dans *Historical Records and Studies* 1(1899)356-365.
- McGUIRE, EDWARD J., *The Elgin Botanic Garden and the New York Literary Institution*, HRS 4(1906)327-339.
- MAES, CAMILLUS P., *The Life of Rev. Charles Nerinckx With a Chapter on the Early Catholic Missions of Kentucky*. Cincinnati, 1880.
- MALLET, EDMOND, *Les Canadiens français et la guerre de l'Indépendance américaine*, BRH 3(1897)156.

- Le commandant Gosselin*, BRH 4(1898)9-10.
- Major Gosselin, U.S.A.*, dans *United States Catholic Historical Magazine* 2(1888)178-179.
- MARIE-GILDAS, O.C.R. [JEAN MARIE ROBERT], art. *Cisterciens*, dans *The Catholic Encyclopedia*, vol. III, pp. 780-790.
- The Reed and the Reck: Portrait of Simon Bruté*. New York, 1942.
- MAYNARD, THEODORE, *The Story of American Catholicism*. New York, 1942.
- MEEHAN, THOMAS F., art. *Detroit*, dans *The Catholic Encyclopedia*, vol. IV, pp. 758-760.
- MELANCON, ARTHUR, S.J., *Liste des Missionnaires-Jésuites. Nouvelle-France et Louisiane, 1611-1800*. Montréal, 1929.
- METZGER, CHARLES H., S.J., *The Quebec Act. A Primary Cause of the American Revolution*. New York, 1936.
- Sebastien Louis Meurin, S.J.*, ICHR 3(1921)241-259, 371-388; IV(1921)43-56.
- MIDDLETON, THOMAS C., O.S.A., *A List of the Missionary Priests at Albany, N.Y. From 1798 to 1846*, RACHS 7(1896)23-24.
- MULVEY, SISTER MARY DORIS, O.P., *French Catholic Missionaries in the Present United States, 1604-1701*. Washington, 1936.
- MYERS, GUSTAVUS, *History of Bigotry in the United States*. New York, 1943.
- Nécrologe de la province Saint-Joseph de l'Ordre des Frères Mineurs du Canada*. Montréal, 1936.
- O'DANIEL, VICTOR FRANCIS, O.P., *The Dominican Province of Saint-Joseph*. New York, 1942.
- PARKMAN, FRANCIS, *The Conspiracy of Pontiac and the Indian War After the Conquest of Canada*, 2 vols. Boston, 1910.
- QUIRK, JOHN F., S.J., *Father Ferdinand Farmer, S.J.; An Apostolic Missionary in Three States*, HRS 6(1913) part. 2, pp. 235-248.
- REZEK, ANTOINE YVAN, *History of the Diocese of Sault Ste. Marie and Marquette*, 2 vols. Houghton, 1906-1907.
- RICHARD, ÉDOUARD, *Acadie. Reconstruction d'un chapitre perdu de l'histoire d'Amérique. Ouvrage publié d'après le Ms. original, entièrement refondu, corrigé, annoté, mis au point des recherches les plus récentes avec des notes et des appendices par Henri d'Arles*. Québec et Boston, 1918-1921.

- RICHARDS, GEORGE H., *Memoir of Alexander Macomb, the Major General Commanding the Army of the United States*. New York, 1833.
- ROTHENSTEINER, MSGR JOHN E., *Paul de Saint-Pierre, The First German-American Priest of the West*, CHR 5(1919)195-222.
- ROWLAND, KATE MASON, *The Life of Charles Carroll of Carrollton, 1737-1832, With his Correspondance an Public Papers*, 2 vols. New York and London, 1898.
- RUSSELL, WILLIAM T., *Maryland: The Land of Sanctuary. A History of Religious Toleration in Maryland From the First Settlement Until the American Revolution*. Baltimore, 1907.
- RYAN, JOSEPH PAUL, A.F.N., *Travel Literature as Source Material for American History*, ICHR 10(1928).
- RYAN, LEO RAYMOND, *Old St. Peter's: The Mother Church of Catholic New York (1785-1935)*. New York, 1935.
- SCHARF, J. THOMAS, *History of Maryland From the Earliest Period to the Present Day*, 3 vols. Baltimore, 1879.
- SCHLARMAN, JOSEPH HENRY, *From Quebec to New Orleans. The Story of the French in America*. Belleville, Ill., 1929.
- SHEA, JOHN GILMARY, *A History of the Catholic Church Within the Limits of the United States*, 4 vols. New York, 1886-1892.
- SMITH, SARE TRAINER, *Philadelphia's First Nun*, RACHS 5(1894) 417-522.
- SOMERS, HUGH JOSEPH, *The Legal Status of the Bishop of Quebec*, CHR 19(1933)167-189.
- The Life and Times of the Hon. and Rt. Rev. Alexander Macdonell, D.D., First Bishop of Upper Canada. 1762-1840*. Washington, 1931.
- SPALDING, BISHOP M. J., *Sketches of the Life, Times and Character of the Rt. Rev. Benedict Joseph Flager, First Bishop of Louisville*. Louisville, 1852.
- TANGUAY, MGR CYPRIEN, *Répertoire général du clergé canadien par ordre chronologique depuis la fondation de la colonie jusqu'à nos jours*. Montréal, 1893.
- TÊTU, MGR HENRI, *Notices biographiques. Les évêques de Québec*. Québec, 1889.
- M. Huet de la Valmère*, BRH 7(1901)178-181.

- THOMPSON, JOSEPH J., *Illinois' First Citizen, Pierre Gibault, The Patriot, The Priest, The Victim of Injustice and Ingratitude*, ICHR 1(1918) 79-94, 234-248; 1(1919) 380-387, 484-494; 2(1919)85-95; 4(1921) 197-213; 4(1922)286-299.
- The Cahokia Mission Property* 5(1923)195-217, 6(1924)99-135.
- Ursulines (Les) de Québec depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, 4 vols. Québec, 1864-1866.
- Ursulines (The) of New Orleans. Arrival of Postulants From France A Century Ago. Our Lady of Prompt Succor. The Battle of New Orleans*, RACHS 23(1912)125-128.
- VOGEL, CLAUDE L., O.F.M.CAP., *The Capuchins in French Louisiana (1722-1766)*. Washington, 1928.
- WALKER, FINTAN GLENN, *The Catholic Church in the Meeting of Two Frontiers: The Southern Illinois Country (1763-1793)*. Washington, 1935.
- Some Correspondance of An Eighteenth Century Bishop With His Missionaries, 1767-1778*, CHR 27(1941)186-209.
- WEADOCK, THOMAS A. E., *A Catholic Priest in Congress: Sketch of Rev. Gabriel Richard*, dans *Collections and Researches Made by the Michigan Pioner and Historical Society*, vol. XXI, pp. 422-447.
- WILSON, SAMUEL KNOX, *Bishop Briand and the American Revolution*, CHR 19(1933)133-147.
- WOOD, EDWIN O., *Historic Mackinac. The Historical, Picturesque and Legendary Features of the Mackinac Country*, 2 vols. New York, 1918.
-

Introduction

SITUATION JURIDIQUE DE L'ÉGLISE CATHOLIQUE DANS LES COLONIES ANGLAISES D'AMÉRIQUE AVANT MGR BRIAND

Bien des recrues des colonies anglaises d'Amérique vinrent chercher dans ces terres encore peu peuplées un asile où elles pourraient jouir de la liberté religieuse à l'abri des vexations exercées par la couronne d'Angleterre contre ceux qui n'étaient pas de purs anglicans. Telle la petite troupe qui, le lundi 11 décembre 1620, foulait le sol de Plymouth, heureuse de fuir l'Angleterre pour échapper aux molestations de Jacques Ier contre les Puritains. Les Catholiques ne pourraient-ils pas, eux aussi, trouver en Amérique un refuge où ils pratiqueraient en toute liberté leur religion ? C'est ainsi que Thomas Gerrarde et George Peckeham en 1583¹, Thomas Arundell of Wardour et Henry Wriothesley, comte de Southampton en 1605², formèrent des projets, malheureusement sans lendemain. Sir George Calvert, créé baron de Baltimore, eut par son influence plus de succès pour établir une colonie catholique en Amérique. Après avoir obtenu une charte, datée du 7 avril 1624, qui lui accordait un large emplacement à Terre-Neuve, appelé Avalon³, il s'embarquait en 1627 pour fonder son établissement. Deux prêtres faisaient partie de l'expédition: les abbés Thomas Longwill et Anthony Smith⁴. Mais le rude climat de

¹ Texte de leur demande dans Shea, vol. I, pp. 20-22.

² Cette expédition a été exécutée par George Waymouth et racontée par James Rosier. Cf. Burrage, *Rosier's Relation of Waymouth's Voyage to the Coast of Maine*, 1605.

³ Texte de cette charte dans Scharf, *History of Maryland*, vol. I, pp. 34-40.

⁴ Ces deux prêtres avaient été recrutés par le P. Simon Stock, O.C.D. qui avait, mais en vain, sollicité pour lui-même la faveur d'être envoyé comme missionnaire à Terre-Neuve (Lenhart, *The Capuchin Prefecture of New England*, dans *Franciscan Studies* 24(1943)21-32. Anthony Smith est aussi connu sous d'autres noms: Rivers, Blewett, etc. (Hughes, *History of the Society of Jesus in North America; Text*, vol. I, p. 181). Les prêtres en particulier portaient ainsi plusieurs noms pour échapper aux pénalités de la loi intitulée: *An Act Against Jesuits, Seminary Priests and Such Other Like Disobedient Persons* (27 Elisabeth, cap. II, art. 1-16 (A.D. 1585), dans Raithby, *The Statutes at Large of England and of Great Britain*, vol. II, pp. 529-531).

l'île et une visite dans la province de la Virginie⁵ décidèrent Lord Baltimore à demander des patentes pour un autre territoire; il mourut avant que la nouvelle charte lui fût octroyée⁶. Cette charte lui concédait le territoire appelé depuis Maryland, en l'honneur de la Vierge Marie et de Henriette Marie, fille de Henri IV de France et femme de Charles Ier d'Angleterre. Cecil ou Caecilius Calvert, fils de George, héritier du titre de Lord Baltimore, prit en mains les projets de son père. Difficultés et oppositions ne manquèrent pas, mais ne découragèrent personne. Enfin Lord Baltimore eut la joie de voir une expédition qu'il avait confiée à son frère Léonard atteindre son but. Le jour de la sainte Cécile, 22 novembre 1633, deux navires, le *Ark* et le *Dove*, sous la direction de Léonard Calvert, quittaient Cowes⁷ pour l'Amérique⁸ et le jour de l'Annonciation de la Très Sainte Vierge, 25 mars 1634, la messe était dite sur l'île que les voyageurs appelèrent île Saint-Clément⁹. Car deux pères jésuites faisaient partie de l'expédition: les pères Andrew White et John Althan¹⁰. D'autres jésuites, d'année en année, vinrent seconder les premiers¹¹.

Par l'intermédiaire de leur provincial, le P. Richard Blount, ces premiers missionnaires jésuites du Maryland avaient obtenu leurs

⁵ Au début d'octobre 1629. Cf. la lettre du Conseil de la Virginie au Conseil privé du Roi, en date du 30 novembre 1629, dans Scharf, *History of Maryland*, vol. I, p. 47.

⁶ Le baron mourut le 15 avril 1632 et la charte est datée du 20 juin suivant. Texte de la charte dans Scharf, *op. cit.*, pp. 53-60.

⁷ Île de Wight, Angleterre.

⁸ Lord Baltimore, *A Relation of Maryland*, dans Hall, *Narratives of Early Maryland*, pp. 70ss.

⁹ White, *Relatio itineris in Marylandiam*, dans Hughes, *History of the Society of Jesus: Documents*, part. 1, p. 94. Cette île, située sur la rivière Potomac, est appelée aujourd'hui île Blackistone.

¹⁰ Le P. John Althan est encore connu sous le nom de John Gravener pour les mêmes raisons que l'abbé Smith. Cf. *Missio Marilandia* (1640), dans Hughes, *op. cit.*, p. 117.

¹¹ Lettres annuelles des Jésuites du Maryland, dans Hughes, *op. cit.*, pp. 117ss. Mais entre ces deux expéditions à Terre-Neuve et au Maryland, la Sacrée Congrégation de la Propagande, intéressée par les lettres du P. Stock, avait créé une préfecture apostolique en Nouvelle-Angleterre et le P. Joseph Du Tremblay, O.F.M.Cap. en avait été nommé préfet apostolique le 20 novembre 1630. Il ne vint jamais dans sa « préfecture » (Lenhart, *The Capuchin Prefecture of New England*, dans *Franciscan Studies* 24(1943)34-46). Sur les missionnaires du Maryland à cette époque, voir Guilday, *The Priesthood of Colonial Maryland (1634-1773)*, dans *The Ecclesiastical Review* 90(1934) 14-31.

facultés et leur obéissance pour l'Amérique de leur général, le P. Nuntius Vitelleschi; ils obtinrent les facultés ordinairement concédées aux missionnaires des Indes¹². Rome fut-elle mise au courant de cette nouvelle mission comme elle connut la mission d'Avalon? C'est difficile de le dire; aucun document ne reste pour le prouver¹³. Toujours est-il qu'elle en entendit parler peu après à la suite d'incidents regrettables. Les missionnaires désapprouvèrent certaines lois en parties opposées à la justice chrétienne et passées sous l'inspiration de John Lewger, le secrétaire de Lord Baltimore¹⁴. Le baron fut si bien circonvenu par Lewger qu'il résolut de forcer les Jésuites à abandonner la mission et prit les mesures nécessaires pour que la Propagande établît une mission au Maryland¹⁵. Il demanda de confier cette mission aux prêtres séculiers et sollicita même un préfet apostolique¹⁶. Rome accéda en partie à sa demande et, en août 1641, la Congrégation du Saint-Office donnait à Dom Charles Rosetti, O.S.B. les facultés de préfet apostolique¹⁷. En 1642, deux prêtres séculiers, les abbés Gilmett et William Territt, arrivaient au Maryland pour fonder la nouvelle mission¹⁸. Les Jésuites avaient, mais trop tard, fait parvenir à Rome un exposé de leurs droits; ils purent cependant demeurer au Maryland, non sans avoir d'abord souscrit à de très sévères conditions¹⁹.

Outre ces difficultés intestines, la mission dut subir le choc des persécutions puritaines (1645-1647). Des Puritains, maltraités par les Anglicans de la Virginie²⁰, avaient trouvé un asile au Maryland grâce à la bienveillance de Lord Baltimore²¹. Cette hospitalité

¹² Ces facultés avaient été accordées en décembre 1633. Cf. Hughes, *op. cit.*, pp. 19s.

¹³ Pour cette question, voir Hughes, *History of the Society of Jesus: Text*, vol. I, pp. 266-268 et Guilday, *A History of the Councils of Baltimore*, p. 39.

¹⁴ *Narratio excerpta ex literis nostrorum e Marylandia (1642)*, dans Hughes, *History of the Society of Jesus: Documents*, part. 1, p. 125.

¹⁵ LaFarge, *Some Aspects of the Jesuit-Baltimore Controversy*, dans *Thought* 4(1930) 638-667.

¹⁶ *Memoriale o suppliche circa le cose che s'appartengono al l'isola di Mariland, venuto da Roma per ordine della Sacra Congregazione*, dans Hughes, *op. cit.*, pp. 181s.

¹⁷ *Mémoire soumis au Saint-Office au nom de la province anglaise de la Compagnie de Jésus (1642)*, *ibid.*, p. 180.

¹⁸ *Narratio excerpta ex literis nostrorum e Marylandia (1642)*, *ibid.*, p. 125.

¹⁹ Voir à ce sujet une série de documents dans Hughes, *op. cit.*, pp. 145-198.

²⁰ Burk, *The History of Virginia*, vol. II, pp. 66s.

²¹ Hammond, *Leah and Rachel*, dans Hall, *Narratives of Early Maryland*, pp. 300ss.

fut l'occasion de difficultés, voire même de destructions et de ravages. Des missionnaires, comme les pères Andrew White et Thomas Copley²², furent faits prisonniers et conduits en Angleterre au risque d'être punis de mort²³. La mission était ruinée.

L'autorité de Lord Baltimore put être rétablie et les Jésuites revinrent en 1648. Pour protéger désormais le catholicisme, le baron fit adopter un acte garantissant la tolérance religieuse²⁴, ce qui n'empêcha pas un nouveau déchaînement puritain lors du passage des commissaires William Claiborne et Richard Bennett en 1652²⁵; le calme revint à la restauration des Stuarts en 1660. Ce dernier événement politique ainsi que la rencontre du chanoine Agretti et de Lord Baltimore²⁶ favorisèrent le progrès de la mission qui vit en même temps arriver un contingent de missionnaires franciscains anglais²⁷.

Des noyaux de catholiques se formèrent peu à peu ici et là. Aux alentours de 1735, le P. Joseph Greaton, S.J. ouvrait une chapelle à Philadelphie²⁸. Quelques années plus tard, c'est-à-dire vers 1740, le P. Henry Neale, S.J. faisait des plans pour ouvrir une mission en Pennsylvanie²⁹. Ces développements demandaient une

²² Ce dernier est aussi connu sous le nom de Philip Fisher pour les mêmes raisons que le P. Althan.

²³ En vertu de la loi mentionnée en note 4.

²⁴ *Act Concerning Religion* passé le 21 avril 1649. Texte dans *Archives of Maryland: Proceedings and Acts of the General Assembly of Maryland, January 1637/38 — September 1664*, pp. 244-247.

²⁵ Claiborne avait fondé un établissement dans l'île de Kent (baie Chesapeake, Maryland). Cette île faisait partie du territoire concédé à Lord Baltimore. Les revendications de chacun s'envenimèrent jusqu'au recours aux armes. Plus tard, Claiborne fut chargé, sous Cromwell, de soumettre la Virginie et le Maryland qui s'étaient déclarés en faveur de Charles II. On comprend alors sa « ferveur ».

²⁶ Claudio Agretti, chanoine de Bruges, avait été envoyé en Angleterre par le Saint-Siège en 1669. Après sa rencontre avec Lord Baltimore, il soumit un rapport à Rome (texte dans Hughes, *History of the Society of Jesus: Documents*, part. 1, pp. 197s.). L'internonce du pape dans les Flandres, Francesco Airoidi, fut prié d'envoyer des missionnaires au Maryland.

²⁷ Ils y arrivèrent en 1673 et étaient peut-être le résultat de toutes ces démarches. L'un d'eux se nommait Massaeus Massey a Santa Barbara.

²⁸ Kirilin, *Catholicity in Philadelphia From the Earliest Missionaries Down to the Present Times*, pp. 23-52.

²⁹ Hughes, *History of the Society of Jesus: Text*, vol. II, p. 496.

plus grande organisation de l'Église dans les colonies anglaises d'Amérique.

Un événement devait faciliter cette organisation. La politique bienveillante de Jacques II vis-à-vis du catholicisme avait permis le rétablissement de la hiérarchie en Angleterre. Le premier évêque, John Leyburn, président du Collège de Douay, fut sacré par le pape Innocent XI avec le titre d'Adrumète et de vicaire apostolique d'Angleterre (9 septembre 1685). Quelques années plus tard, le 30 janvier 1688, le même pontife créait quatre vicariats en Angleterre pour les districts de Londres, du centre, du nord et de l'ouest de l'Angleterre. Mgr Leyburn devint ainsi le premier vicaire apostolique du district de Londres et sa juridiction s'étendait sur les comtés suivants: Kent, Middlesex, Essex, Surrey, Hants, Berks, Bedford, les îles de Wight, de Jersey et de Guernsey. Mais comment et quand le vicaire apostolique du district de Londres obtint-il juridiction sur les colonies anglaises d'Amérique? C'est un point difficile à préciser. Nous voyons intervenir Mgr Bonaventure Giffard dans les affaires du Maryland dès le premier quart du dix-huitième siècle ³⁰.

On pourrait peut-être expliquer ce cas de juridiction comme on interprète l'intervention de l'archevêque de Rouen au Canada avant la nomination de Mgr de Laval. Beaucoup de gens qui s'embarquaient pour le Maryland venaient du district de Londres ou partaient d'un port situé dans ses limites. On avait peut-être souvent demandé des pouvoirs à ce vicaire apostolique pour le temps de la traversée et, peu à peu, le vicaire du district de Londres s'était habitué à considérer le Maryland comme soumis à son autorité ³¹. En 1756, Mgr Challoner, alors coadjuteur de Mgr Ben-

³⁰ Burton, *The Life of Bishop Challoner*, vol. II, pp. 124s.; Guilday, *A History of the Councils of Baltimore*, pp. 40-43; Hughes, *The London Vicariate Apostolic and the West Indies*, dans *Dublin Review* 134(1904)70; *id.*, *A Maryland Marriage Question: A.D. 1713*, dans *American Ecclesiastical Review* 26(1902)521-538.

³¹ Voici un texte qui illustre bien ce genre de juridiction qu'on désirait garder un peu privée: « Le 15. d'Aoust fut annoncé le Jubilé soubz l'Autorité de Monsr l'Archevesque de roüen, qui en avoit icy envoyé le mandement de le publier, son mandement doit estre conservé dans les Archives comme piece authentique de *la continuation de possession* que le susdit seignr Archevesque a desia prise par quelques autres actes de gouvernement spirituel de ce pâys, cette publication toutesfois du Jubilé soubz son nom & autorité est le premier acte, qui aye paru notoirement dans le pâys:

jamin Petre, évêque de Frusa et vicaire apostolique de Londres, faisait parvenir à Rome un rapport sur l'état de la religion dans tout le vicariat. Naturellement il mentionnait la situation de l'Église dans les colonies d'Amérique qui, croyait-il, ressortissaient à sa juridiction³². Rome jugea que le vicaire apostolique n'avait aucune raison valable pour prétendre exercer quelque autorité sur les colonies anglaises d'Amérique³³. Cependant en janvier 1757, Benoît XIV accorda, *ad sexennium*, à Mgr Petre juridiction sur toutes les colonies et îles d'Amérique soumises au gouvernement britannique. Les mêmes facultés furent données pour six mois aussi à son successeur Mgr Challoner, le 31 mars 1759³⁴.

Cette même année 1759 vit la fin du Régime français en Nouvelle-France par la victoire du général Wolfe sur les Plaines d'Abraham à Québec (13 septembre). Le traité de Paris, signé le 10 février 1763, consacra cette conquête en cédant définitivement à l'Angle-

qui est D'autant plus authentique, qu'il s'est fait en la presence du Gouverneur, ipso non repugnante (Immo ipso praemonito & consentiente quod tamen non est passim evulgandum) & In maxima populi frequentia, qui en suite a gagné ce Jubilé, lequel ne pouvoit, icy estre gagné autrement, le pape ne l'accordant qu'aux sujets des Prélats qui le luy demandoient pour leurs Diocésins.

« Sur quoy est a remarquer que n'y ayant eu raport a aucun Evesque pour le Gouvernement spirituel de ce pays jusques en l'an 1647, il fut pour lors considéré a l'occasion des vestures & professions des religieuses, qu'on ne pouvoit s'en passer, & la susdite année le p. Vimont passant en france fut sur tout chargé de cette affaire, pour l'assurance des professions des religieuses: le p. Vimont apres avoir consulté rome, les principaux Pères de noe Compie. de la maison professe & du College, le sens plus commun fut qu'il falloit s'adresser & attacher à M. de roüen; ensuite le pr. Vimont s'adressa au p. pinget pour lors rectr. du College de roüen par la faveur & assistance duquel on obtint de M. l'Arch. de roüen l'Ancien, lettre de grands vicaires, ce qui estant apporté icy avec les lettres & les resolutions de tous nos PP. confirmatives de ce que dessus on proceda avec assurance a recevoir les professions des religieuses: on ne jugea pas toutesfois a propos de faire encore esclater beaucoup au dehors cette affaire » (*Journal des Jésuites, Janvier-décembre 1653*, dans *The Jesuit Relations*, vol. XXXVIII, pp. 184 et 186).

³² Lettre de septembre 1756, dans Burton, *The Life of Bishop Challoner*, vol. II, pp. 125-127.

³³ *Ibid.*, pp. 127s.

³⁴ *Ragguaglio dello stato della religione catolica nelle colonie inglesi d'America*, CHR 6(1921)520. Ce document tiré des Archives de la Propagande n'est pas daté; il peut être de 1763 ou 1764.

terre le Canada, l'Acadie, Terre-Neuve et la contrée située sur la rive gauche du Mississipi.

Est-ce que tout ce nouveau territoire relevait maintenant du vicaire apostolique de Londres ? Telle était la question que se demandait Mgr Challoner dans une lettre au futur Mgr Christophe Stonor, alors agent pour les évêques d'Angleterre à Rome : « Il y a encore un autre point, écrivait-il, qui, à présent, appelle l'attention de nos Supérieurs et sur lequel nous serons heureux de connaître leur volonté. Par nos facultés, nous savons que nous avons la charge des îles et des colonies d'Amérique soumises au gouvernement anglais. Par cette guerre et les articles de paix qui l'ont suivie, de vastes étendues de terre et des îles ont été ajoutées aux colonies anglaises. Sous quelle juridiction doivent tomber ces nouvelles acquisitions ? »³⁵ Le 9 juillet suivant, le préfet de la Propagande, le card. Castelli, lui répondit qu'il désirait recevoir plus d'informations pour décider la question³⁶. Et en même temps, il demandait à Mgr Challoner un rapport sur l'état des missions qui se trouvaient sous sa juridiction.

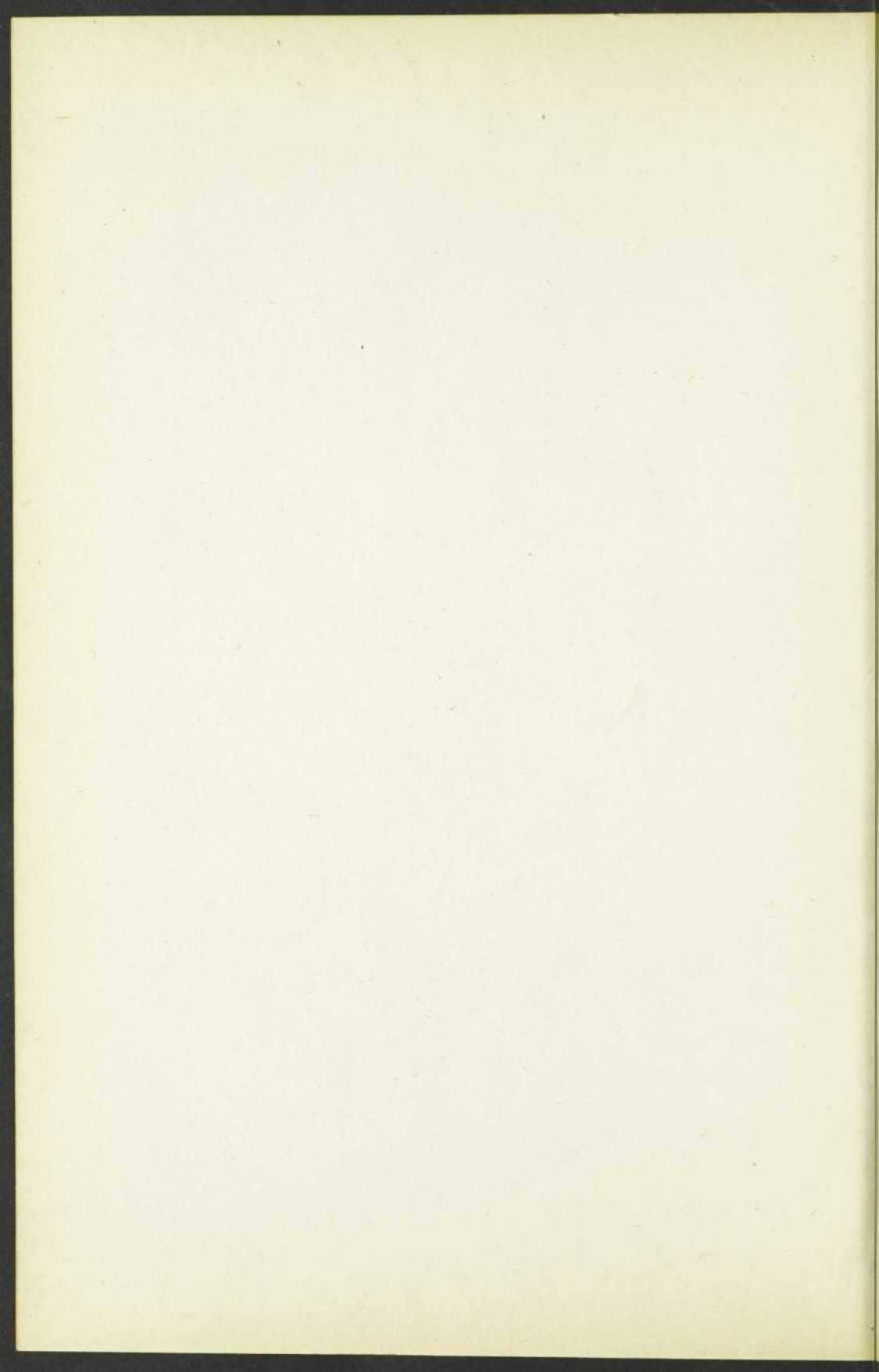
Mgr Challoner se rendit à la requête du cardinal préfet et suggéra d'établir, avec le consentement de la Cour de Londres, un évêque à Québec ou en Floride afin de permettre même aux catholiques du Maryland ou de la Pennsylvanie d'obtenir tous les secours et les services qu'offre la religion catholique à ses enfants³⁷. Cette lettre n'atteignit pas son correspondant, mais Mgr Challoner revint à la charge le 15 mars et le 28 août 1764³⁸. Pendant que toutes ces démarches se poursuivaient en Cour de Rome, une autre question attirait l'attention de Londres et de la Ville éternelle : celle de redonner au Canada un évêque ou au moins un vicaire apostolique. Mgr Challoner entretenait alors un nouvel espoir de résoudre le problème de sa juridiction en Amérique et de pourvoir les catholiques de ces contrées de tous les secours de la religion.

³⁵ Lettre du 20 mai 1763, dans Burton, *op. cit.*, pp. 132s.

³⁶ *Ibid.*, p. 133.

³⁷ Lettres du 2 août 1763 et du 6 septembre 1763, dans Burton, *op. cit.*, pp. 133-135.

³⁸ *Ibid.*, pp. 135-137.



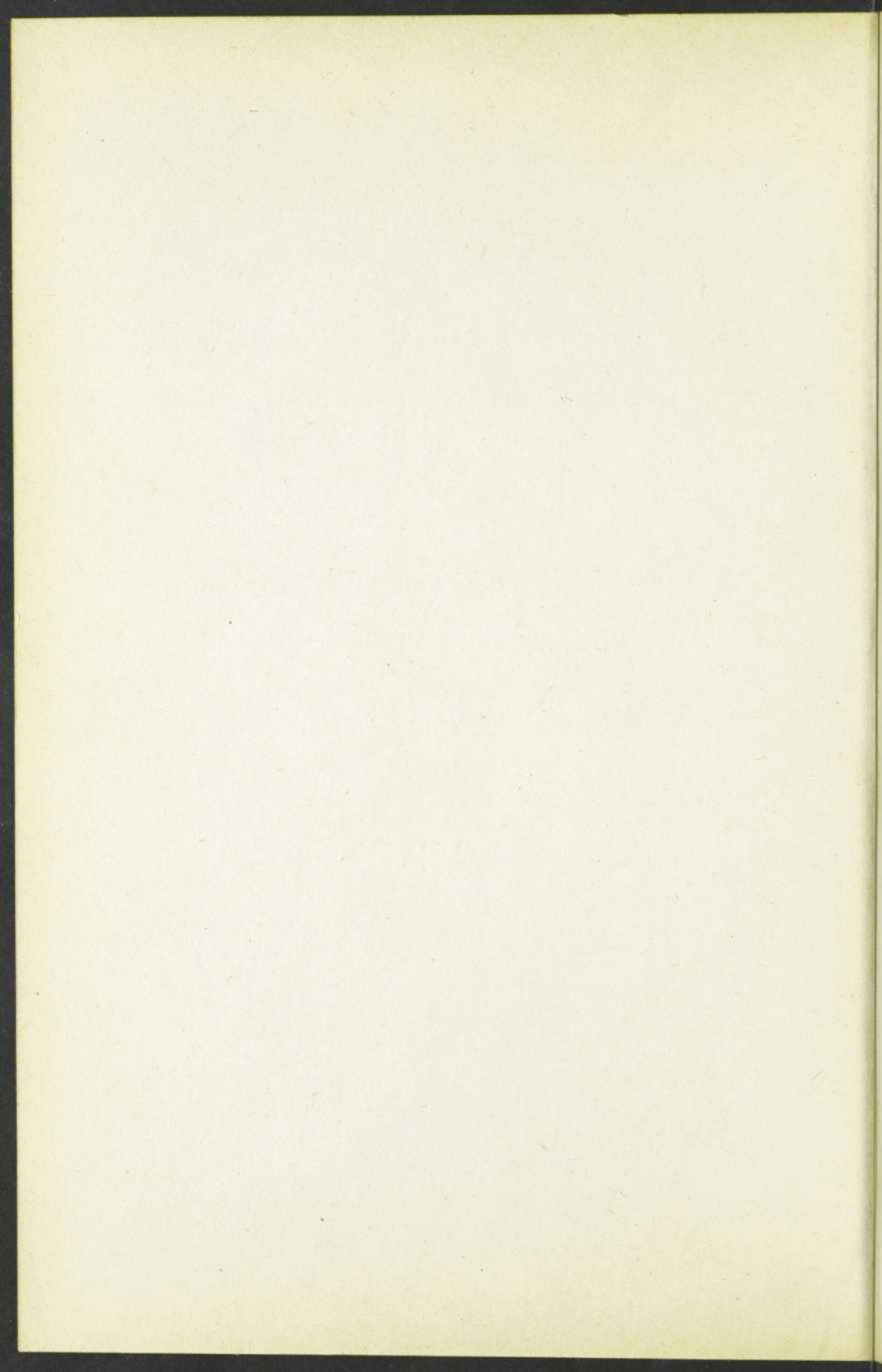
Première partie

RELATIONS DE MONSEIGNEUR BRIAND

AVEC L'ÉGLISE CATHOLIQUE

AUX ÉTATS-UNIS

(1766-1786)



CHAPITRE PREMIER

DÉMARCHES POUR ÉTENDRE LA JURIDICTION DE MONSEIGNEUR BRIAND (1766-1773)

Le dernier évêque de Québec sous le Régime français, Mgr Henri-Marie du Breil de Pontbriand, était décédé le 8 juin 1760, avant même la fin des hostilités qui devaient se terminer à l'avantage de l'Angleterre. L'administration du diocèse aurait dû revenir, de droit, au chapitre ¹, mais à cause des circonstances, Mgr de Pontbriand avait, au cours de sa dernière maladie, jugé bon de la confier au chanoine Joseph-Olivier Briand (13 septembre 1759) ². Lors de la vacance, dès qu'une réunion du chapitre devint possible ³, les chanoines s'empressèrent de se conformer aux prescriptions du concile de Trente. Et, le 2 juillet 1760, on élit vicaires généraux du diocèse les abbés Briand, Perreault ⁴ et Montgolfier ⁵: le chanoine Briand spécialement chargé de la partie dépendante du gouvernement anglais; l'abbé Perrault spécialement chargé du gouvernement des Trois-Rivières et de la partie du Québec encore soumise aux Français; l'abbé Montgolfier, du gouvernement de Montréal et de

¹ « Capitulum, sede vacante, ubi fructuum percipiendorum ei munus incumbit, oeconomum unum vel plures fideles ac diligentes decernat . . . Item officialem seu vicarium infra octo dies post mortem episcopi constituere, vel existentem confirmare, omnino teneatur » (*Trident.*, sess. 24, cap. 16, dans Mansi, vol. XXXIII, p. 165).

² AAQ *Évêques de Québec* I-69. Le chanoine Briand était né à Plérin (France), le 23 janvier 1715. Ordonné prêtre le 16 mars 1739, il se voyait assigné à sa paroisse natale comme vicaire. Le 29 août 1741, il arrivait à Québec en compagnie de Mgr de Pontbriand. Au Canada, il fut tour à tour vicaire, aumônier, chanoine, doyen du chapitre. A la mort de Mgr de Pontbriand, il était vicaire général du diocèse (Têtu, *Les évêques de Québec*, pp. 259-262).

³ La guerre avait jusqu'alors empêché toute réunion des chanoines dispersés à Montréal, aux Trois-Rivières et à Québec.

⁴ L'abbé Joseph-François Perreault, né à Québec le 18 septembre 1719, avait été ordonné prêtre le 22 août 1742. Il devint chanoine en 1764. Il décéda le 26 février 1774 (Allaire, vol. I, p. 427).

⁵ L'abbé Étienne Montgolfier, né le 24 décembre 1712 dans le Dauphiné (France), entra chez les Sulpiciens. Il fut ordonné prêtre le 23 septembre 1741. Passé au Canada en 1751, il décéda le 27 août 1791 (Allaire, vol. I, p. 390).

tous les forts et postes qui étaient dans la partie supérieure de la colonie⁶. L'abbé Maillard⁷ fut élu grand vicaire de l'Acadie, Ile-Royale, Ile Saint-Jean et pays adjacents; l'abbé Forget⁸ pour les Illinois, et le P. Baudoin⁹, jésuite, pour la Louisiane et pays en dépendant¹⁰. Un peu plus tard, c'est-à-dire, le 23 septembre, on nommait l'abbé de l'Isle-Dieu¹¹, résidant à Paris, pour les parties de la Louisiane et Mississipi¹². Enfin, le 1er octobre de l'année suivante, l'abbé de la Corne¹³ était nommé vicaire général du diocèse, en France, pour être mis « en état de travailler plus efficacement au bien du diocèse, chapitre et clergé de Canada »¹⁴.

Aussitôt après la signature du Traité de Paris, l'abbé de la Corne, en vertu de ses pouvoirs, se rendit à Londres pour négocier la question de l'épiscopat canadien. Il y fut dès mars comme en témoigne une lettre que lui adressa un de ses amis, l'abbé de Frischeneau¹⁵. Malgré toute sa diligence, il ne fit parvenir que le 18 mai une demande officielle au comte d'Egremont¹⁶. Ce retard s'explique par le refus constant qu'opposa le comte de parler de religion avec le délégué

⁶ AAQ *Registre du chapitre de l'Eglise cathédrale de Notre Dame et de St Louis de Québec, 1684-1773*, f. 234, 235, 235b et 236.

⁷ L'abbé Antoine-Simon Maillard, né en France, était déjà prêtre lorsqu'il passa en Canada en 1734. Il décéda en 1762 à Halifax.

⁸ L'abbé François Forget du Verger arriva au Canada en 1749; il fut le dernier missionnaire que le Séminaire de Québec envoya aux Kaskaskias (Tanguay, *Répertoire général du clergé canadien*, p. 124).

⁹ Le P. Michel Baudoin, né à Québec le 16 mars 1691, était entré au noviciat des Jésuites à Bordeaux, le 11 décembre 1713. Il arriva en 1728, à la Nouvelle-Orléans où il décéda en 1766 (Melançon, *Liste des missionnaires-jésuites*, p. 10).

¹⁰ AAQ *Registre du chapitre*, f. 243b, 244.

¹¹ Pierre de la Rue naquit en 1688 en France. Il entra dans les ordres et devint abbé de l'Isle-Dieu en 1722. Il fut nommé vicaire général du diocèse de Québec en 1734 et remplit cette charge jusqu'en 1777. Il mourut en 1779 (Lejeune, *Dictionnaire général du Canada*, vol. I, pp. 817s.).

¹² AAQ *Registre du chapitre*, f. 243b, 244.

¹³ L'abbé Joseph-Marie de la Corne, né à Contrecoeur le 2 novembre 1714, avait été ordonné prêtre en 1739. Il décéda à l'abbaye de Maubec, le 8 décembre 1779 (Allaire, vol. I, p. 289).

¹⁴ AAQ *Registre du chapitre*, f. 244.

¹⁵ Lettre de l'abbé de Frischeneau à l'abbé de la Corne, 23 mars 1763, donnée par Têtu, *Le chapitre de la cathédrale de Québec et ses délégués en France*, dans BRH 15(1909)295.

¹⁶ Lettre de l'abbé de la Corne à Egremont, 18 mai 1763; APC Série Q, vol. I, pp. 137-138. Cette lettre était accompagnée d'un mémoire (*ibid.*, pp. 133-136).

du chapitre de Québec¹⁷, parce qu'il s'était appuyé sur l'ambassadeur de France, le duc de Nivernais¹⁸. Ces démarches n'aboutirent pas. Pendant ce temps, l'abbé Montgolfier, vicaire général de Montréal, était postulé ou plutôt élu, le 15 septembre 1763, par le chapitre de Québec pour succéder à Mgr de Pontbriand¹⁹; cette « élection » ne fut pas heureuse. Étienne Charest, délégué à Londres pour la même cause, n'eut pas plus de succès. Enfin le chanoine Briand, présenté par le chapitre²⁰ à la suite de l'échec de l'abbé Montgolfier, se rendit à Londres dans l'automne de 1764²¹. Il réussit à obtenir un consentement officieux du ministère anglais et, après avoir reçu ses bulles²², fut sacré secrètement le 16 mars 1766 dans la chapelle du château de Suresnes, près de Paris²³. Le gouvernement anglais ne le considéra que comme le « Surintendant de l'Église romaine au Canada »²⁴. Le nouvel évêque revint au Canada en repassant par Londres. Et le 29 juin suivant, la ville de Québec saluait avec frénésie l'arrivée de son « évêque »²⁵.

¹⁷ Lettre d'Egremont à Murray, 13 août 1763; *ibid.*, pp. 129s.

¹⁸ Louis-Jules Mangini-Mazarini, duc de Nivernais, avait négocié le Traité de Paris à titre d'ambassadeur de France à Londres.

¹⁹ AAQ *Registre du chapitre*, fol. 251s. Rome ne pris pas beaucoup cette « élection », comme il appert dans les instructions pour le nonce de Paris, datées du 28 mars 1764 (Gosselin, vol. I, pp. 98-107).

²⁰ Le 11 septembre 1764; AAQ *Registre du chapitre*, f. 255v.

²¹ Il était à Douvres le 2 novembre 1764. Cf. lettre du chan. Briand à l'abbé de l'Isle-Dieu, 2 novembre 1764; AAQ *Lettres de Mgr Briand III*, p. 209.

²² Elles étaient datées du 21 janvier 1766; AAQ *Bullarium I-67*.

²³ Il fut sacré par Mgr Charles-Gilbert Demay de Termont, évêque de Blois qui avait été autorisé par Mgr Christophe de Beaumont, archevêque de Paris (AAQ *Bullarium I-69* et *Registre du chapitre*, f. 259). Sur toutes ces démarches pour obtenir un évêque à Québec, voir Gosselin, vol. I, pp. 1-160.

²⁴ Lettre de Lord Sydney à Hamilton, 30 avril 1785; AAQ *Gouvernement I-41*. Cf. Somers, *The Legal Status of the Bishop of Quebec*, dans CHR 19(1933)171.

²⁵ « It was an historic moment for the French Canadians. Officially Monseigneur Briand might be known as Superintendent, but not to his flock. ' God has had pity on us ', they cried: ' we have got a bishop '. And they crowded into the cathedral to see him enthroned as of old, a pledge incarnate of the freedom of their faith, of the continuity of their church, and of British toleration. Ministers might be criticized for acting behind the back of Parliament and the public: the formal subordination of the Bishop's jurisdiction to the Governor's might be hard to enforce and become in time a dead letter: but no other concession could have given to the French-Canadians

La consécration de Mgr Briand enlevait tout doute au sujet de la juridiction de Mgr Challoner sur le Canada et permettait aux catholiques de ce pays et de l'Acadie de recevoir en particulier le sacrement de confirmation. Mais elle ne réglait pas encore le cas des autres colonies anglaises d'Amérique. Ces questions ont dû faire le sujet des conversations qui ont eu lieu à Londres entre Mgr Challoner et Mgr Briand en 1764 ou 1766, car ce point tenait beaucoup au cœur du vicaire apostolique de Londres, s'il faut en juger par les multiples mémoires qu'il a adressés à la Sacrée Congrégation de la Propagande. Malheureusement il ne nous reste plus rien de ces conversations. Et une des seules preuves de ces rencontres est, pour ainsi dire, une étole de saint Charles Borromée que Mgr Challoner a donnée à son confrère de Québec et qui aujourd'hui fait partie de la riche collection de reliques conservées au Séminaire de Québec.

Mgr Challoner, probablement encouragé par les démarches de Mgr Briand auprès de la cour de Londres, pensa qu'il y aurait moyen de créer deux ou trois vicariats apostoliques en Amérique²⁶. Ce projet suscita de l'opposition et cette opposition ne vint pas précisément du côté d'où il l'aurait attendue. Au bruit de rumeurs à l'effet de nommer des vicaires apostoliques pour l'Amérique, les Jésuites du Maryland soulignèrent l'imprudencé d'une telle mesure et des catholiques éminents de la même colonie firent parvenir des pétitions réfléchant les mêmes craintes²⁷. Ces objections alléguaient qu'un évêque au Maryland pourrait susciter une violente persécution de la part des autorités civiles²⁸. Shea explique ainsi cette crainte. Le Saint-Siège avait reconnu Charles-Édouard²⁹ comme roi légitime

so dramatic and convincing a proof of the conciliatory intentions of the British Government or have confirmed so decisively the allegiance of the French-Canadian Church » (Coupland, *The Quebec Act*, p. 54). Cf. *La Gazette de Québec*, 3 juillet 1766.

²⁶ Lettre de Mgr Challoner à l'abbé Stonor, 15 février 1765, dans Shea, vol. II, p. 56.

²⁷ Texte de cette requête dans Guilday, *The Life and Times of John Carroll*, pp. 154-156.

²⁸ Lettre de Mgr Challoner à l'abbé Stonor, 12 septembre 1776, dans Burton, *The Life and Times of Bishop Challoner*, vol. II, p. 138.

²⁹ Charles-Édouard, appelé le jeune prétendant, était le petit fils de Jacques II, roi d'Angleterre. On sait que son père avait été évincé par Guillaume d'Orange, le gendre du roi, en 1689. Charles-Édouard, né le 31 décembre 1720, mourut le 31 janvier 1788 sans avoir réussi à revendiquer le trône de son grand-père.

de l'Angleterre et les nominations aux évêchés dans les lieux soumis à l'Angleterre étaient virtuellement entre les mains du frère de Charles-Édouard, Henri, cardinal d'York, qui résidait à Rome. Celui-ci avait été de connivence avec les ennemis des Jésuites, et les évêques qu'il aurait présentés auraient pu avoir les mêmes idées que lui sur ce point. Partisans des Stuarts, ces prélats n'auraient pas eu non plus le don de plaire aux autorités de la colonie³⁰.

Dans quelles vues le P. George Hunter, supérieur des Jésuites du Maryland, était-il parti le 24 mai 1769 de son couvent pour venir à Québec ? Était-ce pour empêcher la nomination d'un vicaire apostolique pour le Maryland ou pour demander à Mgr Briand de se rendre dans les colonies anglaises ? Les historiens ont donné différentes interprétations de ce voyage. Shea croit que le P. Hunter est venu demander à Mgr Briand d'aller en Pennsylvanie et au Maryland pour donner la confirmation aux catholiques de ces colonies³¹. Campbell précise même que ce fut à la demande expresse de Mgr Challoner que le jésuite du Maryland a entrepris ce pénible voyage³². Voici l'explication de Hughes. Quelques années auparavant, c'est-à-dire, vers 1763, on avait parlé d'unir les Jésuites du Canada à la province anglaise. Mais en 1772, à la suite de l'impossibilité pratique de changer le supérieur canadien, il est possible qu'on ait essayé de mettre les Jésuites du Canada sous la juridiction du supérieur du Maryland. Et ainsi s'expliquerait la mission du P. Hunter au Canada³³. Mais toutes ces hypothèses, basées sur aucune source, ne rejettent-elles pas des documents authentiques ?

Au sujet de la visite du P. Hunter au Canada, les historiens connaissent deux documents, deux lettres du gouverneur Carleton au comte de Hillsborough. Et il semble bien difficile de concilier ces documents avec les interprétations mentionnées plus haut.

³⁰ Shea, vol. II, pp. 55s.

³¹ « It seemed a very feasible plan that the Bishop of Quebec should from time to time visit Pennsylvania and Maryland in order to confer confirmation and perform other episcopal acts. In this plan the Maryland missionaries seemed to have concurred heartily. We know that the venerable and devoted Superior of the Jesuits in Maryland, Father George Hunter, set out from that province for Canada . . . » (vol. II, p. 58).

³² *The Beginnings of the Hierarchy in the United States*, dans HRS 1(1899)267s.

³³ *History of the Society of Jesus in North America: Text*, vol. II, pp. 597-602.

D'après ces deux lettres officielles, le supérieur des Jésuites du Maryland était venu à Québec par New York et la voie du lac Champlain. Dès son arrivée à Québec, il se rendit auprès du gouverneur Carleton. Malheureusement pour lui, il ne possédait pas d'attestations suffisantes pour justifier sa venue. A peine pouvait-il exhiber une lettre de l'aide-de-camp du général Gage au P. Robert Harding, supérieur des Jésuites à Philadelphie et datée du 24 juin 1760³⁴. Et encore cette lettre demandait tout simplement un missionnaire de la Compagnie de Jésus pour les missions des Illinois. Or le gouverneur savait qu'un prêtre canadien, l'abbé Pierre Gibault, avait été envoyé dans ce poste au cours de l'été de 1768³⁵. Le reste de la lettre de Carleton montre bien qu'il fut beaucoup question des Jésuites dans cet entretien. Le P. Hunter voulait-il s'établir au Canada ou y établir certains de ses religieux? C'est plausible d'après le témoignage du gouverneur:

Comme toujours depuis mon arrivée ici, écrit Carleton, je me suis appliqué à ne permettre aucune nouvelle profession dans les deux seuls Ordres de réguliers que nous ayons, les Jésuites et les Récollets, . . . ou à empêcher que certains de leurs frères venant de collèges étrangers se réunissent à eux. Je lui [au P. Hunter] ai aussi déclaré que je ne pouvais ni ne voulais lui permettre de rester et qu'il devait partir d'ici³⁶ sans délai, ce qu'il doit faire bientôt par un bateau en partance pour l'Angleterre.

Je lui ai représenté qu'un évêque avait été accordé aux Canadiens afin qu'ils puissent avoir l'avantage d'un clergé provincial, mais que cette entrée [au pays d'un prêtre] venant de l'étranger, même de possessions du Roi, n'était pas du tout nécessaire et ne serait jamais permise³⁷.

³⁴ Sur cette demande au P. Harding, voir Devitt, *The Suppression and Restoration of the Society in Maryland: II The Interval*, dans *The Woodstock Letters* 34(1905)117.

³⁵ Voir plus bas, p. 79.

³⁶ C'est-à-dire, de Québec.

³⁷ « As ever since my arrival here I have strictly attended to the suffering of no new Professions in the only two Orders of Regulars we have, the Jesuits and Recollets, agreeable to the King's Intentions, signified by Lord Halifax to Governor Murray, or to admit the Junction of any of their Brethren from foreign Colleges, I instantly declared to him, I neither could or would permit him to remain, and He must without Delay Depart from hence which he is very shortly to do in a Ship for Britain.

« I represented to him, that a Bishop was allowed the Canadians, that they might have the Advantage of a Provincial Clergy, and that Accession thereto from abroad,

Carleton voulait ainsi détourner les Jésuites du Maryland de tout espoir de venir s'établir au Canada³⁸. Malgré cette fin de non recevoir, il donna cependant au P. Hunter le loisir de faire signer par Mgr Briand, le clergé et les fidèles de Québec, deux demandes adressées au roi Georges III d'Angleterre en vue d'obtenir pour les Jésuites la faculté de se recruter dans la province de Québec³⁹. Dans les premiers jours d'août, le P. Hunter s'embarquait pour l'Angleterre. S'il faut en juger par cette correspondance de Carleton, il semble bien que le principal motif qui a amené le P. Hunter au Canada ne fut pas de favoriser quelques visites de Mgr Briand au Maryland, mais de travailler à fonder un établissement pour la Compagnie de Jésus dans la province de Québec. Le gouverneur du Canada aurait-il mal interprété la pensée du religieux ? C'est possible, mais peu probable. Ses lettres sont, en tout cas, corroborées par les requêtes au roi. Et l'on sait d'un autre côté que les catholiques persécutés dans les colonies anglaises d'Amérique avaient formé des projets en vue de chercher des lieux plus sympathiques à leur religion⁴⁰. Charles Carroll avait même, en 1752, fait des démarches auprès de la cour de France en vue de transporter les catholiques du Maryland dans l'Arkansas⁴¹.

Malgré l'apparente inutilité de ses efforts, Mgr Challoner n'en continua pas moins ses appels en 1770. Cette fois, ce fut en faveur des Acadiens déportés dans les colonies du sud. L'on se rappelle qu'après l'évacuation de Louisbourg, trois ou quatre mille Acadiens

even from the King's other Dominions was altogether unnecessary, and never would be allowed » (Lettre de Carleton au comte de Hillsborough, 17 juillet 1769; APC Série Q, vol. VI, pp. 70-71). Cette lettre a été aussi imprimée dans ACHR 8(1891)182s.

³⁸ *Ibid.*

³⁹ Lettre de Carleton au comte de Hillsborough, 7 août 1769; APC Série Q, vol. VI, pp. 115-116. Cette lettre a été aussi imprimée dans ACHR 8(1891)184. Le roi d'Angleterre a approuvé la conduite de Carleton à cette occasion. « In the mean time His Majesty approves both the Language and Conduct you have held in respect to M. Hunter, whom you mention to be charged with the delivery of a Petition, which, from the copy you transmit to me, appears to be of such a nature both as to the form and matter of it, as to require very serious consideration; but on which I shall not now make any observation, as the Original has not yet been presented » (Lettre de Hillsborough à Carleton, 4 novembre 1769; APC Série Q, vol. VI, pp. 121s.).

⁴⁰ Hughes, *History of the Society of Jesus: Text*, vol. II, pp. 546-552.

⁴¹ Shea, vol. I, p. 416.

avaient été dirigés vers la France et l'Angleterre, bientôt rejoints par un autre groupe qui n'avait pas été accepté en Virginie. On débarqua les malheureux à Liverpool, Southampton, Penryn et Bristol et ils y demeurèrent, pendant huit ans, détenus dans ces ports ou dans quelques édifices en ruines⁴². Mgr Challoner vit ces pauvres Acadiens de Southampton: « Nous avons alors fait ce que nous avons pu pour eux », écrit le prélat⁴³. Il a dû apprendre d'eux le récit de leur tragique odyssee et l'état où se trouvaient leurs frères demeurés en Acadie ou exilés en Pennsylvanie, dans les Carolines, le Maryland et les autres colonies du sud⁴⁴. Il voulut en avertir Mgr Briand afin de régler la question de juridiction pour ces sujets dans le besoin: « Que s'ils ne sont pas soumis à Votre Jurisdiction, il sera aisé d'obtenir de Rome les Pouvoirs nécessaires aux Prêtres; qui y seroient destinés. S'ils sont sujets de la Grande Bretagne comme leurs voisins de la Nouvelle Ecosse, et qu'ils n'ont pas d'ordinaire, nous pouvons nous même donner ces Pouvoirs. Ce que je remarque pour faciliter l'approbation des Prêtres qu'on pourra envoyer »⁴⁵. Est-ce que de fait Mgr Challoner a adressé cette lettre à l'évêque de Québec? Il est difficile de l'affirmer, puisque toutes les recherches pour retrouver cette lettre dans les archives de l'archevêché de Québec ont été inutiles⁴⁶.

Quoi qu'il en fût, Mgr Briand n'avait pas attendu l'exhortation de Mgr Challoner pour s'intéresser au sort des Acadiens. Dès le 16 août 1766, il leur adressait une lettre pastorale⁴⁷. Et quatre jeunes acadiens réfugiés en France avaient été, par les soins de l'abbé de l'Isle-Dieu, vicaire général du diocèse de Québec, placés au

⁴² Mémoire sur les Acadiens; Ministère des Affaires Étrangères (Paris), fonds Angleterre, vol. CDXLIX, fol. 340 et reproduit dans Richard, *Acadie*, vol. III, pp. 489-496.

⁴³ Lettre du 25 juin 1766, dans Guilday, *The Life and Times of John Carroll*, p. 158.

⁴⁴ Richar *Acadie*, vol. II, pp. 239-302. La situation même des Acadiens de l'Acadie était assez pénible. La mort de l'abbé Maillard en août 1762 avait laissé l'Acadie sans prêtre, puisqu'il avait été le seul à pouvoir y exercer du ministère et qu'il ne fut remplacé qu'en 1767 par l'abbé Bailly (Gosselin, vol. I, pp. 306-311). Les Acadiens dispersés étaient encore dans un plus grand abandon.

⁴⁵ Lettre du 25 juin 1770, dans Guilday, *op. cit.*, p. 158.

⁴⁶ Elle est dans les Westminster Diocesan Archives (Londres), *Epistolae Variorum*, vol. I et a été publiée dans Guilday, *op. cit.*, pp. 157s.

⁴⁷ AAQ *Lettres de Mgr Briand* III, pp. 277ss. et *Évêques de Québec* I-106.

Collège de Saint-Servan, près de Saint-Malo, afin de se consacrer ensuite aux besoins spirituels des Acadiens⁴⁸. Mais l'évêque de Québec fut impuissant à aider les Acadiens déportés dans les autres colonies anglaises d'Amérique, comme le témoigne la question de l'administration de la confirmation dans le Maryland et la Pennsylvanie.

Mgr Challoner devait, en 1771, demander à Rome le renouvellement de ses facultés pour l'Amérique. Il en profita pour revenir sur ses plans destinés à subvenir aux besoins de ses fidèles d'outre-mer:

Comme mes facultés pour l'Amérique expirent à la fin de mars, écrit-il, je vous prie de les faire renouveler en temps. Je sais bien qu'il m'est impossible de donner la sollicitude et l'attention voulues à des missions si éloignées et entourées de tant de difficultés. Là les prêtres aussi bien que le peuple se trouvent dans la nécessité d'avoir une visite et le plus tôt possible, car les missionnaires s'accusent des plus graves abus. Et un supérieur aussi éloigné trouve qu'il est impossible de découvrir la véracité de ces faits, parce que des rapports contradictoires lui arrivent, ou d'appliquer les mesures ordinaires de réforme aux prêtres et au peuple, qui tous — comme il y a lieu de le croire — en ont grandement besoin.

Pour ces raisons, j'affirme comme je l'ai fait six ans auparavant que je désire extrêmement d'être relevé de cette charge susdite — au moins sur les îles, parce qu'en autant que les Provinces sur le continent sont concernées, les affaires sont mieux réglées et me donnent moins d'anxiété. Et ainsi, je crois qu'il serait à propos que la Sacrée Congrégation envoyât un prêtre dans ces lieux, ayant — comme vicaire ou préfet — autorité sur les îles des anciennes possessions anglaises⁴⁹. Et, comme les prêtres et la population catholique de ces îles sont de nationalité irlandaise — au moins, par origine — ce supérieur serait plus acceptable et mieux reçu s'il était lui aussi de natio-

⁴⁸ Deux de ces jeunes gens persévérèrent dans leur vocation: Joseph-Mathurin Bourg et Jean Bro. L'abbé Bourg, ordonné prêtre par Mgr Briand le 19 septembre 1772 à Montréal, reçut en 1774 les pouvoirs de grand vicaire pour l'Acadie. L'abbé Bro fut ordonné le 15 novembre 1772 à Québec et envoyé à Saint-Jacques de l'Acadian qui contenait « un gros essaim d'Acadiens venus de la Nouvelle-Angleterre en Canada » (Gosselin, vol. I, pp. 318s.).

⁴⁹ Les îles La Martinique, Montserrat, Antigua, Jamaïque, Barbada et Guadeloupe.

nalité irlandaise. Mais par respect pour ces îles cédées par la France en vertu du dernier traité de paix⁵⁰ — de l'année 1763 — où le peuple et les prêtres sont presque tous français, le cas est différent, et il ne semble pas qu'un supérieur irlandais puisse être acceptable dans ces lieux. Mais un supérieur est certainement nécessaire, non seulement à cause de la distance, mais aussi parce qu'il y a là un assez grand nombre de catholiques et de missionnaires . . .⁵¹

A ce rapport, la Sacrée Congrégation répondit qu'il y avait du danger à nommer un vicaire apostolique dans les possessions britanniques. Mais le vicaire apostolique du district de Londres n'avait pas encore dit son dernier mot. Dans un mémoire présenté le 9 août 1771 au secrétaire de la Propagande, il revenait à la charge et écrivait :

En ce qui regarde le continent, il y a des catholiques en grand nombre dans les provinces du Maryland, de la Pennsylvanie et du New Jersey, tous sous les soins des Pères Jésuites qui reçoivent leurs facultés de moi. Selon leurs rapports, ces missions sont dans un état très florissant. Mais il y a une chose à déplorer, c'est qu'une telle multitude doit vivre et mourir sans recevoir le sacrement de confirmation⁵². Ces Pères manifestent une répugnance indicible à recevoir au milieu d'eux un évêque sous le prétexte qu'il pourrait y avoir une persécution de la part

⁵⁰ Les îles La Grenade, Les Grenadines, La Dominique, Saint-Vincent et Tobago.

⁵¹ Traduction anglaise de cette lettre dans Burton, *The Life and Times of Challoner*, vol. II, p. 139. Voir Appendice I, p. 239.

⁵² Il est un peu étonnant de voir l'insistance que met Mgr Challoner à montrer que les catholiques des colonies américaines étaient dépourvus de la confirmation, pour tâcher d'obtenir un évêque pour eux. De nos jours, le cas serait vite réglé en déléguant un simple prêtre pour cette fonction. Mais ce privilège était alors peut-être moins facilement accordé. Au dire du P. Giovanni Antonio Grassi, S.J., il y avait, en 1812, dans la résidence de Saint-Thomas (près de Port Tobacco, Md.), une patente accordant aux missionnaires jésuites la faculté d'administrer le sacrement de confirmation en certaines circonstances. Ce privilège, dont on a mis en doute l'existence, n'existait pas du temps de Mgr Challoner. Rome avait bien proposé au vicaire apostolique de Londres d'accorder aux missionnaires la même faculté, mais il s'y était opposé : « As to what is proposed in the memorial about giving to the said Father Benjamin [le P. Benjamin Duhamel, capucin français qui avait été missionnaire à La Martinique] or to some other missionary an extraordinary faculty to administer the Sacrament of Confirmation, I see great difficulties in the way. The measure is without example in those parts; and there is reason to fear, that such a novelty could give some kind of scandal, as well as to Catholics as to the heretics themselves.

du gouvernement, persécution qui pourrait ruiner la mission. Mais il ne me semble pas que cette conséquence soit à craindre si l'évêque de Québec, qui n'est pas très éloigné de ces lieux, était invité à administrer la confirmation à ce peuple⁵³.

Enfin la Propagande tint compte du dernier mémoire de Mgr Challoner. Le 7 septembre 1771⁵⁴, le cardinal Castelli demandait à Mgr Briand de bien vouloir conférer le sacrement de confirmation aux catholiques du Maryland, de la Pennsylvanie, de la Virginie et des autres lieux où habiteraient des catholiques. L'évêque de Québec était aussi prié, au cas où l'accomplissement de cette mission s'avèrerait impossible, de suggérer les moyens les plus expédients pour secourir ces populations catholiques⁵⁵. Des lettres patentes accordant à Mgr Briand les facultés nécessaires pour cette mission accompagnaient la demande. Par une erreur due à la similitude de noms, elles étaient adressées, non à Mgr Briand, mais à Mgr de Pontbriand; on a souvent ainsi confondu les deux noms⁵⁶.

Lorsque l'évêque de Québec reçut cette lettre⁵⁷, le gouverneur du Canada, Carleton, était absent du pays⁵⁸. Et c'eût été une erreur politique que de traverser la frontière, surtout pour un assez long séjour, sans s'être muni d'un passe-port en règle⁵⁹. C'est pourquoi Mgr Briand, dans sa réponse au cardinal préfet, ajouta ces mots en post-scriptum:

Moreover, as the Missionaries in those parts are so little united among themselves, I should be afraid of giving such an extraordinary commission to any one of them » (Lettre du 4 juin 1771; Hughes, *The Sacrament of Confirmation in the Old Colonies*, dans *American Ecclesiastical Review* 28(1903)35s.).

⁵³ Burton, *The Life and Times of Bishop Challoner*, vol. II, p. 144. Voir Appendice II, p. 239.

⁵⁴ Et non en 1772, comme l'écrit à deux reprises Gosselin, vol. I, p. 324. Griffin (*Catholics and the American Revolution*, vol. I, p. 103) a lu le 1er septembre par erreur.

⁵⁵ AAQ *Correspondance de Rome manuscrite* III-15. Une traduction anglaise de cette lettre a été publiée dans ACHR 21(1904)132-135.

⁵⁶ Pour expliquer cette confusion, on ne peut dire que la Propagande n'avait pas entendu parler de la mort de Mgr de Pontbriand, comme l'écrit Shearer (*Pontificia Americana*, p. 13). Ce fut la Propagande qui nomma Mgr Briand.

⁵⁷ Probablement pas avant la fin du printemps de 1772.

⁵⁸ Il en était parti en 1770 pour Londres et ne devait revenir à Québec qu'en septembre 1774.

⁵⁹ Nous avons vu plus haut les difficultés qu'eut le P. Hunter pour ne s'être pas muni de papiers à cette fin. Et nous savons, par le passe-port de l'abbé Gibault pour

Aussitôt que le Gouverneur de Québec sera arrivé de Londres, je tâcherai d'obtenir de luy la permission d'aller en Mariland ou Philadelphie et de remplir de mon mieux la mission dont Sa Sainteté veut bien m'honorer. Je vais écrire en attendant à quelques uns des missionnaires de ces cotés là pour les prévenir ⁶⁰.

Mgr Briand n'écrivit pas lui-même à ces missionnaires sans doute parce qu'il n'en connaissait pas de nom ⁶¹. Probablement pendant son séjour à Montréal, il demanda au P. Bernard Well, alors missionnaire à Mascouche ⁶², de prendre les informations nécessaires auprès de ses confrères américains. Le P. Well écrivit le 15 février 1773 au P. Diderick ⁶³ de Philadelphie. La lettre n'arriva à son adresse que le 17 avril suivant, en l'absence de son destinataire. Le P. Ferdinand Farmer ⁶⁴ en prit alors connaissance et y répondit en latin, le 22 avril 1773, par une longue description de l'état de la religion catholique dans ces colonies anglaises ⁶⁵.

le pays des Illinois (7 juin 1768), que le missionnaire a prêté le serment d'allégeance avant de partir et qu'il a obtenu ce papier de Carleton lui-même (Chicago Historical Society).

⁶⁰ Lettre du 15 octobre 1772; AAQ *Évêques de Québec* I-159.

⁶¹ Griffin fait erreur en disant que Mgr Briand a écrit au P. Farmer et que celui-ci a répondu à Mgr Briand lui-même (*Catholics and the American Revolution*, vol. I, p. 103). Cette erreur a été copiée par Shearer (*op. cit.*, p. 13).

⁶² Le P. Bernard Well était né le 2 septembre 1724 à Thionville (Lorraine). Entré au noviciat des Jésuites le 29 septembre 1744 à Tournay, il était arrivé à Québec en 1757. Le P. Well mourut à Montréal, le 17 mars 1791 (Melançon, *Liste des missionnaires-jésuites*, p. 74). Caron se trompe en disant que le P. Well était curé à Yamachiche (Mgr Joseph-Octave Plessis, *archevêque de Québec et les premiers évêques catholiques des États-Unis*, dans MSRC 28(1934) sect. 1, p. 119).

⁶³ Le P. John Baptist Diderick, connu encore sous le nom de Bernard ou encore Rich, était né au Luxembourg vers 1726; entré dans la Société de Jésus en 1745, il était venu au Maryland en 1769 ou 1771. Il mourut le 5 juillet 1793 à Notley Hall (Guilday, *The Life and Times of John Carroll*, p. 302).

⁶⁴ Le P. Ferdinand Farmer était en réalité un allemand du nom de Andreas Steinyer, né le 13 octobre 1720 en Allemagne. Entré chez les Jésuites le 26 septembre 1743 où il prit alors le nom de Farmer, il était venu en Amérique en 1752. Mort à Philadelphie, le 17 août 1786 (Quirk, *Father Ferdinand Farmer, S.J.: An Apostolic Missionary in Three States*, dans HRS 6(1913) part. 2, pp. 235-248).

⁶⁵ AAQ *États-Unis* II-124. Voir le texte latin, Appendice III, pp. 240-242.

... Votre Révérence désire connaître l'état de nos missions; je les lui décrirai brièvement. Dans deux provinces ou colonies anglaises seulement, la religion catholique est tolérée, c'est-à-dire, au Maryland et en Pennsylvanie. Dans la première, en vertu d'une charte royale donnée au fondateur⁶⁶; dans la dernière, plus à cause d'une antique possession que par droit. En Pennsylvanie toute religion est tolérée en vertu d'une charte royale⁶⁷, non pas en ce sens que chacun peut accomplir publiquement les cérémonies de sa religion, mais en ce sens qu'il peut les faire privé-ment, sans qu'il soit forcé par qui que ce soit d'accomplir aucune cérémonie d'une autre religion. Mais comme le serment⁶⁸ qui a coutume d'être exigé de ceux qui veulent être inscrits parmi les sujets de naissance de ce royaume ou qui remplissent les diverses charges de l'Etat contient une renonciation à la religion catholique, personne parmi nous ne peut obtenir ces faveurs. En Pennsylvanie, il y a cinq missionnaires, un anglais et quatre allemands qui entretiennent avec beaucoup de peine de petites congrégations composées de pauvres gens pour la plupart et disséminées à travers la province. A Philadelphie cependant, résidence de deux missionnaires, il y a un plus grand nombre d'âmes de diverses nations. Au Maryland, les missionnaires sont nombreux et les fidèles sont meilleurs et en plus grand nombre; mais comme je l'ai déjà dit, ils ne jouissent pas d'une aussi grande liberté que celle qui nous a permis d'être ici. Tous ces missionnaires appartiennent à notre Société et le Supérieur réside au Maryland. Il faut le consulter au sujet de l'affaire dont il est question dans la lettre de votre Révérence qui demande une prompt réponse. Mais en attendant que le R. P. Supérieur réfléchisse et consulte, je vous exprime ce que je pense.

⁶⁶ Il s'agit de la charte mentionnée plus haut, p. 1.

⁶⁷ « That all persons living in this province, who confess and acknowledge the one almighty and eternal God, to be the creator, upholder and ruler of the world, and that hold themselves obliged in conscience to live peaceably and justly in civil society, shall in no ways be molested or prejudiced for their religious persuasion or practice in matters of faith and worship, nor shall they be compelled at any time to frequent or maintain any religious worship, place or ministry whatever » (*Charter to William Penn*, pp. 102-103).

⁶⁸ Il s'agit ici du serment du test qui contenait une négation de la transsubstantiation (25 Charles II, cap. II, art. 9 et 30 Charles II, statut 2, cap. I, art. 3 (A.D. 1668 et 1673), dans Raithby, *The Statutes at Large of England and of Great Britain*, vol. III, pp. 212 et 230).

D'après ce qui vient d'être dit, il est facile de voir que la religion s'exerce légalement avec une plus grande liberté au Canada que chez nous. C'est pourquoi il est tout à fait vraisemblable que la venue chez nous du Révérendissime et Illustrissime⁶⁹ susciterait de grands troubles sans compter le danger de nous voir privés des maigres privilèges dont nous jouissons, en particulier au Maryland où, comme il a été dit déjà, l'exercice même privé de notre religion n'est fondé sur aucun droit⁷⁰. C'est pourquoi comme, il y a quelques années, le vicaire apostolique de Londres avait l'intention d'envoyer quelqu'un soit pour une visite, soit pour l'administration de la confirmation, des messieurs du Maryland, confiés au soin des nôtres, l'ont prévenu dans des lettres adressées au Révérend vicaire des dangers imminents qu'un tel projet susciterait; c'est ce qui a fait que le susdit vicaire, qui a autorité sur toutes ces colonies, a abandonné son projet⁷¹. Je ne veux pas faire entendre par là que nous n'ayons pas un grand désir de voir la confirmation donnée aux fidèles nés ici, mais c'est que tenant compte surtout du caractère des Américains, nous croyons que cela ne se peut faire par une personne constituée en dignité. Il est en effet incroyable quelle haine ont les acatholiques de toutes les parties de l'Amérique pour le nom même d'évêque, sans excepter l'évêque qui est membre de l'église qu'on appelle anglicane. C'est pourquoi plusieurs ont regardé comme une chose très indigne que l'on ait concédé un évêque aux Canadiens. Et comme la question de donner un évêque protestant de communion anglicane à ces provinces s'agite depuis plusieurs années déjà en Angleterre, tant d'obstacles ont été alors soulevés, venant surtout du caractère des Américains dont la plupart des premiers colons ne s'entendaient pas avec les Anglicans eux-mêmes pour ne pas mentionner leur séparation d'avec nous, que rien n'a été effectué. Ainsi je ne puis me persuader que le Révérendissime⁷²

⁶⁹ L'évêque de Québec.

⁷⁰ Cette dernière phrase semble contredire ce qui a été dit plus haut. Le P. Farmer a dit auparavant que la religion au Maryland était tolérée en vertu d'une charte royale et ici il affirme que l'exercice même privé de la religion n'est fondé sur aucun droit.

⁷¹ Si Mgr Challoner avait alors abandonné son projet, ce ne dut être qu'à contre-cœur et sans avoir trop bien compris l'opposition que les Jésuites avaient soulevé à ce sujet. Voir sa lettre du 9 août 1771, p. 19.

⁷² L'évêque de Québec. A en juger par l'envoi de missionnaires au Détroit et au pays des Illinois, il semble bien que le refus de la part du gouverneur Carleton n'était pas à craindre.

obtiendra du gouverneur du Canada ou du roi la faculté d'exercer quelque pouvoir en dehors des provinces appartenant autrefois au gouvernement canadien et cédées aux Anglais par la force des choses. Nous n'avons pas reçu de lettres de l'Europe depuis plusieurs mois; de sorte que nous ignorons quel est l'état de notre Société. Cependant d'après ce que nous avons reçu des nôtres, il y a un an, et d'après ce que les nouvelles annoncent, nous avons lieu de croire avec raison que nos affaires à Rome ne réussissent pas⁷³. Mais si elles réussissent, que ce soit selon les dispositions de la divine Providence. Votre Révérence m'excusera si je n'ai pas écrit cette lettre avec plus d'élégance; car dans cette ville, surtout actuellement, nous sommes bien occupés aux divers travaux de notre charge. Je me recommande ardemment à vos saintes prières.

De votre Révérence

Le très infime serviteur dans le Christ
FERDINAND FARMER, S.J.

P.S.— Mon révérend collègue, le P. Robert Mollineux salue très cordialement votre Révérence. Si vous jugez bon de m'envoyer d'autres lettres, vous pourrez les adresser ainsi:

To Mr. Ferdinand Farmer
Walnut Street
Philadelphia⁷⁴

⁷³ Il s'agit de la question de la suppression des Jésuites qui devait se consommer définitivement le 21 juillet 1773 par le bref *Dominus ac Redemptor* de Clément XIV (*Bullarii Romani Continuatio*, vol. IV, pp. 619-629).

⁷⁴ La traduction anglaise de cette lettre a été publiée dans ACHR 21(1904)118-120. Elle est affublée du titre suivant: *Letter of Father Farmer of Philadelphia, to Father Well, of Quebec, giving the reasons alleged by Bishop Briand of Quebec to the Sovereign Pontiff For Not Executing the Order Received From Him to Visit the American Colonies For the purpose of Giving Confirmation to the Catholics*. Il est erroné de voir dans cette lettre un exposé des raisons alléguées par Mgr Briand au souverain pontife pour ne pas remplir la mission à lui confiée. Ce sont des raisons qui lui furent présentées pour le dissuader de remplir cette mission. Ce qui n'est pas du tout la même chose. Le traducteur a été induit en erreur par une note, due peut-être à un archiviste, qui a été écrite sur le document.

Mgr Briand prit certainement connaissance de cette lettre, puisqu'elle est aujourd'hui dans les archives de l'archevêché de Québec. Ces lignes furent suffisantes pour l'inciter à ne pas pousser son enquête plus loin. Les désirs de Rome et les appels de Mgr Challoner ne devaient donc pas s'accomplir immédiatement. Mgr Briand se serait acquitté de cette mission avec soin, puisqu'il pensa se rendre au Détroit et même jusqu'en Louisiane⁷⁶. Faut-il croire que le P. Farmer avait un peu noirci la situation, parce qu'on n'aimait pas trop recevoir la visite d'un supérieur étranger, ou que les idées de liberté avaient gagné même le clergé⁷⁶? Il est un peu difficile de se prononcer. Le P. Farmer, missionnaire dans les colonies américaines depuis une quinzaine d'années, devait être à même de juger de l'état des esprits. Son témoignage concordait avec le mémoire que les PP. Diderick et Ignatius Matthews enverront à Rome en 1784, exactement six mois après la rédaction des lettres accordant au P. Carroll le pouvoir d'administrer le sacrement de confirmation⁷⁷. Les catholiques des colonies américaines devaient donc demeurer encore une dizaine d'années avant que le sacrement de confirmation puisse leur être administré. Dans l'intervalle, la Révolution américaine devait modifier leur situation politique et provoquer, parmi les Canadiens, une grande agitation que Mgr Briand sera appelé à mâter.

⁷⁶ Lettre de Mgr Briand au P. Bocquet, 24 avril 1773; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand* IV, pp. 363s.

⁷⁶ Gosselin est sévère, semble-t-il, lorsqu'il écrit au sujet de la situation dans les colonies américaines: « Mais là-bas, nulle Église, nul Chef, nulle autorité religieuse: pour en revenir au mot de Mgr Briand: "des sujets révoltés contre leur légitime souverain": la confusion et la division partout: on semble ne plus tenir compte des principes. En voulons-nous un exemple? Les Jésuites ou plutôt les ex-jésuites de Baltimore et de Philadelphie... détournent Mgr Briand d'aller confirmer leurs néophytes, malgré le désir qu'en avait exprimé le Saint-Siège » (vol. II, p. 27). L'expression « foreign domination » n'avait cependant pas été étrangère au P. Carroll et à d'autres (Guilday, *The Life and Times of John Carroll*, p. 206).

⁷⁷ Les lettres de la Propagande au P. Carroll étaient datées du 9 juin 1784 (Shearer, *Pontificia Americana*, pp. 58s.).

CHAPITRE II

MGR BRIAND ET LA RÉVOLUTION AMÉRICAINE (1774-1780)

Pour répondre aux réclamations des Canadiens français appuyées par le gouverneur Guy Carleton lui-même ¹, et pour suppléer aux déficiences de la Proclamation Royale de 1763, George III d'Angleterre sanctionnait, le 22 juin 1774, l'Acte de Québec ². Cette loi définissait, entre autre, le statut légal de l'Église catholique au Canada. Les Catholiques pouvaient dès lors « jouir du libre exercice de la religion de l'Église de Rome sous la suprématie du roi »; le clergé catholique avait le droit de « conserver et percevoir les dîs et redevances ordinaires et en jouir » à la condition qu'il ne les exigeât « que des personnes professant la dite religion ». Le serment du « test » exigé depuis la première année du règne de la reine Elisabeth était remplacé par le serment d'allégeance. « Tous les sujets canadiens de Sa Majesté dans la province de Québec, à l'exception seulement des ordres religieux et des communautés, pourront conserver la possession et avoir la jouissance de leurs propriétés et de leurs biens avec les coutûmes et usages qui s'y rattachent et de tous leurs autres droits civils au même degré et de la même manière que si la dite proclamation et les commissions, ordonnances et autres actes et instruments n'avaient pas été faits, et que le permettront leur allégeance et leur soumission à la couronne et au parlement de la Grande-Bretagne ». L'Acte de Québec n'allait pas jusqu'à la reconnaissance officielle de l'épiscopat canadien et des communautés religieuses, mais il accordait au catholicisme droit de cité au Canada.

Le clergé canadien accepta avec joie cette nouvelle charte comme un premier pas vers la liberté religieuse et le peuple, en général, en fut assez satisfait ³. Les sujets anglais de Montréal firent enten-

¹ Il était traversé en Angleterre dans ce but.

² Shortt and Doughty, *Documents*, part. 1, pp. 570-581.

³ Textes des adresses que les habitants de Québec, les Trois-Rivières et Montréal présentèrent au gouverneur, en novembre 1774; APC Série Q, vol. XI, pp. 23-25 108s., 19-21. Carleton pouvait écrire à Gage, le 20 septembre 1774: « The Canadians

dre un tout autre son de cloche. Ils avaient déjà manifesté leur déplaisir à l'occasion de la loi du timbre (en 1765), mais les dispositions du nouveau statut au sujet de la religion catholique provoquèrent un dépit encore plus vif⁴. Leur mécontentement se manifesta d'abord secrètement au cours de réunions ou « town-meetings », à l'instar des assemblées qui avaient lieu dans les provinces américaines⁵. Des protestations, on passa aux agitations qui parvinrent aux oreilles du gouverneur Carleton inquiété. Celui-ci mit le ministre Darmouth au courant de tout, non sans soupçonner certaines influences extérieures d'avoir fomenté ces insubordinations:

Que les esprits de ces derniers [les Anglais résidant à Montréal] soient d'une tournure plus turbulente ou qu'ils aient pris feu à quelques colonistes établis au milieu d'eux, ou qu'en réalité, ils aient reçu des lettres du Congrès général, comme on l'a rapporté, je l'ignore. Mais ce qui est certain, c'est que, peu après que le dit Congrès eût publié dans tous les journaux son approbation des résolutions du Suffolk County, dans le Massachusetts, on répandit le bruit à Montréal que des lettres d'importance avaient été reçues du Congrès général. Tous les Anglais se réunirent alors dans la Coffee House pour entendre les nouvelles. Ils firent entendre publiquement leurs griefs et proposèrent divers moyens d'obtenir un redressement. Mais pour que le gouvernement ne puisse pas connaître parfaitement leurs intentions, une assemblée fut convoquée dans la maison d'une personne alors absente; on en fit plusieurs autres à la même place.

Cependant ce qui est certain, c'est que les Canadiens ressentent un certain malaise devant ces procédés⁶.

have testified to me the strongest marks of Joy and Gratitude and Fidelity to the King, and to his Government . . . I am convinced their Fidelity and Zeal might be depended on » (Shortt and Doughty, *Documents*, part. 2, p. 584). Cf. Lettre de Carleton à Darmouth, 23 septembre 1774 (*ibid.*, p. 583) et lettre de Carleton à Gage, 4 février 1775; APC Série Q, vol. IX, p. 290. Plusieurs furent cependant déçus parce que l'Acte conservait les lois criminelles anglaises et maintenait les taxes à payer aux seigneurs.

⁴ Ces gens appartenaient surtout à la classe commerçante et, parmi eux, il y avait des Américains: John Blake, Thomas Walker, par exemple.

⁵ Ils avaient demandé le rappel de la loi dans des pétitions au roi, aux lords et aux communes (Shortt and Doughty, *op. cit.*, part. 2, pp. 589-594).

⁶ « Whether the Minds of the latter [English residing at Montreal] are of a more turbulent Turn, or that they caught the Fire from some Colonists settled among

Ces soupçons étaient fondés et l'influence des idées américaines se faisait sentir depuis quelque temps déjà au Canada. Une couple de lustres auparavant, les relations entre les colonies anglaises d'Amérique et l'Angleterre étaient assez tendues. L'Acte du timbre, les lois restrictives sur la navigation et le commerce, les droits imposés sur certains produits comme le verre et le thé, la constitution de commissaires de douanes, toutes ces mesures avaient été très impopulaires. Pour protéger leur situation économique menacée, les marchands des colonies américaines se constituèrent en comités. Ils eurent des adhérents au Canada et, tout particulièrement, à Montréal⁷. Le retrait de la plupart de ces taxes en 1770 n'avait pas empêché les émeutes de se produire⁸. A la suite de funestes erreurs politiques⁹, l'Angleterre avait perdu la partie d'avance. Après avoir temporisé, elle dépêcha des troupes, usa de coercition. Mais loin de céder, les colonies s'organisèrent pour la résistance et, sous l'inspiration de la législature du Massachusetts, un congrès des délégués des treize colonies américaines se réunit à Philadelphie et siégea du 5 septembre jusqu'à la fin d'octobre 1774. Et ce fut au cours de ces sessions que l'on adressa une lettre aux habitants de la province de Québec¹⁰. En voici quelques passages intéressant davantage la religion :

them, or in reality Letters were received from the General Congress, as reported, I know not; Certain it is however, that shortly after the said Congress had published in all the American Papers their Approbation of the Suffolk County Resolves, in the Massachusetts, a Report was spread at Montreal, that Letters of Importance had been received from the General Congress, all the British there flocked to the Coffee House to hear the News, Grievances were publicly talked of, and various Ways for obtaining Redress proposed, but that Government might not come to a true Knowledge of their intentions, a Meeting was appointed at the House of a Person then absent, followed by several others at the same Place . . .

This much however is certain, that the Canadians feel some Uncasiness at these Proceedings » (lettre du 11 novembre 1774, dans Shortt and Doughty, *op. cit.*, part. 2, pp. 586-588).

⁷ Ainsi Cramahé parlant des Anglais du Canada écrivit à Dartmouth: « . . . have in General . . . adopted American Ideas in regard to Taxation » (lettre du 15 juillet 1774, dans Shortt and Doughty, *op. cit.*, part. 1, p. 503).

⁸ La destruction du *Gaspee*, le 9 juin 1772 et le Boston Tea party en 1773.

⁹ Une de ces erreurs fut les modifications apportées par l'Acte de Québec dans les frontières territoriales.

¹⁰ Cette lettre était datée du 26 octobre 1774. Le texte anglais de cette lettre se trouve dans JCC 1(1774)81-90. Il a été publié à part dans *The Pennsylvania Packet*,

Nos amis & concitoyens,

Nous, les *Délégués* des Colonies du Nouveau Hampshire, de Massachusetts-Bay, de Rhode-Island & des Plantations de Providence, de Connecticut, de la Nouvelle-York, du Nouveau-Jersey, de la Pennsylvanie, des Comtés de Newcastle, Kent & Sussez sur le fleuve de la Ware, du Maryland, de la Virginie & des Carolines septentrionale & méridionale, ayant été députés par les Habitans desdites Colonies pour les représenter dans un Congrès général à Philadelphie, dans la province de Pennsylvanie, & pour consulter ensemble sur les meilleurs moyens de nous procurer la délivrance de nos oppressions accablantes; nous étant en conséquence assemblés & ayant considéré très-sérieusement l'état des affaires publiques de ce continent nous avons jugé à propos de nous adresser à votre Province comme à une de ses parties qui y est des plus intéressées . . .

Mais que vous offre-t-on à leur place ¹¹ par le dernier Acte du Parlement ? La liberté de conscience pour votre religion: non, Dieu vous l'avoit donnée, & les Puissances temporelles avec lesquelles vous étiez & êtes à présent en liaison, ont fortement stipulé que vous en eussiez la pleine jouissance; si les loix divines & humaines pouvaient garantir cette liberté des caprices despotiques des méchants, elle l'était déjà auparavant. A-t-on rétabli les loix Françaises dans les affaires civiles ? Cela paraît ainsi, mais faites attention à la faveur circonspecte des Ministres qui prétendent devenir vos bienfaiteurs; les paroles du Statut font, « que l'on se réglera sur ces loix jusqu'à ce qu'elles aient été modifiées ou changées par quelques ordonnances du Gouverneur & du Conseil.

Est-ce que l'on vous assure pour vous & votre postérité, la certitude & la douceur de la loi criminelle d'Angleterre avec toutes ses utilités & avantages, laquelle on loue dans ledit Statut, & que l'on reconnaît que vous avez éprouvé

le 14 novembre 1774. La traduction française, publiée sous le titre suivant *Lettre adressée aux Habitans de la province de Quebec*, a été faite par Pierre-Eugène du Simitière (JCC 1(1774)129). Ce traducteur a été payé huit dollars, le 10 octobre 1775, pour son travail (JCC 3(1775)286). Une traduction allemande a même été publiée à Philadelphie, en 1774, sous le titre suivant *Ein Schreiben an die Einwohner der Provinz Quebec Auszug aus dem Protocoll des Congresses* (JCC, *ibid.*).

¹¹ C'est-à-dire, à la place des libertés suivantes: peuple ayant part dans son gouvernement par ses représentants choisis par lui-même, peuple pouvant être jugé par une « jurée », liberté personnelle, possession des terres en vertu de légères rentes foncières, liberté de la presse.

très-sensiblement ? Non, ces loix sont aussi sujettes aux « changemens » arbitraires du Gouverneur & du Conseil, & on se réserve en outre très-expressément le pouvoir d'ériger « telles cours de judicature criminelle, civile & ecclésiastique que l'on jugera nécessaires.

C'est de ces conditions si précaires que votre vie & votre religion dépendent seulement de la volonté d'un seul. La Couronne & les Ministres ont le pouvoir autant qu'il a été possible au Parlement de le concéder, d'instruire le tribunal de l'Inquisition même au milieu de vous ¹².

« En moins de quinze jours cette lettre du Congrès adressée aux habitants du Canada fut distribuée de l'extrémité de la province à l'autre », déclare le *Témoin oculaire de l'Invasion du Canada* ¹³. Mais cette affirmation est plus ou moins contredite par d'autres documents plus sûrs. Le texte anglais n'a été publié que le 14 novembre dans *The Pennsylvania Packet* ¹⁴. Et la traduction française a dû sortir des presses plus tard. De fait, au témoignage d'un correspondant de Montréal, cette traduction promise par le Congrès n'était pas encore en circulation à Montréal le 18 janvier 1775. Comme aucun imprimeur canadien ne voulait se risquer à entreprendre la publication de ce texte, une traduction fut faite à Québec et des copies manuscrites furent répandues parmi les bourgeois français ¹⁵.

Que valaient ces témoignages de sympathie pour un peuple exploité, pour un catholicisme persécuté, pour une constitution encore trop rigide ? Il suffit de rappeler quelques incidents qui s'étaient produits lors de ce premier Congrès des colonies américaines. Le 18 septembre 1774, les délégués approuvaient les résolutions de Suffolk qui condamnaient l'Acte de Québec parce qu'il légalisait le catholicisme et sanctionnait les lois françaises au Canada ¹⁶. L'Acte de

¹² Lettre adressée aux Habitans de la province de Québec, pp. 3, 8s.

¹³ Dans Verreau, *Invasion du Canada*, p. 19.

¹⁴ JCC 1(1774)129.

¹⁵ Lettre anonyme de Montréal, 18 janvier 1775, dans Verreau, *op. cit.*, p. 333.

¹⁶ Une convention avait été tenue à Suffolk dans la première semaine de septembre et Joseph Warren, John Adams et Samuel Adams s'étaient entendus pour envoyer un mémoire au Congrès général de Philadelphie. Ce mémoire appelé « Suffolk Resolves » fut présenté par Warren le 9 septembre (JCC 1(1774)31-37, 39-41).

Québec était de nouveau attaqué et critiqué, le 14 octobre, comme étant un instrument qui pouvait mettre en danger les colonies américaines¹⁷. Mais un des textes les plus explicites est la lettre adressée par le même Congrès aux habitants de la Grande-Bretagne¹⁸. En voici quelques passages :

Et en vertu d'un autre Acte [l'Acte de Québec] le dominion du Canada doit être étendu, organisé et gouverné de telle manière que, séparés de nous, détachés de nos intérêts par des préjugés civils aussi bien que religieux, chaque jour plus nombreux grâce à des immigrants catholiques venant d'Europe, dévoués à une administration sympathique à leur religion, [ses habitants] pourraient devenir à nous redoutables et, à l'occasion, servir d'instruments entre les mains du pouvoir pour réduire les anciennes colonies, libres et protestantes, à la même condition d'esclaves qu'eux.

Ce fut évidemment l'objet de l'Acte: — Et comme à ce point de vue il est extrêmement dangereux pour notre liberté et notre tranquillité, nous ne pouvons nous empêcher de nous en plaindre, comme [d'une mesure] hostile à l'Amérique britannique. En plus de ces considérations, nous ne pouvons nous garder de déplorer la condition malheureuse à laquelle il a réduit les nombreux colons anglais qui, encouragés par la Proclamation Royale¹⁹, leur promettant la jouissance de tous leurs droits, ont acheté des propriétés dans ce pays. Ils sont maintenant soumis à un gouvernement arbitraire, privés du procès par jury et, en cas d'emprisonnement, ne peuvent réclamer le bénéfice de l'*Habeas corpus*, ce grand boulevard et ce palladium de la liberté anglaise. Nous ne pouvons retenir notre étonnement de voir qu'un Parlement britannique ait consenti à établir dans ce pays une religion qui a inondé votre île de sang, et répandu l'impiété, le fanatisme, la persécution, le meurtre et la rébellion dans toutes les parties du monde.

¹⁷ JCC 1(1774)63-73. Cf. Metzger, *The Quebec Act: A Primary Cause of the American Revolution*; Griffin, *Catholics and the American Revolution*, vol. I, pp. 5-33; Grey, L'« américanisme » et l'Acte de Québec de 1774, dans *La Nouvelle-France* 10(1911)224-229.

¹⁸ Cette lettre était datée du 21 octobre 1774. Texte dans JCC 1(1774)81-90. Voir append. IV, pp. 242-244.

¹⁹ Datée du 7 octobre 1763 par George III. Texte dans Shortt and Doughty, *Documents*, part. 1, pp. 163-168.

Voilà un exposé véridique des faits et nous vous prions de considérer à quelle fin ils vous conduisent.

Il est dommage que les autorités canadiennes ne répandirent pas cette lettre parmi le peuple: c'eût été le meilleur antidote contre les idées révolutionnaires. Les principaux citoyens canadiens en prirent connaissance et un traducteur fut prié d'en donner un texte français qu'il lut devant un nombreux auditoire. Mais le peuple de la campagne ne la connut pas. Autrement les mêmes imprécations qui avaient souligné sa lecture à Montréal n'auraient pas manqué de se répercuter à travers toute la province²⁰ pour faire écho aux sentiments du peuple anglais qui avait eu l'occasion de lire les deux textes²¹. Mais de toute façon, les déclarations anti-catholiques, parties des colonies américaines, ne furent pas assez propagées parmi les canadiens pour modifier le sort des armes²². Les chroniques canadiennes du temps, le *Témoin oculaire* excepté, peut-être, ne témoignent d'aucune animosité particulière contre les Américains sur ce point.

Quelle impression ne durent pas causer ces appels à la liberté politique et religieuse sur une population qui travaillait, depuis

²⁰ « But when he came to that part which treats of the modelling of the Province; draws a picture of the Catholick Religion, and the *Canadian* manners, they could not contain their resentment, nor express it but in broken curses. « Oh ! the perfidious, double-faced Congress; let us bless and obey our benevolent Prince, whose humanity is consistent, and extends to all Religions; let us abhor all who would reduce us from our loyalty . . . » (*Extract of a letter from Canada, dated Montreal, March 24, 1775, dans American Archives, fourth series, vol. II, p. 231*).

²¹ « We have seen the three Addresses of your Congress, the first of which is directed to us, the next to you, and the last to his Majesty, and we wish we could add that we had not seen their Address to the French Inhabitants of Quebec; because it flatters them, provided they adopt the projects of the Congress, with the protection of a religion which the Congress in their Address to us, say, is fraught with « Impiety, Bigotry, Persecution, Murder and Rebellion », and therefore complain of Parliament for protecting, and because it proposes a social compact with a people, whose genius and government the Congress in their Addresses to you and us, represent as incompatible with freedom » (cité par Griffin, *Catholics and the American Revolution*, vol. I, p. 29).

²² Russell écrit cependant: « It is difficult to understand how the people of the American colonies could have imagined it possible to win over Canada to a union with them against Great Britain, when at every turn they outraged her people on what was dearer to them than life » (*Maryland, the Land of Sanctuary*, p. 499).

quinze ans, à assurer ses droits les plus chers: droits de pratiquer librement son catholicisme, droit de conserver ses lois françaises? Le mot « liberté » n'excita pas outre mesure le canadien français de 1774. Habitué à vivre sous le régime royal, il s'accommodait aisément de l'autorité. La liberté de religion n'était-elle pas maintenant accordée en pratique? On avait craint pendant longtemps de ne pas obtenir d'évêque, mais, quelques années auparavant, l'Église canadienne avait vu ses démarches couronnées de succès. Le paysan pouvait fréquenter son église comme il l'entendait et le curé exerçait son ministère avec la liberté de l'ancien régime. Mais l'anglais, comme tel, n'était pas encore aimé. C'était lui qui avait conquis le pays et modifié les procédures judiciaires. Et cet appel contre le vainqueur ramenait tout à coup du subconscient tout un flot de rancunes et d'antipathies. Sans s'apercevoir que ces idées étaient propagées par l'élément anglais qui, au pays, lui avait causé le plus de difficultés, le canadien se laissa influencer facilement. Il faut dire cependant qu'une forte propagande s'organisa dans les campagnes. Les marchands, en particulier, travaillèrent à exciter partout l'esprit qui régnait « dans la province du Massachusetts »²³. Toute une série de lettres, de messages, furent adressés aux Canadiens. Le grand George Washington lui-même y alla d'une lettre très éloquente: « La cause de l'Amérique et de la liberté, écrivit-il, est la cause de tout citoyen américain vertueux, quelle que soit sa religion ou son origine. Les colonies unies ne connaissent pas d'autres distinctions que celles engendrées par la corruption, l'esclavage ou un gouvernement arbitraire »²⁴. Une nouvelle lettre du Congrès déclarait que le sort des colonies protestantes et celui de la colonie catholique étaient intimement liés et invitait les Canadiens à embrasser la cause américaine pour obtenir la liberté. Elle revenait de nouveau sur la question de la liberté de religion. D'après cette lettre, le catholicisme du Canada était à la merci d'une administration sur laquelle

²³ *Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada*, dans Verreau, *Invasion du Canada*, pp. 19s.

²⁴ « The cause of America and of liberty is the cause of every virtuous American Citizen Whatever may be his Religion or his descent, the United Colonies know no distinction, but such as Slavery, Corruption and Arbitrary Domination may create » (datée de septembre 1775, dans *The Writings of Washington*, vol. III, p. 480).

les Canadiens n'avaient aucun contrôle et les prêtres se voyaient ainsi exposés à l'exil et à la ruine tant que leurs biens offraient une proie suffisante à la rapacité des gouvernants²⁵. Une troisième lettre demandait la formation d'associations dans chaque paroisse²⁶.

Que pouvait répondre le canadien français à tous ces appels si souvent répétés et renforcés par l'épouvantail des taxes et des impôts²⁷? Il avait déjà eu à souffrir beaucoup de tracasseries depuis l'inauguration du nouveau régime en 1760. N'était-ce pas aujourd'hui une excellente occasion de se libérer de l'anglais? Les Canadiens, en général, furent vraiment remués par les idées américaines. « Ils perdirent la confiance qu'ils avaient toujours eue jusqu'alors dans les personnes des villes capables de les détromper, et la mirent dans des mauvais sujets qui agissoient de concert avec le Congrès, — cela vint à un point où les honnêtes gens fidèles à leur Roy furent obligés de se taire et le crime se montroit la tête levée sans être puni »²⁸. Ce tableau est un peu exagéré. En effet, ceux qu'on a appelés les « royalistes » n'ont pas manqué de s'opposer aux idées nouvelles²⁹. Des articles dans *La Gazette de Québec*, publiés vers le même temps, firent ressortir la duplicité des Américains et le devoir de défendre le pays³⁰. Ici et là, on organisa des prières publiques pour le succès des armées canadiennes. Aux Trois-Rivières, les fidèles se rendirent chez le vicaire général, l'abbé Saint-Onge, pour lui demander d'organiser des processions. Au début d'octobre 1775, on porta en grande pompe les reliques de

²⁵ Datée du 29 mai 1775. « We perceived the fate of the Protestant and Catholick Colonies to be strongly linked together, and therefore invited you to join with us in resolving to be free . . . »

The enjoyment of your very religion, on the present system, depends on a Legislature in which you have no share, and over which you have no control, and your priests are exposed to expulsion, banishment and ruin, whenever their wealth and possessions furnish sufficient temptation » (JCC 2(1775)68-70). Le Congrès a demandé à John Dickinson de s'occuper de la traduction française de cette lettre et d'en tirer mille copies.

²⁶ En date du 24 janvier 1776, dans JCC 4(1776)85-86. Une traduction française a été aussi imprimée, avec la dédicace suivante: *Aux Habitants de la Province du Canada*.

²⁷ *Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada*, dans Verreau, *Invasion du Canada*, p. 20.

²⁸ *Ibid.*, pp. 20s.

²⁹ Lettre de Carleton à Darmouth, 11 novembre 1774, dans Shortt and Doughty, *Documents*, part. 2, pp. 586s.

³⁰ *La Gazette de Québec*, 6, 13, 20, 27 juillet, et 10 août 1775.

saint Clément et de saint Modeste, de l'église paroissiale à la chapelle des Récollets et à la chapelle des Ursulines, en chantant l'hymne *Sanctorum meritis*. Au retour de la procession, le vicaire général donna la bénédiction du Très Saint Sacrement et exhorta les gens à venir à la messe pendant neuf jours consécutifs pour demander la paix. L'assistance au saint sacrifice fut très considérable en ces jours-là³¹.

Que faisaient, pendant tout ce temps, les autorités du Canada ? Le gouverneur du Canada, Guy Carleton, n'était de retour de Londres à Québec que depuis le 18 septembre 1774; il y revenait avec l'intention de se consacrer à l'organisation du pays selon les stipulations de l'Acte de Québec. Il n'eut que le temps d'amorcer la mise en vigueur de cette nouvelle constitution³², lorsque le bruit de l'invasion américaine dans la région du lac Champlain vint modifier ses projets d'une façon assez soudaine³³. Le gouverneur engagea aussitôt Mgr Briand à écrire un mandement pour faciliter la levée de milices canadiennes en vue de repousser l'invasion³⁴.

Pour répondre aux désirs de Carleton, l'évêque de Québec adressa, le 22 mai 1775, un mandement écrit d'un seul jet³⁵. Détail à remarquer, cette circulaire était destinée non « à tous les fidèles de ce diocèse », selon la formule consacrée, mais « à tous les peuples de cette colonie », comme si à cette heure grave, Mgr Briand avait eu l'intuition de tenir le sort du Canada entre ses mains. Le chef de l'Église canadienne signalait d'abord l'irruption des troupes

³¹ *Journal de Badaux*, dans Verreau, *Invasion du Canada*, p. 168. Le pessimiste chroniqueur ajoute qu'il a ouï-dire que plusieurs suivaient ces pieux exercices pour demander « que les Bastonnais gagnassent ».

³² L'Acte de Québec devait entrer en vigueur le 1er mai 1775, ou plutôt les anciennes commissions, comme telles concernant les officiers de justice, devaient être annulées à cette date.

³³ Le 10 mai, Ethan Allen s'emparait de Ticondéroga et de Crown Point.

³⁴ Lettre circulaire de Mgr Briand aux curés, en date du 22 mai 1775 (AAQ *Gouvernement* IV-2). Mgr Briand semble avoir eu tout d'abord l'intention de n'adresser que cette lettre aux curés, mais Carleton voulait un mandement (Lettre de Mgr Briand à l'abbé Saint-Onge, mai 1775; AAQ *Registre des lettres* III, p. 559). Il envoya son mandement dans les districts des Trois-Rivières et de Montréal, mais avec le consentement de Cramahé, différa de l'envoyer dans le district de Québec (Lettre de Mgr Briand à l'abbé Jean-Marie Verreau, 4 juin 1775; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand* IV, p. 561).

³⁵ *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, pp. 264-265.

américaines dans la province et excitait les Canadiens à la défense de la patrie menacée:

Les faveurs dont il [le roi George III] vient de nous combler, en nous rendant l'usage de nos lois, le libre exercice de notre Religion, et en nous faisant participer à tous les privilèges et avantages des sujets Britanniques, suffiraient sans doute pour exciter votre reconnaissance et votre zèle à soutenir les intérêts de la couronne de la Grande-Bretagne. Mais des motifs encore plus pressants doivent parler à votre cœur dans le moment présent. Vos serments, votre religion, vous imposent une obligation indispensable de défendre de tout votre pouvoir votre patrie et votre Roi. Fermez donc, Chers Canadiens, les oreilles, et n'écoutez pas les séditeux qui cherchent à vous rendre malheureux, et à étouffer dans vos cœurs les sentiments de soumission à vos légitimes supérieurs... La voix de la religion et celle de vos intérêts se trouvent ici réunies, et nous assurent de votre zèle à défendre nos frontières et nos possessions.

Quelques jours plus tard, Carleton était à Montréal ⁸⁶ où il publia une proclamation pour mettre les milices sur pied ⁸⁷, proclamation que l'abbé Montgolfier, vicaire général pour le district de Montréal, appuya d'une courte circulaire ⁸⁸.

Les Canadiens, déjà impressionnés et gagnés par les idées américaines, ne respectèrent ni la proclamation du gouverneur, ni le mandement de l'évêque. « On a lu mon mandement, écrivait Mgr Briand à l'abbé Saint-Onge, et on a dit à cette occasion mille pauvretés qui font pitié et qui supposent bien peu d'esprit de religion » ⁸⁹. C'était le pasteur qui parlait et qui souffrait de l'égarement de ses malheureuses brebis. « Nos Canadiens de Québec,

⁸⁶ Il y arrivait le 26 mai (*Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada*, dans Verreau, *Invasion du Canada*, p. 33).

⁸⁷ Datée du 9 juin 1775 (*Ibid.*, pp. 35-37).

⁸⁸ Datée du 13 juin et publiée dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, pp. 265s. Une traduction anglaise a été publiée dans ACHR 6(1889)181; on y ajoute par erreur que Montgolfier était supérieur des Jésuites. Lanctot a attribué cette lettre à Mgr Briand lui-même (*Le Québec et les colonies américaines*, dans *Les Canadiens français et leurs voisins du sud*, p. 103).

⁸⁹ Lettre de mai 1775; AAQ *Registre des lettres* III, p. 559.

continuait-il dans la même lettre, m'ont couvert de confusion, parce que je les aime. Je les ai excusés tant que j'ai pu, par les mauvais raisonnements qu'ont faits depuis deux ans et plus les Anglais mêmes ». Oui, les Canadiens avaient été beaucoup travaillés par les marchands anglais, mais quels étaient ces « pauvretés » et ces « mauvais raisonnements » auxquels faisait allusion Mgr Briand ? Les uns disaient que la religion n'avait rien à voir avec la guerre ⁴⁰; d'autres, plus casuistes, répétaient qu'on ne pouvait prendre les armes contre les Américains sans être rebelles vu qu'on avait fait serment de ne point lever les armes contre les Anglais et que les Américains étaient des Anglais ⁴¹. Dans la paroisse de Champlain ⁴², un nommé Beaudoin eut des difficultés avec quelques coparoiissiens: « les habitans lui proposèrent d'en passer par la décision du grand vicaire ou de Monseigneur l'évesque lorsqu'il serait possible de le voir. Il repondit qu'il ne reconnaissait l'autorité de l'évesque n'y celle du grand vicaire & qu'il porterait ses plaintes au commandant bostonnais aux Trois Rivières » ⁴³. Un Dorval du Cap-de-la-Madeleine insinuaient que « l'Eveque de Québec & le grand vicaire des Trois Rivieres avaient été payés pour prêcher en faveur du parti du Roy » ⁴⁴.

Toutes ces tergiversations avaient rendu très difficile la levée des milices ⁴⁵ au point d'en rendre le gouverneur très perplexe. Ces milices qu'on levait combattraient-elles pour le roi ou pour les « congréganistes » ⁴⁶? Sans qualifier de pusillanimité, comme on l'a fait souvent, ces inquiétudes et hésitations ⁴⁷, il faut avouer que la situation était un peu difficile, d'autant plus que le gouverneur, par suite de son absence prolongée du Canada, n'était pas tout à fait au courant de l'état des esprits.

⁴⁰ Lettre de l'abbé Saint-Germain à Mgr Briand, 16 septembre 1775; Archives de l'évêché de Joliette.

⁴¹ *Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada*, loc. cit., p. 61.

⁴² Dans le comté du même nom, province de Québec.

⁴³ *Journal par Messrs Frans Baby*, dans *Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1927-1928*, p. 458.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 459.

⁴⁵ *Ibid.*, pp. 431-499.

⁴⁶ Chapaïs, *Cours d'histoire du Canada*, vol. I, pp. 192ss.

⁴⁷ *Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada*, loc. cit., pp. 55, 59s., 62s., etc.

Pendant ce temps, les activités militaires progressaient. Les Américains, profitant de l'hésitation des troupes canadiennes, s'aventuraient vers les points stratégiques du pays. Le 2 novembre 1775, le fort de Saint-Jean capitulait devant les forces de Richard Montgomery et, dix jours plus tard, Montréal s'abandonnait aux Bastonnais sans coup férir⁴⁸. Les Américains y étaient si bien reçus, qu'une délégation des trois faubourgs de Montréal adressa au général Montgomery une lettre de collaboration et de sincère union pour la cause commune de la liberté⁴⁹. Montgomery ne demeura pas longtemps à Montréal. Car, après avoir fait sa jonction avec Arnold à la Pointe-aux-Trembles, il était devant Québec le 5 décembre⁵⁰. Ce siège, pour le moins téméraire, devait se terminer par une défaite complète⁵¹. Des Canadiens avaient, à peu près toujours, fait partie de ces opérations pour aider et favoriser les Américains. Mais, d'après Mgr Briand qui n'était pas porté à diminuer la vérité sur ce point, il n'y eut pas plus de 500 canadiens qui prirent les armes pour les Américains: « Quoique les peuples ne soient pas opposés aux Bostonnais, écrivit-il, ils ne se sont pas joints à eux, et on n'en compte pas cinq cents qui aient suivi l'armée; encore, le plus grand nombre n'était que des malheureux, des gueux et des ivrognes; mais on peut dire que presque toute la colonie désirait que Québec fût pris »⁵².

Ces Canadiens, en embrassant la cause des Bastonnais, n'avaient cru trancher qu'un problème politique. Plusieurs avaient peut-être ressenti quelques scrupules en n'écouter pas leur curé sur ce point, mais on a vu comment certains ignorants, érigés en casuistes, avaient tranché la question au sujet du serment⁵³. Mgr Briand

⁴⁸ *Ibid.*, pp. 80s. Le gouverneur Carleton en était sorti la veille et dut user de ruses pour ne pas être fait prisonnier (Berthelot, *Mémoire*, dans Verreau, *Invasion du Canada*, pp. 233s.).

⁴⁹ Texte dans *Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada*, loc. cit., pp. 85s.

⁵⁰ Codman, *Arnold's Expedition to Quebec*, pp. 162-196.

⁵¹ Durant les débats qui avaient lieu le 7 décembre 1775 au Congrès de Philadelphie, un courrier arriva avec une lettre de Lord Stirling, datée d'Amboy (6 décembre) et qui affirmait qu'Arnold s'était emparé de Québec (JCC 3(1775)413). La lettre est parmi les *Papers of the Continental Congress*, No. 162, fol. 344.

⁵² Lettre de Mgr Briand aux sœurs de Mgr de Pontbriand, 27 septembre 1776, *Lettres de Mgr Pontbriand et autres*, dans *Revue Canadienne* 8(1871)447.

⁵³ Ce serment avait été prêté en 1759 et 1760 (Gosselin, vol. I, p. 3).

ne voyait pas le problème sous le même angle. Il entendait faire respecter la parole donnée, et cela, à tout prix. Dans le mandement cité plus haut, il avait fait appel à la fidélité due au serment, à l'obligation de religion. Mais le prélat réalisait bien que la lecture d'un très court mandement, un dimanche, du haut de la chaire, n'était pas suffisante en une circonstance aussi agitée. Il fit un appel spécial aux curés pour prolonger la portée de son texte. Cet appel avait été écrit à la suite du mandement: « Nous prions Mm. les Curés de faire leur possible pour exciter le zèle de leurs paroissiens, de leur faire comprendre les motifs que nous n'avons fait qu'indiquer dans notre présent mandement et de leur en faire la lecture le plus tôt possible »⁵⁴.

Le clergé canadien sentit la difficulté qu'il y avait de parler d'un sujet aussi brûlant. Pour le comprendre, il suffit de se représenter l'influence que possédait alors sur ses paroissiens le chef spirituel de la paroisse, devenu pour ainsi dire comme leur conseiller officiel depuis la conquête. Comment ces gens recevraient-ils un enseignement qui concordait si peu avec leurs vies, maintenant faussées par la propagande ennemie? A l'exemple de saint Paul, le clergé canadien risqua d'être moins aimé de ses fidèles pour tâcher malgré tout de les conserver dans le chemin du devoir et de la justice. D'une voix unanime, il répondit à l'attente du chef de l'Église canadienne et exposa la conduite que les Canadiens devaient tenir dans le présent conflit. La même unanimité et la même soumission, hélas, ne se communiquèrent pas chez les auditeurs. Au contraire, de nombreux incidents signalèrent ces exhortations au devoir, de sorte que le gouverneur a pu écrire: « Les rebelles étant en nombre ont gagné à leur cause les paysans canadiens, et les efforts zélés de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie n'ont pu persuader ces derniers à faire leur devoir »⁵⁵. Les chroniques et les lettres de l'époque nous ont conservé le récit de quelques-unes de ces oppo-

⁵⁴ Cette phrase n'a pas été publiée dans les *Mandements des évêques de Québec*. Elle a probablement été oubliée, parce qu'elle était écrite au verso de la feuille; on la trouvera dans les *AAQ Evêques de Québec* 1-177.

⁵⁵ « The Rebels, being in Force, have upon their side the Canadian Peasants, whom neither the zealous Exertions of the Gentry, Clergy or Bourgeoisie could prevail upon to do their Duty » (Cramahé à Dartmouth, 9 novembre 1775; APC Série Q, vol. XI, p. 286).

sitions. Un certain Lespérance, de Saint-Joachim ⁶⁶, a fait traduire au camp des rebelles l'abbé Gravé ⁶⁷ et le curé Corbin ⁶⁸ et répondit ainsi à la confiance que les ennemis avaient mise en lui ⁶⁹. A Saint-Pierre (I.O.), Michel Montigny a détourné les gens de tous les conseils donnés par Monseigneur D'Esgly, curé ⁶⁰. Et, au sortir de l'église Saint-Nicolas ⁶¹, après avoir entendu un sermon sur l'obéissance due au roi d'Angleterre, Denis Frichet dit devant tout le monde: « Que veut-dire notre curé presentement, de quoy se mêle-t-il, ne le voilà-t-il pas devenu anglais aussi lui même » ⁶². D'autres incidents avaient été plus graves. Le jour de la Saint-Michel, le P. Marin-Louis Lefranc, S.J. ⁶³, spécialement invité par le curé, l'abbé Lagroix ⁶⁴, prêchait sur l'obéissance due aux puissances temporelles, lorsqu'un des auditeurs eut « l'insolence de parler dans la maison de Dieu et de dire que c'étoit trop longtemps prêcher pour les Anglois » ⁶⁵.

⁶⁶ Dans le comté de Montmorency.

⁶⁷ L'abbé Henri-François Gravé de la Rive était né en France en 1730. Il vint au Canada en 1754, l'année de son ordination. Il devint grand-vicaire et mourut à Québec le 4 février 1802 (Allaire, vol. I, pp. 252s.).

⁶⁸ L'abbé Jean-Baptiste Corbin naquit à Québec le 25 septembre 1741. Ordonné prêtre le 28 mai 1768, il passa le reste de sa vie curé de Saint-Joachim où il décéda le 29 janvier 1811 (Allaire, vol. I, p. 131).

⁶⁹ *Journal par Messrs Frans Baby, dans Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1927-1928, p. 441.*

⁶⁰ Souvent appelé dans le temps « Mgr Dorilé », parce qu'il avait le titre d'évêque de Dorylée, Mgr D'Esgly était coadjuteur de Québec et curé de Saint-Pierre. Né à Québec le 24 avril 1710 et ordonné le 18 septembre 1734, Mgr D'Esgly avait été sacré par Mgr Briand le 12 juillet 1772. Il fut évêque en titre de Québec de 1784 à 1788 (Têtu, *Les évêques de Québec*, pp. 357-379).

⁶¹ Comté de Lévis.

⁶² *Journal par Messrs Frans Baby, loc. cit.*, p. 468. Ce curé était alors le P. Bonaventure Carpentier, récollet.

⁶³ Le P. Lefranc, né le 12 juin 1716 à Avranches (Lorraine), était entré au noviciat des Jésuites en 1742. Sept ans plus tard, il arrivait au Canada et décédait à Québec le 25 mai 1776 (Melançon, *Liste des missionnaires-jésuites*, p. 48).

⁶⁴ L'abbé Antoine Huppé-Lagroix, né à Beauport en 1720, avait été ordonné le 20 septembre 1749. Il fut curé de Saint-Michel de Bellechasse de 1765 à 1788, année de sa mort qui arriva le 13 mai (Allaire, vol. I, pp. 294s.).

⁶⁵ Lettre de Mgr Briand à l'abbé Lagroix, 1er octobre 1775; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand IV*, p. 585.

Pour tâcher de ramener les fidèles à leur devoir, Mgr Briand refusa les sacrements à tous ceux qui avaient pris les armes contre le roi. Le premier texte officiel de l'évêque qui contienne cette pénalité est le mandement qu'il adressa aux sujets rebelles après la guerre. Cette lettre pastorale, malheureusement non datée, parut, d'après Gosselin, à la fin de juin 1776⁶⁶. Le chef de l'Église canadienne y déclarait qu'il suspendait l'administration des sacrements surtout parce que beaucoup d'injustices avaient été commises durant les hostilités et qu'il attendrait maintenant que « Sa Majesté ait accordé le pardon, la rémission et l'amnistie » avant de recevoir les coupables à résipiscence⁶⁷. Mais l'absolution avait été refusée par les prêtres bien avant la fin de juin 1776.

Le jour même où Mgr Briand publiait son mandement pour exhorter les Canadiens à faire leur devoir, c'est-à-dire, le 22 mai 1775, il donnait une autre lettre pour annoncer la visite canonique de certaines paroisses du diocèse. Était-ce que Mgr Briand craignait quelques difficultés durant sa visite ou qu'il ne voulait pas revenir sur un sujet pénible? En tout cas, il ne faisait qu'une allusion très discrète aux épreuves de la guerre. Il mentionnait les outrages, les insultes pour la personne sacrée des prêtres, les désobéissances aux pasteurs⁶⁸. Mais ces quelques mots étaient pour ainsi dire perdus dans le maquis des conseils et des exhortations d'usage. Comme un père à ses enfants, l'évêque lança une dernière supplication remplie de douceur et de charité afin qu'il n'eût pas à user de rigueur malgré lui:

L'Église n'a rien perdu de son autorité, elle est encore en possession des mêmes armes; comme successeurs des apôtres nous pourrions nous en servir, mais ce sera toujours le plus tard possible: nous aimons mieux suivre le parti de la douceur, espérant qu'elle gagnera vos cœurs, et les portera à réparer par la pénitence, les désordres de la vie passée et que vous vous appliquerez à rendre vos œuvres conformes à votre créance⁶⁹.

⁶⁶ Vol. II, p. 78.

⁶⁷ *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, p. 274.

⁶⁸ *Ibid.*, p. 260.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 261.

La visite pastorale commença le 24 juin à la Pointe-Lévis⁷⁰. Et, pendant les entretiens qu'il eut avec les prêtres de ces paroisses, Mgr Briand dut constater que les paroles de douceur n'avaient pas été suffisantes pour retenir les gens dans la fidélité au serment; il a dû entendre bien des « pauvretés », même voir des scènes pénibles. De là, ses directives verbales à ses prêtres à l'effet de refuser l'administration des sacrements aux rebelles⁷¹. Cette allégation est confirmée par une lettre que le prélat écrivait, le 20 septembre 1775, au curé de Repentigny⁷², l'abbé de Saint-Germain⁷³, qu'il n'avait pas eu l'occasion de visiter cette année-là⁷⁴. Le pasteur de Repentigny avait essayé de justifier la conduite de quelques-uns de ses paroissiens⁷⁵, mais Mgr Briand lui répondit en ces termes:

J'ai été étonné de toutes les raisons fausses, à la vérité, mais malicieusement inventées pour donner une couleur favorable à une vraie désobéissance, qu'il n'est pas possible de qualifier ni de justifier, qu'en renversant tous les principes de la loi naturelle, de la loi évangélique et de l'obligation du serment. Vous ne sauriez administrer aucun sacrement à ceux qui pensent de la sorte, sans trahir votre ministère et vous rendre responsable de tous les sacrilèges que feraient ces apostats du christianisme, de la loi gravée dans tous les cœurs et des sentiments religieux que toutes les nations conservent pour les serments⁷⁶.

Cette lettre assez sévère ne se terminait pas cependant sans un appel à la prudence du curé « sur la manière d'user de ces principes incontestables ». Mais Mgr Briand sembla se diriger vers une plus grande rigueur encore. Dans la lettre destinée à l'abbé Lagroix de Saint-Michel et déjà citée, il menaçait de jeter l'interdit sur les paroisses de Saint-Michel, de Beaumont, et les dessertes voisines,

⁷⁰ *Ibid.*, p. 263.

⁷¹ Gosselin, vol. II, pp. 28s.

⁷² Dans le comté de l'Assomption.

⁷³ L'abbé Charles-François Lemaire de Saint-Germain était né à Montréal, le 28 novembre 1747. Il est mort à Repentigny le 28 mars 1793 (Allaire, vol. I, p. 489).

⁷⁴ En 1775, Mgr Briand visita les paroisses de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, de la Pointe-Lévis à Cacouna.

⁷⁵ Lettre du 16 septembre 1775; Archives de l'évêché de Joliette.

⁷⁶ Lettre du 20 septembre 1775; AAQ *Registre des lettres* III, p. 583.

si le curé ne découvrait pas celui qui avait osé parler dans l'église pendant le sermon du P. Lefranc⁷⁷. Le ton était encore plus martelé dans une lettre adressée, trois semaines plus tard, au curé de Saint-Thomas de Montmagny, l'abbé Maisonbasse⁷⁸. Un lecteur moderne ne peut pas ne pas être surpris en lisant ces lignes :

... Non seulement, vous ne devés pas marier mais même publier les bans de mariage, qu'on ne vous ait promis devant témoins, dont vous ferés acte, qu'on se repent de sa conduite passée et qu'on est prêt à obéir, ce dont nous vous chargeons de recevoir le serment qu'ils feront en touchant le crucifix. L'acte nous sera envoyé pour obtenir le permis de publier les bans. Voilà pour le mariage.

Quant aux sacrements, vous ne les donnerés point, pas même à la mort, sans rétractation et réparation publique du scandale, ni à hommes, ni à femmes; et ceux qui mourront dans l'opiniâtreté, vous ne les enterrés pas en terre sainte sans notre permission, ou si vous les y enterrés, ce que nous ne vous deffendons pas de faire, absolument, vous n'y assisterés qu'en soutane, comme surveillant et sans réciter aucune prière, et les corps n'entreront point dans l'église, que nous vous ordonnons de tenir toujours fermée hors le temps des offices. Vous ne recevrés aucune rétribution des messes à dire pour les défunts rebelles. Vous n'admettrés les vivants à aucune fonction ecclésiastique ni de pareins, ni de témoins. C'est pourquoi il faut prier quelqu'un des voisins qui sont bons de se charger de l'être ou qu'on ne vous amène que de jeunes personnes, qui auront fait leur première communion et qui ne sont pas encore gâtés. Vous ferés entendre à vos paroissiens que ce sont les loix de l'Eglise et que je ne puis les changer.

Je devrais même mettre toutes les églises et même presque tout le diocèse en interdit. Je suspens encore par l'espérance que j'ai qu'on ouvrira les yeux sur les malheurs et temporels et spirituels auxquels mes aveugles, mes indociles, mais toujours chers enfants s'exposent, et dont ils seront victimes certainement, quelque tournure que prennent les choses.

Je finis, j'ai été long, et je tais encore bien des choses⁷⁹.

⁷⁷ Lettre du 1er octobre 1775; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand* IV, p. 585.

⁷⁸ L'abbé Jean-Baptiste Petit-Maisonbasse, né le 16 janvier 1721 et ordonné le 17 septembre 1744, fut curé de Saint-Thomas, de 1756 à 1780, où il est décédé le 21 décembre 1780 (Allaire, vol. I, p. 358).

⁷⁹ Lettre du 25 octobre 1775; AAQ *Registre des lettres* III, pp. 589-594.

Telles étaient les directives que le clergé canadien devait communiquer unanimement au peuple. Elles étaient claires et précises. Impossible de les minimiser. Et ce fut après la publication de ce mot d'ordre du prélat canadien que le P. John Carroll⁸⁰ arriva à Montréal, dans le but de gagner le clergé du Canada à la cause américaine. Quelle devait être l'issue de son entreprise ?

Dans un suprême effort pour convaincre les Canadiens, semble-t-il, le Congrès américain avait résolu d'envoyer des commissaires au Canada⁸¹. Deux membres du Congrès avaient été choisis pour cette mission : Benjamin Franklin et Samuel Chase. Charles Carroll fut adjoint aux deux premiers parce qu'il était catholique et qu'il pouvait parler français⁸². On lui avait demandé de plus de persuader son cousin, le P. John Carroll, d'accompagner le comité au Canada « afin de l'aider dans ce qu'il croirait utile »⁸³. Le P. Carroll, jésuite jusqu'à la suppression de la Compagnie en 1773⁸⁴, travaillait, en ce temps-là, au bien spirituel des catholiques de Rock Creek⁸⁵, et ce fut là qu'une lettre de son cousin le mit au courant de la demande du Congrès⁸⁶. Le P. Carroll n'accepta pas immédiatement cette mission politico-religieuse, car il ne venait pas, comme le laisse entendre Walker, tout simplement pour « accompagner les délégués au Canada »⁸⁷, mais pour y accomplir lui aussi une vraie mission au nom du Congrès. Dans un mémoire, il fit remarquer au Congrès que sa profession le rendait tout à fait inapte à la mission qu'on lui demandait. Il rappela le danger qu'encourait

⁸⁰ Sur le P. Carroll, voir Guilday, *Life and Times of John Carroll*.

⁸¹ Cette résolution fut prise le 14 février 1776. Le Congrès voulait ainsi envoyer au Canada des personnes qui pourraient expliquer *viva voce* la nature du conflit qui existait entre les colonies américaines et l'Angleterre (JCC 4(1776)148). Le lendemain, 15 février, on avait décidé d'envoyer un comité de trois membres (*Ibid.*, 151s.).

⁸² Rowland, *The Life of Charles Carroll*, vol. I, pp. 145s.

⁸³ JCC 4(1776)152): « Resolved, That Mr. Carroll be requested to prevail on Mr. John Carroll to accompany the committee to Canada, to assist them in such matters as they shall think usefull ».

⁸⁴ Certains historiens, comme Têtu, ne semblent pas justes envers le P. Carroll en le qualifiant tout simplement d'ex-jésuite, sans mentionner la suppression de la Compagnie (*Les évêques de Québec*, p. 332).

⁸⁵ Cette petite place est incluse maintenant dans les limites de la ville de Washington, D.C.

⁸⁶ Guilday, *Life and Times of John Carroll*, p. 96.

⁸⁷ *The Catholic Church in the Meeting of Two Frontiers*, p. 75.

un prêtre à s'occuper des questions politiques. Mais un des points qui faisait hésiter le P. Carroll était le suivant. Le jésuite américain avait entendu dire que les Canadiens n'avaient aucune intention soit de se battre contre les colonies unies, soit d'empêcher ces dernières à s'emparer des points stratégiques de la province de Québec, soit encore d'aider les armées britanniques. Que pouvait-il faire de plus en l'occurrence ? Il ne pouvait inciter les Canadiens à prendre les armes contre l'Angleterre, sans qu'ils aient des motifs suffisants de le faire: sa conscience l'en empêchait. Ces considérations laissent entrevoir que le P. Carroll ne sera pas trop ardent à remplir sa mission ⁸⁸.

Malgré tout, le P. Carroll arriva à Montréal le 29 avril 1776 avec la délégation américaine. Il y fut reçu par Benedict Arnold ⁸⁹. Il avait eu la précaution de se munir d'une lettre de recommandation du P. Ferdinand Farmer, missionnaire à Philadelphie ⁹⁰. Selon les prescriptions canoniques, il se rendit auprès du vicaire général, l'abbé Montgolfier. Comme cette lettre ne contenait rien à redire, il obtint la permission de dire la messe. Le P. Carroll a donc été reçu poliment au Canada par les autorités religieuses. Il put dire régulièrement sa messe chez les Jésuites ⁹¹, mais demeura probablement chez Thomas Walker avec les autres membres de la délégation ⁹². Le P. Floquet, seul jésuite à Montréal en ce moment, ne l'a reçu qu'une fois pour un repas ⁹³. Et il semble que le jésuite américain, conscient de l'inutilité de ses efforts n'eut pas beaucoup de relations avec le clergé canadien pendant son séjour à Montréal. Le temps était on ne peut plus défavorable ⁹⁴. Le siège de Québec s'avérait un échec complet et les Canadiens attendaient, d'un jour à l'autre, des renforts de l'Angleterre ⁹⁵. Était-ce possible, en ces

⁸⁸ Le texte de ce mémoire est dans Guilday, *op. cit.*, pp. 96s. Mais on ne sait si ce mémoire a réellement été envoyé aux membres du Congrès. Voir Appendice V, p. 243.

⁸⁹ *Journal of Charles Carroll*, p. 74.

⁹⁰ Lettre du P. Floquet à Mgr Briand, 19 juin 1776; AAQ RR. PP. *Jésuites* I-8.

⁹¹ *Ibid.*

⁹² *Journal of Charles Carroll*, p. 74.

⁹³ Lettre du P. Floquet à Mgr Briand, *jam cit.*

⁹⁴ *Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada*, dans Verreau, *Invasion du Canada*, p. 106.

⁹⁵ Lettres des commissaires au Congrès, dans *American Archives*, fifth series, vol. IV, pp. 1166, 1214, 1237.

circonstances, de communiquer au peuple canadien les instructions particulières reçues du Congrès ? Était-ce possible de répéter que les Américains respecteraient les droits sacrés de la conscience, la pratique libre de la religion catholique, les biens du clergé, que les Canadiens avaient tout intérêt à favoriser la cause américaine ⁹⁶ ? D'après le peu de documents qui existent sur cette mission du P. Carroll, il semble bien qu'elle fut pour lui une galère. On ne connaît que ses entretiens avec le P. Floquet et Pierre du Calvet, comme le témoigne la déclaration suivante ⁹⁷ :

Nicolas Caquerel dit Jolybois demeurant ordinairement dans la ville de Montréal, courier du Roi, de présent en la ville de Québec, déclare et affirme par serment qu'il a dans l'hiver de l'année mil sept cent soixante seize entendu dire que le Sr Pierre du Calvet fournissait de la poudre et du plomb à l'armée rebelle, qu'il a vu dans le printemps le dit Sr du Calvet très souvent en conférence dans son jardin avec le père floquet Jésuite et un autre homme venu des Colonies Américaines à Montréal qu'on disait être aussi un Jésuite, ce qu'il a fait remarquer à plusieurs de ses voisins. Il déclare de plus qu'il a connoissance par son fils que son confesseur Prêtre du Séminaire de Montréal luy avait refusé l'absolution pour avoir dit qu'il avait vû le dit S. Ducalvet souvent en conférence avec le dit père floquet et l'autre homme qui était Jésuite.

Marque de Nicolas † Caquerel dit Jolybois
Affirmée devant moi
aujourd'hui le 26^e S^{bre} 1784
F. Baby C: P:

Qu'ont pensé en général les Canadiens de la mission du P. Carrols à Montréal ? Il est impossible de citer quelques appréciations contemporaines : les lettres de Mgr Briand et de l'abbé Montgolfier n'y font point allusion. Si certains historiens ont écrit que Mgl Briand avait défendu à son clergé de parler au P. Carroll, leur affirmation est sans fondement ⁹⁸. Les paraphrases de Têtu ne semblent basées sur aucune source ⁹⁹. Il semble bien que cette

⁹⁶ Instructions données le 20 mars 1776. Texte dans JCC 4(1776)215-218.

⁹⁷ APC Collection Haldimand (B), vol. CCV, p. 301.

⁹⁸ De Courcy and Shea, *The Catholic Church in United States*, pp. 44, 47.

⁹⁹ *Les évêques de Québec*, p. 333.

mission passa assez inaperçue, comme l'écrit un chroniqueur du temps: « Ils [les délégués] trouvèrent les affaires des Bastonnois en si mauvais état — qu'ils prirent le party de s'en retourner »¹⁰⁰.

Pendant tout ce temps, quelle était la situation des Canadiens qui avaient embrassé la cause des Américains et pris les armes contre l'Angleterre? Les sacrements devaient leur être refusés. Plusieurs, surtout ceux qui s'approchaient plutôt rarement des sacrements, n'ont pas dû trouver le régime trop sévère au début. Ces peines ecclésiastiques n'inquiétèrent pas outre mesure quelques rebelles.

La position de la colonie, mon cher grand vicaire, écrivait Mgr Briand à l'abbé Montgolfier, le 5 novembre 1775, me paraît tout à fait triste et son sort bien incertain. La mauvaise volonté des habitants ne fait que se fortifier dans nos cantons, au fur et à mesure qu'il se passe quelques excès d'insolence dans les paroisses. J'écris et je punis. Mais qu'en dit-on? L'on dit que moi et les prêtres avons peur. Quelques-uns reconnaissent ou avouent leurs torts, mais ils sont dénoncés, c'est le petit nombre, ils n'osent remuer. Il faudrait des troupes; elles persuaderaient mieux que la parole de Dieu que nous annonçons¹⁰¹.

Mais malgré leur passion politique, la plupart de ces gens entendaient bien demeurer catholiques et, en particulier, « faire leurs pâques ». Après avoir essuyé un refus catégorique de leur curé, ils vinrent se plaindre aux rebelles¹⁰². A cette occasion, plusieurs prêtres subirent des difficultés en guise de représailles. D'après le journal de Baby, il semble que l'on pilla plusieurs fermes de prêtres¹⁰³; plusieurs curés furent traînés dans les camps des Américains¹⁰⁴. Mais rien n'indique que la blessure que reçut l'abbé

¹⁰⁰ *Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada, loc. cit.*, p. 106.

¹⁰¹ AAQ *Évêques de Québec* I-178.

¹⁰² *Journal par Messrs Frans Baby, loc. cit.*, pp. 437, 447.

¹⁰³ *Ibid.*, pp. 441, 488. Cf. *Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada, loc. cit.*, p. 45.

¹⁰⁴ Lettre de l'abbé Montgolfier à Mgr Briand, 17 juin 1776; AAQ *Vicaires généraux* V-50. Cf. *Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada, loc. cit.*, p. 95. « Dans le cours de ce mois, [janvier 1776] le Frère Alexis, [Demers] Récolet du couvent de Québec, est arrivé en cette ville [les Trois-Rivières] . . . Il a été pris prisonnier icy par Mr Price, sous suspicion: deux autres Frères qui étoient sortis avec lui de Québec ont été aussi pris et on les a menés tous trois à Montréal » (*Journal de J. Bte Budaux, dans Verreau, op. cit.*, p. 183). Cf. Têtu, *M. Huet de la Valinère*, dans BRH 7 (1901) 178.

Bailly soit attribuable à une antipathie particulière contre le clergé ¹⁰⁵. Les prêtres canadiens, en général, subirent ces persécutions sans dévier de la consigne reçue de leur évêque. Quelques-uns firent défection et administrèrent les sacrements aux rebelles contre la défense de Mgr Briand: le P. Floquet, les abbés de Lotbinière et de la Valinière.

Le P. Pierre-René Floquet, S.J. ¹⁰⁶, s'était rendu suspect vis-à-vis de l'autorité civile dès 1774, en critiquant l'Acte de Québec et en entretenant une correspondance secrète ¹⁰⁷. Et, lorsque les Américains sont entrés à Montréal en novembre 1775, il leur a manifesté de la sympathie « par respect humain », comme il l'écrit lui-même. Il aurait pu ajouter: « par peur ». Il craignait, parce que seul jésuite à Montréal, d'être victime des envahisseurs et d'occasionner, par sa résistance, une persécution contre ses frères de la Pennsylvanie et du Maryland. Il fut récompensé de son dévouement: le colonel Hazen lui restitua la partie du couvent des Jésuites que Murray avait convertie en prison ¹⁰⁸.

Peu après la chute de Montréal, Montgomery avait annoncé la levée d'un régiment canadien. Mais ce ne fut que sur la fin de l'hiver que le colonel Hazen put lever deux compagnies, sous les ordres de Lieber et d'Olivier. Il faut avouer que ces milices canadiennes ne furent pas très effectives, à cause de leur instabilité: bien des désertions se produisirent par manque de paye ¹⁰⁹. Elles furent tout de même l'occasion d'un scandale à Montréal, où elles étaient en garnison au temps du devoir pascal. Contre la volonté de l'évêque de Québec, le P. Floquet admit ces rebelles au confes-

¹⁰⁵ Bien que Mgr Briand mette un peu trop d'éloquence à décrire ce simple incident nullement prémédité (*Mandements des évêques de Québec*, vol. II, pp. 277s.). Ce texte a été étrangement amplifié par Walker qui écrit: « Briand won out, even though the priests of his episcopal city had been shot at by American sympathizers » (*The Catholic Church in the Meeting of Two Frontiers*, p. 74).

¹⁰⁶ Le P. Floquet naquit à Paris le 12 septembre 1716. Entré au noviciat des Jésuites en 1734, il arrivait au Canada le 17 août 1744. Mort à Québec, le 18 octobre 1782 (*Melançon, Liste des missionnaires-jésuites*, p. 32).

¹⁰⁷ Lettre de Gulle Monforton à Gabriel Cerré, 22 septembre 1778; APC Collection Haldimand (B), vol. CXXII, p. 161.

¹⁰⁸ Lettre du P. Floquet à Mgr Briand, 19 juin 1776; AAQ RR. PP. *Jésuites* I-8.

¹⁰⁹ Lettre de Moses Hazen à Edward Antill, 20 avril 1776; APC Collection Haldimand (B), vol. XXVII, p. 398.

sionnal, « le mardi de pâques après diner ». Il les avait reçus parce qu'on l'avait assuré que ces gens-là n'iraient pas au siège de Québec et se contenteraient d'un service pacifique à Montréal. Ces militaires s'étaient ensuite acquittés de leur devoir pascal à la paroisse, perdus au milieu des autres communiants. Malheureusement, des retardataires, « trois habitans qui . . . faisoient sentinelle aux portes de la ville »¹¹⁰ ne se présentèrent que dans la semaine de la Quasimodo¹¹¹. Après avoir reçu l'absolution du P. Floquet, ils allèrent à la paroisse pour y communier. Ils y essayèrent un refus public de la part de l'abbé Brassier¹¹². Touché de compassion, le P. Floquet les consola et leur facilita les moyens de satisfaire à leur obligation en les communiant « januis clausis ». On le considéra pour tout cela comme l'aumônier des compagnies canadiennes levées par Hazen. L'affaire se répandit dans toute la ville et provoqua une dénonciation du jésuite auprès de Mgr Briand.

Instruit de ce scandale, dont chacun raisonna, écrivit le grand vicaire de Montréal à son évêque, je fus moy-même trouver le pere, il devoit precher dans notre eglise le dimanche daprès, je le remerciai pour toujours de ses sermons jusques à nouvel ordre et luy declarai que si je ne luy retirerois pas entièrement vos pouvoirs, c'étoit par prudence, et par menagement de sa compagnie que j'estime toujours¹¹³.

Mgr Briand jugea bon de fulminer l'interdit contre le P. Floquet¹¹⁴. Mais il est ridicule de croire que la cause de cette censure fut la courtoisie que le jésuite canadien manifesta à l'égard du P. Carroll lors de sa mission à Montréal¹¹⁵. Il n'est nullement

¹¹⁰ Lettre de l'abbé Montgolfier à Mgr Briand, 17 juin 1776; AAQ *Vicaires généraux* V-50.

¹¹¹ Cet incident est raconté par le P. Floquet et l'abbé Montgolfier, mais le premier le date du mardi, et le second du lundi.

¹¹² Lettre de l'abbé Montgolfier à Mgr Briand, *jam cit.* L'abbé Gabriel-Jean Brassier, né en France le 26 août 1729, entra chez les Sulpiciens. Il fut ordonné le dimanche de la Trinité 1754. Il fut curé de Montréal de 1763 à 1798. Mort le 20 octobre 1798 (Allaire, vol. I, p. 79).

¹¹³ *Ibid.*

¹¹⁴ La date exacte de cet interdit est inconnue. Gosselin pense que Antoine Panet fut chargé de ce message lors d'un voyage à Montréal vers ce temps-là (vol. II, p. 74).

¹¹⁵ Shea écrit: « But the Canadian priest was severely censured by his bishop for his courtesy on this occasion and for admitting to their Easter communion Canadians

question de ce point dans la déposition de l'abbé Montgolfier qui a occasionné l'interdit. Le P. Floquet admit ses erreurs et fut relevé de sa censure, six mois après¹¹⁶. D'après l'abbé Noisieux, le P. Floquet aurait reçu des autorités civiles l'ordre de se rendre à Québec, en janvier 1777, afin d'être plus facilement surveillé au couvent des Jésuites de la ville¹¹⁷. Monforton a trouvé bien douce la conduite de Carleton à l'égard du jésuite: « La conduite de Monsieur Carleton à ce sujet est une preuve bien authentique de l'idée que je veux donner de la douceur du gouvernement; Son Excellence n'ayant fait d'autre démarche dans une conjoncture si delicate que de le Recommander aux soins de Monseigneur Levesque »¹¹⁸.

Le cas de l'abbé Pierre Huet de la Valinière¹¹⁹ et sa conduite pendant la Révolution américaine sont plutôt obscurs. Les histo-

serving in the American army » (vol. II, pp. 150s.). La deuxième raison donnée par Shea est vraie, mais non la première. Wilson, de son côté, affirme: « Already in disfavor with his Bishop because of pro-American leanings, Floquet was suspended for once entertaining Carroll at dinner » (*Bishop Briand and the American Revolution*, dans CHR 19(1933)145). Maynard est encore plus romanesque: « When Floquet, who had been superior of the Canadian Jesuits before their suppression, allowed Carroll to say mass in his house he was suspended by the enraged Bishop Briand » (*The Story of American Catholicism*, p. 134).

¹¹⁶ Lettres du P. Floquet à Mgr Briand, 19 juin et 23 novembre 1776; AAQ RR. PP. *Jésuites* I-8 et 10. La soumission du P. Floquet était-elle sincère? Viger, dans *Ma Saberdache* (*M. Petits manuscrits*, vol. III, pp. 243s.), écrit: « Il est difficile de reconnaître en des termes plus convenables et avec plus de franchise et d'humble abnégation, une faute que d'autres auroient peut-être cherché à excuser. On voit que le R. P. Floquet, dans son âge avancé, n'avoit rien perdu du véritable esprit religieux et sacerdotal et on peut dire que cette amende honorable, à laquelle il se soumit généreusement et avec simplicité, fait honneur à sa vertu ». Cependant Mgr Briand, dans une lettre au P. Meurin, disait le 27 avril 1777: « Il ne croit pas encore avoir eu tort, et le dit quand il ne craint pas ses auditeurs » (AAQ *États-Unis* VI-42).

¹¹⁷ Cité par Viger, *op. cit.*.

¹¹⁸ Lettre à Gabriel Cerré, 22 septembre 1778; APC Collection Haldimand (B), vol. CXXII, p. 161.

¹¹⁹ Né à Varade (France), le 10 janvier 1732, l'abbé de la Valinière arrivait à Montréal le 9 septembre 1754, alors qu'il était simple diacre. Ordonné prêtre à Montréal par Mgr de Pontbriand, le 15 juin 1755, il occupa successivement les postes suivants: vicaire à Notre-Dame de Montréal (1755-1759), curé à la Rivière des Prairies (1759-1766), à Saint-Henri de Mascouche (1766-1769), à Saint-Sulpice et à Lavaltrie (1769-1773), à la Pointe-aux-Trembles de Montréal (1773-1774), à L'Assomption (1774-1777), à Saint-Roch-des-Aulnaies (1777-1778) et à Sainte-Anne (1778-1779).

riens canadiens, sauf Lanctot¹²⁰, sont discrets au sujet de ce sulpicien¹²¹. Est-ce qu'on a voulu faire silence autour de lui, ou est-ce que les faits racontés par des historiens américains manquent d'authenticité¹²²? D'après son propre témoignage, pendant qu'il était curé à l'Assomption, l'abbé Huet de la Valinière aurait risqué sa vie pour délivrer deux de ses confrères, les abbés Robert¹²³ et Saint-Germain¹²⁴, prisonniers des Bastonnois à Sorel. Il aurait réussi dans son entreprise grâce à l'intervention d'un marchand sympathique aux Américains, un des amis de Thomas Walker, de Montréal. Mais aucun autre chroniqueur canadien du temps ne raconte cet épisode, pas même les plus opposés aux Américains. Voici comment débute le récit de cette double délivrance:

Enfin un jour un bruit sourd fit entendre
Que j'allois être bientôt prisonnier,
Les ennemis avoient déjà sçu prendre,
Les deux Curés mes voisins les premiers.

Ces deux Messieurs, disoit-on, alloient être
Bientôt menés captifs a Albany,
Ils n'attendoient, ajoutoit-on, que d'être
De leurs livres, de leur linge munis.

Alors, je dis, n'y aura-t'il persone
Qui osera demander leur rachat,
Si je trouvois pour compagnon un homme
Je n'attendrois pas que l'on me cherchat . . .¹²⁵

¹²⁰ Un sulpicien récalcitrant: l'abbé Huet de la Valinière, dans *La Société Canadienne d'Histoire de l'Église Catholique, Rapport 1935-1936*, pp. 25-39.

¹²¹ Gosselin, par exemple (vol. II, p. 100), se contente de dire que cet abbé avait donné dans les idées annexionistes et qu'il était incontrôlable.

¹²² Dans ACHR 11(1894)98-102, on peut lire le titre suivant: *Rev. Pierre Huet de la Valinière A Jesuit of Quebec « A Perfect Rebel in His Heart » and A Friend of the Americans During the Revolution*. - L'abbé de la Valinière n'a jamais été jésuite de sa vie. Il ne faut pas entreprendre de rectifier cet article basé sur des sources . . .

¹²³ L'abbé Jean-de-Dieu-François Robert, né dans le diocèse de Limoges (France) le 20 avril 1724, entra chez les Sulpiciens et fut ordonné vers 1748. Il arriva au Canada en 1753. Mort à Montréal le 23 avril 1784 (Allaire, vol. I, p. 476).

¹²⁴ L'abbé Saint-Germain qui fut mentionné à la note 73 de ce chapitre.

¹²⁵ *Vraie histoire ou simple précis des infortunés pour ne pas dire des persécutions qu'a souffert et souffre encore le Révérend Pierre Huet de la Valinière mis en vers par lui-même*, p. 29.

La poésie a rarement fait bon ménage avec l'histoire et c'est pourquoi le récit des infortunes de l'abbé de la Valinière a peu de crédit auprès des historiens. Un point semble certain au sujet de ce sulpicien. L'abbé de la Valinière, qu'on a appelé le « Juif errant du Canada », fut un homme mal équilibré, inquiet et turbulent¹²⁶. Les autorités civiles et religieuses n'eurent peut-être pas à lui reprocher des actions particulières et ce fut pourquoi Mgr Briand ne lui a infligé aucune censure, mais elles le regardèrent comme un homme dangereux dans ses paroles. Le gouverneur Carleton n'a pas inquiété outre mesure ce pauvre sulpicien, puisque l'abbé Montgolfier, dans une lettre à Mgr Briand, écrivait ces lignes: « Son Excellence me laisse la liberté d'en user à son égard comme je le jugerai à propos »¹²⁷. Quelques mois plus tard, le vicaire général de Montréal revenait sur le sujet et opinait que la meilleure solution à prendre au sujet de l'abbé de la Valinière était de le renvoyer en France¹²⁸. Dans l'espérance de le ramener à plus de calme, Mgr Briand, sur la suggestion de Carleton, l'éloigna de la région de Montréal et le nomma curé de Saint-Roch-des-Aulnaies¹²⁹. Un peu plus tard, il fut obligé de le transférer à Sainte-Anne-de-la-Pocatière¹³⁰.

Les déboires et les pérégrinations du pauvre abbé n'étaient pas encore finis. Haldimand, le nouveau gouverneur du Canada, arrivé au pays le 30 juin 1778, devait en être la cause. Les Canadiens n'ont pas gardé un bon souvenir de ce gouverneur qui, en bien des cas, se laissa aller à des excès de rigueur. Le 14 octobre 1779, il demandait à Mgr Briand de faire venir l'abbé de la Valinière à Québec: il avait décidé de le renvoyer en Europe¹³¹. Le sulpicien dut quitter Québec le 25 octobre suivant pour Spithead¹³².

¹²⁶ Lettre de Mgr d'Esgly à l'abbé Gravé, 25 juillet 1785; AAQ *Évêques de Québec* II-8.

¹²⁷ Lettre du 12 août 1776; AAQ *Vicaires Généraux* V-54.

¹²⁸ Lettre du 21 octobre; *ibid.* 55.

¹²⁹ Comté de L'Islet.

¹³⁰ Gosselin, vol. II, p. 101.

¹³¹ Lettre du 14 octobre 1779; AAQ *Gouvernement* I-26.

¹³² L'abbé de la Valinière aurait été détenu quelques mois dans ce port avant de pouvoir obtenir un passe-port pour aller en France. Après avoir perdu tous ses biens, il aurait été en repos chez les Sulpiciens de Nantes (1780-1785). On le retrouve de nouveau à Montréal au milieu de 1785. Il missionna à New York, aux Kaskaskias, à Split-Rock, N.Y., voyagea à La Havane, en Floride, etc. Il revint

Parmi les membres du clergé canadien qui embrassèrent la cause américaine, le plus célèbre est certainement l'abbé de Lotbinière¹⁸³. En plus des milices canadiennes levées par Hazen et mentionnées plus haut, un autre groupe de Canadiens prit les armes pour les Américains sous les ordres de James Livingston, Jérémie Dugan et un nommé Loizeau¹⁸⁴. Ces soldats se recrutèrent surtout parmi les gens de la Pointe-Olivier¹⁸⁵. Il est assez difficile de savoir l'effectif de ces forces: cent cinquante doit être le chiffre maximum¹⁸⁶. L'abbé de Lotbinière fut nommé chapelain de ces milices par Benedict Arnold, le 26 janvier 1776 à Montréal¹⁸⁷. Il avait mérité

passer les dernières années de sa vie à Montréal (1798-1806). Il mourut à l'Assomption d'une chute de voiture, le 29 mai 1806 (Allaire, vol. I, pp. 316s.).

¹⁸³ On a écrit bien des erreurs au sujet de ce personnage, parce que trois prêtres canadiens portèrent à peu près le même nom. L'abbé de Lotbinière, dont il est question ici, s'appelait François-Louis Chartier de Lotbinière, né le 13 décembre 1716, fils de Eustache de Lotbinière (*Registre des baptêmes de la paroisse Notre-Dame de Québec, 1712-1720*). Il entra chez les Récollets de la province de Saint-Denis (France) où il prit le nom d'Eustache. Il fit profession le 18 octobre 1737 (*Noms des religieux récollets profès de la province Saint-Denis . . . vivants en l'année 1759*). Ordonné prêtre à Québec, le 23 septembre 1741, en même temps que son frère Eustache qui était né le 16 août 1715 (AAQ *Registre des ordinations* C-59). Le père avait, après la mort de son épouse, reçu les ordres sacrés, le 4 avril 1726, des mains de Mgr de Saint-Vallier. Interdit et suspens de tous les ordres, en 1753, le P. Eustache (alias François-Louis) de Lotbinière quitta l'Ordre des Récollets un peu plus tard; il essaya ensuite les Cordeliers, puis, après bien des fredaines en Europe, il fit partie de l'Ordre de Malte (Lettre de Mgr Briand à l'abbé de L'Isle-Dieu, 7 juin 1774; AAQ *Évêques de Québec* I-172). L'abbé de Lotbinière revint à résipiscence et Mgr Briand le nomma curé de Saint-Laurent, I.O. (1770-1772). L'évêque dut l'en retirer et réussit à le placer chez l'abbé D'Esgly, le futur évêque de Québec et le cousin de l'abbé de Lotbinière (Lettre de Mgr Briand à l'abbé Lagroix, 1773 (?); AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand* IV, p. 453). Il vagabondait ici et là lors de la Révolution américaine. Shea est généralement exact en parlant de l'abbé de Lotbinière (vol. II, p. 144) et Griffin a tort de le corriger, puisqu'il regarde comme l'aumônier des troupes celui qui était, en ce temps-là, curé de la Pointe-aux-Trembles de Québec (*Catholics and the American Revolution*, vol. I, p. 44).

¹⁸⁴ *Le Témoin oculaire de l'invasion du Canada*, dans Verreau, *Invasion du Canada*, p. 44.

¹⁸⁵ *Ibid.* Cet endroit se nomme aujourd'hui Saint-Mathias de Rouville.

¹⁸⁶ *Ibid.* et lettre datée de Québec, 18 septembre 1775 à M. . . de Philadelphie, *ibid.* p. 347. Cf. lettre datée de Québec, 1er octobre 1775 à un ami de Londres, *ibid.* p. 351.

¹⁸⁷ JCC 5(1776)645. Un auteur américain fait de l'abbé de Lotbinière un chapelain d'un régiment anglais: « During the Revolution a regiment of English soldiers and English sympathizers was quartered at Burlington and occupied as a barracks the

cette charge, parce que, d'après un chroniqueur du temps, il avait administré les sacrements aux rebelles de l'Île-d'Orléans, en novembre 1775, alors que tous les autres prêtres s'étaient refusés à ce ministère. Les Américains lui avaient donné alors quinze cents livres et promis l'épiscopat¹³⁸.

Le régiment de Livingston semble avoir servi au siège de Québec, puisqu'un des commandants de ce régiment arrivait à Montréal, le 18 avril 1776, pour y répandre toutes sortes de faux bruits au sujet de la situation de Québec, situation dont il avait été lui-même témoin¹³⁹. Mais, au cours de l'été, ce régiment traversa la frontière¹⁴⁰. Et l'abbé de Lotbinière fut prié de continuer ses services d'aumônier pour la troupe: le Congrès lui a payé son salaire depuis sa nomination en janvier 1776 jusqu'au mois de février 1781. Le chapelain canadien dut à maintes reprises rappeler au Congrès les engagements d'Arnold à son égard. Des appels ultérieurs au mois de février 1781 semblent avoir été inutiles¹⁴¹.

Bien que l'abbé de Lotbinière fût, parmi les membres du clergé canadien, le plus chaud partisan de la cause américaine, cependant Mgr Briand n'a fulminé aucune censure contre lui. Tout laisse croire que le chapelain était déjà sous le coup de quelque interdit. On se rappelle qu'il avait, le 26 octobre 1772, envoyé à Lord Hillsborough un infâme mémoire contre l'évêque de Québec, après que celui-ci l'eût retiré de la cure de Saint-Laurent, I.O.¹⁴². L'abbé demanda pardon l'année suivante¹⁴³, mais il ne semble pas avoir été relevé de ses censures. C'est ce qui expliquerait pourquoi Mgr Briand n'en a pas porté de nouvelles contre lui en 1775.

D'après Mallet, l'abbé de Lotbinière aurait tristement négligé les intérêts spirituels des soldats canadiens. Un très vieux prêtre

building now used as a Catholic Church. In 1778 Father Lotbinier, a Canadian priest, was brought from Canada as chaplain for the king's Catholic soldiers » (Leahy, *The Catholic Church of the Diocese of Trenton, N.-J.*, p. 60).

¹³⁸ Ainslie, *Journal of the Most Remarkable Occurrences in the Province of Quebec From the Appearance of the Rebels in September 1775 Until Their Retreat on the Sixth of May*, p. 67.

¹³⁹ *Journal de J.-Baptiste Badaeux*, dans Verreau, *Invasion du Canada*, p. 202.

¹⁴⁰ JCC 5(1776)645. Cette retraite était un fait accompli le 10 août 1776.

¹⁴¹ Il a écrit des lettres datées du 15 mai et 8 juin 1781, d'après JCC 20(1781)505 et 617 en note.

¹⁴² L'original de ce mémoire dont nous avons une copie est à Londres, dans le Public Record Office, Colonial Office 5, 115, p. 5.

¹⁴³ Lettre à Mgr Briand, 28 décembre 1773; AAQ Beaumont I-19.

du nom de Francis Valley ou de François Vallée, s'il était canadien, aurait visité le régiment Hazen avant l'appel des troupes et administré les sacrements à quelques-uns des soldats et à leurs familles réfugiées; mais lorsqu'ils furent établis sur leurs terres, ils auraient été entièrement privés des secours de la religion¹⁴⁴. Toutes ces données ne semblent pas tout à fait exactes. L'abbé de Lotbinière avait été chargé du régiment de Livingston et non de celui de Hazen et, par conséquent, ne mérite pas de reproches, si le régiment de Hazen n'a pas bénéficié de ses services. Et les nombreux paiements qu'il a reçus du Congrès laisseraient croire qu'il fut zélé ou que le Congrès a été grossièrement trompé¹⁴⁵.

Mais qui était ce François Vallée présumé canadien par Mallet ? Ni Tanguay¹⁴⁶, ni Allaire¹⁴⁷, ne mentionnent un prêtre de ce nom parmi le clergé canadien. Corrigan l'ignore complètement¹⁴⁸. Des recherches entreprises dans les papiers du Major Mallet n'ont permis de découvrir que deux notes sur ce prêtre. D'après la première, l'abbé Valley aurait été desservant de Highlands Point et aurait été très âgé: aucune date n'accompagne cette note. D'après la seconde, ce même prêtre aurait été en 1783 à Fishkill, où il aurait béni un mariage¹⁴⁹. Il est possible que Mallet ait confondu l'abbé de la Valinière avec l'abbé Valley. D'un autre côté, on trouve, dans une lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, la description d'un François Vallée qui n'était peut-être pas tout à fait étranger à l'état clérical. Ce Vallée fut commandant du Fort de Sainte-Geneviève depuis 1779 jusqu'au 23 septembre 1783, jour de sa mort¹⁵⁰. L'abbé Gibault avait été accusé d'avoir manqué de dignité avec lui et, pour se justifier, écrivait ces lignes:

¹⁴⁴ Major Gosselin, U.S.A., dans *United States Catholic Historical Magazine* 2(1888) 178s. et *Le commandant Gosselin*, dans BRH 4(1898)9s.

¹⁴⁵ L'abbé de Lotbinière a reçu en tout 23 123 24/90 dollars; il faut dire cependant que tout cet argent n'avait pas le même cours.

¹⁴⁶ *Répertoire général du clergé canadien*.

¹⁴⁷ *Dictionnaire biographique du clergé canadien-français*.

¹⁴⁸ *Register of the Clergy Laboring in the Archdiocese of New York From Early Missionary Times to 1885*, dans HRS (1899-1916) *passim*.

¹⁴⁹ *Documents and Notes on « Congress' Own » Livingston's Regiment and Hazen's Regiment*, N. 17598.

¹⁵⁰ Houck, *History of Missouri*, vol. I, p. 345.

Pour ce qui est du Commandant de Ste Geneviève pour ses polliçonneries, il n'y en a point de pareils au monde, en même tems vous n'en trouverez peut-être point non plus de pareils pour toutes sortes de bonnes qualités. Il a été dix ans Commandant ici ¹⁵¹, aucun n'a eu un seul reproche à lui faire. Juste sans partialité ny acception de personne, point de compere ny commere, désintéressé au dernier point, solitaire chez luy, plein de religion luy même et mettant toute son autorité à la faire observer rigoureusement, jeunant tous les mercredi de chaque semaine et gardant ce jour là l'abstinence independamment des autres jours, très charitable, disant le Bréviaire exactement tous les jours, ayant bien étudié, et parlant bon latin, après cela que faire quand il poliçonne, se taire, c'est tout, pour l'éviter il n'est pas possible, ny le Gouverneur ny sa Dame ne sont pas plus épargnés que qui que ce soit hors le tems des affaires sérieuses ¹⁵².

Il n'est pas impossible que ce Vallée dont parle l'abbé Gibault fût le même personnage qui a été mentionné par Mallet; l'absence de documents empêche de tirer une conclusion plus certaine.

Quelques autres religieux se sont aussi compromis vis-à-vis de l'autorité civile et religieuse durant la Révolution américaine. Haldimand, écrivant à Lord North, disait des Jésuites: « Les Jésuites sont le seul ordre de prêtres réguliers qui ont montré de l'attachement aux rebelles dans le cours de la guerre. Ils sont vieux et peu nombreux; autrement il serait peut-être plus prudent de nous en débarrasser » ¹⁵³. Le P. Joseph Hugué, S.J. déplut à l'abbé Montgolfier pour la même raison ¹⁵⁴. Le P. Claude Carpentier, récollet, se rendit suspect par des propos inconsidérés: « Je ne comptais pas, lui écrivit Mgr Briand, comment un homme . . . comme vous, avez pu donner la plus petite occasion de soupçonner votre fidélité à votre Souverain, et vous en rapporter à ces bruits d'habitans. Enfin, Monsieur, ce n'est pas une petite affaire » ¹⁵⁵. Faut-il aussi

¹⁵¹ Ceci ne concorde pas avec le temps donné par Houck; l'absence de documents empêche de donner plus de précisions.

¹⁵² Lettre à l'évêque de Québec, 6 juin 1786; AAQ *États-Unis* VI-53.

¹⁵³ Lettre du 19 juin 1783; APC Collection Haldimand (B), vol. LVI, p. 76.

¹⁵⁴ Lettre de l'abbé Montgolfier à Mgr Briand, 17 juin 1776; AAQ *Vicaires-généraux* V-50.

¹⁵⁵ Lettre du 27 juin 1777; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand* IV, p. 620. Cf. lettre de l'abbé Montgolfier à Mgr Briand, 10 juillet 1777; AAQ *Vicaires-généraux* V-64.

mentionner le frère lai Juniper Berthiaume, récollet, qui s'enfuit de Montréal en 1779 et après un séjour de 18 mois à Penobscot où il simula messe et sacrements, devint une sorte d'agent pour les Américains¹⁵⁶ ?

Voilà tracé bien inadéquatement un tableau des répercussions de la Révolution américaine au Canada. L'arrivée des forces anglaises, au mois de mai 1776, fit reculer définitivement les armées des colonies fédérées hors du Canada. Versatilité du peuple. Chez les Canadiens aussi, les esprits évoluèrent facilement vers l'Angleterre. Mgr Briand crut le moment opportun d'exposer clairement et longuement sa pensée au sujet de la conduite des Canadiens pendant le conflit et l'attitude qu'il comptait prendre vis-à-vis des rebelles. C'est le sujet de son fameux mandement de la fin de juin 1776¹⁵⁷.

L'évêque de Québec avait adressé, quelque temps auparavant, un mandement aux citoyens de la ville de Québec pour les inviter à remercier Dieu de la délivrance de la ville :

Pour remercier Dieu de vous avoir conservé la vie au milieu des périls et des fatigues, vos propriétés qu'on désirait vous enlever, et le libre exercice de la religion, par la levée du siège, nous chanterons solennellement ce soir 12e de mai dans notre église cathédrale, à l'issue des Vêpres, le *Te Deum*, ensuite nous donnerons le Salut et accorderons quarante jours d'indulgence¹⁵⁸.

L'ordre se rétablit peu à peu ici et là. Mais un point restait encore en souffrance: l'administration des sacrements aux gens qui avaient pris les armes contre le roi d'Angleterre. Des curés avaient déjà demandé à Mgr Briand une ligne de conduite à tenir, pressés qu'ils étaient par leurs paroissiens qui voulaient accomplir leur

¹⁵⁶ Sur ce religieux, on peut consulter Lenhart, *Two Revolutionary War Chaplains in the Governmental Employ* (1780-1784), dans CHR 23(1938)461-466. L'A. suppose que le frère Berthiaume était prêtre et qu'il venait directement de France en réponse à la demande de consuls français; ce qui n'est pas exact. Cf. Plessis, *Journal de la mission de 1815*, pp. 136s.; lettre de l'abbé Montgolfier à Mgr Briand, 9 décembre 1779; AAQ *Vicaires-généraux* V-78.

¹⁵⁷ *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, pp. 269-279.

¹⁵⁸ Mandement adressé aux citoyens de la ville de Québec au sujet de la défaite des Américains à Québec et de leur retraite, en date du dimanche 12 mai 1776, *Ibid.*, pp. 267s.

devoir pascal¹⁵⁹. D'eux-mêmes, ils auraient bien volontiers accepté ces pauvres gens, mais Mgr Briand maintint sa réserve en déclarant qu'il aurait bientôt des directives officielles et générales à donner sur ce point¹⁶⁰. Enfin le mandement parut, mandement que bien des historiens ont critiqué, voire même condamné.

L'évêque de Québec adressa sa lettre aux rebelles eux-mêmes. Au début, rappelant une parole du prophète Jérémie, il montra l'erreur que commettraient les Canadiens en ne se relevant pas de leur chute, erreur « pire que la première »¹⁶¹. Il savait, de même que le gouverneur, que les Canadiens avaient été trompés, séduits; leur pardon ne sera donc pas difficile à obtenir. Et ici, Mgr Briand brosse un tableau peu flatteur de la félonie des Américains pendant la guerre. Il rappelle les protestations des colonies fédérées auprès du roi contre l'Acte de Québec et met en exergue les flatteries des mêmes colonies à l'adresse des Canadiens, agrémentant ses descriptions des qualificatifs les plus frappés. Mais ce n'est rien encore à côté de la liste des fautes commises par les Canadiens pendant la même occasion: désobéissances, incendiations, assassinats, injustices, vols.

Si Dieu n'avait pas usé de miséricorde, écrit-il, vous deveniez en peu de temps après la prise de Québec, des apostats, des schismatiques et de purs hérétiques, protestants du protestantisme le plus éloigné de la religion romaine et son plus cruel ennemi... Mais les persécutions suscitées aux prêtres de Jésus-Christ, vos pères dans la foi, ne viennent-elles pas de vous? N'y participez-vous pas, quoique vous n'ayez pas été vous-mêmes les délateurs et les accusateurs? Si vous eussiez fait votre devoir, ces crimes-là fussent-ils arrivés? Mais les sacrilèges délateurs, les assassins des prêtres du Seigneur ne sont-ils pas comparables aux Néron et aux Domitien? Leurs crimes n'ont-ils pas été même quelque chose de plus odieux?¹⁶²

¹⁵⁹ Pâques, tombant le 7 avril cette année-là, le temps pour accomplir ce devoir au Canada était fini avec le 14 avril.

¹⁶⁰ Lettre de Mgr Briand à l'abbé Louis-Pascal Sarault, 11 mai 1776; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand IV*, p. 593.

¹⁶¹ *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, p. 269.

¹⁶² *Ibid.*, pp. 275, 277. Le prélat avait déjà écrit à l'abbé Maisonbasse: « Ils sont vraiment hérétiques dans leur conduite et... vraiment imbus de l'hérésie »

Et la période continue encore longuement. La secte protestante des Bastonnais est décrite comme celle qui a le plus manifesté de haine contre le catholicisme et les prêtres¹⁶³. Ces pages ne manquent pas de surprendre beaucoup un lecteur moderne, quoi qu'en dise Gosselin¹⁶⁴. Elles contiennent des avancés qui, objectivement, ne sont pas vrais et qui ont été mal interprétés par les historiens américains, en particulier. Est-ce à dire que l'évêque de Québec ait voulu trompé ses auditeurs? Point du tout. Le ton de ce mandement est trop sincère pour qu'un historien puisse risquer une telle affirmation. Cette lettre pastorale doit s'entendre non pas selon nos idées modernes, mais dans son cadre littéraire et historique. Au point de vue littéraire, le XVIII^e siècle fut une époque de décadence sous bien des rapports. De bonnes œuvres y ont été produites, mais que de pauvretés aussi. On y voit apparaître ce style ampoulé et grandiloquent qui a si bien caractérisé ensuite les discours de la Révolution française et de certains encyclopédistes. Le mandement de Mgr Briand se ressent de cette mentalité, comme bien d'autres documents ecclésiastiques du temps. N'était-ce pas Mgr Briand qui parlait de l'Être suprême, expression qui deviendra courante dans la bouche de Robespierre¹⁶⁵. Et un des textes les plus typiques est celui de l'abbé Montgolfier, en date du 12 juin 1776. Lorsque Carleton revint à Montréal de son expédition contre les Américains, le grand vicaire lui adressa des compliments qui aujourd'hui seraient tout à fait hors de mise¹⁶⁶. Et c'est pourquoi des expressions qui, de nos jours, offenseraient beaucoup, ont, en 1776, poussé les cœurs au repentir et à la contrition.

des Bostonnais Presbytériens qui nient la hiérarchie ecclésiastique » (Lettre du 25 octobre 1775; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand* IV, pp. 589-592).

¹⁶³ *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, p. 275.

¹⁶⁴ Vol. II, p. 78: « . . . pièce magistrale, si remarquable sous tous les rapports ». Cette appréciation est certainement exagérée et n'ajoute rien à la personnalité de Mgr Briand.

¹⁶⁵ Mandement du 29 décembre 1776, dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, p. 282.

¹⁶⁶ Cette lettre commence ainsi: « Veni, vidi, vici. Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Tel est l'éloge sublime et pompeux que nous a tracé en peu de mots du grand Alexandre un des plus illustres de ses historiens. Ce que celui-ci ne disait que par flatterie et avec exagération en faveur de son héros, nous le voyons accompli de nos jours dans la personne de Votre Excellence, dans la plus exacte réalité; et avec

Le mandement déclarait cependant que l'administration des sacrements demeurerait en suspens « jusqu'à ce que les affaires soient finies et que Sa Majesté ait accordé le pardon, la rémission et l'amnistic »¹⁶⁷. Mgr Briand avait écrit la même idée dans la lettre à l'abbé Sarault mentionnée plus haut : « Outre le crime de la rébellion et désobéissance, il y a un tort considérable fait au Royaume et à bien des particuliers qui s'est ensuivi de ce crime. Lorsque le Roi aura accordé un pardon, amnistic, rémission, que les choses, enfin, seront pacifiées, alors on pourra agir avec plus de zèle et de sûreté »¹⁶⁸. Et ce fut même surtout cet article qui força le prélat à suspendre l'administration des sacrements¹⁶⁹.

Aucun historien, à notre connaissance, ne fait remarquer ce point et c'est de nature à manquer de justice envers Mgr Briand. Le motif qui surtout a poussé l'évêque à suspendre les sacrements furent les injustices qui se sont commises ici et là pendant le conflit. Un simple rappel de quelques événements survenus dans les diverses paroisses permettra de saisir le bien fondé de cette raison. La levée des milices canadiennes avait soulevé bien des difficultés. Les officiers étaient passés dans les paroisses afin d'enrôler des soldats et de réquisitionner des vivres. En plusieurs endroits, vexés de n'avoir pas de commissions, certains se déclarèrent partisans des Américains. Tantôt ils ont monté la garde aux limites de la paroisse pour empêcher la venue des officiers¹⁷⁰, tantôt ils ont transporté aux camps des Américains toutes sortes de provisions¹⁷¹. Mais, d'un autre côté, des groupes de « royalistes » travaillèrent pour faire respecter le serment et obéir aux ordres du gouverneur. Ces deux partis en vinrent souvent aux prises. Les rebelles ont pillé des fermes¹⁷²; d'autres ont extorqué de l'argent de ceux qui demeuraient fidèles au roi¹⁷³. En plusieurs paroisses, ils ont

des circonstances qui vous placent à bien des égards au-dessus de cet ancien conquérant » (*ibid.*, p. 280).

¹⁶⁷ *Ibid.*, p. 274.

¹⁶⁸ Lettre du 11 mai 1776; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand IV*, p. 593. Cf. lettre Mgr Briand à l'abbé Porlier, 19 novembre 1776; *ibid.*, p. 609.

¹⁶⁹ *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, p. 274.

¹⁷⁰ *Journal par Messrs Frans Baby, dans Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1927-1928, passim.*

¹⁷¹ *Ibid.*

¹⁷² *Ibid.*, pp. 449, 469, 471, 472, 478, 486, 488, 490, 494, 496s.

¹⁷³ *Ibid.*, p. 452.

réquisitionné des vivres, des voitures, obligé à des corvées, vendu les biens des « royalistes »¹⁷⁴. Plusieurs fidèles serviteurs du roi subirent l'emprisonnement¹⁷⁵. A cette énumération incomplète, il faudrait ajouter les blessures et même la mort, occasionnées par les Canadiens qui avaient pris les armes contre leur roi. A ce point de vue, le prélat canadien avait raison d'écrire: « Ce sont les Canadiens qui ont volé, qui ont pillé, assassiné, brûlé, trahi, enlevé leurs frères, qui ont incité, excité, poussé les étrangers aux maux qui ont été faits »¹⁷⁶.

Mgr Briand maintint donc le refus des sacrements, même après que le péril américain fût disparu et que le danger de voir les Canadiens prendre les armes contre le roi fût chose du passé¹⁷⁷. Il voulait connaître la décision du gouverneur au sujet des dégradations commises pendant la guerre. Ce fut donc une question de justice envers les spoliés et de fidélité à un serment qui a pressé Mgr Briand à se servir des armes spirituelles dont il disposait. Il est certain que ces directives ont provoqué un contre-coup politique, retenu bien des gens dans le chemin du devoir. Mais ce serait minimiser les vues de ce prélat que de ne voir dans sa conduite qu'une question d'attachement à l'Angleterre et d'opposition aux colonies américaines. Ainsi Smith dit que l'évêque canadien a fait autant pour la cause britannique que le gouverneur Carleton, comme si Mgr Briand n'avait joué qu'un rôle politique¹⁷⁸. Même des auteurs catholiques, comme Têtu¹⁷⁹, Walker¹⁸⁰ et Wilson¹⁸¹ ont oublié

¹⁷⁴ *Ibid.*, pp. 461, 465, 476, 485, 494.

¹⁷⁶ *Ibid.*, p. 480.

¹⁷⁶ *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, p. 278.

¹⁷⁷ On le constate en lisant le journal de Baby. Les Américains avaient promis de payer ceux qui embrasseraient la cause américaine, mais la plupart ne furent pas payés. Il y avait aussi le sort des armes qui penchait du côté anglais.

¹⁷⁸ *The American Historical Review* 7(1902)400.: « Briand, who worked as hard and did almost as much as Carleton for the British cause . . . » (recension de l'ouvrage de John Codman, *Arnold's Expedition to Quebec*).

¹⁷⁹ *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, p. 187: « On peut dire que lors de l'invasion américaine de 1775, ce fut lui qui par sa loyauté et son autorité conserva cette colonie à l'Angleterre » Ces paroles sont peut-être acceptables dans la bouche d'un panégyriste, mais non dans celle d'un historien.

¹⁸⁰ *The Catholic Church in the Meeting of Two Frontiers*, p. 73.

¹⁸¹ *Bishop Briand and the American Revolution*, dans *CHR* 19(1933)133-147.

de puiser dans les lettres de Mgr Briand les véritables motifs de sa conduite et se permettent des interprétations qu'un historien doit rejeter.

De fait, cependant, Mgr Briand n'attendit pas que Carleton eût réglé la situation des rebelles pour admettre à la pénitence ceux qui s'étaient compromis. Vers la fin de novembre 1776, rien n'avait été décidé au sujet des réparations à faire¹⁸². Le gouverneur avait bien, au printemps de 1776, chargé trois commissaires de rétablir les milices dans chaque paroisse et d'enquêter sur les personnes qui avaient assisté et aidé les rebelles; mais une foule d'événements, en particulier l'expédition de Burgoyne, avaient retardé la question. Plusieurs avaient été conduits en prison. Devant ce délai, Mgr Briand jugea bon de ne pas prolonger ses défenses. « Réflexion faite, écrit-il, j'ai jugé que le meilleur moyen de rappeler les réfractaires n'était pas de les éloigner des sacrements, mais au contraire de les en rapprocher . . . J'avais promis une décision générale, mais la conversion n'étant pas encore assez certaine, je n'ai pas cru devoir suivre mes premières idées »¹⁸³. Les sacrements furent de nouveau accordés, mais il semble bien que la rétractation publique était généralement exigée¹⁸⁴.

Peu à peu, les fidèles revinrent à leur devoir¹⁸⁵. Mais la tempête avait été trop forte pour que le calme s'établît en quelques jours. Dans certaines paroisses, il se produisit encore bien des frottements entre le curé et ses paroissiens¹⁸⁶. Le chef de l'Eglise canadienne

¹⁸² « Rien n'est décidé encore quant aux réparations du tort fait au gouvernement par l'inobéissance du peuple canadien pour la milice » (Lettre de Mgr Briand à l'abbé Porlier, 19 novembre 1776; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand IV*, p. 609). Carleton avait chargé François Baby, Gabriel Taschereau et Jenkin Williams d'enquêter sur les gens qui avaient aidé les rebelles. Le journal que ces commissaires ont laissé et qui a été souvent mis à contribution au cours de ces pages dit qu'ils sont partis de Québec « mercredi 22 May a une heure après midy » (dans *Rapport de l'archevêque de la province de Québec pour 1927-1928*, p. 435).

¹⁸³ Lettre à l'abbé Porlier, *jam cit.*

¹⁸⁴ Lettre de la Mère Marie-Catherine Duchesnay de Saint-Ignace, citée par Têtu, *Les évêques de Québec*, pp. 345s.

¹⁸⁵ *Ibid.*

¹⁸⁶ Lettre de Mgr Briand aux habitants de Saint-Joseph de Chambly et de Saint-Olivier, 19 janvier 1777; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand IV*, pp. 613-618.

le laissait aussi entendre dans le mandement publié à l'occasion de l'anniversaire de l'évacuation de Québec par les Américains: « Nous ne regarderions pas exempts de péché ceux qui par mauvaise volonté, esprit de critique et de désobéissance, s'en absenteraient sans aucune autre raison »¹⁸⁷. Il s'agit ici du chant du *Te Deum* et de la messe solennelle pour remercier Dieu de la libération de la ville¹⁸⁸. D'après Têtu, quelques rebelles ne voulurent point se soumettre et moururent sans sacrements. Il mentionne que cinq furent enterrés dans un champ, au quatrième rang des concessions de la paroisse Saint-Michel de Bellechasse¹⁸⁹.

Les colonies américaines, à la suite de leurs premiers insuccès, ne perdirent pas tout espoir de s'annexer le Canada, et ne considérèrent pas les Canadiens comme de véritables ennemis. Les Canadiens faits prisonniers lors de la défaite de Burgoyne à Saratoga purent, d'après les articles de la capitulation, retourner dans leurs foyers à la seule condition de ne plus servir¹⁹⁰. Un des articles de la confédération continentale, adoptés le 15 novembre 1777, stipulait que le Canada pourrait, s'il le voulait, être admis dans la confédération avec tous les avantages que l'union comportait¹⁹¹. Un autre événement a pu, peut-être, donner aux ambitions américaines un nouvel espoir, ce fut l'intervention de la France dans les affaires d'Amérique par la signature d'un traité d'alliance avec les colonies

¹⁸⁷ Mandement du 29 décembre 1776, dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, p. 283.

¹⁸⁸ Il n'est question dans ce mandement que d'une messe chantée par Mgr Briand et non d'une messe dite par tous les prêtres du diocèse, comme l'affirme Wilson (*Bishop Briand and the American Revolution*, dans CHR 19(1933)145).

¹⁸⁹ *Les évêques de Québec*, pp. 343s.

¹⁹⁰ Au moins un prêtre catholique canadien accompagnait ces troupes, l'abbé John McKenna. Sur ce chapelain, voir Kelly, *The Reverend John McKenna, Loyalist Chaplain*, dans *The Canadian Catholic Historical Association*, 1933-1934, pp. 31-44. Cf. Lettre de l'abbé Montgolfier à Mgr Briand, 30 octobre 1775; AAQ *Vicaires Généraux* V-44.

¹⁹¹ JCC 9(1777)924: « Art. 11. Canada acceding to this confederation, and joining in the measures of the United States, shall be admitted into and entitled to all the advantages of this union; but no other colony shall be admitted into the same, unless such admission be agreed to by nine states ». Et le 29 novembre 1777, le Congrès choisissait William Duer, James Lovell et Francis Lightfoot Lee pour traduire les articles de la confédération continentale en français et écrire une adresse aux Canadiens afin de les inciter à joindre les Américains (JCC 9(1777)981). Et le 2 décembre, le comité donnait un brouillon de son rapport dans lequel on pouvait lire les lignes sui-

fédérées, le 6 février 1778¹⁹². Au dire de l'annaliste des Ursulines de Québec, en ce moment « l'espoir de retourner à la France s'était réveillé au fond des cœurs canadiens »¹⁹³. Gosselin conteste le bien fondé de cette affirmation¹⁹⁴. Mais ce qui est certain, c'est que l'espoir de détacher le Canada de l'Angleterre ne paraissait pas une utopie dans les colonies américaines et que des appels parvinrent dans la province de Québec. S'adressant à tous les anciens français de l'Amérique septentrionale, le comte d'Estaing écrivait de Boston, le 28 octobre 1778 :

Je ne demanderai point aux compagnons d'armes de M. le Marquis de Lévi; à ceux qui ont partagé sa gloire, qui ont admiré ses talens son tact Militaire, qui ont chéri sa cordialité & sa franchise, caractère principal de notre Noblesse, s'il est d'autres noms chez d'autres peuples auprès desquels ils aiment mieux voir placer les leurs. Les Canadiens qui ont vû tomber pour leur deffense la brave Marquis de Montcalm, pourroient-ils être les ennemis de ses neveux, combattre contre leurs anciens chefs & s'armer contre leurs parens ? à leurs nom seul, les armes leurs tomberoient des mains !

Je n'observerai point aux Ministres des autels que leurs efforts évangéliques auront besoin d'une protection particulière de la providence, pour que l'exemple ne diminue point la croyance; pour que les ménagemens politiques des Souverains, que la force leur a donné, ne s'affoiblissent point à proportion de ce qu'ils auront moins à craindre; qu'il est nécessaire pour la Religion que ceux qui la prêchent forment un corps dans l'État, & qu'il n'y auroit point de corps plus considéré ni qui eût plus de pouvoir de faire le bien que celui des Prêtres du Canada prenant part au Gouvernement; parce que leur conduite respectable leur a mérité la confiance du peuple.

vantes: « That the Commanding Officer of said Battalion be authorised to recommend for Appointment as a Chaplain to said Battalion, any Canadian Priest, Minister or Deacon of Good Character, who shall assist him in completing the said Battalion, and in promoting the Accession of Canada to the Union of these States.

That the said officer be instructed by Means of Emissaries and Papers dispersed in Canada to conciliate the Minds of the Canadians towards these States, and to prepare them for Effecting a Revolution, whenever the United States shall deem such a Measure Expedient » (JCC 9(1777)987).

¹⁹² JCC 11(1778)419-455.

¹⁹³ *Les Ursulines de Québec*, vol. III, p. 156.

¹⁹⁴ Vol. II, p. 104.

Je ne ferai point remarquer à ce peuple, à tous mes Compatriotes en général, qu'une vaste Monarchie ayant la même religion, les mêmes mœurs, la même langue, où l'on trouve des parens, des anciens amis, & des freres, est une source intarissable de commerce, & de Richesses, plus facile à acquérir; par une réunion avec des voisins puissans; & plus sûres qu'avec des Etrangers d'un autre hémisphère, chez qui tout est dissemblable, qui tôt ou tard, Souverains jaloux & despotes, les traiteroient comme des vaincus, & plus mal sans doute que leurs ci-devant compatriotes qui les avoient fait vaincre. Je ne ferai point sentir à tout un peuple; car tout un peuple quand il acquere le droit de penser & d'agir, connoît son intérêt; que se lier avec les États Unis c'est assurer son bonheur; mais je déclarerai comme je le déclare formellement au nom de Sa Majesté qui m'y a autorisé & qui m'a ordonné de le faire, que tous ses anciens sujets de l'Amérique septentrionale, qui ne reconnaîtront plus la Suprématie de l'Angleterre peuvent compter sur sa protection, & son appui¹⁹⁵.

La correspondance de Mgr Briand ne mentionne pas ce manifeste qui fut distribué dans la province par des émissaires « colonistes » et affiché à la porte des églises¹⁹⁶. Mais Haldimand a-t-il demandé quelque mandement à l'évêque en ces temps-là ? Il est difficile de le dire, mais sa correspondance officielle à Londres montre qu'il ne se montra pas toujours satisfait du clergé. D'après lui, le clergé s'est refroidi de son zèle royaliste, changement produit par l'alliance de la France avec les colonies fédérées¹⁹⁷. Et cette mentalité, ajouta-t-il, a eu une grande influence sur tout le peuple¹⁹⁸. Au Canada, les

¹⁹⁵ *Déclaration adressée au nom du Roi à tous les anciens françois de l'Amérique septentrionale*, pp. 2s.

¹⁹⁶ Elle a été affichée à la porte de l'église Saint-Ours, Saint-Denis et Saint-Antoine. Le curé de Saint-Ours, l'abbé Porlier, la porta au commandant de Sorel, Barry Saint-Léger (Lettre de Saint-Léger à Haldimand, 7 mai 1779; APC Collection Haldimand (B), vol. CXXXVI, pp. 24-25).

¹⁹⁷ « I am well aware that since France was known to take a part in the Contest, and since the Address of Count D'Estaing & a letter of Mons. de la Fayette to the Canadians & Indians, has been been circulated in the Province, many of the Priests have changed their opinions & in case of another Invasion would I am Afraid Adopt another System of Conduct » (Lettre de Haldimand à George Germain, 25 octobre 1780; APC Collection Haldimand (B), vol. LIV, p. 340).

¹⁹⁸ *Ibid.* Haldimand prit l'initiative d'écrire à des curés et leur fit dire de rappeler les gens à leur devoir (Lettre à l'abbé Porlier, 10 juin 1779; APC Collection Haldimand (B), vol. LXVI, p. 133).

bruits coururent même que le pape avait donné une bulle qui déliait les Canadiens de leur serment d'allégeance au roi d'Angleterre à la condition qu'ils se missent du côté de la France¹⁹⁹. La Fayette, en 1780, rédigea une proclamation dans laquelle il conseillait aux Canadiens de s'unir aux treize États et de se donner une constitution qui ferait fleurir leur religion et leurs coutumes et les libérerait de toute domination étrangère. On fit tout pour répandre cette proclamation et la distribuer au Canada²⁰⁰. Le résultat de toutes ces démarches et de cette propagande fut de rendre le gouverneur Haldimand plus défiant et de le pousser à mettre des entraves à la venue de prêtres français au Canada²⁰¹.

Avant de fermer ce chapitre sur l'attitude de Mgr Briand pendant la Révolution américaine, il serait bon de formuler un jugement. La question est d'autant plus intéressante qu'un historien constate que les catholiques du Canada, pendant la Révolution, ont eu généralement des vues très différentes de celles que les catholiques des colonies fédérées ont adoptées. Le P. Carroll, avant même sa mission au Canada, constatait le fait et admettait que les Canadiens catholiques avaient des raisons pour ne pas prendre fait et cause pour les Américains:

Maintenant, s'il est proposé que les Canadiens doivent apporter aux autres Colonies un autre concours que cette neutralité, je pense bien qu'il ne sera pas en mon pouvoir de leur conseiller de le faire. Ils n'ont pas, pour prendre les armes contre l'Angleterre, les mêmes motifs qui rendent si justifiable la résistance des autres Colonies. Si un gouvernement oppresseur leur a été donné, c'est celui que quelques-uns d'entre eux ont choisi, les autres l'ont accepté. Ou bien s'ils se sentent opprimés, ils n'ont pas encore essayé les pétitions et les remontrances, autant de choses qui, à mon avis, doivent d'abord avoir été inefficaces avant qu'il puisse être légitime de recourir aux armes et de changer de gouvernement. En troisième lieu — Bien que

¹⁹⁹ « And a Report is now circulating amongst them that the Pope has issued a Bull, absolving them from their Oath of Allegiance to the King provided they Return to that of France » (Lettre de Haldimand à Germain, 5 mars 1782; APC Collection Haldimand (B), vol. LV, p. 141).

²⁰⁰ APC Série Q, vol. XVII, pp. 152-164.

²⁰¹ Gosselin, vol. II, pp. 188-212.

j'ai pu en arriver (Je ne le puis vraiment pas, de la façon dont les choses m'apparaissent maintenant) que les Canadiens pourraient légitimement prendre les armes et apporter leur concours . . . ²⁰²

Ce document montre que le P. Carroll ne juge la situation canadienne que sur des ouï-dire. Mais il n'en a pas moins une grande utilité ici. Si, même aux yeux de ce prêtre catholique qui s'était déclaré en faveur de la cause de l'indépendance américaine, les Canadiens ne semblaient pas avoir le droit légitime de prendre les armes contre leur souverain, le roi d'Angleterre, quel devait être le devoir de l'évêque de Québec en face des agitations qui se fomentaient parmi ses ouailles et qui menaçaient d'ensanglanter le pays tout entier? Pas d'autre enseignement que celui donné par l'apôtre saint Paul dans son épître aux Romains, en parlant des empereurs païens, persécuteurs du christianisme: « Que toute âme soit soumise aux autorités supérieures; car il n'y a point d'autorité qui ne vienne de Dieu . . . C'est pourquoi celui qui résiste à l'autorité, résiste à l'ordre que Dieu a établi et ceux qui résistent attireront sur eux-mêmes la condamnation » ²⁰³. Ce principe, l'Eglise l'a toujours tenu et Léon XIII, dans son encyclique *Immortale Dei* l'a encore rappelé d'une façon solennelle. Russell confirme cette façon de juger Mgr Briand en déclarant que les Canadiens n'avaient aucune raison qui aurait pu justifier une révolution ²⁰⁴. Et l'abbé Plessis, dans l'oraison funèbre de Mgr Briand, disait:

Lors de l'invasion de 1775, notre illustre prélat connaissait déjà la délicatesse ou plutôt l'illusion d'une partie du peuple . . . Mais il aurait cessé d'être grand, si une telle considération l'avait fait varier dans ses principes ou dérangé dans l'exécution. Sans donc s'inquiéter des

²⁰² BCA Special C-F. Traduction de Charland, *La mission de John Carroll au Canada en 1776 et l'intérêt du P. Floquet*, dans *The Canadian Catholic Historical Association* 1933-1934, p. 48.

²⁰³ Rom 13, 1s.

²⁰⁴ « The Canadians had sworn to be loyal to the British government and they had no excuse, such as the Americans had, to justify a revolution. Obedience to established authority is a doctrine inculcated by the Catholic Church » (*Maryland: The Land of Sanctuary*, p. 496).

suites, il se hâte de prescrire à tous les curés de son diocèse la conduite qu'ils doivent tenir dans cette circonstance délicate ²⁰⁵.

Une autre question reste à résoudre. Est-ce que Mgr Briand pouvait, sans outrepasser ses pouvoirs, refuser l'administration des sacrements à ceux qui prenaient les armes contre l'Angleterre ? Il faut noter d'abord que la peine n'atteignait pas ceux qui étaient « Bastonnais dans leur cœur » ²⁰⁶, mais ceux seulement qui avaient réellement pris les armes ou qui avaient causé du tort aux autres injustement par des pillages ou des incendiats. Au temps de Mgr Briand, la législation ecclésiastique prévoyait des peines pour une série de délits, peines qui ont été abolies tout particulièrement par Pie IX dans sa constitution apostolique *Apostolicae Sedis*. Ainsi plusieurs fautes qui étaient de nature à nuire au bien public étaient punies par des censures comme l'excommunication: au nombre de ces fautes, on peut nommer les parjures, les vols, les pirateries, les incendiats, les usures et la fabrication de fausses monnaies ²⁰⁷. Paul V prévoit la privation de la sépulture ecclésiastique pour certaines catégories de fidèles, en particulier pour ceux qui sont décédés sans être revenus à résipiscence ²⁰⁸.

Cette crise politique, devenue en même temps religieuse par suite des circonstances, devait avoir une grande influence au Canada. A force d'entendre parler contre l'absolutisme et prêcher la liberté, les Canadiens ont acquis peu à peu une conception plus démocratique de leur organisation politique ²⁰⁹. Le clergé canadien, malgré les épreuves de la conquête, s'était révélé une puissance véritable qui s'épanouira en particulier sous l'épiscopat de Mgr Plessis. La Révolution américaine retarda beaucoup l'expansion missionnaire que Mgr Briand avait recommencée en Acadie et sur les bords des Grands Lacs et du Mississipi au profit des anciennes missions françaises, qui se relevaient avec peine des difficultés occasionnées par la Guerre de Sept Ans.

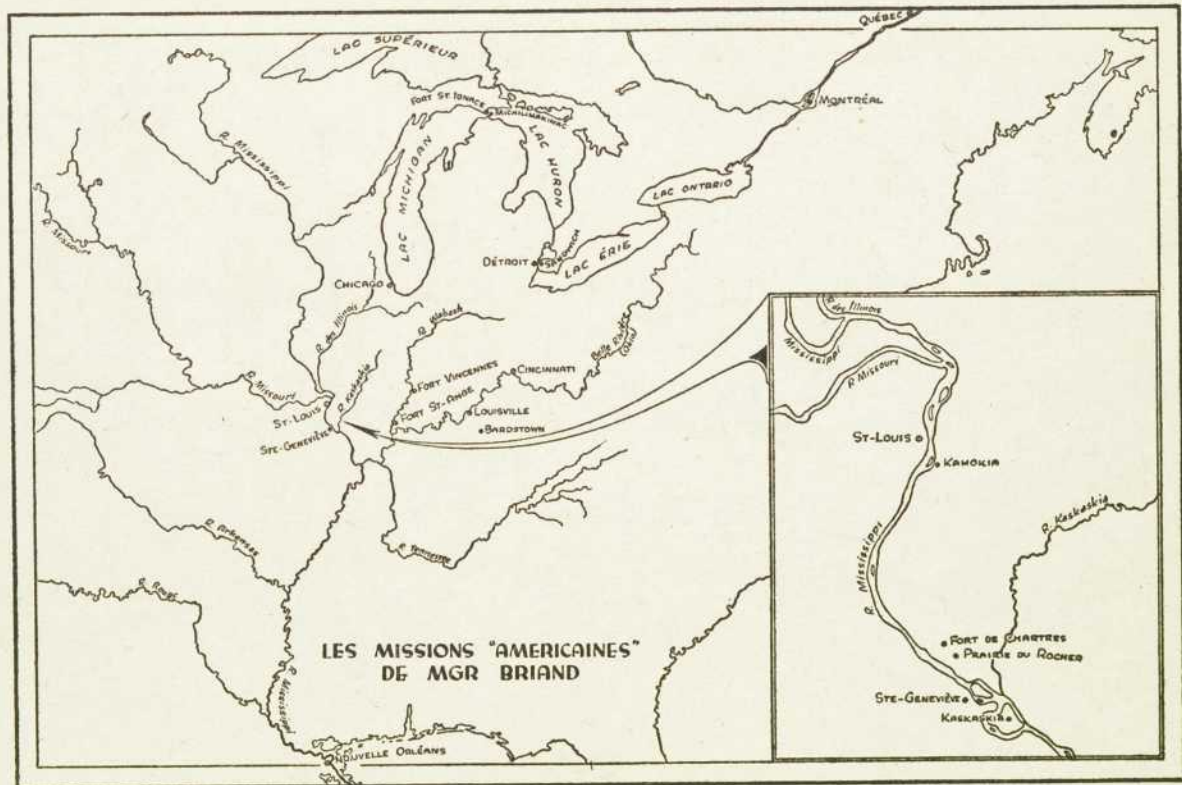
²⁰⁵ AAQ *Diocèse de Québec* VI-79.

²⁰⁶ Wilson est inexact en écrivant: « Those who fraternized with the Americans were to be denied the Sacraments » (*Bishop Briand and the American Revolution*, dans CHR 19(1933)143).

²⁰⁷ Wernz, *Jus decretalium*, vol. VI, pp. 317, 395, 397, 399s., 408, 416s.

²⁰⁸ *Ibid.*, vol. III, pars. 2, p. 498s.

²⁰⁹ Buxton, *L'influence de la Révolution américaine sur le développement constitutionnel du Canada (1774-1771)*.



CHAPITRE III

MGR BRIAND ET LES MISSIONS FRANÇAISES SITUÉES EN TERRITOIRE AMÉRICAIN (1766-1786)

Ce chapitre ne sera pas une histoire complète des missions françaises situées dans les territoires appartenant aujourd'hui aux États-Unis, mais seulement un relevé logique des renseignements qui sont trouvés sur ce sujet dans la correspondance de Mgr Briand avec ses missionnaires¹. Lorsque Mgr Briand devint évêque de Québec, il conserva juridiction sur toutes les anciennes possessions de la France en Amérique, malgré les remaniements territoriaux de 1763² et de 1774³. En dépit de la difficulté des temps, l'évêque canadien s'efforça de donner tous les secours possibles aux missions établies tout le long du Mississipi et sur les bords des Grands Lacs⁴. Par souci de clarté, ce chapitre sera subdivisé en deux parties: les missions de la Louisiane et des Illinois, les missions du Détroit et de l'île Michillimakinac.

¹ On trouvera la traduction anglaise de quelques extraits de cette correspondance dans RACHS 20(1909)406-430. Les textes français et anglais ont été aussi publiés avec beaucoup de soin dans les ouvrages suivants: Alvord, *Kaskaskia Records*, 1778-1790; Alvord and Carter, *The Critical Period*, 1763-1765, *The New Régime*, 1765-1767 et *Trade and Politics*, 1767-1769. Les lettres du P. Meurin que l'on peut trouver dans Carayon (*Bannissement des Jésuites de la Louisiane*) ne sont pas aussi critiques.

² En vertu de la Proclamation royale du 7 octobre 1763, le gouvernement de Québec était borné « sur la côte du Labrador par la rivière Saint-Jean, et de là par une ligne tirée de la source de cette rivière, à travers le lac Saint-Jean, jusqu'à l'extrémité sud du lac Nipissing; de là la dite ligne, traversant le fleuve Saint-Laurent et le lac Champlain par les quarante-cinq degrés de latitude nord, passe le long de la hauteur des terres qui séparent les rivières qui se déchargent dans le fleuve Saint-Laurent et de celles qui tombent dans la mer, et aussi le long de la côte nord de la Baie des Chaleurs, et la côte du golfe Saint-Laurent, jusqu'au cap Rosiers, et de là traversant l'embouchure du fleuve Saint-Laurent, par l'extrémité ouest de l'île d'Anticosti, se termine à la susdite rivière Saint-Jean ». Les autres gouvernements étaient dénommés: Floride orientale, Floride septentrionale et Grenade (Shortt and Doughty, *Documents*, part. 1, pp. 163s.).

³ L'Acte de Québec étendit le territoire de la province de Québec jusqu'au Mississipi.

⁴ Pour une vue d'ensemble de ces établissements, voir Schlarman, *From Québec to New Orleans*.

Missions de la Louisiane et des Illinois

Par le traité de Paris, la France cédait le pays des Illinois à l'Angleterre et, en vertu du pacte de famille⁵, elle donnait à l'Espagne la Nouvelle-Orléans et le côté ouest du Mississipi. En plus des ennuis occasionnés par ces changements de régime politique, ces missions eurent à subir une épreuve encore plus cruelle: le bannissement des Jésuites de la Louisiane, le 9 juillet 1763, par ordre du gouvernement français⁶. L'arrêt porté contre ces missionnaires ordonnait que « à l'exception de leurs livres et de quelques hardes qu'on leur laissait, tous leurs biens, meubles et immeubles, devaient être saisis et vendus à l'encan ». Il spécifiait « que les ornements de chapelle et les vases sacrés de la Nouvelle-Orléans seraient remis aux RR. PP. Capucins; que les ornements et vases sacrés de la chapelle des Jésuites demeurant aux pays des Illinois, seraient remis au procureur de Roi, de ce pays, et qu'ensuite les chapelles seraient rasées, et qu'enfin les sus-dits soidisant seraient embarqués pour retourner en France par les premiers vaisseaux à partir »⁷. Deux mois plus tard, c'est-à-dire le 23 septembre, un courrier, chargé de communiquer cet arrêt au pays des Illinois, arrivait à Fort de Chartres et, dès le lendemain, l'ordre du bannissement des Jésuites s'exécutait aussi dans cette mission⁸. Pour comble d'épreuve, le vicaire général de l'évêque de Québec au pays des Illinois, l'abbé François Forget du Verger, passa en France⁹ après avoir, sans aucune autorisation, vendu les biens dépendants de la mission de la Sainte-Famille, aux Cahokias, biens qui étaient la propriété du Séminaire

⁵ Traité signé le 15 août 1761 à l'instigation du Duc de Choiseul, premier ministre de Louis XV, entre les Bourbon de France, d'Espagne, des Deux-Siciles, de Parme et de Plaisance pour protéger leurs possessions en particulier contre la puissance navale de l'Angleterre.

⁶ Mémoire du P. Watrin en date du 3 septembre 1764, dans *The Jesuit Relations*, vol. LXX, p. 218.

⁷ *Ibid.*, p. 218. Les chapelles au pays des Illinois ne furent pas rasées, comme il appert par la lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 11 juin 1768; AAQ *États-Unis* VI-9. Une chapelle en Louisiane fut détruite (Mémoire du P. Watrin, *loc. cit.*, p. 218).

⁸ *Ibid.*, pp. 266ss.

⁹ Mgr Briand a qualifié ce départ de « honteuse retraite je dirois même criminelle retraite des prêtres des Tamarois et Illinois » (Lettre au P. Meurin, février (?) 1767; AAQ *États-Unis* VI-8 ou *Lettres de Mgr Briand* III, p. 533).

de Québec ¹⁰. De plus, le P. Luc Collet, récollet, dernier missionnaire au Fort de Chartres et desservant de la chapelle de la Visitation à Saint-Philippe et de Saint-Joseph à la Prairie du Rocher, était mort subitement le 30 mai 1765 au Fort de Chartres ¹¹. Ces missions passaient donc par de dures épreuves au moment où Mgr Briand montait sur le siège de Québec.

Heureusement le P. Sébastien-Louis Meurin, S.J. ¹², obtint la permission de demeurer au pays des Illinois. La première lettre du P. Meurin à Mgr Briand, conservée aux archives de l'archevêché de Québec, est datée du 23 mars 1767 et avait été écrite du presbytère de l'Immaculée-Conception (Kaskaskias) ¹³. En arrivant dans cette mission pour y disposer les fidèles à l'accomplissement de leur devoir pascal, le P. Meurin avait appris par des lettres du P. Potier ¹⁴ que Mgr Briand avait pris possession de son siège. Dans sa lettre très intéressante à Mgr Briand, le missionnaire expliqua longuement sa situation. Lors du bannissement des Jésuites de la Louisiane, il avait dû promettre par écrit de ne reconnaître comme supérieur ecclésiastique que le supérieur des Capucins qui « avait et aurait

¹⁰ Sur ce sujet, voir « Protestation des habitants de Kaokia contre la vente des biens de la mission », 31 octobre 1763; ASQ *Carton des Missions C*; — « Mémoire instructif des biens dépendants de la mission de la Ste famille des Kaokias » (sans date); AAQ *États-Unis VI-12*; — Lettre de l'abbé Urbain Boiret, supérieur du Séminaire de Québec, et de l'abbé Colomban-Sébastien Pressart, procureur, au P. Meurin, 3 mai 1767; ASQ *Carton des Missions C*. Cf. Thompson, *The Cahokia Mission Property*, dans ICHR 5(1923) 195-217; 6(1924)99-135.

¹¹ *Nécrologe de la province Saint-Joseph de l'Ordre des Frères Mineurs du Canada*, p. 124. Shea donne le 10 septembre comme date de cette mort (vol. II, p. 113). Le P. Meurin a fait transporter le corps du P. Luc à la Prairie du Rocher en 1768 (Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 11 juin 1768; AAQ *États-Unis VI-9*).

¹² Le P. Sébastien-Louis Meurin était né le 26 décembre 1707 à Charville (France). Entré au noviciat des Jésuites le 28 septembre 1726, il était arrivé en Louisiane en 1741. Il mourut à la Prairie du Rocher le 23 février 1777 (Melançon, *Liste des missionnaires-jésuites*, p. 57). Le P. Meurin n'est jamais venu au Canada, semble-t-il, contrairement à l'affirmation de Walker (*The Catholic Church in the Meeting of Two Frontiers*, p. 33).

¹³ AAQ *États-Unis VI-3*.

¹⁴ Le P. Pierre Potier, S.J. était né le 21 avril 1708. Entré au noviciat des Jésuites de Tournay le 30 septembre 1729, il arrivait au Canada le 1er octobre 1743. Il mourut le 16 juillet 1781 à L'Assomption des Hurons (Melançon, *Liste des missionnaires-jésuites*, 64). Il en sera question plus bas, pp. 101ss.

seul toute juridiction sur le pays des Illinois »¹⁵. Par cette déclaration, le P. Meurin s'était engagé à n'avoir plus de rapport ni avec Rome ni avec Québec. Mais le missionnaire jésuite n'en avait pas moins profité d'une occasion pour se mettre en relations avec l'évêque de Québec. Il désirait obtenir le renouvellement de ses facultés qui lui avaient été données par l'abbé Jean-Auguste Mercier et ensuite continuées par les abbés Nicolas Laurent et François Forget du Verger¹⁶.

Le P. Meurin mettait ici en question un point qui avait opposé Jésuites et Capucins en Louisiane. A la suite de difficultés répétées, Mgr de Pontbriand avait, en 1741, enlevé la charge de vicaire général aux Capucins pour la confier aux Jésuites seulement¹⁷. Et, jusqu'au bannissement des Jésuites, bien des contestations s'étaient élevées au sujet de la juridiction¹⁸. En attendant d'être déchargé de cette partie de son diocèse comme il le désirait¹⁹, Mgr Briand voulut tenter quelques efforts pour améliorer la situation et chargea le P. Meurin d'aller, à titre de vicaire général de l'évêque de Québec, rencontrer le gouverneur espagnol de la Louisiane²⁰. Mgr Briand était un peu inquiet au sujet des Ursulines qui n'avaient peut-être pas un confesseur idoine :

¹⁵ Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 23 mars 1767; AAQ *États-Unis* VI-3.

¹⁶ Walker (*op. cit.*, p. 34) trouve cette délégation non canonique, « because inasmuch as the vicar-general's tenure of office ends with the death of the bishop, the Abbé [Forget] had no powers to delegate ». Il ignore que l'abbé Forget avait été de nouveau nommé vicaire général pour les Illinois, en 1760, par le chapitre de Québec (voir plus haut, p. 71).

¹⁷ Avant cette date, chaque groupe avait son vicaire général. Voir au sujet de ces difficultés: Vogel, *The Capucins in French Louisiana (1722-1766)* et Delanglez, *The French Jesuits in Lower Louisiana (1700-1763)*.

¹⁸ « Les RR. PP. Capucins crurent leurs droits lésés par la nomination des Jésuites au grand-vicariat; ils se persuadèrent que le nom et la fonction de vicaire général ayant été donnés à leur supérieur par Monseigneur l'évêque de Québec, en même temps que la compagnie des Indes l'avait nommé à la cure de la Nouvelle-Orléans, ces deux qualités devraient désormais être inséparables et par conséquent leur appartenir . . . » (Mémoire du P. François-Philibert Watrin, dans *The Jesuit Relations*, vol. LXX, pp. 258ss).

¹⁹ Lettre de Mgr Briand au P. Meurin, février 1767; AAQ *États-Unis* VI-8.

²⁰ Le gouverneur de la Louisiane était alors Antonio de Ulloa qui occupa ce poste de 1766 à 1768.

Je pense que les pauvres Ursulines sont bien à plaindre très peu avoient confiance aux Capucins, qui depuis la vacance et la mort du père Beaudoin ont encore fait bien des étourderies que j'ay appris à Paris. Je compte que leur confiance n'aura pas augmenté par la nécessité où elles sont de se servir de leur ministère. Si vous croyés que le gouvernement vous autorise et vous soutienne vous pourrés user de vos pouvoirs à la nouvelle orléans même, et y exercer votre autorité sur tout le clergé séculier et régulier qui y sera, et nommer pour les religieuses le confesseur qu'elles désireroient, et donner les lettres de grand vicaire limitées à celui des Capucins que vous jugerés le plus digne ²¹.

Le P. Meurin n'osa pas entreprendre une telle démarche, ni même envoyer quelque message aux Ursulines à ce sujet « de peur de leur attirer du chagrin » qu'elles ne méritaient pas ²². Bien lui en prit, car un arrêt de proscription fut lancé contre lui dès que l'on sut par des voyageurs qu'il avait reconnu l'autorité de l'évêque de Québec. Il ne dut son salut qu'en se retirant, sur l'avis d'un ami, en territoire anglais où il prêta serment de fidélité à titre d'ancien domicilier ²³. Et lorsque le P. Meurin proclama le jubilé en 1768, Philippe de Rastel, chevalier de Rocheblave, officier à Sainte-Geneviève, avait dit: « Je ne connais pas d'évêque anglais ici, et dans un poste où je commande, je ne veux reconnaître d'autre juridiction ecclésiastique que celle de l'archevêque de Saint-Dominique » ²⁴. Après cette date, le missionnaire jésuite ne pourra plus s'occuper de Sainte-Geneviève ni de Saint-Louis, situés en territoire espagnol ²⁵. Cependant les gens de Saint-Louis viendront à Sainte-Famille pour les baptêmes et les mariages, et le P. Meurin trouvera moyen de se rendre incognito, pendant la nuit, en territoire espagnol pour y visiter les malades et les mourants ²⁶. Ces difficultés ont encouragé Mgr Briand à continuer des démarches pour être déchargé de la Louisiane. En avril 1769, l'évêque de Québec faisait savoir

²¹ Lettre au P. Meurin, février 1767; AAQ *États-Unis* VI-8.

²² Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 11 juin 1768; *ibid.* VI-9.

²³ *Ibid.* et lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 28 juillet 1768; *ibid.* 10.

²⁴ Lettre du P. Bocquet à Mgr Briand, 12 mai 1768; *ibid.* V-14.

²⁵ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 15 février 1769; *ibid.* VI-13.

²⁶ Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 14 juin 1769; *ibid.* VI-16.

au P. Meurin qu'il s'était départi de la partie de la Louisiane cédée à l'Espagne en 1763. « Un prêtre, lui écrivait-il, anciennement doyen de Québec ²⁷ qui est à paris a la commission de ma part d'agir pour cela auprès de l'ambassadeur d'Espagne en france » ²⁸. Ce territoire passa alors sous la juridiction de l'évêque de Santiago (Cuba), Mgr José de Echeverria, qui envoyait, en 1772, cinq capucins à la Nouvelle-Orléans ²⁹.

Même au pays des Illinois, la juridiction du P. Meurin ne fut pas reconnue immédiatement. Lorsque le missionnaire montra ses lettres de créance au commandant Gordon Forbes qui devait alors voir au gouvernement du pays des Illinois, ses lettres de vicaire général ne furent pas acceptées par le commandant, sous prétexte que le général Gage ne lui avait donné aucune instruction sur l'épiscopat et le grand vicariat. En conséquence, Forbes défendit expressément au P. Meurin « d'user de ces lettres et de prendre le titre de grand vicaire dans aucune lettre, ni acte, ni en public jusqu'à ce qu'il ait réponse de son général » ³⁰. Une correspondance qui s'établit alors entre Forbes, Gage, Cramahé et Mgr Briand, régla la question ³¹.

Par suite des récents départs, la mission des Illinois exigeait absolument de nouveaux missionnaires. Le P. Meurin le faisait savoir clairement à Mgr Briand ³². Cette mission comprenait alors six villages de cinquante à quatre-vingts familles chacun sans compter les esclaves qui y étaient assez nombreux ³³. Sur la rive gauche du

²⁷ Il s'agit de l'abbé de L'Isle-Dieu. Cf. lettre de Mgr Briand au P. Meurin, 28 avril 1767; AAQ *États-Unis* VI-8.

²⁸ Lettre de Mgr Briand au P. Meurin, 26 avril 1769; *ibid.* VI-15 et *Lettres de Mgr Briand* III, p. 561.

²⁹ Baudier, *The Catholic Church in Louisiana*, pp. 179-188.

³⁰ Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 11 juin 1768; AAQ *États-Unis* VI-9.

³¹ Nous n'avons trouvé que la lettre de Cramahé à Mgr Briand dans laquelle nous lisons: « Je serois bien aise de scavoir si c'est dans les terres dépendables de la Nouvelle-Orléans seulement, que vous avés donné au P. Meurin les Pouvoirs de Grand Vicaire, ou si c'est en deça, aussi bien qu'en dela du Mississipi, parce que comme le général doit répondre à la lettre du general gage à ce sujet, il faut que je lui en fasse mon rapport demain matin » (lettre du 24 avril 1769; AAQ *Gouvernement* I-21).

³² Lettre du 23 mars 1767; AAQ *États-Unis* VI-3.

³³ Même les missionnaires avaient leurs esclaves pris en particulier parmi les nègres. Cf. Testament de l'abbé Gibault, fait à Sainte-Geneviève le 8 septembre 1782. Plusieurs de ces esclaves travaillaient à la saline.

Mississippi, il y avait la paroisse de l'Immaculée-Conception aux Kaskaskias, Saint-Joseph à la Prairie du Rocher, Sainte-Anne au Fort de Chartres³⁴ et Sainte-Famille aux Cahokias ou Tamarois; sur l'autre rive, on rencontrait les paroisses Saint-Joachim à Sainte-Geneviève et Saint-Louis³⁵. Le P. Meurin, qui s'était établi d'abord à Sainte-Geneviève, devait seul s'occuper de ces six postes alors que, d'après lui, quatre ou cinq missionnaires n'auraient pas été de trop³⁶. Le Poste Vincennes (paroisse Saint-François-Xavier) devait se contenter d'un laïque pour la récitation des prières publiques et la publication des bans de mariages, comme le décrivait si tragiquement un nommé Phillibert qui signait « garde presbitaire » et « chantre »³⁷:

J'ose prendre la liberté de vous écrire ces lignes, disait-il à Mgr Briand, pour vous assurer de mes très humbles respects, vous représentant que depuis le départ du Révd Père Jésuite que l'on nous a retiré de cette paroisse³⁸ j'ay le chagrin de voir ellevé nombre de petits enfants qui sont d'un age à faire leur première communion et s'en trouvent malheureusement privé, hainsi que bien d'honêtes gens de passage, des sacrements, nul ressource dans cette endroit; j'ay le désagrément de voir plusieurs mariage contractés

³⁴ Ce poste était alors abandonné. D'après le P. Meurin, en 1767, il n'y restait que 2 familles (Lettre à Mgr Briand, 23 mars 1767; AAQ *États-Unis* VI-5).

³⁵ Malgré les difficultés signalées plus haut, les missionnaires canadiens s'occuperont de ces postes pendant quelques années encore.

³⁶ Les postes de la rive droite était à une distance de 30 lieues et ceux de la rive gauche distants de 25 lieues.

³⁷ AAQ *États-Unis* VI-4. Nous savons par les registres de Saint-François-Xavier de Vincennes que le nom de baptême de ce Phillibert était Étienne (Schmitt, *The Records of the Parish of St. Francis Xavier at Post Vincennes, Ind.*, dans RACHS 12(1901) 41-60, 193-211, 322-336). Ce Phillibert était aussi notaire royal (Acte fait en sa présence et daté du 4 janvier 1766 reproduit dans Alvord and Carter, *The New Régime, 1765-1767*, pp. 134s.).

³⁸ Ce père jésuite était le P. Julien Devernai, comme le prouvent les registres indiqués dans la note précédente et la lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 14 juin 1769; AAQ *États-Unis* VI-16. Né le 19 décembre 1719 à Laval (France), le P. Devernai était entré au noviciat de la Compagnie de Jésus à Paris le 17 octobre 1737. Il arrivait à la Louisiane en 1754. Après dix ans de ministère en Amérique, le P. Devernai, forcé de quitter sa mission par l'arrêt porté comme les religieux de son Ordre, s'embarquait le 6 février 1764 à la Nouvelle-Orléans pour la France (Mclançon, *Liste des missionnaires-jésuites*, p. 26).

sans pouvoir les obliger de recourir à notre mère la ste eglise, ce qui ne peut porter qu'un grand scandale. Voyla depuis le départ du révérend Père cinquante enfants à qui j'ay donné l'eau du baptême toujours dans l'église, le Père me l'ayant ordonné pour assujettir nos habitants à toujours reconnaître la ste eglise; je fais l'exortation tous les dimanches et fêtes hainsi que la prière tous les jours ouvriers. Le révérend Père partant m'a confier les vases sacrés hainsi que les stes huiles dont il m'a permis de les visiter de temps à autres; c'est ce que je fais; je n'ay trouvé aucune corruption. Nos habitants ont l'honneur de vous représenter un plaset pour qu'il vous plaise leur accorder un missionnaire. C'est ce que nous attendons de votre clémence. Je suis avec un profond respects de votre Révérence, Monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur

Phillibert, garde presbitaire, chantré

Au poste vincenne, paroisse St Xavier le 6 eme avril 1767.

Il était assez difficile en ce moment pour Mgr Briand d'envoyer des missionnaires au pays des Illinois, puisque bien des prêtres dans la province de Québec devaient desservir plusieurs paroisses à la fois et que le Séminaire de Québec ne comptait encore que très peu d'élèves. Un autre obstacle sérieux était aussi le manque de revenus. Envoyer un missionnaire aussi loin nécessitait des dépenses très considérables: non seulement les voyages étaient très dispendieux, mais encore le missionnaire devait se munir de toute une série d'articles sans lesquels il était exposé à bien des privations qui pouvaient occasionner sa mort³⁹. Malgré tout, l'évêque de Québec ne se désintéressa pas de la question. Avant même de recevoir les lettres du P. Meurin et d'Étienne Phillibert, il nommait le missionnaire jésuite vicaire général du diocèse de Québec pour le pays des Illinois⁴⁰, parce qu'il avait appris sa présence dans cette mission par une lettre du P. DuJaunay⁴¹. Par ces patentes, il accordait

³⁹ On trouvera une intéressante liste de ces articles dans une lettre du P. Jacques Gravier, S.J. au P. Jean de Lamberville, S.J., en date du 5 mars 1702, dans *The Jesuit Relations*, vol. LXVI, pp. 26-30.

⁴⁰ Lettres patentes en date du 28 avril 1767; AAQ *Registre C*, p. 235.

⁴¹ Le P. Pierre DuJaunay était né à Vannes (France) en août 1704 ou 1705. Entré le 2 septembre 1723 au noviciat des Jésuites de Paris, on le sait en Amérique en 1734. Il mourut à Québec le 16 juillet 1780 (Melançon, *Liste des missionnaires-jésuites*, p. 27).

au P. Meurin les pouvoirs les plus étendus et lui envoyait en même temps un mandement pour le jubilé de Clément XIII⁴². Pour fortifier l'autorité du missionnaire, l'évêque adressait aussi une lettre pastorale aux gens des Kaskaskias⁴³. Enfin il comptait disposer de deux prêtres le printemps suivant⁴⁴. Quelle dut être la joie du missionnaire à la réception de toutes ces heureuses nouvelles ! Mais qu'était-ce pour tant de besoins, comme le montreront les demandes ultérieures du P. Meurin⁴⁵, de l'abbé Gibault⁴⁶ et des gens du Poste Vincennes⁴⁷.

Le 19 mars 1768, avait lieu dans la chapelle des Ursulines de Québec l'ordination sacerdotale d'un ecclésiastique qui devait laisser un nom dans l'histoire de l'Église catholique au pays des Illinois: ce lévite, c'était Pierre Gibault⁴⁸. Né à Montréal le 7 avril 1737, fils de Pierre Gibault et de Marie Saint-Jean, l'abbé Gibault n'était pas tout à fait étranger au pays des Illinois. Sa famille s'était établie aux Cahokias, dans la mission de la Sainte-Famille, alors propriété du Séminaire de Québec. C'était ce qui avait permis au jeune Gibault de poursuivre toutes ses études gratuitement au Séminaire de Québec⁴⁹.

L'abbé Gibault, muni de lettres de vicaire général pour les Illinois⁵⁰ et d'un passe-port du gouverneur⁵¹, dut quitter Montréal

⁴² Mgr Briand avait demandé à Clément XIII d'accorder au diocèse de Québec l'indulgence du jubilé qu'il avait octroyée sur la fin de 1758 à l'occasion de son élévation au souverain pontificat (Mandement pour le jubilé, 26 janvier 1767, dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, pp. 191-199).

⁴³ En date du 7 août 1767, dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. II, pp. 205s.

⁴⁴ Lettre du P. Meurin, 7 août 1767; AAQ *Lettres de Mgr Briand* III, p. 295.

⁴⁵ Lettres à Mgr Briand, 9 mai 1767 et 14 juin 1769; AAQ *États-Unis* VI-5 et 16.

⁴⁶ Lettre à Mgr Briand, 15 février 1769; *ibid.*, VI-13.

⁴⁷ Lettre de Sainte-Marie et des habitants du Poste Vincennes à Mgr Briand, 22 avril 1769; *ibid.*, VI-14. La lettre est adressée « à Monseigneur et très digne Reverendissime de pont Brilliant Eveque de Kebeckue en Kanadat ». C'est une erreur due à la similitude de noms des deux évêques. Ce Sainte-Marie s'appelait Jean-Baptiste Racine, dit Sainte-Marie (Cf. lettre du Gouverneur de Vincennes, Edward Abbot à Carleton, 26 mai 1777; APC *Série Q*, vol. XIV, p. 49).

⁴⁸ AAQ *Registre des ordinations* C, p. 214. Ce fut le 19 et non le 9 comme l'écrit Gosselin, vol. I, p. 330.

⁴⁹ Résultats des délibérations . . . du Séminaire de Québec, 11 octobre 1768; AAQ *États-Unis* VI-11.

⁵⁰ Ces lettres étaient datées du 3 mai 1768; AAQ *Registre* C, p. 249.

⁵¹ Daté de Montréal, 7 juin 1768; Archives de la Chicago Historical Society.

dans la seconde semaine de juin 1768 pour entreprendre un pénible voyage de 22 jours jusqu'à Michillimakinac⁵². Il n'était pas seul à faire ce long trajet. En plus des engagés⁵³ et d'un passager⁵⁴, il emmenait sa mère et sa sœur Louise et cela, sans consulter son évêque⁵⁵. Après une station de huit jours à Michillimakinac, l'abbé Gibault continua sa route jusqu'au pays des Illinois et établit sa résidence à l'Immaculée-Conception des Kaskaskias. Il avait été envoyé pour les Cahokias, mais plusieurs raisons le décidèrent à adopter la première mission⁵⁶. Ce ne fut pas sans quelque inquiétude que Mgr Briand voyait partir l'abbé Gibault. Aussi le recommanda-t-il bien paternellement au P. Meurin: « C'est un jeune prêtre, écrivit-il, et je vous prie de veiller et de m'instruire selon Dieu s'il mérite ou non ma confiance. Je serois bien affligé s'il venoit à se détraquer, il m'a fait de bonnes et belles promesses et je l'aime, mais je ne suis point sans inquiétude »⁵⁷.

Le jeune et actif compagnon du vieux P. Meurin devait s'attendre à un travail aussi ingrat qu'ardu, vu l'abandon quasi-complet de ces missions depuis plus de quatre ans. Deux missionnaires avaient à fournir le rendement que donnaient quelques années

⁵² Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 28 juillet 1768; AAQ *États-Unis* VI-10.

⁵³ D'après le passe-port, ces engagés étaient Jacques Perrier de Pointe Claire, Jean-Baptiste Jetté et François La Marche de Longueil, Jean-Baptiste Du Buc et Pierre La Chapelle de Montréal, Michel La Voix de Chambly et François Folliet de La Valterie.

⁵⁴ Joseph Beaugis de Beauport.

⁵⁵ Mgr Briand n'a pas approuvé l'abbé Gibault sur ce point (Lettre de Mgr Briand à l'abbé Gibault, 26 avril 1769; AAQ *Lettres de Mgr Briand* III, pp. 567-569), persuadé que pour travailler dans ces missions, « il ne faut point y avoir de parents ny trop de ménage » (Lettre de Mgr Briand au P. Meurin, 26 avril 1769; *ibid.*, pp. 561s.). L'abbé Gibault se justifia dans une lettre à Mgr Briand (Lettre d'octobre 1769; AAQ *États-Unis* VI-23). Le P. Meurin écrivit à Mgr Briand, le 11 juin 1770, à ce sujet: « Sa mère n'est pas un obstacle à son ministère, car elle l'aide beaucoup. Il n'y a pas moyen d'avoir des engagés ou domestiques de confiance » (*ibid.*, VI-26).

⁵⁶ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 15 février 1769; *ibid.*, VI-13. Ces raisons étaient les suivantes: les gens des Kaskaskias avaient demandé un prêtre, s'étaient offerts à payer les frais de voyage de l'abbé Gibault et constituaient le village le plus peuplé; le gouverneur anglais désirait aussi que le missionnaire résidât aux Kaskaskias.

⁵⁷ Lettre du 26 avril 1769; AAQ *États-Unis* VI-15 et *Lettres de Mgr Briand* III, p. 561.

plus tôt quatorze missionnaires⁵⁸. Et autre facteur à considérer: la plupart des biens des missions avaient été aliénés en 1763 et 1764, au grand détriment des ornements et des vases sacrés⁵⁹. Des réparations étaient urgentes mais, à cause de l'insuffisance des revenus, elles ne pouvaient se faire. Dès 1769, l'abbé Gibault entreprenait la restauration de l'église des Kaskaskias, mais ne pouvait songer à relever la mission des Cahokias⁶⁰, tant elle était délabrée. Les chemins n'étaient pas très sûrs, ces années-là: les Indiens, à la tête de Pontiac, s'étaient insurgés pour défendre leur territoire menacé par les envahissements des traiteurs⁶¹. Des blancs étaient souvent assassinés sur la route par les Peaux-Rouges⁶². Le missionnaire qui voulait voyager de mission en mission devait se faire accompagner d'une petite troupe⁶³ et même s'armer⁶⁴. Combien de fois il devait, après de fatiguants trajets, se contenter d'un peu de nourriture et d'un repos écourté, sans cesse à la merci des maladies et des accidents⁶⁵.

Les revenus du missionnaire, à l'arrivée du P. Meurin, étaient pratiquement inconnus au pays des Illinois. En 1768, le jésuite n'avait pas encore perçu de dîmes et il ne pouvait pas beaucoup songer à le faire parce que bien des fidèles ne s'y croyaient pas obligés tant qu'ils n'auraient pas un missionnaire résident. Le P. Meurin devait donc se contenter d'aumônes et de quelques hono-

⁵⁸ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, octobre 1769; AAQ *États-Unis* VI-23. « Dans les commencemens de cette mission qu'il y avoit trois prêtres aux Kahos occupés au temporel et au spirituel, il y en avoit un au fort de Chartres, 7 Jésuites aux Kaskaskias qui deservoient les villages voisins, 1 au poste Vincennes, 1 à michillimakinac, 1 à St Joseph encore se pleignoient-ils tous qu'ils ne pouvoient subvenir à tout ».

⁵⁹ Jean-Baptiste Bauvais qui avait acheté les biens des Jésuites aux Kaskaskias retenait même les ornemens et les vases sacrés (Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 11 juin 1768; AAQ *États-Unis* VI-9 et lettre de Mgr Briand au P. Meurin, 26 avril 1769; AAQ *Lettres de Mgr Briand* III, p. 561).

⁶⁰ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, octobre 1769; AAQ *États-Unis* VI-23.

⁶¹ Burton, *Journal of Pontiac's Conspiracy* et Parkman, *The Conspiracy of Pontiac*.

⁶² « Depuis le 13 mars, 14 hommes ont été tués dans les villages » (Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 15 juin 1770; AAQ *États-Unis* VI-22).

⁶³ Lettres de l'abbé Gibault à Mgr Briand, octobre 1769 et 15 juin 1770; *ibid.*, VI-23 et 22. En 1770, pour revenir du Poste Vincennes, l'abbé Gibault s'était fait accompagner de 20 hommes.

⁶⁴ *Ibid.*

⁶⁵ *Ibid.*

raires de messes ⁶⁶. Mgr Briand, déjà habitué à régler ce genre de questions, fut plus énergique et lui donna le mot d'ordre suivant:

Point de dixmes, point de sacrement. C'est une offrande faite à Dieu et que l'Eglise attribue à l'entretien des Missionnaires et ny eut il presque point de missionnaires il faut qu'elle soit payée hors le cas de pauvreté il faut tenir ferme et ne craignés point pourvu que la prudence et la charité vous réglent: comme j'en ai la confiance la religion est libre j'aime mieux qu'ils se rendent protestants que d'être catholiques indociles mauvais et scandaleux et capables de pervertir; c'est mon principe et je l'observe ici ⁶⁷.

L'abbé Gibault, dès juin 1769, était satisfait de la dîme qui lui permettait de vivre et même d'assister les pauvres ⁶⁸. « Il est vrai, ajoutait-il, qu'on n'a aucune douceur pour la vie, mais on y a le solide qui est ce qu'il faut pour des missionnaires qui ne douilletent point et qui fatiguent beaucoup » ⁶⁹. L'abbé aura, un peu plus tard, certaines difficultés au sujet de la reconstruction de l'église des Kaskaskias. Il avait réparti le coût de l'entreprise selon l'état de ses paroissiens. Mais une quinzaine d'entre eux refusèrent de payer ce qu'ils avaient promis. Le P. Meurin opinait que ce manque de parole devait être puni par le refus des sacrements. Consulté par l'abbé Gibault, Mgr Briand eut le même sentiment que le missionnaire jésuite ⁷⁰.

Si les difficultés matérielles étaient assez grandes, quels ne devaient pas être les besoins spirituels de ces âmes si longtemps abandonnées à elles-mêmes ! Par leurs lettres, Phillibert et Sainte-Marie témoignaient d'une excellente formation chrétienne et d'un profond

⁶⁶ Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 11 juin 1768; *ibid.*, VI-9.

⁶⁷ Lettre du 26 avril 1769; AAQ *États-Unis* VI-13 ou *Lettres de Mgr Briand* III, p. 561.

⁶⁸ « Mes dixmes se montent à 2 à 300 minots de froment et à 4 ou 500 minots de maillis ou bled d'indes. Le bled froment vaut 811 le minot ou la farine 25. C'est un prix arrêté que personne n'a encore dérangé, pr le mailly il baisse ou augmente selon l'abondance. Je l'ai vendu 311 et 50 s. Le casuel est assez bon par la rareté de prêtres. avec cela je puis vivre et assister les pauvres » (Lettre à Mgr Briand, 15 juin 1769; AAQ *États-Unis* VI-18). L'abbé Gibault a même refusé la dîme des catholiques des Cahokias (Lettre à Mgr Briand, octobre 1769; *ibid.*, VI-23).

⁶⁹ Lettre à Mgr Briand, octobre 1769; *ibid.*, VI-23.

⁷⁰ Lettre à l'abbé Gibault, 10 août 1775; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand* IV, pp. 565-567 et *États-Unis* VI-32.

travail apostolique au pays des Illinois. Les *Registres de la juridiction des Cahokias* contiennent aussi bien des détails significatifs sur la mentalité chrétienne des français et des canadiens de cette mission. Charles Marois donnait, le 22 novembre 1774, cinquante messes basses pour le repos de l'âme de ses parents ⁷¹. Le 24 juin 1779, René Locat écrivait dans son testament ces mots très chrétiens :

Premierement Comme Chrétien Et Chatholique a reCom-mandé Son ame a dieu Le Createur pere fils Et S^t Esprit Supliant Sa divine Bonté par les merite infinie de notre Seigneur Jesus Christ et par L'intercession de la Cour Celeste Le placer au royaume des Cieux au nombre des bienheureux Veut et entend Ledit testateur que Ses deptes Soyent payé et tor par Luy fait si auqu'un Se trouve réparés par son heritier Cy après nommés, il desire premierement qui Son Coprs soit Entéré dans Le Simitier de cette paroisse au nombre des fidelle trépassé Et quil Luy Soit Cinquante Messe ou Services pour le repôs de Son ame pendant le Cour de l'année ⁷².

Et à la première visite de l'abbé Gibault au Poste Vincennes, une scène bien touchante se déroula, scène que le missionnaire a décrite à Mgr Briand avec beaucoup de tragique. Ces gens avaient été sept ans sans prêtre :

A mon arrivée, écrit-il, tout le monde est venu en foule me recevoir au bord de la rivière ouabache, les uns se jetoient à genoux sans pouvoir parler, les autres ne parloient qu'en sanglottant, les uns crioient, mon père, sauvez nous, nous sommes presque dans l'enfer, les autres disoient, Dieu ne nous a donc pas encore abandonné, car c'est luy qui vous envoie vers nous pour nous faire faire pénitence de nos péchés. Les uns disoient, ah Mr que n'êtes vous venu il y a un mois ma pauvre femme, mon cher père, ma chère mère, mon pauvre enfant ne seroit pas mort sans sacrement : ah monseigneur que ne ressentez-vous ce que je ressenti dans ce moment à la vue de cette partie de votre troupeau sans pasteur, exposé à toute la fureur du loup infernal . . . ⁷³

⁷¹ Alvord, *Cahokia Records*, 1778-1790, p. 448.

⁷² *Ibid.*, pp. 466 et 468.

⁷³ Lettre d'octobre 1769; AAQ *États-Unis* VI-23.

Mais cet esprit chrétien n'animait pas toute la population: bien des gens étaient tombés dans l'indifférence comme c'était le lot de plusieurs de ces « trappeurs » et de ces coureurs de bois à la vie rude au milieu des Indiens ⁷⁴. Le laïque qui, aux Cahokias, lisait les prières publiques et donnait l'instruction tous les dimanches à l'église ne réussissait pas à convaincre tous les catholiques ⁷⁵.

Le premier travail du P. Meurin, conscient de l'insuffisance de ses efforts, avait été d'essayer de raviver dans ces âmes le culte de la prière. Après avoir fait de Sainte-Geneviève sa résidence officielle, il partait tous les printemps pour parcourir tous les autres villages. La visite se terminait vers l'automne. De la sorte, tous les catholiques pouvaient rencontrer le missionnaire une fois par année au moins et pouvaient accomplir leur devoir pascal ⁷⁶. Pour prolonger l'influence de cette visite annuelle, le missionnaire tâchait d'entretenir chez les fidèles la pieuse coutume de se rendre à l'église tous les dimanches et fêtes pour la récitation de prières sous la conduite d'un laïque ⁷⁷. Le P. Meurin revenait aussi au chevet des malades et des mourants aussitôt qu'on l'en informait. Peu à peu, encouragé par Mgr Briand, le missionnaire mit plus de solennité dans la célébration des offices. En 1768, il avait fait la procession de la Fête-Dieu à Sainte-Geneviève, à l'extérieur de l'église, le jour de l'octave de la fête. Il avait même pensé mettre plus de pompe pour une cérémonie similaire aux Kaskaskias, en faisant escorter le Très Saint Sacrement par des militaires. Mais ce déploiement lui fut refusé et la procession eut lieu à l'intérieur de l'église ⁷⁸. L'indulgence du jubilé fut aussi l'occasion d'un regain de piété et de foi ⁷⁹.

L'arrivée de l'abbé Gibault devait alléger le fardeau du P. Meurin. Empêché pendant quelque temps par les fièvres tremblantes de se

⁷⁴ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 15 juin 1769; *ibid.*, VI-18 et lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 23 mars 1767; *ibid.*, VI-3.

⁷⁵ Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 23 mars 1767; *ibid.*, VI-3.

⁷⁶ *Ibid.* Voici le texte du P. Meurin: « C'est de là que tous les printemps je viens et parcours les autres villages pour les paques, j'y reviens encore les automnes et toutes les fois qu'on m'appelle pour les malades ». Il ne semble pas que le P. Meurin faisait deux visites annuelles comme l'écrit Walker (*Some Correspondence of An Eighteenth Century Bishop With His Missionaries*, dans CHR 27(1941)191).

⁷⁷ Lettre de Phillibert à Mgr Briand, 6 avril 1767; AAQ *États-Unis* VI-4.

⁷⁸ Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 11 juin 1768; *ibid.*, VI-9.

⁷⁹ *Ibid.*

donner tout entier à son ministère ⁸⁰, le jeune missionnaire reprit bientôt le temps perdu avec un zèle qui souvent ne se laissait pas arrêter par les nuits. Les récits de ses travaux apostoliques sont corroborés par son compagnon d'apostolat ⁸¹. Même si le P. Meurin, déjà âgé et affaibli par la maladie, ne cessait de se dépenser comme un jeune ⁸², cependant il est facile de voir que l'abbé Gibault prit l'affiche en peu de temps. Jeune et dévoué, il savait peut-être mieux s'y prendre que le missionnaire jésuite plus porté à la sévérité. Tous les soirs, il appelait les fidèles à la prière. Des catéchismes avaient lieu trois fois la semaine pour les blancs et une fois pour les esclaves noirs ⁸³. Les relations du missionnaire avec le commandant anglais étaient cordiales et lui auraient permis de compter sur la garnison du fort pour le soutien de la religion catholique ⁸⁴. Pour répondre aux demandes incessantes des fidèles, l'abbé Gibault sollicita de Mgr Briand la permission de biner lorsque la nécessité l'y forcerait ⁸⁵. Sans se laisser décourager par les difficultés, les jeûnes, les privations et les calomnies ⁸⁶, l'abbé Gibault se dépensait sans mesure. Et le succès venait couronner ses efforts. A sa voix, à peu près tous les catholiques remplissaient leur devoir pascal ⁸⁷. Témoin pour ainsi dire de la grâce de Dieu dans les âmes, l'abbé, tout ému, écrivait à Mgr Briand :

Oui, monseigneur, je suis un misérable, indigne du sacerdoce et de la dignité dont vous m'avez honoré, j'en

⁸⁰ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 15 février 1769; *ibid.* VI-13.

⁸¹ Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 14 juin 1769; *ibid.* VI-16.

⁸² Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 15 juin 1769; *ibid.* VI-18.

Lorsque l'abbé Gibault arriva au pays des Illinois, il s'installa aux Kaskaskias comme il a été dit plus haut et le P. Meurin s'établit à la Prairie du Rocher (Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 14 juin 1769, *ibid.* VI-16). De la Prairie du Rocher, le P. Meurin rayonnait sur plusieurs petits postes comme Sainte-Famille, Saint-Louis, Fort de Chartres et Saint-Philippe (*Ibid.*). L'abbé Gibault s'occupait de Sainte-Geneviève et Mgr Briand lui demanda de ne pas négliger les Cahokias et le Poste Vincennes (Lettre de Mgr Briand à l'abbé Gibault, 13 août 1769; AAQ *États-Unis* VI-19 et *Lettres de Mgr Briand* III, p. 603).

⁸³ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 15 février 1769; AAQ *États-Unis* VI-13.

⁸⁴ Lettre du même au même, 15 juin 1769; *ibid.* VI-18.

⁸⁵ *Ibid.*

⁸⁶ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 9 octobre 1775; *ibid.* VI-38.

⁸⁷ Lettre du même au même, 15 juin 1769; *ibid.* VI-18.

étois bien convaincu même avant les reproches de votre lettre qui ne me fait voir qu'une partie de mes fautes, mais je trouve malgré cela que mon sort doit être envié, qu'il est heureux et préférable à toutes les douceurs d'une cure du Canada. Que de plaisir pour moi de tacher de réparer un tems si mal employé dans ma jeunesse par les occasions que Dieu m'offre de le mieux employer ⁸⁸.

Et Mgr Briand exhortait ses missionnaires à lui écrire souvent; il attendait avec impatience les nouvelles de ses enfants pour lesquels il avait d'autant plus de sollicitude et d'affection qu'ils étaient plus éloignés de lui ⁸⁹. Distants de tout confrère, les deux missionnaires du pays des Illinois se voyaient souvent dans la nécessité de sentir un cœur de père intéressé à leurs travaux et de demander des conseils et des directives. Ce n'était pas sans besoin. Qui connaît la solitude de ces pauvres missionnaires, solitude qui, souvent d'une façon invisible mais sûre, comme le dit le poète, sait broyer le cœur du missionnaire. Mgr Briand ne manquait jamais l'occasion d'encourager ses apôtres, de leur dire qu'il les aimait, qu'il pleurait même à la lecture de leurs lettres, qu'il causait longuement avec ses prêtres de leurs souffrances, de leurs peines et de leurs efforts. Mais ces sentiments d'affection du prélat ne cessaient pas d'être chrétiens par l'ascétisme dont ils étaient imprégnés. Il rappelait à ses prêtres qu'un vrai missionnaire ne doit « avoir ni père, ni mère, ni parents » ⁹⁰. A l'exemple de saint Paul, il doit se dépenser et se surdépenser sans compter pour ramener ses ouailles au Christ: « Et pour vous ranimer, disait le prélat à l'abbé Gibault, rappelés vous souvent ce qu'il en a couté à notre seigneur pour rapporter au bercail la brebis égarée. nous sommes ses coopérateurs, son esprit doit nous animer, et nous ne devons cesser de travailler au salut de nos frères que lorsque nous mourrons, victimes commes ses premiers disciples, de notre zèle et de nos travaux, *superimpendar ipse pro animabus vestris* » ⁹¹.

⁸⁸ Lettre du même au même, octobre 1769; *ibid.* VI-23.

⁸⁹ Lettre à l'abbé Gibault, 13 août 1769; AAQ *États-Unis* VI-19 et *Lettres de Mgr Briand* III, p. 603.

⁹⁰ Lettre du même au même, 26 avril 1769; AAQ *États-Unis* VI-17 et *Lettres de Mgr Briand* III, pp. 567-569.

⁹¹ Lettre du même au même, 13 août 1769; AAQ *États-Unis* VI-19 et *Lettres de Mgr Briand* III, p. 603.

Les missionnaires recouraient à leur évêque pour la solution de leurs cas de conscience. Même si, par sa bibliothèque, l'abbé Gibault donne la preuve d'un homme d'étude, il reste que Mgr Briand avait accéléré la date de son ordination pour satisfaire aux demandes répétées du P. Meurin⁹². Sans aucune expérience dans le ministère, aidé d'un compagnon qui ne connaissait pas les coutumes du diocèse de Québec, l'abbé Gibault ne se faisait pas faute de consulter souvent Mgr Briand :

Quoique j'aye beaucoup de bons livres, comme Pontas, Lamet et Fromageau, Ste-Meauve, les conférences d'Anger, la conduite des âme, la conduite des confesseurs, le dictionnaire des conciles, le dictionnaire théologique, Collet, toute l'histoire ecclésiastique, quantité de sermonnaires et beaucoup d'autres livres, malgré cela je me trouve souvent embarrassé dans plusieurs cas particuliers dans ces endroits⁹³.

Mgr Briand avait conseillé de consulter avant d'agir, dans la mesure du possible. « Soyés bon, doux gracieux et affable, écrivait-il . . . Ne vous faites pas un mérite de la rigidité n'allés pas contre la loy de Dieu. quant aux loix ecclésiastiques temporisés, consultés nous et agissés avec modération jusqu'au tems de notre réponse »⁹⁴. En effet, à cause de la lenteur du service des postes, plusieurs mois pouvaient s'écouler entre une demande et une solution. Et souvent aussi, le missionnaire devait être plus à portée

⁹² Lettre du même au même, 26 avril 1769; AAQ *États-Unis* VI-17.

⁹³ Lettre de l'abbé Gibault à l'évêque de Québec, 6 juin 1786; AAQ *États-Unis* VI-53. Ces ouvrages énumérés par l'abbé Gibault doivent être les suivants: Jean Pontas, *Dictionnaire des cas de conscience*, 2 vols. (Paris, 1715, 1724 etc.); Adrien-A. de Bussy de Lamet et Germain Fromageau publièrent un *Supplément au Dictionnaire des cas de conscience* en 1733; Jacques Sainte-Beauve, *Résolutions de plusieurs cas de conscience*, 3 vols (Paris, 1689, 1692 et 1704); François et alii, *Conférences ecclésiastiques du diocèse d'Angers*, 24 vols (Paris, 1775-1778); Roger François Daon, *La conduite des âmes dans la voie du salut* (Paris, 1753); id., *La conduite des confesseurs dans le tribunal de la pénitence* (Paris, 1740); Pons-Augustin Alletz, *Dictionnaire portatif des Conciles* (Paris, 1758) id., *Dictionnaire théologique portatif* (Paris, 1756); Pierre Collet, *Institutiones theologicae* 5 vols (Paris, 1744); Claude Fleury, *Histoire ecclésiastique*, 20 vols (Paris, 1691-1720). Cf. McDermott, *The Library of Father Gibault*, dans *Mid-America* 17(1935)273-275.

⁹⁴ Lettre à l'abbé Gibault, 26 avril 1769; AAQ *États-Unis* VI-17 et *Lettres de Mgr Briand* III, pp. 567-569.

de savoir ce qui convenait de faire. Dans ces derniers cas, la prudence et la prière étaient suffisantes: « Si vous n'êtes point précipité dans vos jugemens, si vous aimez notre seigneur et son église, si vous êtes exact, avant d'agir, à consulter Dieu, vous ferés du bien et ne vous tromperés jamais. Je dis jamais parce que jamais Dieu ne manque à ceux qui dans l'embarras, ont recours à luy avec simplicité de cœur et avec confiance »⁹⁵. Dans leurs lettres au prélat canadien, les deux missionnaires exposaient surtout des cas plus fréquents dans ces lieux qu'à Québec et Montréal, vu les circonstances assez spéciales de vie au milieu des protestants et des sauvages.

Des protestants, attirés par les cérémonies catholiques, assistaient aux offices, messes et saluts. Mais ils demeuraient debout pendant l'élévation au grand scandale du P. Meurin. Lorsque Thomas Stirling, commandant du Fort de Chartres, et Robert Farmar étaient en fonctions, le missionnaire jésuite avait obtenu d'eux un règlement obligeant les protestants qui venaient à l'église catholique à se conformer en tout aux cérémonies catholiques⁹⁶. Selon les directives de l'évêque de Québec, le P. Meurin ne devait pas exiger des protestants une soumission à toutes ces particularités du cérémonial romain. Il lui recommanda d'être doux avec eux, afin de ne pas les éloigner de la vérité⁹⁷. On ne peut dire s'il y a eu beaucoup de conversions parmi ces protestants; l'abbé Gibault parle d'une famille presbytérienne qui a embrassé le catholicisme, mais c'est le seul cas qu'il rapporte⁹⁸. Les protestants semblaient fréquenter l'église catholique parce qu'ils n'avaient pas de lieu de culte au pays des Illinois en ce moment. En 1766, on avait suggéré un établissement pour l'Église d'Angleterre, mais le projet n'aboutit pas⁹⁹.

Le P. Meurin voulait se conformer en tout aux usages du diocèse de Québec pour les commémoraisons et la célébration des fêtes.

⁹⁵ Lettre du même au même, 13 août 1769; AAQ *États-Unis* VI-19 et *Lettres de Mgr Briand* III, p. 603.

⁹⁶ Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 11 juin 1768; AAQ *États-Unis* VI-9.

⁹⁷ Lettre de Mgr Briand au P. Meurin, 26 avril 1769; AAQ *États-Unis* VI-15 et *Lettres de Mgr Briand* III, p. 561.

⁹⁸ Lettre à Mgr Briand, octobre 1769; AAQ *États-Unis* VI-23.

⁹⁹ Reasons for establishing a British Colony at the Illinois, dans Alvord and Carter, *The New Régime*, 1765-1767, p. 255.

Consulté sur ces points, tout en donnant les explications nécessaires, Mgr Briand ne voulut pas trop urger, conscient qu'il était impossible pour le missionnaire de tout observer: « Ny la jurisprudence, écrivit-il, ni le pontifical ni le parfait notaire ne vous sont nécessaires dans la position où vous êtes vous sçavés votre théologie et de la philosophie avec de la raison et de la piété dont votre lettre vous montre abondamment fourni; vous ne pouvés que bien parler et bien décider »¹⁰⁰. Et suivent les explications demandées. Dans les saluts du Très Saint Sacrement, l'oraison *pro Rege ut quietam et tranquillam vitam agamus* était encore en pratique. Toutes les fêtes avaient été remises à leur jour selon le calendrier romain et n'étaient pas chôquées. Et au jour de la solennité, lorsqu'elles en avaient une, elles comportaient un certain éclat extérieur: le prêtre donnait un sermon, allumait six cierges au lieu de quatre, mais mettait les ornements de la couleur exigée par l'office¹⁰¹.

La traite de l'eau-de-vie avec les sauvages était alors réservée, en autant qu'elle n'excusait pas du péché mortel¹⁰². Et tombait habituellement sous la censure ecclésiastique celui qui trafiquait et commerçait d'une façon courante: « Je fais une grande différence, écrivait Mgr Briand à l'abbé Gibault, entre un marchand et un homme qui n'achète que pour la vie »¹⁰³. Le prélat admettait qu'il était impossible de défendre absolument l'usage de la boisson qui pouvait parfois être nécessaire en cas de maladie.

Aux Kaskakias et à Saint-Louis, on avait enterré indifféremment dans le cimetière catholique tous les corps, même ceux qui ne devaient pas être déposés en terre bénite, comme les corps des duellistes, des hérétiques et des impénitents. Faute de pouvoir faire autrement, le P. Meurin s'abstenait d'assister à la mise en terre de ces corps et leur avait réservé une partie du cimetière; cette section, située près de l'entrée avait été bénite déjà. Les autorités civiles ne permettaient pas de faire une plus grande séparation¹⁰⁴. Plus tard, l'abbé Gibault demandait s'il ne devait pas vendre le banc d'une famille

¹⁰⁰ Lettre au P. Meurin, 26 avril 1769; AAQ *États-Unis* VI-15.

¹⁰¹ *Ibid.*

¹⁰² *Ibid.*

¹⁰³ Lettre du 24 avril 1771; AAQ *Évêques de Québec* I-157.

¹⁰⁴ Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 14 juin 1769; AAQ *États-Unis* VI-16.

dont la mère, devenue veuve, s'était remariée ¹⁰⁵. Dans la même lettre, il s'informait si ses facultés lui concédaient le pouvoir de confectionner les saintes huiles. Mgr Briand répondait à toutes ces questions selon les coutumes du diocèse ¹⁰⁶.

Mais un cas plus sérieux et plus fréquent était la question des mariages au pays des Illinois. Pour se marier devant les prêtres, il fallait parcourir parfois 30, 40 lieues et même davantage ou attendre la visite annuelle du missionnaire. Quelques-uns trouvaient ces conditions trop onéreuses et venaient tout simplement déclarer leur mutuel consentement à l'église, en présence de leurs coparoissiens seulement; c'est ce qu'on a appelé au Canada « mariage à la gaumine » ¹⁰⁷. Le décret *Tametsi* du Concile de Trente publié dans ce lieu ¹⁰⁸, déclarait nuls les mariages contractés sans la présence du prêtre ¹⁰⁹. C'est pourquoi Mgr Briand, consulté à ce sujet, écrivait:

¹⁰⁵ Lettre à Mgr Briand, octobre 1769; *ibid.*, VI-23.

¹⁰⁶ Lettres de Mgr Briand à l'abbé Gibault, 16 et 19 août 1770; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand* IV, pp. 143-148; lettre du même au P. Meurin, 24 avril 1771; AAQ *États-Unis* VI-26.

¹⁰⁷ D'après Charles Weiss, cette expression viendrait de Gilbert Gaulmin, né à Paris en 1585 et mort au même endroit le 8 décembre 1665. « On assure que son curé ayant refusé de le marier, il déclara que la demoiselle qui était présente devenait sa femme, et que c'est de là que les mariages clandestins sont appelés des mariages à la Gaulmine » (art. *Gaulmin, Gilbert*, dans *Biographie universelle ancienne et moderne*, vol. XVI, p. 29).

¹⁰⁸ Les décrets du Concile de Trente avaient été publiés dans le diocèse de Québec sous Clément XIII, affirme une instruction du Saint-Office, datée du 16 septembre 1824: « Nam quoad matrimonii validitatem, valide jam illud contraheret in provinciis Quebecensi et Canadensi ob extentionem Benedictinae declarationis (4 Novembris 1741) factam a Clemente XIII » (Gasparri, *Fontes*, vol. IV, p. 150). Et Gasparri (*Tractatus canonicus de matrimonio*, vol. II, pp. 517s.) cite une instruction du Saint-Office, datée du 9 septembre 1824, montrant que ce décret, donné pour le Canada, valait pour les missions situées en territoire américain qui dépendaient du diocèse de Québec.

¹⁰⁹ « Qui aliter, quam praesente parochi, vel alio sacerdote, de ipsius parochi seu ordinarii licentia, & duobus vel tribus testibus matrimonium contrahere attendabunt, eos sancta synodus ad sic contrahendum omnino inhabiles reddit, & hujusmodi contractus irritos et nullos esse decernit, prout eos praesenti decreto irritos facit et annullat » (*Concilium Trid.*, sess. 24, cap. 1, *de reform. matrim.*, dans Mansi, vol. XXXIII, p. 152).

Je ne doute nullement sur l'autorité des docteurs de Sorbonne consultés à ce sujet que le mariage clandestin des catholiques de chez vous ne soit invalide, hors le cas d'impossibilité où ils seroient de contracter devant vous. Or selon la carte que vous me faites de vos paroisses ils ont toujours pu venir se présenter devant vous ou du moins ils ont pu vous attendre puisque vous les visités tous les ans. Il faudra donc leur faire renouveler leur consentement en votre présence selon les règles de l'église et je sçais que vous agirés en cela avec la prudence que je vous connois ¹¹⁰.

Le cas des mariages entre catholiques et hérétiques était un peu différent. Tout en exhortant les évêques et les prêtres à condamner ces unions mixtes, même par des peines très sévères, Benoit XIV les déclarait valides, s'il n'y avait pas d'autres empêchements canoniques ¹¹¹. Telle était aussi la pensée de l'évêque de Québec ¹¹². Il y avait aussi la plaie des unions entre catholiques et sauvages païens, unions qui se contractaient à l'insu du prêtre. Ces unions, déjà invalides à cause de l'empêchement de disparité de culte, n'étaient pas autorisées par la loi anglaise ¹¹³.

Les deux missionnaires du pays des Illinois travaillaient ferme pour donner à leurs fidèles le meilleur sens chrétien, puisé auprès d'un homme d'expérience comme Mgr Briand. Recevant ainsi des directives de la même source, ils pouvaient mieux s'entendre et se comprendre. Ont-ils toujours travaillé de conserve? Le P. Meurin avait une grande admiration pour l'abbé Gibault et l'abbé estimait beaucoup son confrère. Mais il y avait tant de différences entre les deux: différences d'âge, de caractère, de formation. A

¹¹⁰ Lettre au P. Meurin, 7 août 1767; AAQ *Lettres de Mgr Briand* III, p. 295. Cf. Lettre du même au même, 22 mars 1770; AAQ *États-Unis* VI-20.

¹¹¹ « At, si forte aliquod huius generis Matrimonium, Tridentini forma non servata, ibidem contractum iam sit, aut imposterum (quod Deus avertat) contrahi contingat; declarat Sanctitas Sua, Matrimonium huiusmodi, alio non concurrente canonico impedimento, validum habendum esse, et neutrum ex Coniugibus, donec alter eorum supervixerit, ullatenus posse, sub obtentu dictae formae non servatae, novum Matrimonium inire » (Declarat. *Matrimonia*, du 4 novembre 1741, de la Sacrée Congrégation du Concile, dans Gasparri, *Fontes*, vol. V, p. 969).

¹¹² Lettre au P. Meurin, 7 août 1767; AAQ *Lettres de Mgr Briand* III, p. 295.

¹¹³ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, sans date; AAQ *États-Unis* VI-13.

mesure que le P. Meurin vieillissait, il se concentrait davantage, tandis que l'abbé Gibault se répandait dans la mesure de ses conquêtes apostoliques. Le bon jésuite avouait bien humblement à Mgr Briand qu'il faiblissait et devenait de plus en plus infirme au point de n'être bon qu'à être mis en terre¹¹⁴. C'est pourquoi il demanda à Mgr Briand, lorsqu'il eut appris la publication de la bulle supprimant les Jésuites, « d'accorder à son âge, à la faiblesse de ses yeux et à sa dévotion particulières la continuation des offices et messes qui étoient ordonnés ou concédés par le St Siège » aux Jésuites¹¹⁵. Peut-être que cette vieillesse le rendait sévère et lui fermait bien des cœurs. D'après l'abbé Gibault, en 1769 aux Kaskaskias, « il n'y avoit pas plus de dix hommes qui eussent communier depuis 4 ans par la seule raison qu'ils ne vouloient point se confesser à un Jésuite . . . Il est trop porté à la rigueur et voudroit tout attirer par force »¹¹⁶. Le jeune missionnaire expliquait ainsi l'impopularité des Jésuites chez les Illinois: « Les Jésuites autrefois tous puissans dans ces pays ont faits faire par la justice séculière bien des punitions, beaucoup payer d'amende, élevé beaucoup de procès; il y a beaucoup de libelles répendus contre les jésuites, tout cela aliène les esprits et les indispose contre ce bon père bien mal à propos »¹¹⁷. Il faut dire, en passant, que le P. Urbain Guillet, trappiste, fera entendre un tout autre son de cloche un peu plus tard¹¹⁸. L'abbé Gibault ne se gêna pas pour ajouter même que le P. Meurin avoit souvent des absences d'esprit. Mais si l'abbé Gibault exagérait la sénilité de son confrère, il n'est pas faux de dire qu'il en a beaucoup souffert: ses lettres le prouvent. Porté à prendre l'ini-

¹¹⁴ Lettre du 11 juin 1768; *ibid.*, VI-9. Ce témoignage est corroboré par John Wilkins dans une lettre à Gage: « A Priest is much wanted here, the old Gentleman, Pere Murrain, whom You have no doubt heard of, is too far advanced in Years, to officiate as he ought » (Datée de Fort de Chartres, 13 septembre 1768; dans Alvord and Carter, *Trade and Politics, 1767-1769*, p. 390).

¹¹⁵ Lettre du 29 mars 1775; AAQ *États-Unis* VI-30.

¹¹⁶ Lettres de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 15 février et octobre 1769; *ibid.*, VI-13 et 23.

¹¹⁷ *Ibid.*

¹¹⁸ « Je prends la liberté de vous présenter les vœux du peuple Illinois. Ce peuple étoit heureux du temps que les R.R. P.P. Jésuites étoient établis dans ce pays, et il vous prie instamment de lui envoyer quelque bon missionnaire Jésuite » (Lettre à Mgr Carroll, 16 novembre 1810, datée de Près Cahokias; BCA 8-0-11).

tiative lui-même avec toute l'assurance d'un jeune qui, par ses succès, semblait avoir parfaitement raison, l'abbé Gibault, selon les directives de Mgr Briand, devait se soumettre au P. Meurin¹¹⁹. Et sur ce point, l'évêque de Québec avait des paroles aussi fermes que paternelles :

Il faut y regarder à deux fois avant d'aller contre les conseils du père Meurin et vous défier de vos lumières; sa façon d'écrire et de me rendre compte ne dénote pas un homme revenu à l'enfance. il ne faut pas se laisser prévenir ni surprendre par des hommes peu chrétiens tels que vous me les avés dépeint autrefois et que vous me les dépaignés encore. il n'est jamais bon de donner dans la rigueur, mais l'on donne souvent ce nom à la fermeté; et la mollesse qui abandonne les intérêts de Dieu est traitée de prudence; mais ce n'est qu'une prudence de la chair ennemie de Dieu, dit St Paul; suivés mes avis, ils tiennent le milieu. Le père Meurin blesseroit deux vertus par le vice de l'avarice, il luy est deffendu en qualité d'homme et de religieux¹²⁰.

Mais au milieu de tous ces avertissements, que de conseils paternels au sujet de sa santé, que d'encouragements, que de marques d'affection ! « J'ai reçu votre lettre, lui écrivit le prélat un jour, lorsque je prenais, après ma messe, un morceau au réfectoire avec M. Pressart. Nous avons pleuré l'un et l'autre à sa lecture. Vous vous exprimés d'une façon propre à toucher, et mon affection pour vous, qui doit vous être connue, a augmenté de tendresse »¹²¹. Mgr Briand savait qu'il fallait dorer la pilule, car il n'ignorait pas la grande sensibilité de son missionnaire, sensibilité qui, au dire de l'abbé Gibault lui-même, l'avait conduit à deux doigts du tombeau en lisant une lettre un peu sévère de son évêque¹²². Mais ces encouragements n'étaient pas encore suffisants pour redonner à l'abbé l'enthousiasme des premiers jours. Un moment, la nouvelle que l'abbé Martel viendra le seconder le remplit de joie :

¹¹⁹ Lettre à l'abbé Gibault, 26 avril 1769; AAQ *États-Unis* VI-17 et *Lettres de Mgr Briand* III, pp. 567-569.

¹²⁰ Lettre au même, 13 août 1769; AAQ *États-Unis* VI-19 et *Lettres de Mgr Briand* III, p. 603.

¹²¹ Lettre du 16 août 1770; AAQ *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand* IV, pp. 143-146.

¹²² Lettre à Mgr Briand, octobre 1769; AAQ *États-Unis* VI-23.

« J'en serois charmé, écrit le missionnaire, il est jeune et vigoureux et il écoute et goute bien la raison et les Représentations qu'on luy fait . . . »¹²³. Malheureusement l'abbé Martel mourut avant l'exécution du projet¹²⁴.

Pour comprendre et juger l'attitude des deux missionnaires, des lettres seraient très utiles. Malheureusement pendant plus de trois ans, c'est-à-dire, du 20 juin 1772 au 9 octobre 1775, le jeune missionnaire n'a pas envoyé de nouvelles à Mgr Briand. Même silence chez le P. Meurin. Du moins, les archives ne renferment aucune lettre de ces années. Cette interruption est d'autant plus regrettable qu'elle arrive à un tournant de l'histoire de la mission chez les Illinois et de la vie de l'abbé Gibault. On se souvient, en effet, que les Espagnols avaient rencontré bien des difficultés à s'imposer en Louisiane. Un moment, ils avaient été chassés de la Nouvelle-Orléans et de toute la rive ouest du Mississipi¹²⁵. Mais enfin, ils avaient réussi à vaincre et, en 1770, l'abbé Gibault annonçait qu'ils étaient maîtres de Sainte-Geneviève et de Saint-Louis. N'ayant pas de prêtres avec eux, ils avaient invité, dans leur bienveillance, le missionnaire canadien à s'occuper du bien spirituel des gens de la partie espagnole¹²⁶. Et, dans sa dernière lettre de 1772, l'abbé faisait part à Mgr Briand de la nomination du P. Valentin à Saint-Louis et du P. Hilaire à Sainte-Geneviève par leur supérieur de la Nouvelle-Orléans, le P. Dagobert de Longvoï, capucin¹²⁷.

Et, dans le même temps aussi, l'abbé Gibault paraissait passer par une dure crise de découragement. Vers la fin de 1775, le missionnaire avait quitté le pays des Illinois pour une tournée apostolique à Michillimakinac et, d'après le P. Meurin, il n'était pas parti sans avoir l'idée de pousser jusqu'au Canada¹²⁸. De fait, le missionnaire vint jusqu'à Québec où il rencontra Mgr Briand.

¹²³ Lettre au même, 20 juin 1772; *ibid.*, VI-28.

¹²⁴ Cet abbé Martel était Joseph-Nicolas Martel, né à Québec le 21 avril 1721. Il entra chez les Jésuites et fut ordonné en France vers 1756. Il quitta la Compagnie de Jésus en 1763 et revint au Canada l'année suivante. Il se noya accidentellement le 29 juillet 1772, alors qu'il était curé de Contrecoeur (Allaire, vol. I, p. 369).

¹²⁵ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 15 juin 1769; AAQ *États-Unis* VI-18.

¹²⁶ Lettre du même au même, 15 juin 1770; *ibid.*, VI-22.

¹²⁷ Lettre du 20 juin 1772; *ibid.*, VI-28.

¹²⁸ Lettre à Mgr Briand, 29 mars 1775; *ibid.*, VI-30.

Seules quelques allusions dans les lettres de l'évêque contiennent des renseignements sur ce voyage ¹²⁹. L'abbé Gibault retourna à Michillimakinac pour le 9 octobre 1775. De cette date, la correspondance entre l'abbé et son évêque reprend, mais ne le montre pas très encouragé. Au contraire, dans la première lettre qu'il faisait parvenir à Mgr Briand après son départ de Québec, le missionnaire demandait avec instance de sortir de cette « infâme Babylon » ¹³⁰. C'est ainsi qu'il qualifiait sa mission. Il était fatigué de son travail solitaire, en bute à la calomnie et à des privations continuelles. Il souhaitait être envoyé au Détroit. Mais à cause de l'impossibilité de lui trouver un remplaçant, Mgr Briand lui demanda de continuer à se dévouer au bien spirituel de ces gens. L'abbé Gibault était de retour dans sa paroisse le 22 mai 1776. Dès son arrivée, il manifesta bien du ressentiment en déclarant qu'il voulait « absolument quitter » sa paroisse dès qu'il aurait « réglé ses affaires » ¹³¹. Le bon jésuite qui relata la scène en profita aussi pour rapporter à Mgr Briand ce qu'il avait entendu dire de son confrère :

S'il avoit continué comme il avoit commencé, et gardé la parole qu'il vous avoit donné et à moi, il n'y auroit pas eu de mécontentement. Les premières années, il était aimé, estimé, recherché. Pour y répondre, il s'est livré, oubliant qu'il étoit prêtre et grand vicaire. On l'a vu jouer avec les jeunes gens, faire montre de son adresse, souplesse, force, etc; avec les femmes trop familier, prenant même plaisir à exciter entre elles des jalousies, dans des conversations, visites, assiduités, veilles, jeux de cartes, festins, etc; avec les ivrognes, montrer qu'il pouvoit boire aussi bien et mieux qu'eux, etc. C'est ainsi que depuis 5 à 6 ans il a perdu sa réputation et son crédit. Il dit pourtant et croit peut-être n'être coupable en rien. C'est le public seul qui est coupable, selon lui; et selon le public, c'est lui seul qui ne garde plus les bienséances de son état. J'ai été informé de tout cela trop tard. Il m'avoit nié *mordicus*

¹²⁹ Lettre au P. Bocquet, 10 août 1775; AAQ *États-Unis* V-32 et *Lettres de Mgr Bailly, de Mgr Briand* IV, p. 576, et Lettre à l'abbé Gibault, 27 avril 1777; AAQ *États-Unis* VI-43.

¹³⁰ Lettre du 9 octobre 1775; AAQ *États-Unis* VI-38.

¹³¹ Lettre du P. Meurin à Mgr Briand, 23 mai 1776; *ibid.*, VI-42.

des faits que, depuis son absence, j'ai reconnus trop vrais. Dieu veuille qu'il ait mieux reçu et qu'il profite des reproches que Votre Grandeur lui a faits. Je ne manquerai pas, à la première occasion, de vous informer de sa conduite. Je l'aime trop et le pauvre pays pour négliger leur mal ¹³².

Cette lettre du P. Meurin est la première de ses lettres qui contiennent des dépositions contre l'abbé Gibault. Elle fut la dernière qu'il adressa à l'évêque de Québec, puisqu'il obtint la récompense de ses durs labeurs, le 23 février 1777 ¹³³. Toute cette déposition du P. Meurin contre son confrère d'apostolat était basée sur des on dit et rapportée comme telle. A tout considérer, elle ne mentionnait pratiquement que des manquements aux bienséances ecclésiastiques auxquels, par tempérament, le jeune missionnaire s'était laissé entraîner. L'évêque de Québec le comprit et, malgré son habituelle sévérité, exhorta bien paternellement l'abbé à une vie plus sacerdotale:

Mon pauvre fils, vous aviez bien commencé, vous m'avez fait répandre des larmes de joie et de tendresse. J'en répands maintenant de tristesse et d'amertume. Tâchez donc de réparer le scandale et de réveiller en vous la grâce du sacerdoce que vous avez reçus par l'imposition de nos mains. Je ne suis point étonné de vos chutes, la faiblesse du cœur humain est grande, aussi bien que son inconstance. Les dangers de votre état sont journaliers et puissants. Nous manquons de vigilance, et de nous servir des armes que le Seigneur nous a enseigné: *Vigilate et orate* ¹³⁴.

¹³² *Ibid.* Gosselin (vol. I, p. 335) affirme que le P. Meurin a écrit ce passage sur la demande expresse de Mgr Briand qui lui avait reproché de « ne pas lui avoir dit la vérité et toute la vérité ». Mais les archives de l'archevêché de Québec ne contiennent aucune lettre de Mgr Briand au P. Meurin entre le 24 avril 1771 et le 27 avril 1777.

¹³³ « L'an mil sept cent soixante et dix sept le vingtrois février mourut en cette paroisse le révérend père Louis Sébastien Meurin prêtre missionnaire de la compagnie de Jésus et vicaire de msg. L'évêque de Québec et curé de cette paroisse St Joseph. Son corps fut inhumé le lendemain dans le sanctuaire de cette église contre la fenestre du coté de l'évangile en présence des Marguilliers et de tous les habitans avec la cérémonie ordinaire en foi de quoi j'ai signé avec le Ayme Comte Marguillier en charge le 29 jour de février de la mesme année

Ayme Comte Marguillier

Vu par Nous P. Gibault ptre »

(Metzger, *Sébastien Louis Meurin*, S.J., dans ICHR 4(1921) 55.

¹³⁴ Lettre du 27 avril 1777; AAQ *États-Unis* VI-43.

Et, dans cette même lettre, Mgr Briand parlait d'envoyer un visiteur au pays des Illinois et il aurait été charmé de savoir l'abbé Gibault tout à fait innocent ou du moins corrigé. L'abbé Hubert¹³⁵, alors secrétaire de l'évêque de Québec, fut chargé de cette mission. Parti vers le milieu d'août 1778¹³⁶, il revint au Canada l'année suivante. Pendant son séjour au pays des Illinois, l'abbé Hubert a dû avoir été témoin de l'activité de l'abbé Gibault pour la cause de l'Indépendance américaine. Le « prêtre patriote » semble avoir eu une grande influence lors de la conquête du pays des Illinois par George Rogers Clark. En effet, après s'être rendu compte de l'état des esprits par deux espions, Clark avec trois cents hommes, dans la nuit du 5 au 6 juillet 1778, s'emparait de Kaskaskias et faisait prisonnier le commandant De Rocheblave surpris au milieu de son sommeil. Les français du village, Gabriel Cerré lui-même, se déclarèrent pour la cause américaine. Le traité conclu entre la France et les colonies américaines six mois plus tôt avait peut-être eu beaucoup d'influence sur l'état des esprits. Un détachement de troupe, sous les ordres de Joseph Bowman, alla s'assurer la soumission des gens des Cahokias sans plus de difficulté. Le Poste Vincennes s'avérait plus difficile à prendre au point même que Clark se sentait incapable de s'en emparer avec le peu de forces dont il disposait. Clark fit alors répandre le bruit qu'il allait assiéger le poste. Ce stratagème réussit. L'abbé Gibault, à la demande de Clark lui-même, eut un long entretien avec le conquérant de l'Illinois. Il le dissuada d'attaquer le Poste Vincennes, mais d'un autre côté s'offrit en intermédiaire pour convaincre les gens à embrasser la cause américaine. Il demanda qu'un laïque, Jean-Baptiste Laffont, s'occupât de la partie temporelle de l'ambassade. Ces démarches avaient lieu vers la mi-juillet. Les émissaires réussirent dans leur mission: après une couple de jours, les gens se laissèrent convaincre et tous prêtèrent le serment d'allégeance à la cause américaine dans

¹³⁵ L'abbé Jean-François Hubert était né à Québec le 23 février 1739. Premier prêtre à être ordonné par Mgr Briand (20 juillet 1766), il deviendra plus tard évêque de Québec (1788-1797). Nous le retrouverons plus bas dans la mission du Détroit. Mgr Briand avait aussi délégué le P. Meurin pour censurer l'abbé Gibault en cas de nécessité (Lettre du 27 avril 1777; AAQ *États-Unis* VI-42).

¹³⁶ Son passe-port était daté du 21 août 1778; APC *Collection Haldimand* (B), vol. LXII, pp. 95s.

l'église. Mais Hamilton arriva au Poste Vincennes le 17 décembre 1778 avec des troupes et, de nouveau, le drapeau anglais flotta au-dessus du fort. Au cours du mois de février suivant, Clark reprenait la place, mais cette fois, après en avoir fait le siège¹³⁷. L'abbé Gibault dut recevoir quelques reproches même de l'abbé Hubert au sujet de son enthousiasme pour la cause américaine. Il semble avoir manqué de sincérité vis-à-vis de son évêque sur ce point. Lui qui, le 10 mai 1780, se disait si bon américain qu'il était prêt à se défendre jusqu'à la mort contre quiconque l'attaquerait¹³⁸, soutiendra, le 6 juin 1786, dans une lettre à l'évêque de Québec qu'il ne s'est pas mêlé de la prise de Vincennes¹³⁹. « Non seulement je ne me suis mêlé de rien, ajoutera-t-il en 1788, mais au contraire j'ay toujours regretté et regrette encore tous les jours les douceurs du Gouvernement Britannique »¹⁴⁰.

Le rapport de l'abbé Hubert à Mgr Briand ne dut pas être trop favorable, puisque l'évêque, en juin 1780, interdisait son missionnaire et lui retirait tous ses pouvoirs ordinaires et extraordinaires:

Il ne vous sera permis d'administrer aucun sacrement, ni même de célébrer la sainte messe, que du jour où vous aurés entrepris votre retour vers nous, après lequel jour nous vous permettons uniquement de célébrer la sainte messe jusqu'à ce que vous soyés arrivé à Québec, vous défendant néanmoins d'administrer aucun autre sacrement, même le baptême, sinon comme les laïques¹⁴¹.

Quelle fut la cause exacte de cette censure? Il y avait plusieurs plaintes et accusations déjà portées contre le missionnaire, mais la part qu'il avait prise dans la campagne de Clark a compté pour quelque chose. Ecrivant au P. Carroll, Mgr Hubert expliquait ces raisons:

Il est vrai que Mr Gibeau fut nommé il y a 20 ans Vicaire général pour le pays des Illinois. Mais depuis ce temps

¹³⁷ Beckwith, *Collections of the Illinois State Historical Library*, vol. I, pp. 203-205.

¹³⁸ Lettre à Clark, dans Alvord, *Kaskaskia Records*, 1778-1790, p. 519.

¹³⁹ Lettre à l'évêque de Québec; AAQ *États-Unis* VI-53.

¹⁴⁰ Lettre à l'évêque de Québec, 22 mai 1788; *ibid.*, VI-68.

¹⁴¹ Lettre du 29 juin 1780; *ibid.*, VI-46. La sentence proprement dite contre l'abbé était datée du 12 juin; AAQ *Évêques de Québec* I-182.

le siège épiscopal de Québec a changé deux fois de possesseur sans que ses pouvoirs aient été renouvelés. Des plaintes de différentes espèces, et surtout un soupçon de trahison envers le Gouvernement, ont donné à mes prédécesseurs de l'éloignement pour sa personne, tellement que je me propose de ne lui donner désormais aucun emploi ¹⁴².

Mgr Briand, en interdisant son missionnaire, lui demandait de revenir au Canada. L'abbé Gibault a-t-il obéi à l'ordre de son évêque ? Il est difficile de le savoir, car aucun document de l'époque n'y fait allusion. Gosselin affirme que l'abbé s'est jeté aux pieds de son évêque pour obtenir l'absolution de sa censure ¹⁴³. Était-ce possible que, sous l'administration de Haldimand, le missionnaire repassât la frontière sans être inquiété, alors qu'il s'était si compromis aux yeux des autorités civiles canadiennes ¹⁴⁴ ? D'un autre côté, l'interruption dans sa correspondance avec Mgr Briand s'expliquerait peut-être par ce voyage ¹⁴⁵. Toujours est-il que l'abbé Gibault était à « Sainte Geneviève, sous la protection de la majesté catholique le Roy d'Espagne » dans la première semaine de septembre 1782 ¹⁴⁶.

¹⁴² Lettre du 6 octobre 1788; AAQ *Registre des lettres* I, p. 3. Bien que l'abbé Gibault ait écrit plusieurs fois à l'évêque de Québec, il semble bien que le missionnaire n'en ait pas reçu de réponse. Il semble faux de dire avec Herbermann: « In 1786 Bishop d'Eglis still wrote to Father Gibault as his superior » (*Very Reverend Pierre Gibault, V.G.*, dans HRS 6(1913) part. 2, p. 142).

¹⁴³ Vol. I, p. 339.

¹⁴⁴ Ainsi Henry Hamilton écrivait-il à Haldimand le 27 décembre 1778, en post-scriptum à une lettre du 18 décembre: « Could I catch the Priest, Mr. Gibault, who has blown the trumpet of Rebellion for the Americans, I should send him down unhurt to your Excellency, to get the reward of his zeal » (*APC Collection Haldimand* (B), vol. CXXII, pp. 245s.). Outre les ouvrages déjà signalés sur l'abbé Gibault, on peut aussi consulter: Thompson, *Illinois' First Citizen*, dans ICHR 1(1918)79-94, 234-248; 1(1919)380-387, 484-494; 2(1919)85-95; 4(1921)197-213; 4(1922)286-299.

¹⁴⁵ La première lettre de l'abbé Gibault à son évêque après cet incident est du 1er avril 1783 (AAQ *États-Unis* VI-46). Un passage d'une lettre du missionnaire semble bien insinuer qu'il n'a pas connu la censure portée contre lui: « Je recevrais plus volontiers une interdiction de mon évêque que des honneurs d'un autre » (Lettre à l'évêque de Québec, 6 juin 1786; AAQ *États-Unis* VI-53). Il venait alors de recevoir de la part du P. Carroll une lettre pour publier le jubilé de Pie VI.

¹⁴⁶ D'après son testament daté du 8 septembre et conservé à la Chicago Historical Society.

Cette conduite de l'abbé Gibault a été différemment appréciée par les historiens. Elle lui a mérité des louanges extraordinaires de la part des historiens américains: on l'a appelé le « prêtre patriote », le « prêtre par excellence »¹⁴⁷. Au contraire, les historiens canadiens l'ont, en général, très sévèrement jugé¹⁴⁸. Ces interprétations extrémistes ne correspondent pas tout à fait à la réalité. L'abbé Gibault a missionné avec ardeur au pays des Illinois, mais ce brillant apostolat n'empêche pas de lui reprocher certains écarts de conduite regrettables.

Au moment où Mgr Briand résignait comme évêque de Québec, le 24 novembre 1784, la mission des Illinois allait connaître de profonds changements. Peu après le traité de paix conclu entre l'Angleterre et les États-Unis, le 3 septembre 1783, Rome nommait le P. John Carroll supérieur de toutes les missions incluses dans les treize colonies anglaises d'Amérique¹⁴⁹. Aucune distinction n'était faite au sujet des territoires relevant du diocèse de Québec. Mais ensuite la Propagande trancha le doute et détacha définitivement ces missions de la juridiction de l'évêque de Québec. L'abbé Gibault continuera à travailler dans cette mission¹⁵⁰, rejoint par l'abbé De la Valinière¹⁵¹, le P. Paul de Saint-Pierre¹⁵², le P. Thomas

¹⁴⁷ « He was the patriot *par excellence*, the devoted and persevering champion of Christianity, the self-sacrificing drudge in the service of humanity » (Thompson, *Pioneer Catholics in the Illinois County*, dans *Catholic Builders of the Nation*, vol. I, p. 304).

¹⁴⁸ « Pour nous, jamais carrière ne nous parut plus lamentable que celle de cet ecclésiastique malheureux, qui après avoir été longtemps grand vicaire de son évêque dans une mission si lointaine et si pénible, perd peu à peu sa confiance, par sa faute . . . Mais le voilà qui chancelle sur la route . . . C'est un peu . . . l'histoire de Salomon, qui . . . a laissé les doutes les plus sérieux sur la fin de sa carrière » (Gosselin, vol. I, pp. 341s.).

¹⁴⁹ Le 9 juin 1784. Texte dans Shearer, *Pontificia Americana*, pp. 58s.

¹⁵⁰ Le 1er avril 1783, l'abbé Gibault était à Sainte-Geneviève (Lettre à Mgr Briand; AAQ *États-Unis* VI-46). Au mois de juin 1786 et durant mai 1788, il était au Poste Vincennes. Ne pouvant revenir au Canada comme il l'aurait voulu, il se rendit à Nouveau-Madrid, où il serait mort en 1804.

¹⁵¹ L'abbé Huet de la Valinière qui a été mentionné plus haut fut nommé vicaire général du P. Carroll en 1786 pour le pays des Illinois (Lettre du P. Carroll à l'évêque de Québec, 5 mai 1788; AAQ *États-Unis*). Il fut mêlé à bien des difficultés, s'il n'en fut pas lui-même la cause.

¹⁵² Ce carme allemand, de son vrai nom Heiligenstein, fut le premier prêtre allemand à venir dans le pays des Illinois; cf. Rothensteiner, *Paul de Saint-Pierre, The first German-*

Le Dru, O.P. ¹⁵³, le P. Bernard de Limpach, O.M.Cap. ¹⁵⁴, et quelques autres. Tous ces missionnaires travaillèrent sous la juridiction du P. Carroll, bientôt devenu Mgr Carroll, lors de l'érection du siège épiscopal de Baltimore, le 6 novembre 1789 ¹⁵⁵.

Missions du Détroit et de l'île Michillimakinac

Mgr Briand ne se désintéressa pas non plus des missions situées sur les bords des Grands Lacs, comme les missions du Détroit et de l'île Michillimakinac. Lorsqu'il devint évêque, il pouvait compter sur deux vaillants missionnaires du Détroit: le P. Simple Bocquet, récollet ¹⁵⁶, et le P. Pierre Potier, jésuite ¹⁵⁷. Le premier desservait l'église Sainte-Anne du Détroit et le second l'église de L'Assomption de Sandwich.

American priest of the West, dans CHR 5(1919)195-222. Article corrigé par Lenhart, *Notes on the biography of Paul de Saint-Pierre*, dans CHR 21(1935)323-329.

¹⁵³ Le P. Thomas Le Dru, dominicain sécularisé ou apostat (Lettre de Mgr Carroll à Mgr Hubert, 2 mars 1796; AAQ *États-Unis*) était venu de France en Acadie. En 1788, il passa aux États-Unis et avait reçu des pouvoirs l'année suivante; Mgr Carroll se repentit de la confiance qu'il avait mise en lui (Lettre de Mgr Carroll à l'abbé Gibault, 20 janvier 1790; dans *Illinois Historical Collections*, vol. V, p. 591s.). Le P. Le Dru n'a jamais été carme comme l'affirme Gosselin (*L'Église du Canada après la conquête*, vol. I, p. 340 et vol. II, p. 164), et n'avait pas comme prénom Jacobin comme l'affirment Walker (*The Catholic Church in the meeting of two frontiers*, p. 143) et Alvord (*Illinois Historical Collections, Kaskakia Records*, p. 661), ignorant que le mot jacobin était le surnom donné en France aux Dominicains, parce que leur premier couvent était situé rue Saint-Jacques.

¹⁵⁴ On sait peu de choses sur ce capucin qui a desservi Saint-Louis de 1776 à 1787, tout en s'occupant des Cahokias; cf. lettre de l'abbé Gibault à l'évêque de Québec, 1^{er} avril 1783; AAQ *États-Unis* VI-46. et Houck, *History of Missouri*, vol. II, p. 308.

¹⁵⁵ Par le bref *Ex hac apostolicae*, dans Shearer, *Pontificia Americana*, pp. 81-84.

¹⁵⁶ Pierre Bocquet ou Boquet, né à Paris en 1703 ou 1704, fit profession le 12 février 1725 chez les Récollets de la province Saint-Denis. En religion il reçut le nom de Simple (*Noms des Religieux récollets profès de la province Saint-Denis en France vivant en l'année 1759*). Le P. Bocquet mourra à Montréal le 24 mars 1787 (*Nécrologe de la province Saint-Joseph du Canada*, p. 29).

¹⁵⁷ C'est par erreur qu'on a parlé du P. Thomas Portier. Son nom n'était pas Portier comme l'écrit Meehan (art. *Detroit*, dans *The Catholic Encyclopedia*, vol. IV, p. 758), ni son prénom Louis-Antoine, que lui donne Gosselin (*L'Église du Canada après la conquête*, vol. II, p. 141).

Le P. Bocquet était arrivé au Détroit en 1754¹⁵⁸ pour y aider et ensuite remplacer le P. Bonaventure Carpentier, récollet lui aussi. Ce fut avec une joie difficilement contenue que le missionnaire apprit la nomination de l'évêque de Québec. Dans une lettre de félicitations, il exprimait sa surprise même de savoir que l'Angleterre tolérait un évêque à Québec. Et il en profitait pour confier à son évêque que les gens de la partie sud du Détroit demandaient un curé¹⁵⁹. Un peu plus tard, le missionnaire suggéra de diviser la paroisse et d'en confier une partie au P. Potier qui pouvait difficilement vivre jusque-là¹⁶⁰. Mgr Briand demanda alors au missionnaire jésuite de s'occuper de ces catholiques et la question fut réglée par l'acceptation du P. Potier¹⁶¹. Le P. Bocquet continuera à mettre son évêque au courant de ses activités au Détroit dans une correspondance suivie qui contraste avec le silence du P. Potier. Gosselin suppose gratuitement que ce silence est dû au fait que le jésuite n'était que second missionnaire dans la mission¹⁶². Le P. Bocquet nous donne la vraie raison de ce silence: « Le P. Potier n'écrit pas, dit-il, parce que les Jésuites rendent compte à leurs Supérieurs claustraux de ce qu'ils font et ceux-ci aux Evêques »¹⁶³. En général, la correspondance du P. Bocquet est assez terne: ce ne sont souvent que des cas de conscience dont le missionnaire attend la solution de Mgr Briand. Celui-ci ne manqua pas de lui dire quelquefois de se servir d'épikie¹⁶⁴.

Un chroniqueur ecclésiastique, venu peu de temps après le missionnaire récollet au Détroit, en traçait le portrait suivant:

¹⁵⁸ Le récollet avait reçu des pouvoirs de Mgr de Pontbriand en date du 29 avril 1754. Dilhet n'est donc pas exact en faisant arriver le P. Bocquet au Détroit en 1765 seulement (Dilhet-Browne, *État de l'Église catholique*, p. 114).

¹⁵⁹ Lettre du P. Bocquet à Mgr Briand, sans date; AAQ *États-Unis* V-11. C'est certainement la première lettre du missionnaire à Mgr Briand. Elle pourrait être de l'automne 1766, puisque dans la lettre du 27 avril 1767 il dit qu'il lui a écrit l'automne précédent et que l'archevêché de Québec ne possède aucune autre lettre pour 1766 (*Ibid.*, V-2 et 3).

¹⁶⁰ 30 juin 1767; *ibid.*, V-5.

¹⁶¹ Lettre du P. Potier à Mgr Briand, 6 septembre 1768; *ibid.*, V-15. C'est la seule lettre du P. Potier à Mgr Briand qui soit conservée aux AAQ.

¹⁶² *L'Église du Canada après la conquête*, vol. II, p. 142.

¹⁶³ Lettre du P. Bocquet à Mgr Briand, 12 mai 1769; AAQ *États-Unis* V-16.

¹⁶⁴ Lettre de Mgr Briand au P. Bocquet, 7 août 1767; AAQ *Évêques de Québec* I-117.

Le père Simple Bocquet . . . gouverna cette paroisse avec beaucoup de zèle et de sagesse et empêcha les abus de s'introduire . . . Il vint à bout de retrancher ces abus, ces scandales par sa fermeté, sa prudence et sa patience inaltérable. Aussi sa mémoire est-elle encore en bénédiction au Détroit où tous ceux qui l'avoient vu dans sa vieillesse et lorsque son esprit avoit perdu de sa force, ne cessèrent de publier ses vertus et l'estime que toute la paroisse avoit de lui et de ses bonnes qualités¹⁶⁵.

Au Détroit, comme au pays des Illinois, un des cas les plus fréquents que les missionnaires devaient régler était la question des unions irrégulières et clandestines. Mais dans cette mission, la situation se doublait d'une nouvelle complication parce que le commandant protestant, George Turnbull, s'occupait de délivrer des dispenses de mariages. Le 27 avril 1767, le P. Bocquet envoyait à son évêque la copie d'une dispense de mariage ou d'un ordre de publier les bans, dispense accordée par le commandant¹⁶⁶. Mgr Briand, naturellement, n'accepta pas cette ingérence et signifia à son missionnaire la conduite à tenir en pareil cas:

Vous ne pouvez ignorer, écrivit-il, que le Commandant ne pouvait accorder cette dispense; et vos doutes m'ont étonnement surpris. J'eusse mieux aimé qu'usant d'épique, vous eussiez pris sur vous de dispenser, et cela eût été plus raisonné et plus sensé. Dieu soit béni! J'espère que vous ne tomberez plus en pareille faute. J'en ai parlé à M. Carleton, qui a blâmé l'officier, et qui m'a promis d'en écrire à M. Gage. Or, pour vous instruire, il faut que vous sachiez que le roi d'Angleterre n'exerce que par l'archevêque, ou plutôt qu'il ne fait aucune fonction ecclésiastique par lui-même; et les fit-il, donnât-il ses pouvoirs à exercer par ses officiers, les reconnaitriez-vous, en bon catholique?¹⁶⁷

En 1775, le P. Bocquet recevait de Richard Berengé Lernoult, alors commandant au Détroit, l'ordre de procéder au mariage d'une jeune orpheline, Angélique Godet. Le missionnaire consentit

¹⁶⁵ Dilhet-Browne, *État de l'Église catholique ou diocèse des États-Unis*, p. 114s.

¹⁶⁶ AAQ *États-Unis* V-2 et 3.

¹⁶⁷ 7 août 1767; AAQ *Évêques de Québec* I, f.117.

parce qu'il craignait que son refus ne poussât le commandant à procéder lui-même au mariage. Car, hélas, même des canadiens catholiques ne se gênaient pas pour se présenter devant le commandant dans ce but ¹⁶⁸. Mgr Briand lança un appel urgent au P. Bocquet contre ces abus et ces irrégularités: « Ne souffrez-point, je vous prie, de scandales », lui écrivit-il ¹⁶⁹. Et il lui ordonna de fulminer l'excommunication contre ceux qui ne voulaient pas obéir. Le missionnaire se servit trois fois de ces peines ecclésiastiques en 1774. Sa fermeté et sa patience ramenèrent quelques-uns sur le chemin du devoir.

D'autres difficultés, plus futiles en elles-mêmes, ne manquèrent pas de chagriner le vieux récollet. Se basant sur certaines coutumes françaises, Philippe De Jean, en qualité de juge, croyait avoir droit à des prérogatives dans l'église: préséance lors de l'aspersion et de l'encensement, droit de porter le dais, place honorifique dans l'église, etc. Cette question avait été maintes fois agitée au Détroit. Et Mgr de Pontbriand avait déjà déclaré que seul le commandant avait droit à un banc dans l'église et que donner quelques honneurs aux autres officiers de la place était un abus visible. Ces prescriptions n'avaient pas satisfait le juge De Jean, pas plus qu'une entrevue qu'il avait eue déjà à Québec avec Mgr Briand ¹⁷⁰. Le juge écrivit alors à l'évêque canadien ¹⁷¹. Peine inutile. Le missionnaire, appuyé par son évêque, fut inflexible et refusa même de le nommer syndic de l'église, eu égard à sa conduite souvent très répréhensible.

Malgré tous les efforts du missionnaire, la mission catholique du Détroit, entre 1763 et 1775, diminua petit à petit. Les Canadiens quittaient la ville pour aller s'établir dans les « costes » et les trafiquants anglais prenaient leurs places. En 1767, il n'y avait pas plus de dix maisons habitées par les catholiques dans la ville même; en 1770, ce nombre était réduit à six ¹⁷². Cette exode diminuait d'autant les revenus du missionnaire, alors qu'ils auraient

¹⁶⁸ Lettre du P. Bocquet à Mgr Briand, 8 avril 1768; AAQ *États-Unis* V-12.

¹⁶⁹ 4 mai 1774; AAQ *Copies de lettres* IV, ff. 495-498 et *États-Unis* V-31.

¹⁷⁰ Brouillon d'une réponse aux AAQ *États-Unis* V-19. Cf. lettre du P. Bocquet à Mgr Briand; 1 sept. 1770; AAQ *États-Unis* V-23.

¹⁷¹ Lettre du 22 juin 1770; AAQ *États-Unis* V-19.

¹⁷² Lettre du P. Bocquet à Mgr Briand; 2 octobre 1770; *ibid.* V-21.

dû augmenter pour réparer l'église. Pour comble d'épreuve, en juin 1771, la foudre tomba sur l'église et l'endommagea considérablement. Il fallut reconstruire. Mgr Briand demanda que la nouvelle construction fût de pierre et exigea la contribution des catholiques, en ajoutant ces mots pittoresques :

Ces messieurs du Détroit font beaucoup de bruit: depuis trente-deux ans, je n'entends parler que de leur luxe, faste et vanité, et de leurs richesses; les dames et les demoiselles, paraît-il, vont en fontange et falbalas traire leurs vaches; et je ne trouve en eux que mesquinerie et gueuserie quand il s'agit de Dieu, de l'Église et de la religion ¹⁷³.

Heureusement que le P. Bocquet reçut une aide généreuse d'un grand catholique de la place: Zacharie Cicotte, qui mourut au début d'août 1775 dans de grands sentiments de résignation chrétienne.

Le pasteur du Détroit avait aussi bien des récits consolants à transmettre à son évêque. La fête de la bonne sainte Anne, patronne de la paroisse, fut célébrée avec beaucoup de solennité en 1770 ¹⁷⁴. Un peu plus tard, le missionnaire invitait ses fidèles aux exercices des Quarante-Heures ¹⁷⁵, suivis de près par l'indulgence du jubilé. Les fidèles ont pu avoir toutes les facilités pour gagner cette indulgence. On fit des processions publiques; de pieux exercices, comprenant exhortation et bénédiction du Très Saint Sacrement, ramenèrent beaucoup de foi et de ferveur dans les âmes ¹⁷⁶. Pour augmenter l'éclat des cérémonies, le P. Bocquet avait acheté une grosse cloche et un ostensor de vermeil. Aux frais de la fabrique, il entretenait aussi un chantre. Il ouvrit une école pour l'instruction des enfants ¹⁷⁷.

Mais on ne lutte pas contre le libertinage sans rencontrer de l'opposition. Des gens essayèrent même de faire rappeler leur missionnaire. Mais le prélat canadien s'y opposa: « Vous m'em-

¹⁷³ Lettre de Mgr Briand au P. Bocquet, 4 mai 1774; AAQ *Copies de lettres* IV, ff. 495-498 et *États-Unis* V-31.

¹⁷⁴ Lettre du P. Bocquet à Mgr Briand, 14 mai 1770; AAQ *États-Unis* V-18.

¹⁷⁵ Lettre du même au même, 2 octobre 1770; *ibid.*, V-21.

¹⁷⁶ Lettre du même au même, 1^{er} septembre 1770; *ibid.*, V-23.

¹⁷⁷ Dilhet-Browne, *État de l'Église catholique ou diocèse des États-Unis*, p. 115.

barrasseriez bien, écrivit-il au P. Bocquet, si le courage ou la vie vous manquaient. Je ne pense pas que le Commissaire entreprit de vous rappeler sans ma participation et je n'y consentirais pas ». Et Mgr Briand s'informait souvent de sa santé, comme il s'inquiétait de l'état du P. Potier dont il ne recevait pas de nouvelles. Ses transes redoublèrent lorsqu'il reçut de mauvaises nouvelles à ce sujet:

J'ai appris avec douleur que votre santé est fort dérangée, et celle du P. Potier . . . Je prie le Seigneur de vous rendre la santé à tous deux. Je me recommande à vos saints sacrifices. Si je savais que ma présence pût faire du bien à ces chères âmes du Détroit, . . . malgré mon âge et la longueur de la route, je m'y transporterais, surtout ayant maintenant un Coadjuteur. Dites-leur donc de ma part, à vos habitants du Détroit, d'aimer leurs âmes, que Jésus-Christ a aimées jusqu'à mourir pour elles, de ne pas négliger et perdre une couronne, qui est le prix du sang d'un Dieu, d'éviter le péché, et s'ils tombent, de recourir à la pénitence . . .¹⁷⁸

Mgr Briand n'alla pas au Détroit. Mais, avant d'y envoyer un visiteur, il adressa une lettre pastorale à ses diocésains si éloignés. L'évêque de Québec exprimait son regret de ne pas pouvoir aller les visiter et les exhortait à ne pas abuser du don de la foi. Et pour fortifier tout particulièrement l'autorité du P. Potier qui, selon le témoignage du P. Bocquet, paraissait abandonné de ses paroissiens¹⁷⁹, Mgr Briand ajoutait:

Nous avons appris avec peine que plusieurs d'entre vous ne sont point dociles à la voix du pasteur que le Seigneur vous a conservé, point fidèles à payer les dîmes et les offrandes que l'Eglise ordonne pour la subsistance de ses ministres, dont la loi naturelle même vous découvrirait l'étroite obligation, si vous l'écoutez; point zélés pour l'ornement de la maison de Dieu, et si peu que l'on a été obligé de vendre la terre de l'église pour satisfaire aux frais de la bâtisse d'une petite chapelle, et que le R. P. Potier est obligé de faire les dépenses du vin et du luminaire . . . Ignorez-vous donc que c'est Dieu qui fait

¹⁷⁸ Lettre de Mgr Briand au P. Bocquet, 24 avril 1773; AAQ *Copies de lettres* IV, f. 363s.

¹⁷⁹ Lettre du P. Bocquet à Mgr Briand, 7 avril 1768; AAQ *États-Unis* V-12.

croître le blé dans vos champs, qui fait réussir vos projets, que sans lui vos soins, vos travaux, votre vigilance, votre activité seraient inutiles, et que vous n'en retireriez aucun avantage . . . ¹⁸⁰

La correspondance entre Mgr Briand et le missionnaire récollet cessa en 1775 ¹⁸¹. En cette même année, l'abbé Gibault passait au Détroit et trouvait le vaillant P. Bocquet bien usé: « Le père Simple est sur le bord de sa fausse [*sic*] », écrivait-il au prélat canadien, le 9 octobre de la même année ¹⁸². Mais le missionnaire demeura à son poste encore quelques années, c'est-à-dire, jusqu'à ce qu'il fût sûr de trouver un successeur. En 1782, il quittait donc sa mission et, en route, il rencontra à l'île Carleton l'abbé Payet ¹⁸³ qui avait été nommé à sa place ¹⁸⁴. L'abbé Payet avait déjà été précédé dans cette paroisse par un autre prêtre canadien: l'abbé Jean-François Hubert qui y était arrivé l'automne précédent ¹⁸⁵; en effet, son passe-port, signé par le gouverneur Haldimand au Château Saint-Louis, à Québec, était daté du 3 septembre 1781 ¹⁸⁶. L'abbé Hubert conservait au Détroit son titre de vicaire général de l'évêque de

¹⁸⁰ Lettre de Mgr Briand, sans date ni lieu; AAQ *Copies de lettres* III, f. 381s.

¹⁸¹ La dernière lettre du P. Bocquet à Mgr Briand est du 8 juin 1775 (AAQ *États-Unis* V-32) et la dernière de Mgr Briand au P. Bocquet du 10 août suivant (AAQ *États-Unis* V-32 et *Copies de lettres* IV, f. 565s. Gosselin dit que la correspondance cessa en 1774 (vol. II, p. 149).

¹⁸² AAQ *États-Unis* VI-38.

¹⁸³ L'abbé Louis Payet, né à Montréal le 25 août 1749, fut ordonné prêtre à Québec le 26 février 1774. Il mourut le 26 août 1801 à L'Assomption, Qué. (Allaire, vol. I, p. 418).

¹⁸⁴ Cette rencontre est signalée dans le récit que l'abbé Payet confiait à Mgr Briand dans sa lettre du 8 janvier 1783; AAQ *États-Unis* V-39.

¹⁸⁵ Mulvey (*French Catholic Missionaries in the Present United States*, p. 112) fait erreur en donnant comme 1782 la date de la nomination de l'abbé Hubert au Détroit.

¹⁸⁶ Au lieu de renvoyer son lecteur à ce passe-port de 1781, Gosselin cite le passe-port accordé en 1778 pour le voyage de l'abbé Hubert au pays des Illinois (*L'Église du Canada après la conquête*, vol. II, p. 150). Dilhet lui-même ne semble pas avoir eu une claire notion de l'arrivée de l'abbé Hubert au Détroit, lorsqu'il dit que « M. Hubert paroit avoir exercé le ministère en même temps que M. Fréchette » (*État de l'Église catholique ou diocèse des États-Unis*, p. 115). L'abbé Pierre Fréchette, qui avait été ordonné prêtre le 18 décembre 1784 (Allaire, *Dictionnaire*, vol. I, p. 218), n'est arrivé au Détroit qu'en 1786, d'après Mgr Plessis (*Journal de la mission de 1816*, p. 42). L'abbé François-Xavier Dufaux y fit aussi un séjour en 1786 (*ibid.*, p. 42).

Québec avec juridiction sur tout le pays des Illinois, tel qu'il l'avait reçu en 1778. Peu de documents peuvent nous renseigner sur son ministère. Tout en étant chargé des deux paroisses du Détroit, l'abbé Hubert semble avoir porté une attention spéciale à la paroisse de l'Assomption de Sandwich où il construisit un presbytère et une église¹⁸⁷. Il rencontra bien des difficultés avec le gouverneur de la place qui supprima plusieurs fêtes et entraîna ainsi la profanation du jour du Seigneur¹⁸⁸. L'abbé Payet, à son tour, entreprit des réparations à l'église Sainte-Anne¹⁸⁹. A la demande de l'abbé Hubert, il visita plusieurs fois, semble-t-il, Michillimakinac, Vincennes, Cahokias et Kaskaskias¹⁹⁰.

Le ministère de l'abbé Hubert au Détroit se termina par sa nomination à la coadjutorie de Québec. Il en avait reçu la nouvelle par une lettre de Mgr D'Esgly datée du 22 décembre 1784¹⁹¹. Mais comme l'évêque lui demandait de demeurer encore quelque temps dans sa mission, il n'en revint qu'à l'automne de 1785¹⁹². Le gouverneur du Canada, Haldimand, était bien satisfait de l'œuvre accomplie par l'abbé Hubert pendant ces quatre années passées dans cette mission: « Avec mon consentement, écrivit-il à Lord Sydney, il a résidé quelques années au Détroit, et s'est employé avec beaucoup de zèle à réparer le mal qu'un autre prêtre, un nommé Gibault, a fait dans les pays d'en-haut »¹⁹³.

Le poste de Michillimakinac est peu souvent nommé dans la correspondance de Mgr Briand. Cette mission, fondée par les Jésuites sous le vocable de Saint-Ignace, connaissait habituellement une grande activité aux époques de la traite des pelleteries avec les

¹⁸⁷ Lettre de l'abbé Hubert à Mgr Briand, 26 septembre 1784; AAQ *Évêques de Québec* II-36. Cf. aussi Dilhet-Browne, *op. cit.*, p. 116.

¹⁸⁸ *Ibid.*

¹⁸⁹ Lettre de l'abbé Payet à Mgr Briand, 13 juillet 1783; AAQ *États-Unis* V-40.

¹⁹⁰ Cf. Lettre de l'abbé Gibault à l'évêque de Québec, 6 juin 1786.

¹⁹¹ AAQ *Évêques de Québec* II-5 et *Copies de lettres* V, f.179.

¹⁹² Lettre de Mgr Desglis à M. Gravé, 29 novembre 1785; AAQ *Copies de lettres* V, f.381. Son permis de revenir du Détroit à Niagara est daté du 12 octobre 1785; AAQ *États-Unis* V-41. Passe-port de l'abbé Hubert, AAQ *Gouvernement* I-31 et 32.

¹⁹³ Lettre du 11 octobre 1784; APC Coll. Haldimand B 58, p. 12. Ce texte montre aussi l'ingérence de Haldimand dans les nominations ecclésiastiques. Il avait promis, en 1782, à l'abbé Hubert de lui envoyer l'abbé Payet et un serviteur pour l'aider dans son ministère.

indiens. Le P. Pierre DuJaunay¹⁹⁴ s'occupa de cette mission jusqu'en 1765, alors que Mgr Briand le rappela, parce que les Indiens de Michillimakinac « ne voulaient pas profiter de ses enseignements »¹⁹⁵. Il semble bien que les gens de ce poste étaient encore sans prêtre résident, lorsque l'abbé Gibault s'y arrêta en juillet 1768. Le passage d'un prêtre fut une consolation pour ces fidèles:

En arrivant dans ce poste, écrivit le missionnaire, après avoir diné chez Mr le commandant, je suis entré au confessionnal et n'en suis sorti qu'après dix heures, et cependant c'est le seul jour ou j'en suis sorti le plus tôt. J'ay eu des baptêmes aussi à faire, mais je n'ay fait qu'un seul mariage. J'ay eu de la peine et du chagrin dans mon petit séjour, cependant j'ay eu aussi de la consolation. Ma peine a été de ne pouvoir pas rester assez longtemps pour répondre à l'empressement qu'une quantité prodigieuse de voyageurs m'ont fait paroître pour faire, me disoient-ils, des confessions depuis trois jusqu'à dix ans, ils m'ont fait toutes les prières possibles pour me retenir¹⁹⁶.

Un incident signala les débuts du jeune missionnaire. L'abbé Gibault maria un français avec une sauvagesse. Ces unions, défendues sous le Régime français, n'étaient pas plus tolérées sous le Régime anglais. Mgr Briand, à ce sujet, reçut des demandes d'explications de la part du gouvernement. Ne sachant pas trop à quoi s'en tenir, puisque l'abbé Gibault avait tout simplement parlé d'un mariage dans sa lettre, l'évêque excusa de son mieux cette erreur, mais avertit son missionnaire de se munir d'un permis par écrit avant de procéder de nouveau à de pareils mariages¹⁹⁷.

Dans le printemps de 1775, l'abbé Gibault se rendit faire une nouvelle mission à Michillimakinac. Il dut y séjourner pendant quelques mois. Et après son retour de Québec, il s'y arrêta de

¹⁹⁴ Cf. p. 78, note 41.

¹⁹⁵ Mandement de Mgr Briand aux Iroquois du Sault-Saint-Louis, 14 août 1767; AAQ *Registre des lettres* III, p. 337.

¹⁹⁶ Lettre de l'abbé Gibault à Mgr Briand, 28 juillet 1768; AAQ *États-Unis* VI-10.

¹⁹⁷ Lettre de Mgr Briand à l'abbé Gibault, 26 avril 1769; AAQ *Registre des lettres* III, f. 567-569. En post-scriptum ajouté à cette lettre le 27 avril, Mgr Briand approuvait la conduite de l'abbé Gibault. Celui-ci donnera aussi d'autres explications dans sa lettre d'octobre 1769 à Mgr Briand (AAQ *États-Unis* VI-23).

nouveau ¹⁹⁸. D'après Wood, dans son ouvrage *Historic Makinac* ¹⁹⁹, l'abbé Payet aurait séjourné à Michillimakinac pendant quelques mois en 1776 et 1777. Ces dates sont contredites avec raison par Dilhet ²⁰⁰ et Rezek ²⁰¹, car l'abbé Payet était encore au Canada en 1781. D'ailleurs les archives de l'archevêché de Québec conservent une lettre de ce prêtre, datée du 14 août 1787 ²⁰². Dans les intervalles, quelques laïques admirables ondoyaient les petits enfants et tenaient fidèlement les registres de tous ces actes. Au dire d'un historien, cette conduite est un témoignage splendide de l'instruction donnée à ces catholiques ²⁰³. Après avoir rendu un excellent témoignage à l'abbé Payet, les voyageurs de Michillimakinac demandèrent, vers 1786 ou 1787, un missionnaire pour les aider à demeurer de véritables chrétiens ²⁰⁴. Ainsi se clôt l'histoire des missions en territoire américain durant l'épiscopat de Mgr Briand.

¹⁹⁸ Sa lettre du 9 octobre 1775 (AAQ *États-Unis* VI-38) est datée de Michillimakinac.

¹⁹⁹ Vol. I, p. 97. En réalité, ce chapitre est tiré presque en entier de *The Parish Register of the Mission of Michillimakinac* par Edward Osgood Brown, sans date ni lieu.

²⁰⁰ *État de l'Église catholique ou diocèse des États-Unis*, p. 127. L'A. donne 1786 et 1787 comme date des missions de l'abbé Payet.

²⁰¹ *History of the Diocese Sault Ste. Marie and Marquette*, vol. II, p. 167. Rezek donne les mêmes dates que Dilhet.

²⁰² AAQ *États-Unis* VI-67.

²⁰³ Rezek, *op. cit.*, vol. II, p. 168.

²⁰⁴ AAQ *États-Unis* VI-49: « La Prédication de Mons^r. Payet, a réveillé tous les cœurs, en a touché et convertis plusieurs, et ils espèrent que le compte qui vous sera rendu, Monseigneur, par ce ministre fidelle vous touchera aussi ».

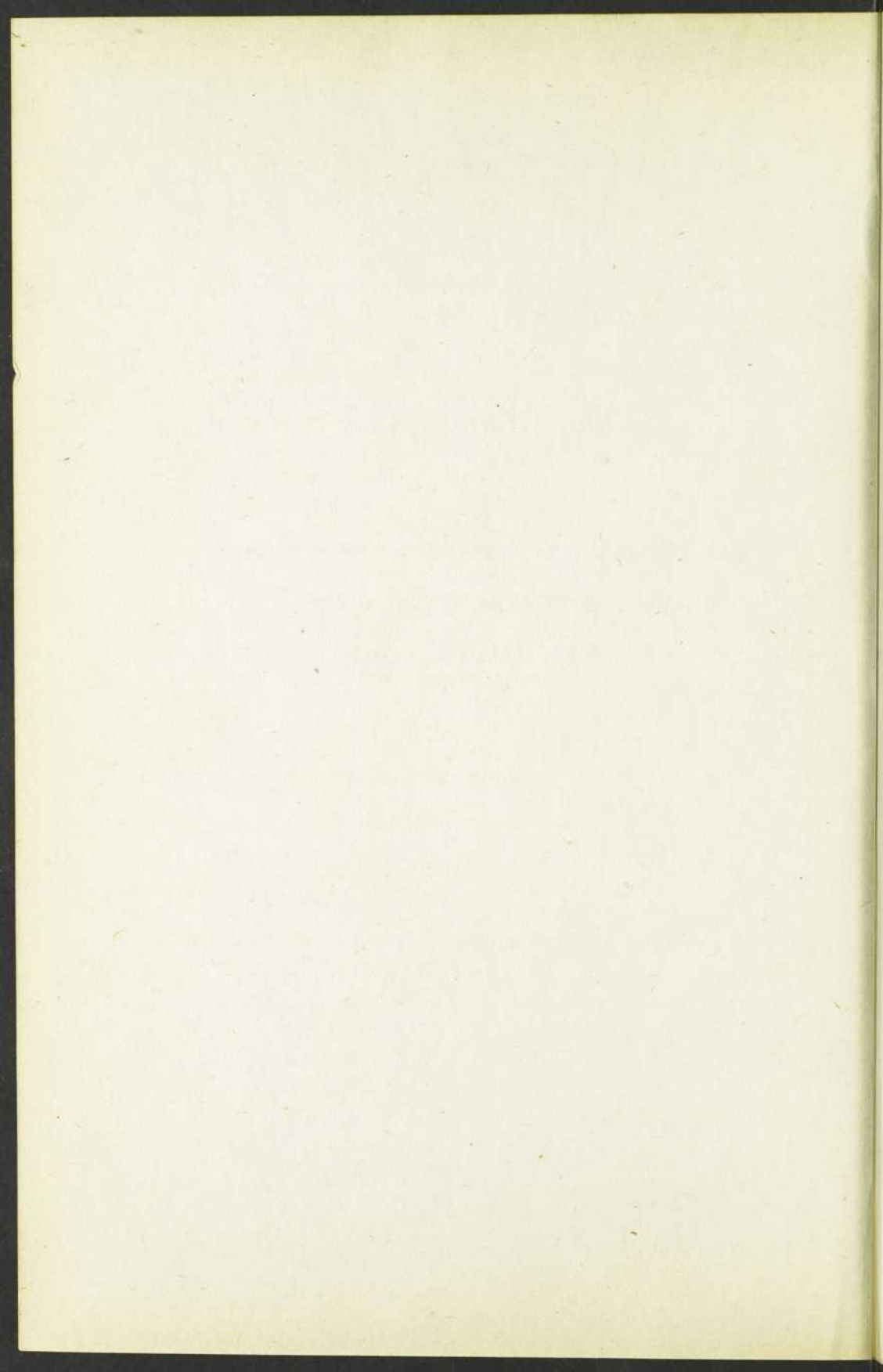
Deuxième partie

RELATIONS DE MONSEIGNEUR PLESSIS

AVEC L'ÉGLISE CATHOLIQUE

AUX ÉTATS-UNIS

(1808-1825)



CHAPITRE IV

MGR PLESSIS

PENDANT LA GUERRE DE 1812

Le 18 juin 1812, les États-Unis déclaraient officiellement la guerre à l'Angleterre¹. Cet acte était effectivement une attaque contre le Canada, comme les faits l'ont ensuite démontré. Peu après la déclaration des hostilités, les Américains lançaient trois fortes armées sur le Canada. Ils n'entretenaient aucun doute sur l'issue de cette campagne contre leurs voisins, campagne que Thomas Jefferson qualifiait de « simple marche »². En effet, que pouvait faire l'armée canadienne de 12,000 hommes au plus contre les forces américaines évaluées à 150,000 soldats ? Aussi au Canada, apprit-on avec frayeur en juillet 1812 que, selon les décisions du Congrès américain, le pays était envahi en ses points stratégiques: le général William Hull par Détroit, le général Stephen Van Rensselaer par Niagara et le major général Henry Dearborn par le lac Champlain. Malgré ces forces imposantes, tout espoir n'était pas perdu au Canada. L'évêque de Québec, en ce moment Mgr Joseph-Octave Plessis, ne fut pas le moins actif pour stimuler les courages.

L'abbé Joseph-Octave Plessis³, petit-fils de Martha Ffrench de

¹ *The Debates and Proceedings in the Congress of the United States*, twelfth congress, first session, coll. 1679-1683.

² « The acquisition of Canada this year, as far as the neighborhood of Quebec, will be a mere matter of marching » (Lettre de Jefferson à William Duane, 4 août 1812, dans *The Writings of Thomas Jefferson*, vol. XIII, p. 180).

³ Mgr Plessis était né le 3 mars 1763, ainsi que le témoigne l'acte suivant, consigné dans le *Registre des baptêmes, mariages et sépultures: Paroisse Notre-Dame de Montréal*, 1762-1766:

Le trois mars mille sept cents soixante trois a été baptisé par moi prêtre ssgné Joseph, né de ce matin, fils de Joseph plessi et de Louise menard sa femme, le parain a été Jean Perrot, la maraine Amable perra gagnier, le père présent qui a déclaré ne scavoit signer Vallieres ptre
Jean Perrot
Amable pera gagnier

Deerfield ⁴, était en exergue depuis quelque temps déjà au Canada. Secrétaire de Mgr Briand ⁵, puis curé de Québec ⁶, coadjuteur ⁷ et

Cet acte ne donne à Mgr Plessis que le prénom de Joseph. Quelle est l'origine du prénom « Octave » ? Le jeune Plessis le portait lorsqu'il était au Séminaire de Québec. Sur la vie de Mgr Plessis, on pourra consulter: Ferland, *Mgr Joseph-Octave Plessis*, évêque de Québec (Une traduction anglaise de cet ouvrage a été publiée par T. B. French à Québec en 1854); David, *Monseigneur Joseph-Octave Plessis, premier archevêque de Québec: Têtu, Les évêques de Québec*, pp. 457-525. Nous indiquerons aussi quelques articles de Caron aux notes 4 et 6.

⁴ On se rappelle que les Abénaquis avaient demandé du secours au gouverneur Vaudreuil pour se venger des Anglais de la Nouvelle-Angleterre; Vaudreuil leur accorda Jean-Baptiste Hertel de Rouville. Dans la nuit du 29 février 1704, à la tête de Hertel, une troupe attaqua le village de Deerfield: 70 maisons furent détruites, 54 personnes furent tuées et on amena au Canada 111 prisonniers. Parmi ces derniers, il y avait Thomas Ffrench et cinq de ses enfants: Mary, Thomas jr, Freedom, Martha, Abigail. En 1706, John Sheldon vint au Canada et racheta Thomas Ffrench, le père, et Mary. Martha Ffrench avait été conduite au Sault-au-Récollet. Grâce à l'intervention du gouverneur, elle fut placée en pension chez les Sœurs de la Congrégation Notre-Dame, à Montréal. Baptisée le 23 janvier 1707 alors qu'elle reçut le nom de Marthe-Marguerite, elle épousait le 24 novembre 1711 Jacques Roy. Devenue veuve, elle lia sa destinée à Jean-Louis Ménard, le 4 mai 1733. De ce second mariage, naquirent trois filles, dont Marie-Louise qui maria Joseph-Amable Plessis, le 24 juillet 1752, et devint la mère de Mgr Plessis (Baker, *True Stories of New England Captives Carried to Canada During the Old French and Indian Wars*, pp. 272-303; Coleman, *New England Captives Carried to Canada between 1677 and 1760*, vol. II, pp. 80-87; Caron, *Monseigneur Joseph-Octave Plessis: sa famille*, dans MSRC 31(1937) sect. 1, pp. 97-117).

⁵ Simple secrétaire de Mgr Briand en octobre 1783, avant même son ordination, conférée dans la chapelle intérieure du Séminaire de Québec, le 11 mars 1786 par Mgr d'Esgly (AAQ *Registre des ordinations* D, f. 55r.). L'abbé Plessis est devenu secrétaire du diocèse le 13 juin 1788, nommé officiellement à cette charge par Mgr Hubert (AAQ *Registre* D. E, f. 107r.).

⁶ Nommé le 31 mai 1792 par Mgr Hubert (AAQ *Registre* E, f. 1r.). Il prit possession de sa cure le 2 juin suivant (Archives de la paroisse Notre-Dame de Québec *Clergé* n. 9). Cf. Caron, *Monseigneur Joseph-Octave Plessis, curé de Notre-Dame de Québec (1792-1805)*, dans MSRC 32(1938) sect. 1, pp. 21-40; et Mgr *Joseph-Octave Plessis*, dans *Le Canada Français* 27(1939)195-214, 309-320; 27(1940)826-841.

⁷ Mgr Denaut a écrit dans ce but au card. Sigismondi Gerdil, préf. de la S. C. de la Prop., le 10 septembre 1797 (AAQ *Évêques de Québec* II, p. 122). Pie VII acceptait

enfin évêque de Québec⁸, il devait devenir une figure de premier plan dans le monde catholique nord-américain.

Malgré les bruits de guerre qui grondaient ici et là, Mgr Plessis était parti vers la mi-mai 1812 de Québec pour entreprendre une visite pastorale dans le bas du fleuve Saint-Laurent. Il était encore dans les provinces maritimes lorsqu'il apprit la déclaration de la guerre⁹. Après avoir, à la hâte, continué sa visite, il revint à Québec par voie de terre pour éviter les vaisseaux ennemis qui auraient pu sillonner le fleuve. Il était dans sa ville épiscopale le 16 septembre¹⁰. En l'absence de l'évêque, l'abbé Charles-Joseph Brassard-Deschenaux, vicaire-général pour Québec, avait adressé une lettre à tous les curés pour leur demander d'exhorter les gens à défendre le pays menacé¹¹. A peu de jours d'intervalle, l'abbé Joseph-Henri Roux, vicaire général pour Montréal, avait pris la même initiative à l'égard des curés de son vicariat:

Un peuple que nous regardions comme notre ami, écrivait l'abbé Roux, qui venait en foule partager le bonheur de nos climats, c'est lui qui vient subitement troubler et menacer nos paisibles retraites ! Le Ciel laisserait-il impuni le mépris de la plus touchante hospitalité ? Et ce temple ! . . . et ces autels ! . . . l'ennemi s'il était vainqueur, les respecterait-il ? Le Ciel vous en a confié la défense. Le Ciel sera pour ceux qui les préserveront de l'outrage. Ces autels, nous les environnerons, Nos Très Chers Frères, tandis que vous combattrez pour les défendre. Comme Moïse, nous leverons les mains sur la montagne sainte; et vous comme Israël, vous triompherez dans nos plaines¹².

cette présentation par des bulles en date du 26 avril 1800 (AAQ *Bullarium* I, pp. 103, 108s., 115). La consécration du nouvel élu avait lieu le 25 janvier suivant.

⁸ Il devint évêque en titre de Québec lors de la mort de Mgr Denaut, survenue le 17 janvier 1806. Il prit possession de son évêché le 27 suivant (AAQ *Évêques de Québec* III, p. 198).

⁹ Pour la liste des paroisses visitées au cours de cette visite, voir *Mandements des évêques de Québec*, vol. III, pp. 206s.

¹⁰ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Angus McEachern, 2 novembre 1812; AAQ *Registre des lettres* VII, p. 441.

¹¹ En date du 29 juin 1812, dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. III, pp. 86-88.

¹² En date du 3 juillet 1812, *ibid.*, p. 90.

Vis-à-vis des États-Unis, la mentalité canadienne avait bien évolué depuis la Révolution américaine. Alors qu'en 1775 les esprits étaient plutôt partagés et que les Américains faisaient figure de libérateurs, en 1812 un peuple entier brûlait du désir de se lever en masse pour repousser un envahisseur injuste. La levée des milices se fit si régulièrement qu'à la demande du gouverneur Prescott, Mgr Plessis adressa une lettre de félicitations à tous les curés du diocèse¹³. Un des motifs qui n'avait pas été sans influence dans cet élan patriotique avait été le mouvement de sympathie provoqué au Canada par les épreuves du pape. La nouvelle de l'emprisonnement de Pie VII par l'empereur Napoléon Ier avait jeté les catholiques canadiens dans la stupeur et des prières publiques avaient été ordonnées par l'évêque de Québec pour sa délivrance¹⁴. Le bruit se répandit même que le nouvel Alexandre projetait d'envahir le Canada: « On ne peut pardonner à ce misérable, écrivait Mgr Plessis à l'abbé Burke, le traitement horrible qu'il a fait endurer au Souverain Pontife, devenu, selon les papiers publics, son prisonnier d'État. Que Dieu le convertisse et nous préserve de ses mains »¹⁵. Aussi la victoire du duc de Wellington à Salamanque, le 22 juillet 1812, victoire remportée sur les troupes françaises, avait-elle été accueillie avec allégresse au Canada, parce qu'on la regardait comme un triomphe sur l'un des persécuteurs du pape. Mgr Plessis ordonna alors le chant d'un « *Te Deum* solennel accompagné du son des cloches, pour remercier le ciel »¹⁶. Tout autre avait été l'attitude des Américains, même catholiques, vis-à-vis de l'empereur français. Le prélat canadien avait déjà confié ses inquiétudes à Mgr Carroll à ce sujet:

A voir l'iniquité aveugle et extravagante qui a conduit Bonaparte dans ses procédés envers l'Etrurie, le Portugal, l'Etat de l'Eglise et enfin l'Espagne; il est difficile de ne pas croire que Dieu s'est tout à fait éloigné de lui. Homo enim in honore esset non intellexit, &c. Le bonheur que je souhaite aux Etats-Unis, me fait désirer qu'ils se pré-

¹³ Datée du 6 octobre 1812, *ibid.*, p. 93.

¹⁴ En date du 25 octobre 1810, *ibid.*, pp. 51-54.

¹⁵ Lettre du 18 février 1810; AAQ *Registre des lettres* VII, p. 118.

¹⁶ En date du 29 octobre 1812, dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. III, p. 97.

servent de ses insinuations et que quelque citoyen respectable élève la voix et leur ouvre les yeux comme fit Mr Harper ¹⁷ en 1798 par son excellente adresse à ses constituans ¹⁸.

Les Canadiens avaient donc vu d'un mauvais œil les États-Unis entrer dans les plans de Bonaparte qui avait agréé à la révocation de ses décrets de Berlin et de Milan en faveur des Américains, pourvu qu'ils consentissent à faire respecter leurs droits par l'Angleterre ¹⁹. Ces divergences de vues devaient empêcher toute possibilité de rapprochement entre les deux pays. Et William Eustis, ministre de James Madison, s'abusait en déclarant que les Américains pouvaient prendre les Canadas sans soldats et qu'il suffisait d'envoyer quelques officiers dans les provinces pour rallier au drapeau américain le peuple canadien désabusé de son gouvernement ²⁰.

Un des premiers actes de Mgr Plessis en faveur des armées canadiennes fut de les doter d'un aumônier militaire. Le 23 septembre 1812, l'évêque de Québec chargeait l'abbé Pierre Robitaille, curé de Saint-Marc sur le Richelieu, de la desserte des milices stationnées à l'Ile-aux-Noix et à Saint-Jean ²¹. Malgré son zèle, l'abbé Robitaille ne pouvait suffire à la besogne ²² et d'autres aumôniers furent réclamés. Ferland déclare que d'autres prêtres furent adjoints au premier « à mesure que les lignes de défense s'étendirent » ²³. Mais il semble bien qu'à cause de la pénurie de prêtres, deux aumôniers seulement s'occupèrent officiellement des besoins spirituels des troupes. En plus de l'abbé Robitaille, un prêtre fut nommé par l'abbé Roux comme aumônier des troupes sédentaires. L'évêque

¹⁷ Il doit s'agir ici de Robert Goodloe Harper qui représenta l'État de South Carolina au Congrès en 1794. Il maria le 1er mai 1801 Catherine Carroll, fille de Charles Carroll qui vint au Canada en 1776.

¹⁸ Lettre du 24 octobre 1808; BCA 6-I-7 ou AAQ *Registre des lettres* VI, p. 222. Le 26 août 1803, dans une lettre très élogieuse à Bonaparte, Mgr Carroll avait demandé une aumône pour la construction de sa cathédrale (BCA 9-0-7).

¹⁹ Chapais, *Cours d'histoire du Canada*, vol. II, pp. 240s.

²⁰ *Canada and its provinces*, vol. III, p. 201.

²¹ Lettre à l'abbé Robitaille; AAQ *Registre des lettres* VII, p. 423.

²² Lettre du même au même; 15 décembre 1812; *ibid.*, VIII, p. 4.

²³ Mgr Joseph-Octave Plessis, p. 109.

de Québec refusa les autres demandes parce qu'il ne pouvait pas disposer d'un personnel plus nombreux: « Que M^r Robitaille courre d'un bataillon de milice incorporée à l'autre, écrivait-il à l'abbé Roux, que celui que vous donnerez pour les milices sédentaires en fasse autant de son côté »²⁴. L'abbé Alexander Macdonell s'occupa des catholiques du régiment de Glengarry, mais, semble-t-il, sans que Mgr Plessis eût à s'occuper de cette nomination²⁵.

Pendant tout le cours des hostilités, Mgr Plessis écrivit des lettres et des mandements sur la guerre, soit pour demander des prières et des pénitences dans les moments difficiles, soit pour remercier le ciel aux jours des succès. Et pourtant, il laissa voir qu'il n'aimait pas beaucoup écrire ces sortes de lettres:

L'opinion de Monseigneur de Saldes & celle de Mess^{rs} les Grands Vicaires d'ici, ayant été pour un mandement, je m'étois décidé à en donner un avant ma dernière lettre à votre adresse. Dans l'espérance que vous m'aideriez à le faire, j'ai différé jusqu'à hier de mettre la dernière main à celui que j'avois préparé. Enfin il fut livré hier soir à l'imprimeur, parce que mon prochain départ pour Montréal ne me permettoit plus de procrastiner. Vous y trouverez une oraison qui ne vaut pas celle que vous auriez dressée. Le mandement lui même est assez vague & moins religieux que politique, parce qu'il n'y a rien de nouveau à dire sur une matière déjà tant de fois rebattue, ni rien de bien intéressant pour la religion dans des événements militaires qui tendent à vider une mauvaise querelle entre deux puissances²⁶.

Mais Mgr Plessis préférait écrire ces lettres « vagues » plutôt que de voir ses prêtres obligés de lire les proclamations des autorités civiles en chaire. Car des gouverneurs ordonnaient même des jours de jeûne ou d'action de grâces à l'occasion de la guerre. Pour couper court à ces empiètements, l'évêque de Québec envoyait parfois plusieurs formules de mandements que le vicaire général devait accommoder selon les circonstances²⁷.

²⁴ Lettre du 18 novembre 1813; AAQ *Registre des lettres* VIII, pp. 131-133.

²⁵ Somers, *The Life and Times of the Hon. and Rt. Rev. Alexander Macdonell, D.D., First Bishop of Upper Canada*, pp. 45-49.

²⁶ Lettre à l'abbé Roux, 9 juillet 1813; AAQ *Registre des lettres* VIII, pp. 85s.

²⁷ Lettres de Mgr Plessis à l'abbé François-Mathias Huot, 6 novembre 1812 (*ibid.*, VII, p. 447) et à l'abbé Edmund Burke, 8 novembre 1812 (*ibid.*, VII, p. 449).

Le 29 octobre 1812, Mgr Plessis publiait un mandement pour demander des prières publiques. Le prélat demandait de réciter pendant le salut du Très Saint Sacrement l'antienne *Da pacem, Domine*, suivie du verset et de l'oraison. Et le dimanche suivant la réception de ce mandement, le 1er novembre ²⁸, un *Te Deum* devait être chanté après la grand-messe pour remercier Dieu de la victoire remportée, le 13 octobre, sur l'armée du général Van Rensselaer par les forces canadiennes à Queenstown Heights ²⁹; ce succès avait été malheureusement assombri par la mort du général James Brock. La guerre n'avait pas été sans apporter des conséquences bien pénibles. Une grande pénurie de vivres menaçait des paroisses entières du fléau de la famine ³⁰; et les fièvres trouvaient facilement des victimes parmi ces populations affaiblies. C'est pourquoi, le 22 avril 1813, l'évêque demandait pour le vendredi, 28 mai, un jour « de mortification, de prière, de pénitence et d'humiliation » pour supplier le ciel d'éloigner du pays le fléau de la guerre et de la famine ³¹. Et les mandements pour supplier ou pour remercier Dieu se succédèrent selon le sort malheureux ou heureux des armes canadiennes. Le prélat revenait donc sur le sujet le 8 juillet 1813 et signalait les succès remportés sur les armées américaines, pour soutenir le courage des fidèles et les inviter à remercier Dieu et à continuer leurs prières ³².

Si les Canadiens français s'étaient glorieusement réjouis de la victoire de Salaberry et de ses trois cents miliciens sur les quatre mille hommes du général Wade Hampton (26 octobre 1813), ils ne purent savourer longtemps leur triomphe, puisque le général James Wilkinson, parti de Sacket's Harbour avec dix mille soldats, descendit le Saint-Laurent à peu près dans le même temps pour attaquer Montréal ³³. Cette nouvelle menace effraya la population cana-

²⁸ Lettre de Mgr Plessis à Sir George Prevost, 24 octobre 1812; *ibid.*, VII, p. 437*

²⁹ *Mandements des évêques de Québec*, vol. III, pp. 94-98.

³⁰ Le 26 mai, Mgr Plessis demandait à ses curés de faire une enquête pour connaître les familles qui souffraient de ce fléau (*ibid.*, p. 105). Le 15 février 1816, il rédigea un mémoire d'après les réponses qu'il avait reçues (*ibid.*, pp. 127-132).

³¹ *Ibid.*, pp. 101-104.

³² *Ibid.*, pp. 105-108.

³³ Hampton et Wilkinson devaient faire leur jonction pour descendre ensemble contre Montréal, leur objectif.

dienne³⁴. A cette occasion, Mgr Plessis chanta une grand-messe spéciale à la cathédrale, le 15 novembre³⁵, et adressa une nouvelle lettre pastorale particulièrement dédiée « aux fidèles du district de Montréal ». Ce mandement sonnait tout comme un appel aux armes. Après avoir exhorté les militaires à accomplir leur devoir avec courage, le prélat se disait tout confiant dans la protection divine. Et pour toucher le ciel, il ordonnait des pénitences et des prières spéciales³⁶. Comme le fait remarquer Ferland, cette lettre, par une coïncidence surprenante, était publiée à Québec le jour même où les troupes américaines de Wilkinson étaient vaincues à Chrysler's Farm³⁷.

Dès le printemps de 1814, les Américains semblaient avoir renoncé aux Canadas. Le 31 mars, l'évêque de Québec adressait à tous les fidèles de son diocèse un nouveau mandement pour les exhorter à prier pour les soldats tués sur les champs de bataille et à remercier Dieu de la protection accordée pendant le conflit:

Il est donc vrai, Nos Très Chers Frères, qu'au milieu d'une succession de scènes affligeantes pour la religion et pour l'humanité, Dieu, plein de bonté, a ménagé à son peuple de grands sujets de consolation, et que ce serait nous rendre coupables d'ingratitude, que de ne pas consacrer un jour spécial à le remercier de nos succès passés, sans trop nous inquiéter de quelques revers momentanés que nous pourrions éprouver par la suite, et qui sont presque inséparables des événements de la guerre la mieux conduite. Heureux ! si l'état présent des affaires peut amener une paix que tout le monde désire et dont nous ne devons cesser de faire l'objet de nos prières³⁸.

En conséquence, le 21 avril, fête de saint Anselme de Cantorbéry, devait être un jour de reconnaissance: messe solennelle dans toutes les paroisses, suivie du psaume 19 *Exaudiat* et de l'oraison pour le roi.

³⁴ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé François Lejamtel, 1er novembre 1813; AAQ *Registre des lettres* VIII, p. 122.

³⁵ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Roux, 11 novembre 1813; *ibid.*, VIII, p. 131.

³⁶ En date du 11 novembre 1813, dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. III, pp. 109s.

³⁷ *Mgr Joseph-Octave Plessis*, p. 113.

³⁸ *Mandements des évêques de Québec*, vol. III, p. 113.

La lutte d'ailleurs touchait à son terme, car les États-Unis avaient perdu l'espoir de s'annexer ce qu'on avait appelé « la quatorzième colonie ». La campagne de 1814 ne fut pas très mouvementée: quelques engagements à Lacolle, Oswego, Lundy's Lane et l'expédition malheureuse de Sir George Prevost contre Plattsburg furent à peu près les seuls incidents de l'année. La paix conclue le 30 mai 1814 entre la France et l'Angleterre y avait été pour beaucoup dans cette stagnation, comme le disait Mgr Plessis³⁹. Ce traité fut l'occasion d'une nouvelle lettre du prélat canadien qui ordonna des prières d'action de grâces comme dans le mandement du 31 mars⁴⁰. La lutte continua encore quelques mois entre l'Angleterre et les États-Unis. Mais devant les ravages causés par les forces britanniques sur les côtes américaines, les États-Unis conclurent la paix à Gand le 24 décembre 1814⁴¹. C'était une nouvelle raison de se réjouir au Canada, puisque la paix était maintenant définitive. Aussi Mgr Plessis ne manqua-t-il pas d'inviter les fidèles à remercier Dieu encore une fois⁴². Le 6 avril 1815 fut un jour de reconnaissance et d'action de grâces, à Québec en particulier. Pendant une messe solennelle chantée dans la cathédrale, Mgr Plessis tint lui-même à donner le sermon de circonstance. Après avoir célébré les succès remportés sur les champs de bataille, il conviait toute l'assistance à prier pour les soldats tombés au combat et à remercier Dieu de la protection dont le pays avait manifestement bénéficié durant la guerre⁴³.

Durant les hostilités, un prêtre fut victime d'un incident regrettable, sans conséquences graves cependant: il s'agit de l'abbé Gabriel Richard, curé du Détroit. Lorsqu'en 1819 le major général Brook s'empara de Détroit, quelques sauvages qui accompagnaient les soldats britanniques et canadiens entrèrent dans la maison de l'abbé Richard en son absence, démontèrent son orgue, en mirent le som-

³⁹ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Patrick Lambert, O.S.F., 6 juin 1814; AAQ *Registre des lettres*, VIII, p. 202.

⁴⁰ Datée du 22 août 1814, dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. III, pp. 121-123.

⁴¹ Texte dans *Treaties and Agreements affecting Canada in force between His Majesty and the United States of America*, pp. 1-6.

⁴² Mandement du 19 mars 1815, dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. III, pp. 123s. Ce mandement était adressé aux fidèles du Bas-Canada.

⁴³ AAQ *Diocèse de Québec*, VIII, p. 116.

mier en morceaux et transformèrent les tuyaux en sifflets. Cet incident nous est raconté par Mgr Plessis⁴⁴. Est-il possible de concilier les données de ce récit avec l'emprisonnement de l'abbé Richard tel qu'affirmé par Shea⁴⁵, Herbermann⁴⁶, Weadock⁴⁷ et O'Brian ? Ce dernier précise même que sommé de prêter le serment d'allégeance au roi d'Angleterre, le curé du Détroit aurait fièrement refusé, parce qu'il avait déjà juré fidélité à la constitution des États-Unis; refus qui aurait été la cause de son emprisonnement⁴⁸. Ce récit a toute la saveur des « mots historiques ». La mention de l'absence du missionnaire dans le *Journal de l'évêque de Québec* s'opposerait à sa capture, à moins que les deux incidents ne se fussent pas produits pendant le même engagement. Il est dommage que les auteurs indiqués plus haut ne donnent aucune référence pour appuyer leur affirmation.

En général toutefois, le clergé canadien sortit de la guerre de 1812 enrichi de la considération du gouvernement canadien et des autorités britanniques. C'étaient les fruits de la bravoure et des sacrifices des Canadiens français, beaucoup plus manifestes que lors de la Révolution américaine. Au lieu des tentatives de James Craig et de Herman Witsius Ryland pour inféoder l'épiscopat et le clergé canadiens avant la guerre, c'était des félicitations et des louanges spontanées. Mgr Plessis se voyait en 1813 doter d'un revenu de mille louis par année et appelé « évêque catholique de Québec ». « Témoignage, écrivait Lord Bathurst, rendu à la loyauté et à la bonne conduite du gentilhomme qui occupe maintenant cette place et des autres membres du clergé catholique de la province »⁴⁹. Cette considération fut très utile au prélat lors des visites pastorales qu'il se hâta d'entreprendre aussitôt après les hostilités.

⁴⁴ *Journal de la mission de 1816*, p. 47.

⁴⁵ *A history of the Catholic Church in the limits of the United States*, vol. IV, p. 657.

⁴⁶ *The Sulpicians in the United States*, p. 169.

⁴⁷ *A Catholic priest in Congress; Sketch of Rev. Gabriel Richard*, dans *Michigan Pioneer and Historical Society*, vol. XXI, pp. 433s.

⁴⁸ *Names of places of interest at Mackinac Island, Michigan*, reproduit dans *Wood Historic Mackinac*, vol. I, p. 583.

⁴⁹ Lettre à Sir George Prevost, 2 juillet 1813; APC Série G, vol. VI, p. 9.

CHAPITRE V

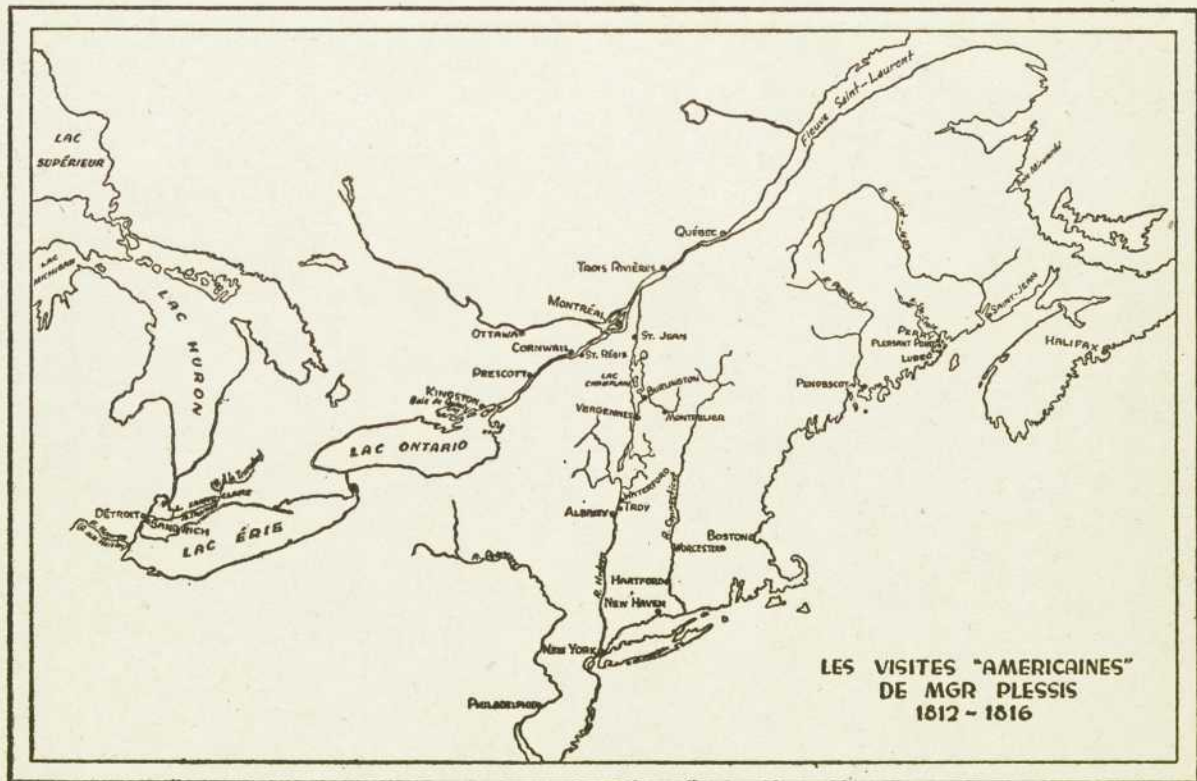
LES VISITES DE MGR PLESSIS EN 1815 ET 1816

La fin de la guerre américaine de 1812 permit à Mgr Plessis de reprendre ses visites pastorales. En 1815, il visita les missions du bas du fleuve Saint-Laurent et profita de ce voyage pour saluer le clergé de New York et de Boston. L'année suivante, il se dirigea vers le Haut-Canada et traversa de nouveau la frontière américaine pour exercer un peu de ministère au Détroit. De chacune de ces visites, Mgr Plessis rédigea un journal que Mgr Henri Têtu a publié sous le titre suivant: *Journal des visites pastorales de 1815 et 1816 par Monseigneur Joseph-Octave Plessis*. De plus chacun de ces deux récits a reçu une pagination et un sous-titre particuliers: *Journal de la mission de 1815* et *Journal de la mission de 1816*¹. Le manuscrit du journal de 1815 seulement, conservé aux archives de l'archevêché de Québec, est de la main même de Mgr Plessis; le deuxième, qu'on peut trouver parmi les archives du Séminaire de Québec, est en partie de la main de l'abbé A.-C. Fortier, un des secrétaires de l'évêque².

Il semble bien que Mgr Plessis n'ait pas rédigé, au jour le jour, son journal tel qu'il apparaît dans sa rédaction actuelle. Plusieurs additions postérieures ont été ajoutées ici et là après le voyage. Ainsi à la date du 27 juillet 1816, Mgr Plessis mentionne que, par malentendu, il dut payer 122 livres sterling pour ses frais de voyage sur les lacs Érié et Ontario. On lit ensuite que l'évêque « paya la somme et se réserva le recours au gouvernement pour un rembour-

¹ Les renvois de ce chapitre ne mentionneront que ces sous-titres particuliers.

² Les archives du Séminaire de Québec possèdent plusieurs copies manuscrites de ces deux relations; il est impossible d'en découvrir les copistes. On trouvera une traduction anglaise d'une partie du journal de 1815 dans RACHS 15(1904)377-402. Et quelques extraits du journal de 1816 ont été traduits et publiés par l'abbé Lindsay dans ACHR 22(1905)222-232. Ce dernier extrait porte le long titre suivant: *Visitation of Detroit by Bishop Plessis of Quebec in 1816: Relation of the Surrender of the City by General Hull: Reception of the Bishop by General McComb, the American Commander: Celebration of Corpus Christi: U.S. Regiment in the Procession: Confirmation at Detroit: Rev. Gabriel Richard: Confirmation at Ogdensburg, New York.*



LES VISITES "AMÉRICAINES"
DE MGR PLESSIS
1812 - 1816

sement dont on lui a, depuis, donné des assurances »³. Par fiction littéraire, Mgr Plessis utilise la troisième personne en parlant de lui-même. C'est peut-être un des seuls artifices littéraires dont l'évêque a su agrémenter son récit. Et encore le chroniqueur a-t-il parfois oublié cette tournure impersonnelle pour employer le pronom « nous »⁴. Tout est écrit avec simplicité et franchise, mais souvent avec trop de concision pour satisfaire l'historien friand de détails. Le début du journal de 1815 est très intéressant, avec ses renseignements historiques et topographiques savoureux. Les dernières pages, au contraire, semblent avoir été écrites dans la hâte de revenir le plus tôt possible à Québec. La relation de 1816 est souvent monotone. Dans tout ce journal, on trouve peu de renseignements sur la vie catholique des missions visitées; cette dernière remarque s'applique tout particulièrement à ce qui est donné sur les centres américains visités par le prélat canadien. Il faut chercher une des raisons de ce silence dans le fait que Mgr Plessis rédigeait dans un registre spécial des notes et des statistiques sur les paroisses qu'il visitait; ainsi le nombre de catholiques, de communiant, de confirmés dans chaque mission est compilé dans ce registre⁵. L'évêque de Québec disposait de bien peu de loisir pour mettre à point ce récit de voyage: son journal de 1819-1820 se termine par une phrase inachevée. Malgré leur imperfection, les relations de Mgr Plessis méritent d'être utilisées. On a fait remarquer avec raison l'honnêteté de ces pages⁶. Si, en donnant quelques notes historiques sur certains lieux, le chroniqueur commet parfois des anachronismes, il est exact et sincère dans la description de ce qu'il a vu.

Sans s'être fait précéder d'un mandement, semble-t-il, l'évêque de Québec s'embarquait, le 30 mai 1815, sur la goélette *La Résolution* à Québec pour descendre le fleuve jusqu'au golfe. Il était accom-

³ *Journal de la mission de 1816*, pp. 68s.

⁴ *Ibid.*, p. 49.

⁵ Mgr Têtu en a publié un extrait en appendice au *Journal*, pp. 175-179.

⁶ « In every page the genial Canadian prelate shows himself a concise and sympathetic observer of conditions prevailing in the Church here » (Guilday, *Four Early Ecclesiastical Observers in America*, dans *The Ecclesiastical Review* 85(1931)237. Cf. Ryan, *Travel Literature as Source Material for American History*, dans *ICHR* 10(1928) 230-238.

pagné des abbés de Boucherville⁷, Gaulin⁸, et Gauvreau, sous-secrétaire⁹ et de Louis Bolduc, appelé familièrement Louisonet, un serviteur laïque. Après avoir visité Louisbourg, Sydney, Halifax, Saint-Jean et plusieurs autres paroisses du bas du fleuve Saint-Laurent, Mgr Plessis, en vertu de ses pouvoirs de vicaire général des diocèses américains et sur la demande expresse de l'évêque de Boston¹⁰, fit bénéficier de son ministère les catholiques qui formaient les villages des rivières Sainte-Croix ou Passamaquodi et Penobscot, deux missions qui relevaient alors de la juridiction de Mgr de Cheverus, évêque de Boston.

Les catholiques de ces deux villages, pour la plupart des Indiens des deux tribus qui avaient donné leurs noms aux villages mêmes, avaient été soustraits à la juridiction de l'évêque de Québec après le traité de 1783 et à la suite de la nomination du P. Carroll comme supérieur des missions situées dans le territoire des treize colonies. Pratiquement laissés à eux-mêmes pendant quelques années, ils avaient envoyé une députation auprès de Mgr Carroll afin d'obtenir un missionnaire¹¹. Pour toucher plus sûrement le cœur de l'évêque, les délégués s'étaient présentés avec un crucifix. Leur requête fut écoutée. Pour eux, Mgr Carroll demanda des missionnaires à l'abbé Jacques-André Emery, supérieur général de Saint-Sulpice. Trois membres de cette communauté arrivaient à Baltimore, le 24 juin 1792: c'étaient les abbés François Ciquard, Gabriel Richard et Ambroise Maréchal. L'abbé Ciquard¹² fut bientôt nommé

⁷ L'abbé Charles-Marie Boucher de Boucherville était né le 29 décembre 1781. Ordonné dans sa ville natale le 6 janvier 1805, il décéda le 16 janvier 1823 (Allaire, vol. I, p. 69).

⁸ L'abbé Rémi Gaulin, né à Québec le 30 juin 1787, fut ordonné au même endroit le 13 octobre 1811. Il sera sacré évêque de Tabraca et coadjuteur de l'évêque de Kingston en mai 1833. Évêque de Kingston de 1840 à 1857. Il décéda le 8 mai 1857 (Allaire, vol. I, p. 231).

⁹ L'abbé Claude Gauvreau, né à Québec le 12 septembre 1796, n'était pas encore prêtre en ce moment, puisqu'il ne fut ordonné que le 18 octobre 1818. Mort curé de Sainte-Anne de la Pêrade, le 28 juin 1822 (Allaire, vol. I, p. 233).

¹⁰ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 19 juin 1815; AAQ *États-Unis* II-23.

¹¹ Ils étaient porteurs d'une lettre datée du 17 mai 1791 et signée par les chefs indiens; BCA 1-A-2. Cf. RACHS 19(1908)214-224.

¹² L'abbé François Ciquard, né à Vic-le-Comté en 1750, fut ordonné prêtre le 22 décembre 1781. Il arriva à Montréal le 7 mars déguisé en marchand. Le gouverneur du Canada le fit appréhender et rembarquer pour l'Angleterre (Allaire, vol. I, p. 124).

desservant de Passamaquodi. Établi à Pleasant Point ¹³, il visitait chaque année le village de Penobscot. Mais son ministère y fut de courte durée. Cette mission ne lui donnait aucun moyen de subsistance. Après avoir reçu des offres du gouverneur Carleton à la demande des Indiens de la rivière Saint-Jean, l'abbé Ciquard obtint son excardination de Mgr Carroll. En juin 1894, il vint à Québec demander ses facultés et fut chargé des sauvages de la rivière Saint-Jean; il se vit gratifier d'une somme annuelle de 50 livres sterling par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les catholiques de Passamaquodi et de Penobscot furent de nouveau abandonnés. L'abbé de Cheverus desservit à son tour ces deux derniers villages, mais ne put leur payer plus d'une visite annuelle, puisqu'il était de résidence à Boston ¹⁴. Enfin, en 1798, l'abbé Jacques Romagné ¹⁵, du diocèse de Boston, reçut la mission de s'occuper du bien spirituel de ces gens. Ce missionnaire sut se gagner la sympathie de tous et l'État du Massachusetts lui fournit 350 piastres annuellement pour son travail. Mgr Plessis n'a que des louanges à l'adresse de ce prêtre très dévoué: « Cet ecclésiastique, écrit-il, a profité de son long séjour dans ce pays, pour acquérir une très grande facilité à parler les langues anglaise et abénaquise. Il a de plus en sa faveur toute l'amabilité de mœurs, toute l'urbanité que l'on peut attendre d'une éducation extrêmement soignée. Modestie, politesse, prévenance, attention, délicatesse: ce sont les traits proéminents de son caractère » ¹⁶.

Mgr Plessis arriva dans le village de Passamaquodi le 29 août. Il y fut reçu en grande pompe par le missionnaire, l'abbé Romagné, et les gens du village à qui s'étaient jointes pour la circonstance 60 à 80 familles de Penobscot. Le lendemain, le missionnaire prépara ses fidèles à la confirmation en entendant leur confession,

L'abbé Ciquard décéda à Montréal le 27 septembre 1824 (Lettre de l'abbé Roux à Mgr Maréchal, 7 octobre 1824; BCA 20-I-22).

¹³ Washington County, Maine.

¹⁴ Pour se renseigner sur l'apostolat de l'abbé de Cheverus auprès de ces Indiens, on peut lire sa correspondance avec l'abbé Matignon, dans ACHR 23(1906)127-133.

¹⁵ L'abbé Romagné était natif de Mayence. Après avoir vécu comme exilé en Angleterre, il était aux États-Unis vers 1798 et fut immédiatement envoyé à Passamaquodi.

¹⁶ *Journal de la mission de 1815*, p. 139. Cf. Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Louis Marcoux, 10 novembre 1815; AAQ *Registre des lettres* VIII, pp. 387s.

ministère qu'il dut exercer seul, parce qu'il était le seul à connaître la langue de ces Indiens. Jeudi, le 31 août, la confirmation fut conférée à ces catholiques. Dans l'après-midi du même jour, les Indiens firent monter l'évêque et sa suite dans leurs canots et les escortèrent jusqu'à Moose-Island pour y saluer le commandant de la place, le colonel Gubbins¹⁷. On se rendit ensuite à Labeeck¹⁸ afin de s'embarquer de là pour Portland et Boston. Parti le 31 août de Labeeck sur *La Minerve*, Mgr Plessis était en face de Portland le lendemain, alors fête de la translation des reliques de saint Flavien et de sainte Félicité¹⁹; au matin du 4 septembre, il voyait Boston pour la première fois.

Le prélat canadien était attendu depuis quelque temps déjà à Boston. Il avait pensé, en 1812, pouvoir visiter son confrère mais la guerre l'avait empêché de réaliser ce projet²⁰. Mgr de Cheverus²¹, à plus d'une reprise, avait assuré Mgr Plessis qu'il serait très heureux de le recevoir:

Je désire bien savoir, lui écrivit-il, à quelle époque à peu près vous comptez être ici. Je serais au désespoir d'être absent et de manquer l'occasion de connaître personnellement Votre Grandeur . . . Je vous recevrai de mon mieux et dans la joie de mon cœur²².

¹⁷ Général anglais, qui, de retour en Angleterre en 1816, y mourut en 1832 ou 1833. Cf. *Eastport and Passamaquoddy*; a collection of historical and biographical sketches, compiled by William Henry Kilby, Eastport (Maine) 1888, 505 pp. Chapitre 5: « Moose Island and its dependencies. Four years under martial law », par Lorenzo Sabine.

¹⁸ On écrit maintenant Lubec (Washington County, Maine).

¹⁹ En 1662, Alexandre VII avait donné à Mgr de Laval des reliques de ces saints martyrs et l'on en avait fait la translation solennelle à Québec en 1666. Cette cérémonie fut l'origine d'une messe et d'un office avec octave.

²⁰ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 4 avril 1812; AAQ *États-Unis* II-21.

²¹ Jean-Louis Lefebvre de Cheverus qui a été déjà mentionné était né le 28 janvier 1768 à Mayence (France). Ordonné prêtre le 18 décembre 1790 à Paris, il s'échappa de prison où il avait été enfermé pour avoir refusé d'approuver la constitution civile du clergé, en 1792. Il fut sacré évêque de Boston le 1er novembre 1810. En 1823, il acceptera le siège de Montauban, puis sera promu au siège métropolitain de Bordeaux. Créé cardinal le 1er février 1836, il mourra le 19 juillet de la même année (Hamon, *Vie du cardinal de Cheverus, archevêque de Bordeaux*).

²² Lettre du 22 mai 1815; AAQ *États-Unis* II-22. Voir aussi lettre du 19 juin 1815; *ibid.*, II-23. De son côté, l'abbé Matignon écrivait à l'abbé Le Saulnier: « Msgr de Québec n'est point encore ici, et quoique nous l'attendions de jour en jour, nous ne savons au juste quand il arrivera (Lettre du 27 août 1815; Archives de Saint-Sulpice, Montréal).

Malheureusement Mgr Plessis ne donne que peu de détails sur ses entretiens avec Mgr de Cheverus et ses visites à Boston. Il avoue qu'il ne s'attardera pas à décrire les multiples attentions de l'évêque de Boston et de l'abbé Matignon à son égard. Ce séjour à Boston fut plutôt paisible, puisqu'une pluie presque constante empêcha l'évêque canadien de visiter la ville. Mgr Plessis n'en prit pas moins le dîner chez le consul espagnol, Thomas Stoughton, qui sera mêlé plus tard à la question des marguilliers à New York ²³. Mgr de Cheverus eût aimé retenir son visiteur jusqu'au dimanche suivant, mais l'évêque de Québec ne voulut pas abuser de cette chaude hospitalité, pressé qu'il était de revenir dans sa ville épiscopale qu'il avait quittée depuis bientôt quatre mois.

Sur le conseil de Mgr de Cheverus, des abbés de Boucherville et Painchaud ²⁴, Mgr Plessis se décida à revenir au Canada par Albany: la route par Burlington, plus courte, aurait été plus fatigante. Mais avant de prendre la diligence, appelée *mail-coach*, qui devait conduire les canadiens jusqu'à New York, l'évêque de Québec, accompagné de Mgr de Cheverus et de l'abbé de Boucherville, paya une visite à un des catholiques éminents du diocèse de Boston: Thomas Walley, de Brooklyn ²⁵. Cette rencontre fut d'autant plus intéressante qu'elle permit aux voyageurs de connaître l'abbé François-Xavier Brosius qui a laissé un nom aux États-Unis dans le domaine des mathématiques ²⁶. Les abbés Matignon et Gauvreau et le serviteur Bolduc, demeurés à Boston, vinrent les rejoindre dans l'après-midi par la diligence. Et tout le groupe, augmenté de l'abbé Matignon qui venait au Canada, après avoir pris congé de ses hôtes, monta en voiture pour se rendre à New Haven. En route, on fit halte à Worcester, Hartford et Middletown. A New Haven, les voyageurs s'embarquèrent sur le traversier à vapeur le *Fulton* qui devait les conduire jusqu'à New York.

²³ Voir p. 162.

²⁴ L'abbé Charles-François Painchaud lui avait écrit le 11 août 1815 (AAQ *États-Unis*, II-24). Ce prêtre voulait rencontrer Mgr Plessis à Boston; de fait, il y vint, mais il en repartit avant l'arrivée de son évêque.

²⁵ On écrit aujourd'hui Brookline.

²⁶ Prêtre alsacien, venu en Amérique en 1792 en compagnie du fameux prince Galitzin, retourné en France en 1816. Sur ses activités, en particulier son enseignement à Harvard University et cette visite de Mgr Plessis, cf. l'ouvrage récent *History of the*

Mgr Plessis fut bien impressionné lors de son arrivée dans cette dernière ville par la généreuse hospitalité dont il fut l'objet. Lewis Willcocks, à qui on avait demandé des informations, vint en carrosse chercher les voyageurs au quai pour les conduire chez lui. « Je ne souffrirai pas, avait-il dit, qu'un évêque aille à l'auberge dans une ville où je demeure ». Le P. Benedict Fenwick, S.J., administrateur du diocèse de New York qui avait été prévenu vint prendre le thé avec eux. Le soir, Lewis Willcocks mena Mgr Plessis et ses compagnons à sa maison de campagne, maison occupée aussi par Andrew Morris, son beau-père et un des marguilliers de la fabrique de Saint-Pierre et Saint-Patrice de New York²⁷. L'évêque de Québec fut émerveillé par l'aspect que présentait alors la *Broadway* qui passait pour la plus belle rue de l'Amérique. Le lendemain de son arrivée à New York, c'est-à-dire, dimanche, 10 septembre, après avoir dit sa messe à sept heures dans l'église Saint-Pierre, il assista à la grand-messe chantée par l'abbé de Boucherville à Saint-Patrice. Cette dernière église n'était pas encore finie en ce moment-là: elle n'avait ni clocher, ni sacristie, ni dépendances et les pierres n'en étaient pas tirées. Malgré tout, c'était déjà un édifice remarquable. L'évêque de Québec en décrivait ainsi l'intérieur:

L'intérieur est magnifique. Six hautes colonnes en faisceaux, de chaque côté, divisent tout le corps de l'édifice en trois nefs surmontées d'arches gothiques, formant un coup d'œil d'autant plus imposant qu'un peintre a figuré sur le mur uni qui termine l'église derrière l'autel, une continuation de ces arches et de ces colonnes qui semblent se perdre dans le lointain et font une illusion assez forte aux étrangers non prévenus, pour leur persuader d'abord que l'autel n'est qu'à la moitié de la longueur de l'église, quoiqu'il touche réellement au fond. Le grand effet que produit cette perspective fait passer cette église pour la plus belle des États-Unis²⁸.

Mgr Plessis quitta New York, le 11 septembre, par le *Char de Neptune*, vaisseau qui devait le conduire à Albany, après 28 heures

Archdiocese of Boston... 1604 to 1943, by R. Lord, J. E. Sexton, E. T. Harrington, New York 1944, vol. I, pp. 647-649. [Note de l'éditeur.]

²⁷ Le nom de Willcocks reviendra plus bas, p. 158.

²⁸ Cette église Saint-Patrice de New York avait été commencée en 1809.

de navigation sur la rivière Hudson. Là, une voiture prit les voyageurs et les conduisit jusqu'à Kingsbury ou Whitehall, après avoir passé par Troy, Lancinburg et Waterford, endroit où l'on traversa la rivière Hudson. A Whitehall, les voyageurs laissèrent la voie de terre pour s'embarquer sur un sloop, le *Boxer*. Le trajet jusqu'au fort Saint-Jean fut couvert à petite vitesse, d'autant plus qu'il fallut s'arrêter plusieurs fois en cours de route afin de décharger de la marchandise. Avant de laisser le détroit du lac Champlain, le capitaine fit halte pour permettre aux passagers de voir quelques-uns des vaisseaux alors démâtés qui avaient pris part, le 11 septembre de l'année précédente, à la désastreuse bataille de Plattsburg: la *Confiance*, le *Linnet*, le *Ticonderoga*, le *Saratoga*.

A part du groupe formé par Mgr Plessis et ses compagnons quelques autres voyageurs avaient pris place sur le vaisseau. Certains d'entre eux n'étaient pas catholiques. Ces rencontres entre prêtres et protestants ne furent pas inutiles, car deux protestants, à la suite de conversations, manifestèrent le désir de connaître la religion catholique et, dans ce but, acceptèrent quelques volumes. Mgr Plessis avait coutume de distribuer les ouvrages apologétiques suivants: *The Grounds of Catholic Faith*²⁹, *The Fifty Reasons of the Duke of Brunswick*³⁰ et *The Papist Misrepresented and Represented*³¹. Au nombre des passagers, il y avait aussi une femme protestante qui se découvrit quelques liens de parenté avec l'abbé Gauvreau: elle avait nom Chandonnet. Cette circonstance permit à l'évêque de Québec d'obtenir des renseignements sur les Canadiens catholiques de Burlington, domicile de la dame. Et sur la demande de Mgr Plessis, l'abbé Matignon, en retournant à Boston, accepta de s'arrêter quelques jours en cet endroit pour étudier les moyens de subvenir au besoin spirituel de ces gens.

²⁹ Il s'agit de l'ouvrage de Mgr Challoner dont le titre exact est *The Grounds of the Catholick Doctrine* et qui sera même réimprimé à Montréal en 1840. Cet ouvrage était un extrait du Concile de Trente, par questions et réponses, dû à Pie IV.

³⁰ C'est le volume intitulé *Fifty Reasons Why the Catholic Church Is Preferable to Protestantism*, que Anton Ulrich duc de Brunswick avait publié quelques mois après sa conversion en 1710.

³¹ Ouvrage tiré d'écrits de John Gother et dont le titre exact est *A Papist Misrepresented and Represented, Or A Two-Fold Character of Popery*. Il contient les principales objections protestantes contre la papauté avec leurs réfutations (Burton, *The Life and Times of Bishop Challoner*, vol. II, pp. 324 et 338).

Enfin, lundi le 18 septembre, le vaisseau accostait à Dorchester, petite localité contiguë au fort Saint-Jean. Après quelques autres étapes comme Laprairie, Montréal, Nicolet et Les Trois-Rivières, Mgr Plessis arrivait à Québec le 28 septembre. Des Trois-Rivières, il avait adressé quelques mots à Mgr de Cheverus :

Nous voici à mi-chemin entre Montréal et Québec où j'espère arriver dans deux jours. J'ai du plaisir à vous annoncer que le Dr Matignon est en parfaite santé, même quant à l'article qui a coutume de l'incommoder. Il paraît content du voyage, quoique traversé par des pluies et autres incommodités de la saison. Sa présence lui concilie des amis et donne l'idée la plus juste et la plus avantageuse des espérances de la religion catholique et de ses progrès dans les États-Unis ³².

En 1816, Mgr Plessis entreprenait une nouvelle visite pastorale; cette fois, dans la partie ouest de son immense diocèse. Il avait d'abord eu l'intention de s'acheminer vers le lac Supérieur et le lac à la Pluie, mais à la suite d'observations reçues de part et d'autre, il avait préféré envoyer quelques prêtres vers Kingston, pendant que lui-même irait au Détroit. Bien des motifs le poussaient à exécuter ce voyage. Le missionnaire de Sandwich, l'abbé Jean-Baptiste Marchand ³³, lui avait demandé avec instance de venir au Détroit parce qu'aucun évêque n'était passé là depuis une quinzaine d'années ³⁴. L'évêque de Québec espérait aussi y rencontrer Mgr Flaget, évêque de Bardstown, qui se proposait de faire une visite dans cette partie de son diocèse; les deux évêques ne s'étaient pas encore vus ³⁵. Ce projet n'aboutit pas, car Mgr Flaget, à la suite du départ d'un de ses prêtres pour l'Europe, avait dû assumer la charge de sept à huit missions et avait été ainsi empêché de faire le voyage prévu ³⁶.

³² Lettre du 25 septembre 1815; AAQ *Registre des lettres* VIII, p. 360. L'abbé Matignon retourna à Boston sur la fin d'octobre, comme le témoigne une lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis qui lui avait envoyé deux paires de bas (Lettre du 30 octobre 1815; AAQ *États-Unis* II-25).

³³ L'abbé Jean-Baptiste Marchand naquit à Verchères le 25 février 1760. Ordonné prêtre le 11 mars 1786, il entra chez les Sulpiciens en 1788. Missionnaire à Sandwich de 1796 à 1825, année de sa mort (Allaire, vol. I, p. 362).

³⁴ Mgr Denaut y était passé dans l'été de 1801.

³⁵ Lettre de Mgr Flaget à Mgr Plessis, 11 novembre 1815; AAQ *États-Unis* I-85.

³⁶ Lettre du même au même, 18 juin 1816; *ibid.*, I-86.

Le prélat canadien quitta sa ville épiscopale le 6 mai 1816 en compagnie de l'abbé Kelly³⁷, de l'abbé Gauvreau, son sous-secrétaire et de Joseph Roy, serviteur séculier. Le 19 juin suivant, il était à Sandwich, après avoir passé par Cornwall, Prescott, Kingston et Newark. Lorsque l'évêque de Québec arriva en face de l'église de Sandwich, l'abbé Marchand surveillait des travaux qu'il comptait parachever avant l'arrivée de son évêque. Et pendant la visite de la paroisse de l'Assomption de Sandwich, l'abbé Gabriel Richard³⁸, curé du Détroit, vint saluer Mgr Plessis pour s'entendre avec lui sur la date et l'heure de son passage au Détroit.

L'abbé Richard s'était engagé à annoncer l'évêque de Québec aux autorités civile et militaire américaines. Le lundi, 24 juin, Mgr Plessis traversait au Détroit. Il ne trouva pas trop compassée l'étiquette du gouverneur Lewis Cass³⁹ qui le reçut en robe de chambre. Il se rendit ensuite saluer le commandant militaire de la place, le major général Macomb⁴⁰. Celui-ci, natif du Détroit même, était protestant et pouvait difficilement parler français, quoique sa mère fût canadienne⁴¹. Le major général avait la réputation d'être très au courant de la stratégie militaire: le volume qu'il avait publié sur le sujet faisait alors autorité⁴². Ce fut lui qui commanda le fort de Plattsburg sur le lac Champlain, lors de l'engagement qui se termina à l'avantage des Américains (11 septembre 1814). Le commandant manifesta une grande amabilité à l'égard de ses hôtes. Escorté de son état-major, il s'avança sous le portique de sa maison pour saluer les arrivants, pendant qu'une

³⁷ L'abbé Jean-Baptiste Kelly, né à Québec le 5 octobre 1783, avait été ordonné prêtre le 9 novembre 1806. Il mourut le 24 février 1854 à la Longue-Pointe (Allaire, vol. I, p. 283).

³⁸ Outre les travaux indiqués au chapitre précédent, on peut consulter sur l'abbé Richard: Dionne, *Gabriel Richard, Sulpicien, curé et second fondateur de la ville de Détroit*; Judson, *Sketch of the Life of Father Gabriel Richard, 1767-1832*, dans RACHS 37(1926) 250-297, 341-364.

³⁹ Art. *Cass, Lewis*, dans *The Encyclopedia Americana*, vol. V, pp. 705s.

⁴⁰ Il s'agit ici du général Alexander Macomb, né à Détroit le 3 avril 1782 et mort à Washington, D.C., le 25 juin 1841 (Richards, *Memoir of Alexander Macomb, the Major General Commanding the Army of the United States*).

⁴¹ Sa mère était Catherine Navarre, fille de Robert Navarre, notaire royal à Détroit.

⁴² Ce livre est intitulé: *Treatise on martial law and courts martial as practised in the United States*, 1809.

garde présentait les armes et qu'une fanfare jouait un air national. « La visite, écrit Mgr Plessis, fut d'environ une demi-heure, et se passa toute en cérémonies et en honnêtetés réciproques ». Le général équipa une chaloupe pour permettre à Mgr Plessis de se rendre chez l'abbé Richard qui demeurait un mille plus bas. Là, une réception que l'abbé Richard avait préparée à l'insu de Mgr Plessis faillit se terminer d'une façon plutôt désagréable.

Le missionnaire du Détroit avait voulu honorer d'une manière solennelle le passage du prélat canadien au Détroit. Il avait invité à un banquet le gouverneur et le major général, ainsi que plusieurs citoyens de la ville, parmi lesquels on comptait les Desnoyers, les Godefroy, père et fils⁴³. Mgr Plessis donne la description pittoresque suivante de ce repas :

L'abbé Richard, qui avait appelé tous ses convives sans la participation de l'évêque de Québec, le plaça tout uniment entre le gouverneur et le général, et leur servit, sur une table assez mal ordonnée, un dîner trop fort en viandes, trop faible en légumes, dans un appartement trop petit, et dont il avait eu soin que les châssis fussent enlevés, pour donner plus d'air à son monde. Une pluie poussée de vent du sud, qui survint pendant le repas, arrosa les principaux convives; on voulut fermer les châssis, ils n'y étaient pas, et il fallut s'en passer⁴⁴.

La réunion ne se termina pas sans que l'on portât quelques santés. L'évêque de Québec, demandé à offrir la première, fit des vœux pour le président des États-Unis, James Madison. Le gouverneur et le major général, à la grande surprise de Mgr Plessis, répondirent par des santés au pape et à la prospérité du clergé catholique. Ils s'étaient fait un honneur, quelques jours auparavant, de porter les rubans du dais lors de la procession de la Fête-Dieu.

Pendant son séjour au Détroit, Mgr Plessis pris beaucoup la compagnie de l'abbé Richard. Il faut avouer que ce missionnaire n'était pas l'homme le moins original ni le moins actif. Voici le portrait qu'en trace l'évêque dans son journal :

⁴³ Il doit sûrement s'agir de Pierre-J. Desnoyers, Gabriel et Pierre Godefroy, qui ont été marguilliers au Détroit à cette époque.

⁴⁴ *Journal de la mission de 1816*, pp. 49s.

Cet ecclésiastique est, du reste, parfaitement estimable par sa régularité, par la variété de ses connaissances, et surtout par une activité dont il est difficile de se former une idée. Il a le talent de faire, presque en même temps, dix choses entièrement disparates. Chargé de gazettes, au courant de toutes les nouvelles politiques, toujours prêt à disputer sur la religion, si l'occasion s'en présente, et possédant très bien sa théologie, il fait ses foins, recueille les fruits de son jardin, tire parti d'une pêche qui est au-devant de sa terre, enseigne à un jeune homme les mathématiques, montre à lire à un autre, fait oraison, établit une imprimerie, confesse tout son monde, fait venir des cardes, des rouets et des métiers, pour apprendre à travailler à ses paroissiennes, ne laisse en arrière aucun acte de ses registres, monte une électricité, va aux malades à une très grande distance, écrit et reçoit des lettres de toutes parts, prêche tous les dimanches et fêtes, longuement et sagement, enrichit sa bibliothèque, passe ces nuits sans dormir, marche tout le jour, aime à converser, voit de la compagnie, catéchise ses jeunes paroissiens, entretient une école de filles, sous la conduite de quelques institutrices de son choix, qu'il dirige en communauté tandis qu'il montre le plain-chant à de jeunes garçons réunis dans une école par lui fondée, mène une vie très frugale, et se porte bien, aussi dispos à l'âge de cinquante ans, qu'on l'est communément à trente . . . ⁴⁵

Malgré tout ce dévouement, l'abbé Richard ne réussissait pas toujours à satisfaire ses paroissiens: on le trouvait un peu mesquin et trop conciliant avec les protestants. Les Canadiens, fait remarquer Mgr Plessis, ne pardonnent jamais à leurs pasteurs d'être attachés à l'argent. Ce manque de sympathie entre le missionnaire et ses paroissiens n'avait pas manqué de se manifester à l'occasion. En 1805, la ville de Détroit fut la proie d'un violent incendie qui consuma l'église Sainte-Anne et le presbytère ⁴⁶. Les paroissiens ne s'accordèrent pas lorsqu'il fut question de reconstruire: les uns auraient préféré élever la nouvelle église à deux ou trois milles

⁴⁵ *Ibid.*, pp. 43s.

⁴⁶ L'incendie commença le 11 juin, au milieu des cérémonies du jubilé (Dilhet-Browne, *État de l'Église catholique ou diocèse des États-Unis de l'Amérique septentrionale*, p. 111). Trois prêtres desservaient alors le Détroit: les abbés Michel Levadoux, Gabriel Richard et Jean Dilhet.

au-dessus de la ville; d'autres, à une demi-lieue au-dessous. En attendant, l'abbé Richard, moyennant loyer, occupa la spacieuse maison d'un nommé Jacques Lasselle. Le missionnaire l'avait plus ou moins aménagée en chapelle. Mais les paroissiens auraient aimé mieux se réunir ailleurs, dans une sorte de grange qu'ils avaient convertie en église, parce que cet emplacement leur appartenait. Le gouverneur de la place, après l'incendie de l'église, avait fait tracer un plan plus régulier de la ville; et, à la suite de ces modifications, la moitié de l'ancienne église avait été expropriée. Il s'agissait alors de vendre le reste et d'accepter le lot qu'offrait le gouvernement en indemnité. Mais les catholiques de la ville et ceux de la campagne ne s'entendaient pas sur ces points. Ces difficultés furent soumises à Mgr Plessis pendant sa mission: les paroissiens lui remirent une requête. Le prélat refusa de répondre à la demande. Mais à l'issue de la cérémonie de confirmation, il réunit les paroissiens dans la chapelle et leur déclara qu'il n'entrerait pas dans leurs difficultés, parce qu'il n'avait pas juridiction sur eux, et qu'il n'était venu au Détroit qu'en vertu des pouvoirs à lui accordés par l'évêque de Bardstown. Consulté par le missionnaire, Mgr Plessis se permit quelques suggestions. Mais le passage de l'évêque de Québec n'apporta pas la solution de ces difficultés. Quelque temps après le départ du prélat, l'abbé Richard lui écrivait pour le mettre au courant de la situation:

La bonté que vous m'avez montrée me conduit à croire que vous serez intéressé dans les événements qui sont survenus depuis votre départ. En conformité avec vos avis, la corporation de Saint-Anne a annoncé la vente de plusieurs lots devant se faire mercredi, le dix-sept de ce mois. Quand on fut prêt à procéder à la vente, une quarantaine de Canadiens, de la Côte nord-est pour la plupart, se trouvèrent sur la place et ont présenté, par un procureur, une protestation contre cette vente; ils avaient 175 signatures. Nous avons pensé qu'il ne serait pas prudent de passer outre, surtout en présence de tant de personnes qui paraissaient agir avec colère et aigreur. Après quelques explications entre leur procureur et la corporation, je me suis contenté de leur demander s'ils voulaient laisser la décision finale à Mgr Flaget. L'un des plus importants de la côte nord-est répondit que cela n'était pas nécessaire. Vous voyez, Monseigneur, combien nos pauvres canadiens abusent de

leur liberté. Malgré tout, j'ai écrit aujourd'hui à l'évêque de Bardstown à ce sujet.

Le motif réel de cette opposition est la crainte que, par la vente de ces lots, on obtiendra des ressources pour construire une église et alors la chapelle du nord-est pourrait devenir inutile. Le respect pour les morts est, dans mon opinion, tout simplement un prétexte dont ils se servent pour obtenir des signatures, en disant aux gens que les restes de leurs ancêtres seront vendus. Ceci est faux, puisqu'une des conditions de la vente était que les acheteurs ne pourraient entrer en possession des dits lots avant que les corps ne soient enlevés pendant le mois de novembre et que le premier paiement ne serait pas fait avant le 17 décembre suivant⁴⁷.

Dans cette lettre, l'abbé Richard ajoutait que la validité de l'élection des marguilliers avait été mise en doute par plusieurs paroissiens. Il demandait enfin un nouveau service à Mgr Plessis: il désirait avoir le texte original de la requête présentée à Mgr Plessis pendant sa visite au Détroit, pour le comparer avec la copie qui circulait dans la mission et qui n'était pas tout à fait conforme avec la première rédaction. Toutes les tentatives pour retrouver cette requête et deux lettres de Mgr Plessis à Mgr Flaget pendant son séjour au Détroit ont été infructueuses⁴⁸. L'évêque de Bardstown dut jeter l'interdit sur la paroisse pour faire cesser toute dissension: sa lettre pastorale datée du 27 février 1817 donnait les directives nécessaires pour la construction de l'église et l'expropriation du cimetière⁴⁹.

L'abbé Richard avait voulu profiter du passage de Mgr Plessis pour faire confirmer les catholiques de la rivière aux Raisins⁵⁰. Mais pour se rendre dans cette mission, il aurait fallu parcourir quatre à cinq lieues sur le lac Érié, souvent à la merci du vent sans compter plusieurs autres lieues sur la rivière aux Raisins elle-même.

⁴⁷ Lettre de l'abbé Richard à Mgr Plessis, 18 juillet 1816; AAQ *États-Unis* I-87. Cf. Lettre de Mgr Flaget à Mgr Plessis, 19 septembre 1816; *ibid.*, I-88.

⁴⁸ Ces deux dernières lettres sont mentionnées dans la lettre de Mgr Flaget signalée dans la note précédente.

⁴⁹ On trouvera la traduction anglaise de cette lettre de Mgr Flaget dans Elliott. *The Interdict of the Core du Nord Est Suburban Church of Detroit*, dans ACHR 13(1896)85-89,

⁵⁰ Aujourd'hui Monroe River, dans l'État du Michigan.

L'évêque de Québec préféra accorder le secours de son ministère aux gens de Malden⁵¹ et de la rivière à la Tranche⁵² qui relevaient de sa juridiction, parce qu'il ne pouvait visiter ces trois endroits sans manquer le bateau, le *Tecumseth*, qui devait partir de Amhersburg le 14 juillet. Après la visite des deux missions en territoire canadien, Mgr Plessis revint à petites étapes vers sa ville épiscopale. En cours de route, il s'arrêta à Saint-Régis⁵³ où un certain nombre d'enfants avaient été préparés à la confirmation pendant le voyage du prélat dans le Haut-Canada. Plusieurs d'entre eux ne purent être confirmés parce qu'ils faisaient partie du diocèse de New York et que Mgr Plessis n'avait pas encore reçu de Mgr John Connolly, évêque de New York, ses lettres de grand vicaire⁵⁴.

Il faut avouer que le *Journal* de Mgr Plessis ne renferme pas beaucoup de détails sur la situation des missions soumises à des évêques américains. Heureusement, les archives de l'archevêché de Québec, en particulier, contiennent une autre source d'information, plus considérable et plus intéressante: la correspondance de Mgr Plessis avec ses collègues américains et quelques missionnaires. Les chapitres suivants seront principalement basés sur cette documentation.

⁵¹ Cet endroit n'a plus qu'un intérêt historique.

⁵² Aujourd'hui Thames River, qui se jette dans le lac Saint Clair.

⁵³ Aujourd'hui dans le comté de Huntingdon, P.Q.

⁵⁴ On voit ainsi que Mgr Plessis n'a pas confirmé à Ogdenburg, comme pourrait le faire croire le titre donné aux extraits du *Journal de la mission de 1816* traduits par l'abbé Lindsay, dans ACHR 22(1905)222. (Cf. plus haut, note 2).

CHAPITRE VI

MGR PLESSIS BIENFAITEUR DES TRAPPISTES DU KENTUCKY

Au début de la Révolution française, fut détruite la Trappe de la Mortagne dans le Perche, rendue célèbre par la réforme de l'Abbé de Rancé, et les religieux qui voulaient continuer leur vie monastique se réfugièrent en avril 1791, en Suisse, dans l'ancienne Chartreuse de Val-Sainte, à quelques milles de Fribourg. En peu de temps, cette abbaye dut essaimer. Sous la direction de l'abbé, Dom Augustin Lestrangé, des établissements se fondèrent en Allemagne, en Espagne, en Italie et dans le Valois¹. Il fut même question d'une fondation au Canada. D'après Flick, la première tentative de fondation canadienne remonte à 1793, alors que Dom Jean-Baptiste fut chargé de réaliser cette mission. Mais arrivé dans le Brabant, il ne put résister aux sollicitations du peuple qui le priaient de fonder une maison dans leur province². Dans le même but, cinq religieux, de nouveau sous la conduite de Dom Jean-Baptiste, gagnèrent l'Angleterre en 1794. Ils manquèrent leur bateau à Portsmouth à la suite de leur persistance à garder le silence sur leur départ et leur destination. Ils quittèrent le port anglais avec autant de discrétion qu'ils y étaient arrivés. Un catholique anglais, Thomas Weld³ leur offrit une terre à Lulworth, dans le Dorsetshire, diocèse de Bristol, offre qui fut aussitôt acceptée⁴. Est-ce que Mgr Plessis fait erreur en transcrivant ce fait qu'il devait tenir de Dom Urbain Guillet ? Peut-être qu'il a parlé avec Dom

¹ Mot employé par Mgr Plessis dans *Journal de la mission de 1815*, p. 69. Il s'agit à coup sûr de l'abbaye fondée à Sembranchier, près d'Anvers.

² Flick, *The French Refugee Trappist in the U. S.*, dans *RACHS* 1(1887)87.

³ Ce Thomas Weld était le père du futur Mgr Thomas Weld, sacré en 1826 évêque d'Ameyla et coadjuteur du diocèse de Kingston, Ont. A cause de son mauvais état de santé, Mgr Weld ne vint pas prendre son siège au Canada. Créé cardinal en 1830, il mourut en 1837.

⁴ Ces détails sur le projet de fonder une Trappe au Canada sont tirés du *Journal de la mission de 1815*, p. 70. Certains historiens déclarent que le projet de fondation canadienne fut abandonné avant que les religieux se rendissent en Angleterre (Gildas, art. Cisterciens, dans *The Catholic Encyclopedia*, vol. III, p. 786b).

Vincent-de-Paul; mais Dom Urbain lui avait écrit déjà: « C'est par une tromperie bien pardonnable que le milord anglais, fondateur du monastère de Lulworth, arrêta les religieux envoyés en Angleterre pour se rendre au Canada »⁵. De leur côté, les religieux, demeurés à Val-Sainte, furent obligés de fuir de nouveau en 1799 les débordements révolutionnaires. Dom Augustin réussit à obtenir un refuge en Russie, grâce à l'intermédiaire de la princesse Louise-Adélaïde de Condé, religieuse trappistine qui n'était pas inconnue de Paul Ier, empereur de Russie. Une partie des religieux s'établit donc en Russie; mais peu après, le tsar changea d'idée et lança un ukase ordonnant à tout français de quitter le territoire russe pour le jour de Pâques 1800. Les moines repassèrent la frontière russe, s'arrêtèrent quelque temps sur un îlot de la rivière Bug, entre la Russie et la Pologne, puis s'établirent l'hiver suivant dans quelques pauvres maisons à Altena (Westphalie), où plusieurs ne purent lutter contre le froid et la misère et périrent. Au printemps suivant, les religieux s'établirent définitivement en Westphalie. C'est de là que Dom Augustin s'adressa à l'évêque de Québec en vue d'établir une Trappe au Canada⁶. Les démarches ne purent aboutir « parce que la faveur donnée par le gouvernement aux émigrés de France était trop refroidie, pour que l'on pût se flatter de l'étendre, à cette époque, à toute une communauté de religieux qui avaient successivement obéi à plusieurs puissances ennemies de l'Angleterre »⁷. Heureusement que, sur les entrefaites, le Concordat de 1801 fut signé et Dom Augustin put retourner à Val-Sainte.

Ces échecs ne détournèrent pas Dom Augustin de l'idée d'une fondation en Amérique et ce fut à Dom Urbain Guillet qu'il confia cette mission importante et difficile.

Né à Nantes, le 13 février 1764, Dom Urbain Guillet était le fils de Ambroise-Augustin Guillet, chevalier de Malte, et de Maric-

⁵ Lettre de Dom Urbain Guillet à Mgr Plessis, 4 septembre 1809; AAQ *États-Unis* III-119.

⁶ Lettre de Dom Augustin à Mgr Plessis, Fribourg 3 août 1800; AAQ *Miscellanea* I-104.

⁷ *Journal de la mission de 1815*, p. 70. Mgr Plessis disait que les Trappistes de France ont toujours l'idée de fonder un monastère d'hommes et un de femmes dans le diocèse de Québec (Lettre à l'abbé J.-L. de Calonne, 24 juin 1801; AAQ *Registre des lettres* III, p. 153.

Anne de Quellec, riche créole de Saint-Domingue. Le jeune homme privé de son père et de toute vie de famille, avait demandé son entrée à la Trappe de la Mortagne, dans le Perche. Sa vie religieuse, qui avait connu toute l'amertume de l'exil et l'incertitude du lendemain, était une lutte continuelle contre la maladie. Malgré ce désavantage, Dom Augustin choisit Dom Urbain pour des fondations. Celui-ci raconte que son supérieur de Val-Sainte lui dit un jour :

Il y a longtemps, mon pauvre frère Urbain, que je vous ai dit et redit que jamais vous ne sortiriez de votre monastère; mais si je vous disois aujourd'hui de partir, que feriez-vous? Je pris ce discours pour un badinage; et je lui répondis en riant: Mon R.P. je commencerois par vous prier de m'aider à me lever pour voir si je me tiendrois sur mes pieds: mais, ajouta-t-il, si cependant je vous disois de partir, encore une fois que feriez-vous? Je vous demanderois votre Bénédiction puis je partirois. Eh bien, me dit-il, en me donnant sa bénédiction, levez-vous au nom du Seigneur, et disposez-vous à partir pour la Hongrie⁸.

Après un an de démarches infructueuses, Dom Urbain dut abandonner cette fondation et revint à Val-Sainte où il s'adonna à l'éducation des jeunes garçons. Une nouvelle fondation lui avait été confiée en 1795 à Sembranchier, dans le Valois⁹; le monastère avait été bientôt ruiné par la Révolution. Le savoir faire de Dom Urbain avait été requis pour adoucir les souffrances de l'exil forcé en Pologne et en Russie: « Combien de fois en Russie, écrira ensuite Dom Urbain à son frère, me suis-je levé, le matin, à demi gelé: j'y ai laissé mes ongles... Chargé d'une famille de plus de cent cinquante personnes, qu'il fallait nourrir, loger et habiller, sans avoir un denier comptant; errant de côté et d'autre, rebuté de partout, méprisé, une fois poursuivi à coups de pierres, renvoyé de la Russie sans passeport et sans argent ».

⁸ Dom Urbain à Mgr Plessis, 4 septembre 1809; AAQ *États-Unis* III-119. [Sur Dom Urbain et ses lettres, voir *Annales critiques de littérature et de morale*, 1805, pp. 125-134; 381-383. (Non identifié. Note de l'éditeur.)]

⁹ Lettre de Dom Urbain Guillet à Mgr Plessis, 3 février 1808; AAQ *États-Unis* III-110.

Dom Urbain Guillet était donc tout préparé pour tenter un établissement de Trappistes en Amérique. Il réunit 22 religieux, frères convers et enfants du tiers-ordre et se rendit à Amsterdam, d'où il devait s'embarquer pour l'Amérique. On fit voile le 24 mai 1803 sur la *Sally* et le 23 septembre suivant, le groupe était à Baltimore. D'après Dilhet, ces Trappistes seraient passés par le Canada, avant de se rendre à Baltimore. « Ils avoient été envoyés dans le Canada dès le commencement de la Révolution française, écrit-il, pour former un établissement conforme à l'esprit de leur ordre et de la nouvelle forme. Mais après un certain tems ils ont passé dans les États Unis, et sont venus à Baltimore . . . »¹⁰. C'est peu probable.

Raconter les péripéties et les épreuves de Dom Urbain serait sortir des cadres de cette étude. Le bon trappiste, comme on l'a fait remarquer non sans raison, était « plutôt doué de la simplicité de la colombe que de la prudence du serpent »¹¹. Après quelques essais peu encourageants, Dom Urbain, à la fin de l'été 1805, opta pour un endroit appelé Casey Creek, à quelques lieues de Louisville. Il était encore aux prises avec les difficultés du nouvel établissement, lorsque, le 24 juillet 1806, il adressa à Mgr Plessis sa première lettre qui ait été conservée dans les Archives de l'Archevêché de Québec. D'autres lettres l'avaient sûrement précédées, puisqu'elle était une réponse à une offre bienveillante de l'évêque de Québec et que la première recrue canadienne, l'abbé Louis-A. Langlois, avait été conquise quelques semaines plus tôt.

Un des premiers dons qu'ait fait Mgr Plessis à Dom Urbain fut de permettre à l'abbé Langlois de quitter le diocèse de Québec, malgré la pénurie de prêtres, pour embrasser la vie cistercienne. C'était un très fervent prêtre que cet abbé, et, au témoignage du P. Urbain, bien instruit¹². Après avoir fait son testament¹³,

¹⁰ Dilhet-Browne, *État de l'Église catholique ou diocèse des États-Unis*, p. 107.

¹¹ Lindsay, *Un précurseur de la Trappe du Canada*, dans *La Nouvelle-France* 10(1911)456.

¹² Lettre du P. Urbain à Mgr Carroll, 12 janvier 1806; BCA 8-0-3. Cette lettre qui est datée de Bardstown doit porter 1807 au lieu de 1806, car l'abbé Langlois est déjà rendu dans le Kentucky. L'abbé Charles Nerinckx écrivait de lui: « a Worthy Canadian Pastor » (Maes, *The life of Rev. Charles Nerinckx*, p. 102.

¹³ Ce testament a été fait chez les Ursulines, le 12 juin 1806, à onze heures du matin; AAQ *États-Unis* III-103.

l'abbé Langlois quittait la chapellenie des Ursulines de Québec, le 12 juin 1806 pour Montréal et Baltimore¹⁴. Il lui fallait beaucoup de courage pour quitter une charge aussi assurée et se mettre à la disposition d'un supérieur qui n'avait pas de monastère. C'était le risque chrétien dans son incompréhensible insouciance. Le postulant, dans une lettre à Mgr Plessis, racontait ses premières impressions qui ne manquent pas de saveur dans leur simplicité:

Je suis arrivé à Baltimore le 3me jour juillet en 15 jours de Mont-réal . . .

Je me trouve à Baltimore comme dans un pays catholique. Je vois avec le plus grand plaisir un séminaire fervent composé de saints et savants Prêtres et d'une douzaine de fervents ecclésiastiques dont six ont reçu la tonsure depuis que je suis arrivé et un les quatres moindres [ordres] . . .

Il y a déjà vingt huit jours que je suis à Baltimore et je ne sais combien de temps j'y resterai encore: car le pere Urbain n'est pas encore pret à partir. Il n'a pas encore de demeure fixe on lui offre de plusieurs côté, et il ne sait trop pour le quel il doit se déterminer. Il a perdu encore un prêtre depuis peu, il ne lui en reste plus qu'un qui ait fait profession. Il y a six autres religieux profès et toute la communauté en me comptant sera de 35 personnes. Le bon père a témoigné beaucoup de contentement en me voyant il croit avoir quelque chose de bon mais il sera bientôt détrompé. Lorsque je serai rendu avec mes frères je vous écrirai si on me le permet. Jusqu'à présent je suis content je poursuis avec courage mon entreprise je n'ai pas été tenté de retourner en arrière; seulement étant à New-York, je fus tenté d'embarquer dans un vaisseau pour aller à Londres; car j'étois un peu découragé de tout ce que l'on m'avoit dit de la difficulté que j'aurois de me rendre jusques à la demeure de ces bon religieux à Bardstown. Je suis maintenant fort content de ne pas m'être embarqué pour Londre, ayant trouvé ici mon bon Père Urbain qui vous écrit aussi de Baltimore.

Si mes hardes n'ont pas encore été distribué aux pauvres, je vous prie de les faire distribuer car je ne crois pas retourner en Canada et d'ailleurs ces pauvres prieront pour moi qui ai un si grand besoin de prières. Le Père Urbain voudroit bien avoir mes livres, surtout quelques uns qui lui pourroient être plus utiles; j'en conferrai avec lui avec

¹⁴ *Les Ursulines de Québec*, vol. IV, p. 439.

le temp et s'il y a moyen de les faire venir, les religieuses étant satisfaite, pour la somme que je leur dois alors on verra, je vous en écrirai dans le tems.

Je continu ma lettre le 20^{me} jour d'août, jour de S^t Bernard mon patron car mes supérieurs c-a-d, le P. Urbain & le P. Marie Joseph sous Prieur m'ont donné le nom de Marie Bernard. Le Père Marie Joseph est arrivé à Baltimore avec 4 autres religieux le 14 août; . . .

Depuis que ces bons Religieux sont arrivés, je suis associé avec eux, je fais maigre, je ne parle plus, je dis le bréviaire de Citeaux; enfin je suis presque Trappiste par l'extérieur, quand aurai-je le bonheur d'avoir les vertus d'un vrai Trappiste. J'espère les acquérir par la grâce de Dieu & le secours de vos prières. Ces bon Religieux sont vraiment fort édifiants ils sont toujours ensemble & dans le plus profond silence une statu repondroit aussi bien qu'eux: bien des péchés sont évités par ce moyen.

Le désir qu'a le R. Père Urbain d'avoir mes livres m'oblige de changer mes disposition. J'use de la liberté que vous m'avez donné de m'adresser à vous pour mes petites affaires . . . C'est pourquoi je vous prie de faire vendre tout mon ménage & autant de livres qu'il sera nécessaire pour acquiter ma dette, en commençant par ceux qui sont sur le petit catalogue cy inclus le reste sera pour le Monastère si on peut les y faire transporter ce qui pourroit se faire s'il paroi un vaisseau de Québec pour Baltimore il faudroit les adresser à un Prêtre du Séminaire M^r Naget, M^r Tessier ou M^r David . . .

Je suis sur mon départ pour le Kentucky: ce sera samedi 30 août ¹⁵.

L'abbé Langlois, devenu maintenant le frère Marie-Bernard, arriva le 11 octobre suivant à une maison qu'une pieuse femme avait prêtée aux Trappistes. Le 21 novembre, jour de la Présentation de la Bienheureuse Vierge Marie, il recevait l'habit cistercien. Enfin, il allait arriver à Casey Creek, au mois de février suivant ¹⁶.

Touché de compassion pour ces pauvres moines qui avaient à peine où reposer la tête, Mgr Plessis leur offrit un établissement au

¹⁵ Lettre du Fr. Marie-Bernard Langlois à Mgr Plessis, 30 juillet 1806; AAQ *États-Unis* III-102.

¹⁶ Lettre du même au même, 12 janvier 1807; *ibid.*, III-106.

Canada ¹⁷. Malheureusement cette proposition arrivait trop tard. Dom Urbain avait déjà conclu avec un ministre luthérien des marchés pour acheter Casey Creek. Le propriétaire exigeait, pour 1,200 arpents, \$6,000 payables en trois versements, en plus d'un intérêt de 10%. Le trappiste avait été mis en relations avec Charles Carroll qui lui avait promis de lui prêter dans les six mois la somme de \$4,000 et des personnes de confiance s'étaient engagées à en payer l'intérêt. Malheureusement, au début de 1807, Charles Carroll subit une disgrâce imprévue qui le mit hors d'état de tenir sa promesse. Et le pauvre P. Urbain n'avait pas même un dollar pour payer sa dette. En conscience, il ne croyait pas pouvoir rompre le contrat onéreux signé avec le ministre luthérien:

Je suis infiniment obligé à votre grandeur et je ne puis trop la remercier de la bonté qu'elle a de m'offrir de la terre. Hélas ! Monseigneur, que n'ai-je sçu cela plutôt ! j'aurais aussitôt demandé à notre Supérieur Majeur les permissions nécessaires: peut-être même aurois-je pu interpréter favorablement celle qu'il m'a donnée de me placer en quel endroit je voudrais du nouveau monde: et je ne serois pas dans l'embarras où je me trouve en ce moment, dont il n'est pas aisé de sortir, ne pouvant pas en conscience rompre les marchés que j'ai fait . . .

Malheureusement pour moi, il n'est plus temps d'accepter l'offre que vous avez la bonté de me faire; mais je ne vous en ai pas moins d'obligation et je ne désespère pas de voir un jour une colonie de Trappistes dans le Canada, quoique mes infirmités ne me donnent pas d'espérance d'y passer en personne ¹⁸.

Pour aider à solder sa dette, le P. Urbain demandait de nouveau le produit perçu ou à percevoir par la vente des effets du Fr. Marie-Bernard, effets qui devaient rapporter \$668 ¹⁹. En même temps, il faisait parvenir à Mgr Plessis une lettre d'association aux prières,

¹⁷ La lettre de Mgr Plessis comportant cette offre est perdue. Lindsay fait erreur en écrivant: « C'est la première démarche que nous connaissions pour l'établissement des Trappistes dans le Canada » (*Un précurseur de la Trappe du Canada*, dans *La Nouvelle-France* 10(1911)541). Nous avons relaté plus haut quelques tentatives antérieures.

¹⁸ Lettre du P. Urbain à Mgr Plessis, 27 mars 1807 (?); AAQ *États-Unis* III-108.

¹⁹ Lettre du même au même, entre le 27 octobre et le 21 novembre 1807 (?); *ibid.*, III-110. Cette lettre porte un post-scriptum du 3 février 1808.

sacrifices et pénitences des Trappistes de Casey Creek²⁰. L'évêque de Québec, en retour, offrait, chaque mois, le saint sacrifice de la messe aux intentions des moines²¹. Le 18 octobre 1808, Dom Urbain accusait réception de l'argent provenant de la vente des effets du Fr. Marie-Bernard²². Mais qu'était-ce à côté de sa dette et de la nécessité de faire vivre sa famille religieuse ? Un moment, il craignit que tous les religieux ne fussent contraints de sortir du monastère pour gagner leur vie. Le séjour des Trappistes à Casey Creek devait être un véritable Calvaire de souffrances physiques et morales : inquiétudes, soucis du lendemain, persécutions, maladies, mortalités²³. Toutes ces épreuves furent couronnées par l'incendie de la maison que les moines venaient de construire²⁴ :

A peine, écrivait Dom Urbain à Mgr Plessis, a-t-on pu sauver 10 volumes de la bibliothèque et les papiers les plus essentiels et 2 couvertures de laine. Le feu n'a épargné ni habits ni meubles, ni même nos provisions de légumes qui se sont trouvés cuites dans la cave, avec 4 ou 500 boisseaux de grain qui étoit dans le grénier²⁵.

Quelle fut la vie du Fr. Marie-Bernard à Casey Creek ? Peu après sa profession qui eut lieu le jour de la Présentation de Marie, le 21 novembre 1807²⁶, il devint sous-prieur et cumula la charge de maître des novices convers. A cette occasion, le trappiste en herbe ne put réprimer un soupçon de fierté « nationale » en annonçant à Mgr Plessis le double honneur échu à un canadien. Le prélat ne manqua pas de taquiner son correspondant, taquinerie qui fut

²⁰ Datée du 27 mars 1807; *ibid.*, III-108.

²¹ Lettre de Dom Urbain à Mgr Plessis, 18 octobre 1808; *ibid.*, III-112.

²² *Ibid.*

²³ 5 prêtres et 3 frères convers moururent à Casey Creek. Cf. Flick, *The French Refugee Trappists in the United States*, RACHS 1(1887)102.

²⁴ Il est difficile de dire quand cet incendie est arrivé. Dom Urbain ne se le rappelait pas trop; il croyait que c'était au mois de décembre 1808 (Lettre de Dom Urbain à Mgr Plessis, 14 décembre 1809; AAQ *États-Unis* III-120). Mais il est surprenant que dans une lettre datée du 2 janvier 1809 (*ibid.*, III-117), le trappiste ne fasse aucune mention de ce désastre.

²⁵ Lettre de Dom Urbain à Mgr Plessis, 4 février 1809; *ibid.*, III-117.

²⁶ Lettre du P. Marie-Bernard à Mgr Plessis, 11 février 1808; *ibid.*, III-109.

prise au sérieux par Dom Urbain, plus en quête d'humiliations que de dignités:

Vous avez raison, écrivait-il, de lui dire [au Fr. Marie-Bernard] qu'il faut, pour qu'il ait été nommé Sous-Prieur, que la communauté soit bien dépourvue de sujets. Nous sommes 5 prêtres. Le Prieur et un autre encore moins capable que le fr. Marie-Bernard, sont sur le nouvel établissement; le fr. Marie-Bernard reste seul avec moi, car, le 5^e prêtre n'étant que dans le tiers-ordre ne peut occuper aucun emploi parmi les Rx de chœur. Le fr. Marie est assez bon Rx, mais bien peu capable de conduire une communauté ²⁷.

Le P. Marie-Bernard reconnut bien humblement sa « vanité »: « Je vous demande, bien pardon, écrivit-il à Mgr Plessis, de la faute que j'ai faite en vous apprenant la place que j'occupe dans le monastère. Priez Dieu qu'il veuille bien me pardonner, car hélas ! je fais des fautes à tout moment, et si j'ai eu cette place c'est parce qu'il n'y avait personne pour la remplir » ²⁸. Le trappiste canadien profitait de cette mise au point pour signaler l'extrême besoin de recrues: c'était une question de vie ou de mort pour la communauté. Deux canadiens frapperont plus tard à cette Trappe: Michel Noël que Mgr Plessis avait dirigé là ²⁹ et un nommé Desmarais, qui ne savait pas lire, mais qui était excellent laboureur ³⁰.

Cette lettre, du 4 février 1809, sera la dernière que le P. Marie-Bernard écrira à Mgr Plessis. Lui qui était entré chez les Trappistes pour y trouver la solitude et la vie contemplative, devait connaître les ennuis d'un nouvel exode avant sa mort. Qui sait si ce pénible déménagement ne hâta pas de beaucoup l'heure de son

²⁷ Lettre de Dom Urbain à Mgr Plessis, 26 janvier 1809; *ibid.*, III-115.

²⁸ Lettre du P. Marie-Bernard à Mgr Plessis, 4 février 1809; *ibid.*, III-117.

²⁹ Lettre de Dom Urbain à Mgr Plessis, 15 mars 1810; *ibid.*, III-120.

³⁰ Lettres de Dom Urbain à Mgr Plessis, 4 juin et 9 novembre 1811; *ibid.*, III-125 et 126. Dans cette dernière lettre, Dom Urbain annonçait la mort du jeune Desmarais qui avait reçu en religion le nom de Marie-Joseph. Un autre canadien d'origine, alors établi au Poste-Vincennes, du nom de Zéphirin Chenet, devait aussi demander son admission à la Trappe, mais il est difficile de savoir s'il y est entré réellement (Lettres de Dom Urbain à Mgr Plessis, 18 octobre 1808 et 17 juillet 1809; *ibid.*, III-112 et 118).

trépas ! Dom Urbain trouvait que son sous-prieur, à la perspective de ce changement, craignait trop les moindres embarras. Et qu'étaient ces « moindres embarras » ? C'était un pénible voyage d'un mois, le long du Mississipi, vers un but plus ou moins précis³¹. On peut se demander pourquoi Dom Urbain s'était décidé à un tel déplacement. L'incendie du monastère n'était pas la seule cause de ce départ.

Dom Augustin avait demandé à Dom Urbain de travailler au bien spirituel des sauvages. Pour satisfaire au désir de son Supérieur, Dom Urbain avait fait, en 1808, un voyage près de Saint-Louis. Une maladie assez grave le retint en cet endroit plus de trois mois³². Pendant ce temps, les moines demeurés au Kentucky, sans nouvelles de leur Supérieur, se demandaient s'il n'était pas mort³³. A son retour, Dom Urbain s'aperçut qu'on s'était donné « beaucoup de mouvements au Kentucky » jusqu'à désirer sa mort³⁴. Et quelques mois plus tard, il s'épanchait dans une lettre à Mgr Plessis:

J'étois assez tranquille dans le Kentucky au centre des catholiques quoique sur une plantation louée; à peine y avois-je acheté la terre nécessaire à notre établissement [celui du côté de Saint-Louis] que mes meilleurs amis par un zèle mal entendu me forcent de passer dans un autre pays non sans une grande perte, car jamais je ne pourrai vendre cette terre comme je l'ai achetée, quoique j'y aye défriché 60 arpents, bâti un moulin et plusieurs maisons³⁵.

Ce texte se concilie difficilement avec un passage d'une autre lettre adressée à Mgr Plessis, le 17 juillet 1809, passage qui nous montre Dom Urbain inquiet dans sa fondation près de Saint-Louis

³¹ A Saint-Louis, les moines apprirent que Dom Urbain s'était arrêté à un terrain de M. Mulamphi, à Florissant. Ils n'y furent que sept mois, car lorsque Dom Urbain arriva, il les fit déménager sur l'autre rive sur un terrain offert par M. Jarrot, P.S.S. Le P. Marie-Bernard séjourna à Florissant avec deux religieux et les enfants du T. O.

³² Lettre de Dom Urbain à Mgr Plessis, 18 octobre 1808; *ibid.*, III-112.

³³ Lettre du P. Marie-Bernard à Mgr Plessis, 18 septembre 1808; *ibid.*, III-113.

³⁴ Lettre de Dom Urbain à Mgr Plessis, 17 juillet 1809; *ibid.*, III-118.

³⁵ Lettre du même au même, 26 janvier 1809; *ibid.*, III-115.

par des gens du Kentucky qui s'opposaient au départ de quelques religieux pour cette nouvelle mission ³⁶.

Les moines, divisés en deux groupes, quittèrent le Kentucky dans l'automne de 1809. Le trajet fut si pénible que lorsque Dom Urbain vint rejoindre ses moines du premier contingent, ils étaient tous « dangereusement malades, et couchés dans une pauvre baraque où le vent entroit de tous côtés ³⁷. Le P. Marie-Bernard ne devait pas survivre longtemps à cette épreuve. Le trappiste canadien, pendant son court séjour aux environs de Saint-Louis, avait fait bénéficier de son ministère les fidèles de Saint-Charles et de Saint-Louis. Dans la première mission, « le P. Marie-Bernard avait si bien prêché contre les bals et la danse . . . qu'on n'y a pas fait plus de réjouissances au carnaval dernier qu'on a coutume d'en faire au carême ³⁸. Le mal dont il souffrait s'aggrava de plus en plus avec ses souffrances. Puis ce fut la fin :

Il [le P. Marie-Bernard] a beaucoup souffert, et s'il n'a pas rémoigné comme bien d'autres, de la joie dans ses souffrances, du moins l'on peut dire qu'il les a supporté patiemment. Il a reçu tous les secours spirituels; quant à ceux de la médecine, il n'en vouloit presque jamais sachant que son mal étoit incurable à cause du long retardement. Sa situation pendant les 2 derniers jours n'a pas permis de le communier en viatique; mais il avoit eu ce bonheur peu auparavant. Il s'est instamment recommandé aux prières de votre grandeur, à celles de ses chères Ursulines ³⁹.

Bien que Dom Urbain donne en ce récit le 28 novembre 1809 comme date de la mort du P. Marie-Bernard, il est difficile de l'admettre, car dans sa lettre du 1^{er} mai 1810, il en parlait comme d'un homme vivant ⁴⁰ et dans celle du 18 novembre 1810, il déclarait que le religieux canadien souffrait d'une violente fièvre qui ne lui

³⁶ *Ibid.*, III-118.

³⁷ *Id.*, 14 décembre 1809; *ibid.*, III-120.

³⁸ *Id.*, 15 mars 1810; *ibid.*, III-120.

³⁹ *Ibid.*, III-121.

⁴⁰ *Ibid.*, III-122: « Je m'acquitterai bien de votre commission auprès du fr. Marie-Bernard ».

donnait presque point de relâche ⁴¹. Faudrait-il admettre le 3 décembre 1810 comme date de cette mort à la suite de l'annaliste des Ursulines ⁴²? Ou bien encore, ce qui est assez fréquent et plus vraisemblable ici, Dom Urbain aurait-il fait erreur d'année en datant sa lettre du 15 mars 1810? La lecture des lettres du bon trappiste enseigne à ne pas être trop crédule pour les dates qu'il donne; une lettre, par exemple, qu'il semble avoir commencée avant le 21 novembre 1807 se termine par un post-scriptum daté du 3 février 1808 ⁴³. Il semble bien que le P. Marie-Bernard, plus vraisemblablement à cause de son ministère près de Saint-Louis, ne mourut qu'à l'automne de 1810. Ce qui confirmerait ce sentiment, c'est le fait que Dom Urbain n'annonça ce décès à Mgr Carroll que dans sa lettre du 16 octobre 1811 ⁴⁴, alors qu'il n'en parlait pas dans sa lettre du 16 novembre 1810 ⁴⁵.

Dom Urbain devait rencontrer bien d'autres difficultés dans son nouvel établissement. M. Nicolas Jarrot, ancien économiste du Séminaire Saint-Sulpice de Baltimore, lui avait concédé 400 arpents près de Cahokias, sur la rivière à l'Abbé. Cet endroit prit le nom de Monk's Mound à cause des monticules qui y accidentaient le terrain ⁴⁶. Le trappiste avait accepté avec plaisir cet emplacement, mais craignant que des séculiers ne vinsent s'établir trop près des moines, il avait exprimé le souhait d'avoir un terrain de 4000 arpents. On lui conseilla d'aller à Washington et de demander au Congrès une concession assez étendue. Dom Urbain ne se laissa pas immédiatement convaincre par cette proposition:

Je voudrais bien pouvoir me transporter à Québec pour un jour, écrivit-il à Mgr Plessis, et y consulter Votre Grandeur, car jamais je n'ai été aussi embarrassé qu'en ce moment. Le Gouverneur des Illinois, qui étoit mon

⁴¹ *Ibid.*, III-123.

⁴² *Les Ursulines de Québec*, vol. IV, p. 439.

⁴³ AAQ *États-Unis* III-110.

⁴⁴ BCA 8-0-12.

⁴⁵ BCA 8-0-11.

⁴⁶ Ces monticules étaient des lieux de sépultures indiennes; certains avaient même cent pieds de haut. Sur les Trappistes à Monk's Mound, cf. Gilbert J. Garraghan, S.J., *Chapters in frontier history: research studies in the making of the West*, Milwaukee 1934, pp. 94-135.

voisin dans le Kentucky et mon grand ami, tous mes confrères avec qui je suis en ce moment, en général, tous mes amis me conseillent de demander de la terre au gouvernement ⁴⁷.

Mgr Plessis n'approuva pas ce nouveau voyage de Dom Urbain et en profita pour dire que son correspondant était lent à fixer sa communauté, au grand détriment de la vie religieuse. S'il avait été évêque dans le territoire de Dom Urbain, il l'aurait empêché de faire tous ces déplacements. La remarque dut être assez franche, s'il faut en juger par les multiples raisons qu'apporta ensuite le trappiste pour se justifier d'avoir entrepris quand même le voyage à Washington ⁴⁸. Dom Urbain trouvait qu'il n'y avait plus que ce moyen pour mettre fin aux procès et aux vols dont il était victime. Ses démarches ne furent pas aussi heureuses qu'il l'aurait espéré: le sénat confirma le titre de sa terre, mais il ne put obtenir de nouvelles concessions « parce que le Congrès était surchargé d'affaires de guerre » ⁴⁹. Mais le séjour des Trappistes à Monk's Mound ne fut pas trop prospère: la fièvre vint décimer la communauté peu après leur arrivée. Mis au courant de la situation, Dom Augustin demande à Dom Urbain d'aller rejoindre les religieux de Dom Vincent-de-Paul Merle ⁵⁰ établis dans le Maryland; seul Dom Marie-Joseph Dunand demeura aux Illinois à la disposition de Mgr Flaget.

A peu près dans le même temps, c'est-à-dire, en 1812, Dom Augustin Lestrange devait quitter la Trappe de Val-Sainte une autre fois à la suite des exactions de Napoléon Ier. Le trappiste espérait trouver, en Canada, un asile assuré pour ses religieux ⁵¹. Il s'adressa à Lord Liverpool en vue d'obtenir un terrain pour y fonder un monas-

⁴⁷ Lettre du 14 décembre 1809; AAQ *États-Unis* III-120.

⁴⁸ Lettre de Dom Urbain à Mgr Plessis, 1^{er} mai 1810; *ibid.*, III-122.

⁴⁹ Lettre du même au même, 18 novembre 1810; *ibid.*, III-123.

⁵⁰ Jacques Merle était né à Lyon (France) le 29 octobre 1769. Ordonné prêtre le 7 avril 1798, il était entré sept ans plus tard à la Trappe, où il avait reçu le nom de Vincent-de-Paul. Parti de France avec un groupe de religieux, il était arrivé à Boston le 6 août 1812 pour y fonder un monastère de Trappistes et un de Trappistines. Ces tentatives n'ont pas réussi.

⁵¹ Mgr Plessis mettait l'abbé Edmund Burke au courant de ce projet, le 31 août 1813; AAQ *Registre des lettres* VIII, p. 96.

tère⁵² et demanda un passe-port dans le même but⁵³. Le Canada et la Nouvelle-Écosse restèrent encore interdits aux paisibles religieux. Tout au plus leur permit-on de se rendre à la Martinique qui était, alors, colonie britannique. En y arrivant Dom Augustin se vit écrouer en prison à la suite de dénonciations calomnieuses d'un de ses sujets, le P. Martin Cheniquy⁵⁴. Le malheureux avoua la fausseté de ses accusations et Dom Augustin fut libéré. Les Trappistes quittèrent alors la Martinique et firent voile sur New York, où ils arrivèrent à la fin de l'année 1813. Un meilleur accueil leur était réservé là. Dom Augustin entra en possession d'un collège des Jésuites qui était abandonné à ce moment⁵⁵ et, pour y avoir une communauté assez nombreuse, il fit venir les religieux de Dom Urbain et de Dom Vincent-de-Paul. L'instruction des jeunes gens fut l'un des buts qu'ils projetèrent dans cette fondation. La stabilité monastique devait être violée bientôt. A la restauration de Louis XVIII, la majorité des religieux quittèrent New York et firent voile pour la France.

Quelques religieuses ursulines étaient venues de Cork (Irlande) à New York en 1811 en vue d'y établir quelque couvent de leur Ordre. Comme le recrutement s'avérait trop difficile, elles avaient demandé à leur Supérieur leur retour. Mais pendant leur court séjour à New York, elles bénéficièrent du soin spirituel des Trappistes et, dans cette intention, cinq trappistes étaient demeurés à New York. Finalement tous s'embarquèrent, en 1815 pour retourner chacun dans son pays. Le vaisseau devait faire voile sur l'Irlande, mais il fut retenu par un officier britannique pour transporter

⁵² Une copie de cette demande est dans les APC Série A *Colonial Office Records*, p. 215.

⁵³ On trouvera une copie de cette demande de passe-port dans les APC Série Q, vol. 317, p. 216.

⁵⁴ Joseph Cheniquy, qui avait reçu chez les Trappistes le nom de Martin, après cinq ou six mois de noviciat à Lulworth avait été ordonné prêtre (Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Edmund Burke, 31 août 1813; AAQ *Registre des lettres* VIII, p. 96). Mgr Plessis disait de lui: « . . . un homme qui ne sait pas trois mots de théologie, de philosophie ou de rhétorique, il n'a appris de latin que ce qu'en peut apprendre un écolier qui s'est rendu jusqu'en seconde sans étudier » (Lettre à l'abbé Lombard de Bouvens, 15 mai 1814; *ibid.*, VIII, p. 190).

⁵⁵ C'était la New York Literary Institution située sur l'actuelle Madison Avenue entre la 50^e et la 51^e rue. (McGuire, *The Elgin Botanic Garden and the New York Literary Institution*, dans *Historical Records and Studies*, vol. IV, pp. 327-339).

des troupes anglaises de Québec en Europe. Religieux et religieuses furent débarqués à Halifax. L'abbé Edmund Burke les accueillit avec charité jusqu'à ce qu'ils trouvassent un vaisseau à destination de l'Irlande. Au début de juillet 1815, tout le groupe s'embarqua accompagné de l'abbé Edmund Burke: six jeunes filles irlandaises qui désiraient poursuivre leurs études et deux jeunes gens qui se rendaient au collège des Jésuites de Stone-House profitèrent de la même occasion. Mgr Plessis, alors en visite pastorale à Halifax, eut le temps de saluer ces religieux et de faire leur connaissance ⁵⁶.

L'évêque de Québec retint cependant Dom Vincent-de-Paul ⁵⁷. Dans ce contretemps inattendu qui avait amené des trappistes dans son diocèse, il voyait une occasion propice de fonder un monastère cistercien. Aussitôt il fit des démarches pour mener le projet à bonne fin. Il écrivit au gouverneur de la Nouvelle-Écosse, sir John Coape Sherbrooke, pour lui exposer le manque de prêtres dont souffraient les Micmacs et l'utilité qu'il y aurait à faire venir quelques religieux trappistes pour s'occuper de ce ministère ⁵⁸. Le gouverneur se montra bien disposé à l'accomplissement de cette entreprise. L'abbé de Val-Sainte fut aussi mis au courant des possibilités d'établir un monastère au Canada ⁵⁹. En attendant les développements éventuels, Mgr Plessis nomma Dom Vincent-de-Paul desservant à la Baie-Sainte-Marie, comme assistant de l'abbé J.-M. Sigogne ⁶⁰. Mais, peu après, à la suite de la maladie de l'abbé P.-M. Mignault, il lui fit dire de demeurer à Halifax pour suppléer au missionnaire malade ⁶¹.

Tout en étant missionnaire, Dom Merle avait l'ordre de s'occuper de l'établissement des Trappistes ⁶². On lui offrit des terres à Antigonish et au Cap-Breton ⁶³. Mais les démarches tentées par sir Sherbrooke auprès des autorités britanniques n'obtinrent pas

⁵⁶ *Journal de la mission de 1815*, pp. 71-76.

⁵⁷ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé de la Trappe de Val-Sainte, 1er août 1815; AAQ *Registre des lettres* VIII, p. 348.

⁵⁸ Lettre du 27 juillet 1815; *ibid.*

⁵⁹ Lettre du 1er août 1815; *ibid.*

⁶⁰ Lettre de Mgr Plessis à Dom Vincent, 6 août 1815; *ibid.*, VIII, p. 351.

⁶¹ Lettre de Mgr Plessis à Dom Vincent, 11 septembre 1815; *ibid.*, VIII, p. 358.

⁶² Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Jean-Maudet Sigogne, 28 novembre 1815; *ibid.*, VIII, p. 400.

⁶³ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Burke, 23 avril 1817; *ibid.*, IX, p. 145.

le succès espéré⁶⁴, de sorte que Mgr Plessis pouvait croire cette fondation impossible ou à peu près au début de 1817⁶⁵. Pour comble de difficultés, Dom Augustin mettait Dom Vincent dans l'alternative de fonder ou de revenir en France⁶⁶, mais on fit pression pour conserver encore le trappiste tant que tout espoir de succès ne serait pas disparu. Ce qui arriva en 1823. A la suggestion de Dom Augustin, Dom Vincent devait vendre les propriétés de Tracadie et aller essayer une nouvelle tentative au Kentucky⁶⁷. Mgr Plessis lui conseilla plutôt, vu son âge — il avait environ 55 ans — de retourner tout simplement en France. Le trappiste suivit ce conseil.

En 1825, Dom Vincent-de-Paul était de nouveau au Canada avec quelques religieux de son Ordre. Bien que Mgr Plessis fût convaincu qu'il y avait peu d'espoir de fonder un monastère vu les dispositions du gouvernement britannique⁶⁸, le trappiste devait jeter, cette même année, les bases d'un monastère cistercien, à Tracadie, Nouvelle-Écosse. Le monastère fut connu sous le nom de Petit Clairvaux. Dom Vincent devait aussi fonder un monastère pour les Trappistines dans le même endroit quelques années plus tard.

⁶⁴ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Pierre-Marie Mignault, 18 août 1816; *ibid.*, VIII, p. 529.

⁶⁵ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Burke, 29 janvier 1817; *ibid.*, IX, p. 103.

⁶⁶ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Burke, 23 avril 1817; *ibid.*, IX, p. 145.

⁶⁷ Lettre de Mgr Plessis à Dom Vincent, 20 mai 1823; *ibid.*, XI, p. 209.

⁶⁸ Lettre de Mgr Plessis à Dom Vincent, 9 septembre 1825; *ibid.*, XII, p. 326.

CHAPITRE VII

MGR PLESSIS ET LES "TRUSTEES" AMÉRICAINS (1815-1825)

Depuis plusieurs siècles, des laïques ont été, en bien des endroits, incorporés aux évêques, aux curés et aux vicaires dans l'administration des diocèses et des paroisses. Ils sont appelés tantôt syndics, tantôt marguilliers et font partie de ce qu'on appelle conseil de fabrique. Élus par l'évêque ou le curé, ils peuvent rendre bien des services temporels et, en même temps, permettent aux prêtres de se consacrer davantage à la « prédication de la parole de Dieu ». Si, dans les premiers siècles de l'Église, des décrets ont exclu les laïques de l'administration des biens ecclésiastiques¹, au moins depuis le XIII^e siècle les syndics partagent cette charge avec leur pasteur. En 1287, le concile d'Exeter mentionnent l'existence des syndics d'église² et le concile de Trente a sanctionné le système³. Introduit au Canada avec l'établissement des premières paroisses, le marguillage se répandit dans les paroisses-missions situées dans les limites actuelles des États-Unis. Il existait par exemple à Sainte-Anne du Détroit, où le P. Bocquet refusa de nommer Philippe De Jean à la charge de syndic de l'église⁴. Ce système s'était avéré tout particulièrement nécessaire à cause de la pénurie de prêtres et la nécessité des temps.

¹ « Saeculares vero, qui necdum sunt ad clericatum conversi, res parochiarum, vel ipsas parochias minime ad regendum debeant habere commissas » (*Concilium Cabilonense*, (circ. 650) can. 5, dans Mansi, vol. X, col. 1190).

² « Praecipimus insuper, quod de ecclesiarum instauro, ipsius custodes, coram rectoribus vel vicariis ecclesiarum, seu saltem cappellarum parochialium, & quinque vel sex parochianis fide dignis, quos ipsi rectores, vicarii, vel capellani, de hoc duxerint eligendos, quolibet anno computum fideliter reddant & redigatur in scriptis » (*Concilium Exoniense*, cap. XII, *De Ecclesiarum ornamentis, & eorum custodia*, dans Mansi, vol. XXIV, col. 802).

³ « Administratores tam ecclesiastici quam laici fabrica cujusvis ecclesiae, etiam cathedralis, hospitalis, . . . singulis annis teneantur reddere rationem administrationis ordinario, consuetudinibus & privilegiis quibuscumque in contrarium sublatis » (*Concilium Tridentinum*, sess. 22, cap. 9, *de ref.*, dans Mansi, vol. XXXIII, col. 136).

⁴ Voir plus haut, p. 104.

Aux États-Unis, des laïques furent aussi appelés à partager avec le curé ou le missionnaire la charge de l'administration des biens ecclésiastiques: ces laïques reçurent le nom de « trustees ». Dans ces colonies américaines, le marguillage s'était vérifié avec encore plus d'urgence qu'au Canada. Le clergé, plus pauvre et moins nombreux encore, avait besoin de l'assistance de laïques dévoués pour mener à bonne fin leur pénible ministère. On avait aussi mis en vigueur ce système pour obvier à certaines vexations légales, comme le déclarait Mgr Carroll dans son premier rapport qu'il envoyait au cardinal préfet de la Propagande, le 1er mars 1785:

A proprement parler, il n'y a pas de biens ecclésiastiques ici. Les biens qui servent à sustenter les prêtres sont au nom de particuliers et sont transmis à des héritiers par testaments. Ce système fut rendu nécessaire parce que la religion catholique est entravée par des lois; et l'on n'a pas encore trouvé de remède à cette difficulté, quoique nous ayons tenté un effort l'an dernier ⁵.

D'après le témoignage du P. Grassi, S.J., écrivant en 1819, les églises ne pouvaient posséder légalement à moins d'être incorporées par la législature de l'État où elles se trouvaient; ces formalités légales demandaient des administrateurs. Ce fut pourquoi les églises protestantes eurent leurs syndics aussi bien que les catholiques. Nuisible à plusieurs points de vue, cette incorporation donnait l'avantage d'empêcher l'aliénation des biens de la paroisse ou du diocèse ⁶.

Il faut dire que le marguillage a rendu bien des services aux États-Unis comme au Canada. Des laïques, par leur dévouement et leur abnégation, ont rendu possible la construction d'églises et d'institutions de charité. Mais, tel qu'établi aux États-Unis, le système comportait un réel danger: les marguilliers étaient, aux yeux de la

⁵ « Nulla hic proprie sunt bona Ecclesiastica. Privatorum enim nomine possidentur ea bona, ex quibus aluntur Presbyteri; et testamentis transferuntur ad haeredes: ita faciendum suggestit dira necessitas, dum legibus Catholica Religio hic arctaretur; neque adhuc inventum est huic incommodo remedium, quamvis a nobis anno elapso id tentaretur » (SCPF *Scrittura riferite, America Centrale*, vol. II, pp. 312-314, cité dans Guilday, *The Life and Times of John Carroll*, p. 224).

⁶ Lettre citée par Guilday, *Trusteeism* (1814-1821), pp. 8s.

loi, propriétaires des biens qu'ils administraient. Forts de cette assurance, plusieurs se sont crus indépendants du clergé; à l'occasion, ils ont pris seuls toutes les initiatives et, devant les protestations de leurs pasteurs, ont outrepassé leurs droits en exigeant de l'évêque le curé de leur choix. Cette ingérence qui a vicié le système fut la croix de plusieurs évêques américains aux premières années de l'établissement de la hiérarchie aux États-Unis. Deux diocèses intéressent plus spécialement cette étude: New York et Philadelphie. Un paragraphe distinct sera consacré à chacun de ces diocèses.

Le marguillage à New York (1815-1822)

Si l'on ne tient pas compte des missions soumises au diocèse de Québec, on peut dire que le marguillage fut inauguré aux États-Unis, le 10 juin 1785, lorsque cinq laïques s'incorporèrent pour acheter un terrain et bâtir l'église Saint-Pierre de New York⁷. Au début, cette corporation fit de la bonne besogne spécialement sous la direction du P. Benedict Fenwick, S.J. Mais peu d'années après, surgirent des difficultés favorisées par les épreuves dont souffrit alors le diocèse de New York. Le premier évêque du diocèse, Mgr Richard Luke Concanen, O.P., ne put se rendre dans sa ville épiscopale: la mort le surprit le 19 juin 1810, à Naples, alors qu'il se mettait en route pour l'Amérique. Le P. Anthony Kohlmann, S.J., fut alors nommé administrateur apostolique. Mais à la demande de son général, il dut se rendre au Maryland, en 1815, pour assumer la charge du noviciat de la Compagnie de Jésus. Obligé de partir avant l'arrivée du nouvel évêque, le P. Kohlmann nomma, plus ou moins canoniquement d'après Mgr Plessis⁸, le P. Benedict Fenwick pour le remplacer. Le P. Fenwick devait lui-même quitter le diocèse lors de sa nomination à la présidence du Georgetown College, en avril 1817. Ces divers départs avaient lieu au moment où les marguilliers et le clergé de New York luttaient contre les embarras financiers créés par la construction de la cathédrale Saint-Patrice.

⁷ McGean, *St. Peter's Church, New York City: Its Corporations and Its Property*, dans HRS 1(1899)356-365.

⁸ *Journal de la mission de 1815*, p. 160.

A ces épreuves, il est bon d'ajouter l'impression que causa sur les catholiques de New York le délai que mit Mgr Connolly à venir prendre possession de son siège. Lorsque Mgr Plessis visita New York en 1815, il s'aperçut de cette humeur que l'on manifestait ouvertement. Quelques-uns allaient jusqu'à dire qu'ils pourraient bien se passer de leur évêque, s'il ne venait pas⁹. L'évêque de Québec s'en ouvrait ainsi à Mgr John Thomas Troy, archevêque de Dublin:

Lorsque je passai par cette ville [New York], il y a trois mois, ils [les catholiques de New York] me parurent affligés de ce qu'il tardoit tant à prendre possession de son église où beaucoup de choses sont en souffrance, et encore plus de ce qu'il n'avoit écrit à aucun d'eux, soit laïc, soit ecclésiastique. Un plus long délai pourroit indisposer les esprits contre lui et nuire au succès de son ministère¹⁰.

Quelles étaient ces « choses en souffrance » ? Étaient-ce les difficultés financières dues à la construction de l'église Saint-Patrice ? Comme il a été dit plus haut, le prélat canadien eut, au cours de ce voyage en 1815, l'occasion de rencontrer quelques marguilliers de New York: Andrew Morris et Lewis Willcocks, par exemple. Il ne fait allusion à aucune difficulté concernant ces syndics. Cependant, à l'occasion de son passage à Albany, il signale que le curé de la place, l'abbé Paul McQuade, aurait volontiers laissé sa paroisse pour accepter une mission dans le diocèse de Québec à cause d'ennuis qu'il avait à souffrir de la part de ses marguilliers¹¹. Et de fait, l'abbé McQuade se rendit à Montréal au début de 1816¹².

Trois prêtres vinrent aussi travailler à peu près dans le même temps dans le diocèse de New York: le P. Dominic Ffrench, O.P., le P. Pierre-Antoine Malou, S.J., et l'abbé William Taylor. Les deux premiers surtout seront, par leur correspondance, l'occasion de l'intervention de Mgr Plessis dans le problème. Le P. Malou,

⁹ *Ibid.*, p. 161.

¹⁰ Lettre du 13 décembre 1815; AAQ *Registre des lettres* VIII, p. 416.

¹¹ *Journal de la mission de 1815*, p. 163.

¹² Lettre de Mgr Plessis à Mgr Connolly, 21 février 1816; AAQ *Registre des lettres* VIII, p. 464.

belge de naissance, était venu à New York en 1811, peu de temps après son ordination¹³. Il n'y demeura d'abord que deux ans, mais assez cependant pour entrer dans la controverse plutôt vive sur les droits respectifs du P. Charles Neale, S.J., supérieur des Jésuites, et les évêques dans la nomination des membres de la Compagnie¹⁴. Mais ce fut surtout lors de son second séjour qu'il occupa une place dans la question des marguilliers. Il y sera soutenu par l'abbé William Taylor qui embrassa le sacerdoce après sa conversion du presbytérianisme. L'abbé Taylor arriva à New York en 1818 sur l'invitation des marguilliers et de l'évêque¹⁵. En cette même année, paraissait sur la scène new-yorkaise le P. Dominic Ffrench qui avait, pendant quelques années, fait du ministère à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick¹⁶. Ce dominicain irlandais n'avait pas eu le don de plaire à Mgr Plessis. Arrivé au Canada en 1812 pour y travailler à la fondation d'un couvent de son Ordre, il s'était présenté sans lettres dimissoriales de l'archevêque de Dublin¹⁷. Après s'être mis en relations avec Mgr Troy, l'évêque de Québec le nomma desservant de la mission de Miramichi¹⁸. Cette charge ne plut pas beaucoup au P. Ffrench qui s'attira souvent les reproches de Mgr Plessis, parce qu'il quittait souvent sa mission sous prétexte de recueillir des aumônes: l'église qu'il avait érigée était beaucoup trop coûteuse eu égard à la pauvreté des catholiques de la place¹⁹. Au début de 1816, Mgr Plessis, accédant à la demande du dominicain qui souffrait de rhumatisme, lui accordait la permission de quitter le diocèse de Québec et de se rendre au sud des États-Unis où le climat serait plus favorable à sa

¹³ Même si le P. Malou venait d'être ordonné, il n'était pas pour cela dépourvu d'expérience dans les affaires; il avait joué un rôle de premier plan en Belgique. Cf. Dignan, *Peter Anthony Malou, Patriot and Priest* (1753-1827), dans RACHS 42(1931) 305-343; 43(1932)62-96.

¹⁴ Hughes, *History of the Society of Jesus in North America: Documents*, part. 2, p. 994.

¹⁵ Ryan, *Old St. Peter's*, p. 137.

¹⁶ On trouvera quelques notes biographiques sur le P. Ffrench, dans O'Daniel, *The Dominion Province of Saint Joseph*, pp. 148-157. Ce résumé est un tantinet idéalisé.

¹⁷ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Troy, 3 novembre 1812; AAQ *Registre des lettres* VII, p. 443.

¹⁸ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Roux, 4 mai 1813; *ibid*, VIII, p. 60.

¹⁹ *Journal de la mission de 1815*, p. 113.

santé²⁰. Le missionnaire n'utilisa pas cette permission et continua son ministère. Le 9 septembre 1817, Mgr Plessis disait à l'abbé Burke qu'il avait été obligé d'enlever tout pouvoir au P. Ffrench parce qu'il avait fait « des sottises à Miramichi »²¹. Et peu après, le dominicain passait dans le diocèse de New York²². Il y fut bien reçu à cause des parents respectables qu'il y possédait²³. A-t-il été sécularisé en ce moment ? Il est difficile de le dire, mais il semble bien qu'il n'ait été connu là que sous le nom de Charles Ffrench et c'est ainsi qu'il sera désigné désormais dans ce travail.

Ces trois nouveaux venus arrivaient dans un moment très délicat à New York. Devant l'impossibilité de solder les dettes de la fabrique, semble-t-il, Mgr Connolly avait, le 14 avril 1817, dissous l'unique conseil de fabrique des deux églises Saint-Pierre et Saint-Patrice, délimité les propriétés de chacune et fait élire deux conseils distincts. D'après les chartes de ces deux corporations, les élections des marguilliers devaient avoir lieu chaque année²⁴. Ces changements ne devaient pas se faire sans provoquer quelque opposition. Mais l'évêque réussit à faire élire deux conseils de fabrique à lui dévoués²⁵. Les personnes évincées à l'occasion de ces transformations ne se tinrent pas pour battues, d'autant plus que des élections devaient avoir lieu l'année suivante. Dans l'intervalle, les langues se délièrent, un peu trop cependant, comme il arrive dans les discussions passionnées. La querelle franchit même le seuil des tribunaux: l'abbé Charles Ffrench intenta un procès à Lewis Willcocks, parce que ce marguillier avait ébruité certains dires sur son compte²⁶.

²⁰ Lettre de Mgr Plessis au P. Ffrench, 27 février 1816; AAQ *Registre des lettres* VIII, p. 479. Un historien se demande pourquoi O'Daniel écrit que cette lettre, qualifiée d'*execat*, « was given with some reluctance » (*op. cit.*, p. 150). C'est une précision qui ne se tire pas des textes.

²¹ AAQ *Registre des lettres* IX, p. 209. O'Daniel (*ibid.*) assure son lecteur que le P. Ffrench n'a pas su pourquoi il avait été censuré. Il aurait pu le savoir facilement par l'abbé Burke. Certains documents sont trop clairs pour être reproduits ici: l'euphémisme employé par Mgr Plessis suffit.

²² Il y semblait depuis quelque temps déjà, lorsque le P. Malou écrivit à Mgr Plessis, le 23 février 1818; AAQ *États-Unis* IV-14.

²³ Lettre du P. Malou à Mgr Plessis, 9 décembre 1818; *ibid.*, IV-18.

²⁴ Ryan, *Old St. Peter's*, p. 144.

²⁵ Guilday, *Trusteeism* (1814-1821), p. 55.

²⁶ Lettre du P. Malou à Mgr Plessis, 23 février 1818; AAQ *États-Unis* IV-14.

Le début de cette action en dommages pour une somme de 10,000 dollars est plutôt obscur. Mais comme l'abbé Ffrench avait déjà été incardiné dans le diocèse de Québec, il est assez naturel de voir chaque parti en cause recourir à l'évêque de Québec. Le P. Malou fut le premier à écrire à Mgr Plessis à ce sujet: sa lettre est datée du 23 février 1818²⁷. Au moins d'après le corps de la lettre, le jésuite ne semblait pas en trop mauvais termes avec son confrère. Il donnait quelques renseignements sur l'affaire. L'abbé Ffrench semblait assez puissant et pouvait compter sur un de ses amis intimes, un nommé Cannon²⁸. Comme Mgr Connolly ne voulait pas s'occuper de cette querelle, un seul moyen pouvait la régler: délivrer un certificat de bonne conduite à l'abbé Ffrench. Mais le P. Malou jugea bon d'ajouter deux post-scriptum à sa lettre. La remise de cette lettre aurait signifié une défaite pour le P. Malou et une victoire pour l'abbé irlandais. Ce fut pourquoï le P. Malou osa prévenir Mgr Plessis en ces termes:

Autre P.S. M. French vous écrit pour demander un certificat de certaines choses dont on le soupçonne peut être à tort, et si V.G. lui donne ce certificat pur et simple, il en fera usage comme s'il était innocent de tout, ce qui feroit un tort infini à la cause de M^r Willocs [*sic*] et la mienne, comme selon les canons il ne peut me produire devant un tribunal civil, je pense et si je ne me trompe sous peine d'excommunication, son but en attaquant l'autre est de m'entraîner par ce moyen-là. Ce n'est point que je crains la chose quant à moi, je scauroi me défendre, mais c'est l'éclat que la chose va faire que je voudrois éviter, quelque public qu'il soit depuis que la chose a été traduite devant l'assemblée des trustees ... Je ne vois que Votre Grandeur qui puisse terminer cette affaire si elle daigne dire les choses telles qu'elles sont soit à Mgr l'évêque, mais alors M^r Willocs ou moi doivent le scavoir par l'une ou l'autre voie que vous jugerez le plus convenable, ou aux trustees eux mêmes, l'une ou l'autre voie sauveroit du scandale²⁹.

²⁷ *Ibid.*

²⁸ Ce personnage semble inconnu. Il est venu à Québec porter une lettre de l'abbé Ffrench à Mgr Plessis. Cf. lettre de l'abbé Ffrench à Mgr Plessis, 1^{er} mars 1819; AAQ *États-Unis* IV-20.

²⁹ Lettre du 23 février 1818; *ibid.*, IV-14.

Avec le temps, les difficultés ne firent qu'empirer. Au mois de mars 1818, de nouvelles élections eurent lieu à la paroisse Saint-Pierre. La campagne fut menée avec beaucoup de chaleur et nécessita même l'intervention d'agents de paix. Le parti de P. Malou, comprenant Thomas Stoughton, Lewis Willcocks, fut élu³⁰. Les coteries n'en continuèrent pas moins, favorisées par le fait que les deux chefs de groupe, le P. Malou et l'abbé Ffrench, vivaient sous le même toit³¹. Le passage à New York d'un prêtre canadien, l'abbé Jean-Louis Beaubien, attisa encore davantage le feu des dissensions, comme l'écrivit l'abbé Ffrench à Mgr Plessis³².

Plusieurs documents, conservés aux archives de l'archevêché de Québec, attestent la venue de l'abbé Beaubien à New York vers la fin de l'année 1818. Cet abbé avait été de longues années missionnaire à Rustico, île du Prince-Édouard, à la grande satisfaction de Mgr Plessis. Le zèle que le missionnaire avait manifesté envers les Madelinots était tout particulièrement à son honneur³³. Dans l'automne de 1817, Mgr Plessis lui avait promis un repos de quelques mois à Québec qu'il pouvait prendre au cours de l'été suivant³⁴. Au temps marqué, le prélat canadien demanda à l'abbé J.-Étienne Cecil de bien vouloir desservir Rustico pendant que l'abbé Beaubien viendrait à Québec³⁵. Ce dernier quitta sa mission, mais, à la grande inquiétude de l'évêque, il n'était pas encore à Québec au début de décembre 1818³⁶. Enfin, il arriva dans la ville épiscopale à la fin de décembre; à l'exemple de plusieurs voyageurs et avec la permission de Mgr Plessis, il était passé par les États-Unis³⁷. L'abbé Beaubien repartit de Québec avec l'intention de prendre de

³⁰ Ryan, *Old St. Peter's*, p. 144.

³¹ Lettre de P. Malou à Mgr Plessis, 9 décembre 1818; AAQ *États-Unis* IV-18.

³² Lettre du 1er mars 1819; *ibid.*, IV-20.

³³ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Beaubien, 26 mars 1817; AAQ *Registre des lettres* IX, p. 134.

³⁴ Lettre du même au même, 16 octobre 1817; *ibid.*, IX, p. 234.

³⁵ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé McEachern, 11 septembre 1818; *ibid.*, IX, p. 418.

³⁶ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Roux, 7 décembre 1818; *ibid.*, IX, p. 459. Mgr Plessis était déjà inquiet à la fin d'octobre (Lettre du même au même, 24 octobre 1818; *ibid.*, IX, p. 434).

³⁷ Lettre du même au même, 31 décembre 1818; *ibid.*, IX, p. 467. Cf. Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Beaubien, 3 septembre 1817; *ibid.*, IX, p. 204.

nouveau la voie de New York³⁸. Et ce dut être au cours de son premier passage à New York que l'abbé Beaubien accusât l'abbé Ffrench d'avoir quitté Saint-Jean, N.B., en emportant des biens de la fabrique. Cet événement provoqua toute une série de lettres à l'adresse de l'évêque de Québec. Cette correspondance manifesta, d'un côté, la grande sagesse et la grande prudence de Mgr Plessis.

Le P. Malou n'a pas péché par excès de discrétion dans sa correspondance. Ses longues lettres racontent par le menu détail toute une série d'événements, de discussions et de débats enfantins, souvent rapportés dans un style embrouillé par la passion. Sa lettre du 9 décembre 1818 est très caractéristique sur ce point³⁹. Mais l'évêque de Québec ne se laissa pas impressionné par tout ce cliquetis. Il répondit au P. Malou qu'à l'exemple de Mgr Maréchal et Mgr de Cheverus, il ne voulait pas se mêler des affaires de New York. Bien plus, il reprocha à son correspondant de ne pas avoir suivi la filière en lui écrivant: il n'était pas son supérieur et n'avait aucune juridiction dans le diocèse de New York⁴⁰. Le jésuite essaya de justifier sa lettre dans une autre missive, mais sans plus de succès⁴¹, car Mgr Plessis s'était résolu à traiter directement avec l'évêque de New York.

L'abbé Ffrench, à son tour, fit parvenir à Mgr Plessis une version de ces difficultés. Tout d'abord, d'après son propre témoignage, il avait manifesté, par une conduite irréprochable, une grande fidélité aux devoirs de son ministère et s'était acquis l'estime de son évêque et des fidèles⁴². Par jalousie, le P. Malou avait colporté toutes sortes de calomnies sur son compte, surtout depuis la venue de l'abbé Beaubien à New York. Fortement poussé par le jésuite, Lewis Willcocks avait cru bon d'intervenir d'une façon décisive

³⁸ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Antoine Lejamtel, 31 mars 1819; *ibid.*, IX, p. 522. Dans cette lettre, Mgr Plessis fait une légère erreur chronologique en disant que l'abbé Beaubien était arrivé à Québec au mois de janvier.

³⁹ AAQ *États-Unis* IV-18.

⁴⁰ Lettre de Mgr Plessis au P. Malou, 2 janvier 1819; AAQ *Registre des lettres* IX, p. 469.

⁴¹ Lettre du 15 janvier 1819; AAQ *États-Unis* IV-19.

⁴² « During my residence here, by irreproachable conduct, and strick adherence to the duties of the ministry, I have acquired the esteem of my most worthy Bishop and the veneration of the congregation » (Lettre du 1er mars 1819; AAQ *États-Unis* IV-20).

en portant la question devant les marguilliers au grand désespoir de l'abbé Ffrench⁴³.

A cette fin, une séance spéciale des marguilliers fut convoquée ou pour faire cesser ces rapports, s'ils étaient faux ou pour renvoyer l'abbé Ffrench, s'ils étaient vrais. Ryan, qui raconte l'incident, ajoute quelques détails. D'après lui, Mgr Connolly aurait été pressé d'enquêter auprès de Mgr Plessis et à en communiquer les résultats aux marguilliers. Mais l'évêque de New York aurait refusé de souscrire à ces demandes pour deux raisons: les marguilliers n'avaient aucun droit de s'immiscer dans une cause ecclésiastique et l'abbé Ffrench avait reçu légitimement son excardination de Mgr Plessis⁴⁴. Le P. Malou qui rapporta aussi l'événement — mais est-il exact — affirme que Mgr Connolly aurait répondu qu'il ne croyait pas aux lettres de l'évêque de Québec à moins que celui-ci ne vînt à New York déclarer lui-même sous serment qu'elles étaient de sa main⁴⁵. La deuxième raison expliquant le refus de Mgr Connolly et donnée par Ryan n'est pas exacte. L'excardination de l'abbé Ffrench avait été plus ou moins légitime, puisque l'excat dont il se prévalait était tout simplement la lettre de Mgr Plessis permettant à l'abbé de se rendre dans le sud des États-Unis pour raison de santé et datée du 27 février 1816⁴⁶. Ryan précise aussi qu'à la suite de cette lettre, Mgr Plessis avait renouvelé les facultés du missionnaire irlandais et que même il les avait étendues aux cas réservés⁴⁷. Le contraire fut la vérité. L'abbé Ffrench devint lui-même un cas réservé en perdant tous ses pouvoirs comme il a été indiqué plus haut. Et si Ryan se base sur le témoignage de Mgr Connolly, comme il l'affirme, cette erreur prouve que l'évêque de New York avait été trompé par l'abbé Ffrench ou qu'il l'avait accepté dans son diocèse sans les formalités canoniques.

Lewis Willcocks, probablement pour obtenir des pièces pour son procès, s'adressa aussi à Mgr Plessis. Il était déjà en excellentes relations avec l'évêque de Québec qu'il avait très bien reçu en 1815. C'était aussi souvent par son entremise que Mgr Plessis importait

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ Ryan, *Old St. Peter's*, p. 145.

⁴⁵ Lettre à Mgr Plessis, 21 mai 1819; AAQ *États-Unis* IV-22.

⁴⁶ AAQ *Registre des lettres* VIII, p. 479.

⁴⁷ *Old St. Peter's*, p. 145.

d'Europe diverses marchandises, telles que livres, objets de piété, tableaux, etc. Espérait-il obtenir plus de succès et extorquer de l'évêque canadien une condamnation de l'abbé Ffrench? C'est possible. On ne peut dire cependant que sa lettre était trop violente. Après avoir signalé qu'il ne s'agissait pas tant d'une question de finances paroissiales que de soupçons concernant la vertu, Willcocks demandait un point: un témoignage très clair afin de rendre justice à l'inculpé ou de l'obliger à quitter le diocèse de New York⁴⁸. L'évêque de Québec suivit la même politique de tact et de discrétion. Il rappela à Willcocks qu'un laïque n'avait pas le droit d'ériger un tribunal pour juger de la foi et des mœurs d'un prêtre. Cependant, d'après lui, le marguillier de New York était justifié de poursuivre des recherches dans le but de constater la vérité ou la fausseté des bruits qui couraient sur le compte de la personne incriminée⁴⁹. Non satisfait de cette réponse, Willcocks entreprit même un voyage à Québec, mais le prélat canadien maintint que « c'étoit contre les Canons de donner à des laïques des informations juridiques contre un prêtre »⁵⁰. D'après tout cela, il semble bien que les documents contre l'abbé Ffrench qu'on attribuait à Mgr Plessis fussent des faux⁵¹. Willcocks écrivit aussi à Saint-Jean, N.B., mais n'en reçut pas de réponse au grand désespoir du P. Malou qui avait écrit lui aussi inutilement⁵².

Pendant que s'échangeait cette correspondance, dans les coulisses des deux partis on continuait à tirer les ficelles pour l'emporter aux élections annuelles des marguilliers et ruiner la réputation de l'adversaire. A l'instigation de l'abbé Ffrench, on demanda au P. Kohlmann le rappel du P. Malou. Mgr Connolly appuya cette requête et le supérieur des Jésuites accéda à ces instances et rappela le P. Malou. Mais le jésuite belge, qui s'était démis ou fracturé la rotule, ne put quitter New York. Il n'était pas trop fâché de ce contretemps, il faut l'avouer, car il écrivait à Mgr Plessis, le 21 mai

⁴⁸ Lettre du 3 mars 1819; AAQ *Etats-Unis* IV-21.

⁴⁹ Lettre à Willcocks, 25 mars 1819; AAQ *Registre des lettres* IX, pp. 512s.

⁵⁰ Lettre du P. Malou à Mgr Plessis, 15 novembre 1819; AAQ *Etats-Unis* IV-24. La date de ce voyage de Willcocks à Québec est difficile à préciser.

⁵¹ L'abbé Ffrench en mentionne dans sa lettre du 1er mars 1819; AAQ *Etats-Unis* IV-20.

⁵² Lettre du P. Malou à Mgr Plessis, 23 juin 1819; *ibid.*, IV-23.

1819: « Il [Mgr Connolly] éprouve un délai forcé que je puis faire durer aussi longtemps que je le veux, mais très réel pour le moment, l'état de mon genou ne me permettant pas de partir sans un danger certain »⁵³. Dans sa lettre du 23 juin, il disait à peu près les mêmes paroles⁵⁴. Le P. Malou restera à New York alors même qu'au témoignage de l'évêque de New York, il aurait été capable de voyager⁵⁵. A peu près dans le même temps, Willcocks a forcé l'abbé Ffrench à lui payer une somme de cent gourdes⁵⁶ qu'il lui devait: l'abbé organisa une quête pour s'acquitter de cette obligation⁵⁷. L'abbé irlandais dut aussi, d'après le P. Malou, déboursier une somme de mille gourdes pour répondre à des nécessités semblables envers des gens du Nouveau-Brunswick: plusieurs marguilliers se cotisèrent pour payer la somme demandée⁵⁸. Des assemblées, habituellement violentes et passionnées, se tenaient même dans les cabarets sous la présidence de l'ancien missionnaire de Miramichi⁵⁹. Le jésuite belge mentionne aussi un abbé Goormann⁶⁰ qui visitait les pauvres irlandais de maison en maison pour cabaler et rallier le plus de partisans possible en faveur de l'abbé Ffrench⁶¹.

Enfin conseillé par l'abbé Desjardins⁶², on fit de nouvelles pressions auprès de Mgr Plessis avec une ardeur accrue, espérant trouver un excellent intermédiaire à l'occasion de son départ pour la Ville éternelle. Quelques-unes de ces lettres durent parvenir à Québec après le départ de l'évêque⁶³. Mgr Panet, coadjuteur, prit con-

⁵³ *Ibid.*, IV-22.

⁵⁴ « Je suis rappelé, mais l'état de ma jambe ne me permet pas d'entreprendre le voyage, ce qui déroute et fâche fort French » (*ibid.*, IV-23).

⁵⁵ Lettre de Mgr Connolly à Mgr Maréchal, 30 décembre 1819.

⁵⁶ Mot qui vient de l'espagnol « gordo » et désignait une monnaie d'une valeur d'une piastre environ.

⁵⁷ Lettre du P. Malou à Mgr Plessis, 21 mai 1819; AAQ *États-Unis* IV-22.

⁵⁸ *Ibid.*

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ Lettre à Mgr Plessis, 15 novembre 1819; AAQ *États-Unis* IV-24. Cet abbé Goormann doit être l'abbé Michael Gorman ou O'Gorman qui exerça du ministère à Albany de 1817 à 1819 (Middleton, *A List of the Missionary Priests at Albany, N.Y., From 1798 to 1844*, dans RACHS 7(1896)24).

⁶¹ *Ibid.*

⁶² Il doit s'agir ici de l'abbé Joseph Desjardins, chapelain de l'Hôtel-Dieu de Québec.

⁶³ Il avait quitté Québec le 3 juillet 1819.

naissance de ce courrier et envoya à Mgr Connolly la copie authentique de quelques pièces sur l'abbé Ffrench : le présumé exeat du 27 février 1816 et quelques lettres ultérieures de Mgr Plessis⁶⁴. D'après l'évêque de Salde, ces documents étaient suffisants pour faire réfléchir Mgr Connolly et même l'engager à « révoquer, ou du moins suspendre les pouvoirs » de l'abbé Ffrench. L'évêque de New York ne répondit pas.

Il ne faut pas croire que Mgr Plessis ait été le seul évêque à être mis au courant des difficultés qui désolaient l'Église de New York. L'archevêque de Baltimore, Mgr Maréchal, fut tout particulièrement prié de régler la question, vu que Mgr Connolly paraissait incapable de le faire. Pour faire suite à toutes ces demandes, il écrivit à Mgr Panet les lignes suivantes :

Votre Grandeur est sans doute instruite de l'état déplorable où se trouve l'Église de New-York, à l'occasion d'un prêtre irlandais nommé French. Depuis près de trois mois, je reçois presque toutes les semaines des lettres plus affligeantes les unes que les autres sur l'état de confusion qui règne tant parmi M^{rs} les Ecclésiastiques que les fidèles de cette grande ville. La semaine dernière encore, les catholiques les plus respectables, m'ont envoyé un long mémoire qu'ils terminent en me priant par ce qu'il y a de plus sacré de vouloir bien employer mon autorité comme métropolitain pour mettre fin à tous ces scandales. Quelque désagréable qu'il fut pour moi de prononcer dans une affaire aussi délicate, & aussi dangereuse, je ne refuserais certainement pas d'agir, si je croyais que ma juridiction s'étendit au cas qui est le sujet de tant de troubles. Mais dans la persuasion où je suis que ce cas n'est point de ma compétence, jusqu'à présent j'ai refusé de m'engager dans la discussion de ce procès.

Cependant par la marche que prennent les affaires, je prévois que soit comme médiateur, soit au nom du S. Pontife, je serai un jour forcé de paroitre et de prononcer.

Ors dans la situation où je peux me trouver à chaque instant, il est de la plus haute importance pour moi d'avoir entre les mains toutes les pièces nécessaires. Presque tous les hommes honnêtes de New-York assurent que M^r French est un prêtre qui s'est rendu coupable des plus

⁶⁴ Lettre de Mgr Panet à Mgr Maréchal, 11 décembre 1819; BCA 22-G-2.

grands crimes, pendant le séjour qu'il a fait dans le Canada, on dit même publiquement qu'il en est sorti lié de censures réservées à l'ordinaire. Dans l'absence de Mgr l'Archv. de Québec, c'est à votre grandeur seule à laquelle je puisse m'adresser. Je vous prie donc en grâce, Monseigneur, de m'envoyer toutes les pièces relatives à la conduite de M^r French pendant le tant qu'il a demeuré dans votre diocèse. Il est de toute nécessité qu'elles soient toutes munies, de sceaux, signatures d'autres formalités requises. Autrement elles seroient traitées avec mépris & comme calomnieuses par cet ecclésiastique & ses défenseurs ⁶⁵.

Mgr Panet fit parvenir à Mgr Maréchal les mêmes pièces qu'il avait communiquées à l'évêque de New York ⁶⁶. Mais, bien qu'il eût jugé bon d'intervenir en faveur de l'abbé Simon Felix Gallagher de Charleston et du P. Thomas Carby, O.P., de Norfolk, sans avoir autorité sur eux, Mgr Connolly refusa de régler le différent qui divisait l'Église de New York en deux camps. Il n'accepta pas davantage la médiation de son métropolitain et de tout autre ecclésiastique qui n'aurait pas été investi de pouvoirs spéciaux du Saint-Siège ⁶⁷. Il sembla donc que le seul espoir de paix résidait maintenant dans l'envoi d'un délégué apostolique, comme le suggérait Mgr de Cheverus ⁶⁸. Le P. Malou croyait voir le salut de l'Église de New York dans la nomination de l'abbé William Taylor comme coadjuteur; mais on peut mettre en doute la sincérité de son désintéressement qui se refusait à attaquer le mal dans sa racine ⁶⁹. Mgr Du Bourg opinait que le seul moyen efficace de remédier à ces difficultés aurait été la nomination d'un coadjuteur à qui Mgr Connolly abandonnerait tous les détails de l'administration. Et un des candidats les plus idoines pour ce poste aurait été le P. Peter Kenny, S.J. « Il est irlandais, précisait l'évêque de la Louisiane, chose essentielle pour écarter les jalousies de nation; mais, si je dois en croire tous les rapports, c'est un homme de talent, d'une vigueur

⁶⁵ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Panet, 17 novembre 1819; AAQ *États-Unis* I-217.

⁶⁶ Lettre du 11 décembre 1819; BCA 22-G-2.

⁶⁷ Mémoire des marguilliers de New York à Mgr Maréchal, 22 octobre 1819; Georgetown Archives 31.7 et cité par Ryan, *Old St. Peter's*, p. 147.

⁶⁸ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Maréchal, 25 juin 1818; BCA 14-L-24.

⁶⁹ Lettre à Mgr Plessis, 15 novembre 1819; AAQ *États-Unis* IV-24.

et d'une prudence rares»⁷⁰. Des marguilliers de New York envoyèrent l'abbé Taylor à Rome avec un mémoire; malheureusement cette mission s'accomplit contre la volonté de l'évêque⁷¹.

Qui pouvait-on envoyer à New York ou qui recevrait-on ? L'abbé Taylor proposa à Rome le nom de l'évêque de Québec pour enquêter et juger la cause en dernière instance⁷². Mgr Maréchal émit le même souhait dans une lettre à la Propagande datée du 23 décembre 1819⁷³. Le 2 janvier 1820, il ne spécifiait personne, mais conseillait de nommer un ecclésiastique prudent et investi des pouvoirs d'un nonce⁷⁴. Pendant son séjour à Rome, Mgr Plessis fut chargé par le cardinal Francesco Luigi Fontana de parcourir quelques diocèses des États-Unis⁷⁵. L'évêque de Québec tint secrète cette mission, au moins lors de sa rencontre avec l'abbé Taylor à Lyon. Le député des marguilliers new-yorkais confiait à Mgr Maréchal que Mgr Plessis lui avait suggéré de demander à la Propagande de donner à l'évêque de Boston les pouvoirs nécessaires pour enquêter sur les difficultés de New York: il n'avait pas été mis au courant de la délégation du prélat canadien⁷⁶. A l'occasion de cette mission, O'Daniel fait une dépense immodérée d'adjectifs et d'adverbes qui ne manque pas de surprendre celui qui a lu des ouvrages plus sereins sur la question. Il nie l'existence de cette mission dans des termes tout à fait discourtois qui prouvent qu'il n'est pas très familier avec la langue de Racine. D'après lui, Mgr Plessis n'aurait fait qu'un simple détour pour saluer son confrère de Baltimore et qu'à New York, il n'aurait pris que le dîner avec Mgr Connolly, s'il a, par hasard, partagé un repas avec lui⁷⁷. L'auteur avoue ainsi hum-

⁷⁰ *Id.*, 26 août 1820; *ibid.*, I-102.

⁷¹ Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Plessis, 27 mars 1821; *ibid.*, IV-29.

⁷² SCPF *Acti* 1821, pp. 456-462. A la date du 31 juillet, on trouvera un rapport sur les difficultés entre Mgr Connolly et ses marguilliers.

⁷³ *Ibid.*

⁷⁴ *Ibid.*

⁷⁵ Lettre de Mgr Plessis au card. Fontana, 7 septembre 1820; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 94-96.

⁷⁶ Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Maréchal, 21 mars 1820; BCA 20-R-9.

⁷⁷ « The statement of some that Plessis was appointed visitator apostolic of Diocese of New York is absolutely untrue ». « Bishop Plessis discontinued his diary while in Europe, and Têtu endeavored to fill it out from the prelate's letters he found in the Quebec Archives. There Têtu fell into the egregious error of saying that Plessis

blement qu'il n'est pas tout à fait sûr de ce dernier détail. Mais que fait-il de la lettre de Mgr Du Bourg à Mgr Plessis, en date du 19 mars 1822⁷⁸, et surtout du rapport de Mgr Plessis au cardinal Fontana, daté du 6 septembre 1820 et qui commence par ces mots: « J'ai la satisfaction d'informer Votre Éminence que conformément à ses désirs, avant de rentrer dans mon diocèse, j'ai parcouru ceux de New York, de Philadelphie & de Baltimore »? O'Daniel ne discute pas ce dernier rapport de l'évêque de Québec, sans doute par souci de charité fraternelle; et, toujours logique, il trouve que Mgr Plessis s'est ingéré sans cérémonie dans les affaires de New York. La suggestion présentée en juillet 1821 par le distingué canoniste Giuseppe Mazzetti qu'il mentionne avait été communiquée à Rome plusieurs mois auparavant par l'évêque de Québec⁷⁹.

D'après l'abbé Ferland, Mgr Plessis arriva à New York le 21 juillet 1820, en compagnie des abbés Lartigue et P.-Flavien Turgeon⁸⁰. Malheureusement le *Journal* de Mgr Plessis ne contient rien au sujet de ce séjour⁸¹. Le prélat canadien a fait une courte allusion à ce séjour dans une de ses lettres. En voyant arriver Mgr Plessis, quelques catholiques de New York espéraient que Mgr Connolly quitterait le diocèse. Mais Mgr Plessis les détrompa « en leur disant que les évêques ne se cassoient pas de la sorte et que tout ce qu'ils pouvoient attendre se réduiroit à quelques avis

was appointed delegate apostolic of the dioceses of Baltimore, Philadelphia, and New York (especially of New York) by Cardinal Francis Louis Fontana. Father Frederick Zwierlein (*Mélanges d'Histoire offerts à Charles Moeller*, II, 539) followed Têtu into the same strange error. Unbelievable as it may seem, both of them overlooked the fact that only the Holy Father can appoint a delegate apostolic. Besides, we have before us a photostat of a letter of Archbishop Maréchal to Bishop Benedict J. Flager (August 1, 1820) which shows beyond peradventure of doubt that Plessis simply came by way of Baltimore on his journey home from Europe to pay a social visit to his episcopal friend there; that he attempted no visitation anywhere; and that the most he did in New York was to dine with Bishop Connolly — even if he did that (*The Dominican Province of Saint Joseph*, pp. 123 en note et 487s. en note).

⁷⁸ AAQ *États-Unis* I-106: « Puisque le card. Fontana a prié V. G. de l'informer de l'état des Églises des E. U. . . »

⁷⁹ O'Daniel, *op. cit.*, pp. 151s.: « However much one dislikes to say it, Archbishop Maréchal and Bishop Plessis of Quebec injected themselves quite officiously and unceremoniously into the affairs of the New York Diocese ».

⁸⁰ *Mgr Joseph-Octave Plessis*, pp. 223s.

⁸¹ *Journal d'un voyage en Europe*, publié par Mgr Têtu.

secrets sur la préférence qu'il donnoit sur la partie saine de son clergé, à un prêtre de réputation plus qu'équivoque »⁸². Toujours d'après son biographe, l'évêque de Québec arriva à Montréal, le 7 août⁸³. Dans le calme de son palais épiscopal, il rédigea un mémoire comme l'avait demandé le cardinal préfet. Il eut la délicatesse de faire parvenir à Mgr Connolly ce qu'il devait écrire à Rome⁸⁴. Et le 7 septembre, il datait un assez long mémoire sur plusieurs points qu'il avait été chargé d'étudier. Voici ce qu'il écrivait tout particulièrement sur les difficultés qui divisaient le diocèse de New York:

A New York, Mgr Conelly, homme recommandable par son savoir & par beaucoup de vertus dignes de l'Épiscopat, après avoir longtemps aveuglé par le Père Carbery⁸⁵ l'est encore davantage par un autre Dominicain Irlandois nommé Charles Ffrench employé dans les missions de mon diocèse depuis 1813 jusqu'en 1817, époque à laquelle je l'ai privé de ses pouvoirs à raison d'immoralité. La suite du temps a révélé contre lui des choses bien deshonorantes dont la renommée s'est répandue jusqu'à New York. Néanmoins l'Évêque qui l'y avoit d'abord admis de bonne foi & lui avoit donné sa confiance, continue de le préférer au reste de son clergé nonobstant les informations qui lui offre la partie la plus saine de ses diocésains, & se rassure sur ce qu'il a le suffrage du plus grand nombre. Mais ce grand nombre est composée de la canaille Irlandoise que le P. Ffrench a le secret d'ameuter & de s'attacher, populace ignorante & sauvage toujours prête à prendre parti, sans raisonner, pour quiconque se familiarise avec elle. Les Catholiques respectables de cet endroit poussés à bout par tant de crédulité d'une part & tant de méchanceté de l'autre, confondent dans leur mécontentement leur évêque avec son protégé, parlent de ce prélat avec très peu de respect & finalement se séparent de lui au scandale des protestans. Si la S. Congrégation de la Propagande ne juge pas à propos de référer à l'examen de cette affaire au

⁸² Lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, 7 février 1821; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 152s.

⁸³ Mgr Joseph-Octave Plessis, p. 224.

⁸⁴ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Connolly, 6 septembre 1820; AAQ *Registre des lettres* X, p. 96.

⁸⁵ Le P. Thomas Carbry, O.P.

Métropolitain ou à quelque autre des Evêques comprovinciaux, en qualité de Commissaire Apostolique, il devient nécessaire qu'elle donne à l'Ev. de New York un ordre positif de renvoyer le P. Ffrench et le P. Malou, Jésuite. Celui-ci se trouvant à la tête du parti opposé au Dr Conelly, souffle le feu & entretient le schisme par des propos fort indiscrets & indécens contre un Evêque qui ne peche que pour s'être laissé fasciné les yeux & s'entête mal à propos à ne pas les ouvrir à la conviction ⁸⁶.

Afin de prévenir toute interception possible de ce mémoire, Mgr Plessis en adressa deux copies à Rome par deux voies différentes ⁸⁷. L'une de ces lettres fut adressée à Mgr Poynter qui devait la faire suivre au destinataire. Le vicaire apostolique de Londres en prit connaissance et la trouva excellente ⁸⁸.

Quel fut l'effet de la visite de l'évêque de Québec à New York ? Mgr Connolly accusa bien réception de la lettre de son confrère de Québec, en traçant ces lignes en français: « J'ai considéré, Monseigneur, le contenu des papiers que vous avez eu la bonté de m'envoyer il y a quelques mois et je ne l'oublierai pas » ⁸⁹. Mais les suggestions du visiteur apostolique ne furent pas exécutées et les troubles continuèrent. Le 2 janvier 1821, Mgr de Cheverus écrivait à Mgr Plessis: « Les choses à New York sont toujours comme vous les y avez laissées » ⁹⁰. Et la Propagande ne fit rien tout d'abord pour faire exécuter les suggestions de Mgr Plessis, parce que le cardinal Giulie della Somaglia avait appris que l'harmonie régnait à New York et que les troubles étaient chose du passé ⁹¹. La vérité fut vite connue. La Propagande, en juillet 1821, prit une décision énergique qu'elle fit parvenir à l'évêque de New York. L'abbé Ffrench, pour l'amour de la paix, devait quitter le diocèse dans les trois mois qui suivraient la réception de ce monitum: l'abbé devait s'exécuter sous peine de suspense, à moins que son départ ne causât du scandale. Le P. Malou devait partir *quam primum* sous peine

⁸⁶ Lettre de Mgr Plessis au card. Fontana, 7 septembre 1820; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 94-96.

⁸⁷ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, 19 décembre 1820; BCA 19-W-3.

⁸⁸ Lettre de Mgr Poynter à Mgr Plessis, 5 décembre 1820; AAQ *Angleterre* II-77.

⁸⁹ Lettre de Mgr Connolly à Mgr Plessis, 17 février 1821; AAQ *Etats-Unis* IV-27.

⁹⁰ *Ibid.*, II-38.

⁹¹ Lettre de Willcocks à Mgr Plessis, 19 mars 1821; *ibid.*, II-28.

de suspense *a divinis* et de privation de toutes ses facultés. Mgr Connolly, que l'évêque de Québec avait trouvé âgé ⁹², devait voir à proposer un coadjuteur.

L'abbé Ffrench fut donc forcé de chercher un refuge dans un autre diocèse. Malgré les ennuis qu'il avait déjà essayés avec l'évêque de Québec, ce fut à ce dernier qu'il mendia une place. Après avoir fait l'éloge du clergé français et de Mgr Plessis en particulier pour lequel il avait une profonde vénération, il regrettait amèrement les calomnies nombreuses et malveillantes qu'on avait répandues contre lui. Il confia à l'évêque de Québec que Mgr Conwell de Philadelphie lui avait offert une bonne situation, mais auparavant il désirait revoir ses anciens amis de Saint-Jean, N.B. Et à l'occasion de ce voyage, il aurait été heureux d'avoir des facultés ⁹³. Il est intéressant de comparer cette lettre avec une autre de l'abbé Ffrench adressée quelques jours plus tard à Mgr Conwell. Cette comparaison n'est pas à l'honneur de l'abbé Ffrench. Alors qu'à l'évêque de Québec, il avait parlé d'une offre de l'évêque de Philadelphie, il spécifiait que les gens de Saint-Jean, N.B., voulaient absolument profiter à nouveau de son ministère, d'autant plus qu'aucun missionnaire ne résidait là ⁹⁴. Il n'était pas question d'accepter la bonne situation dans le diocèse de Philadelphie, mais d'intercéder auprès de Mgr Plessis ⁹⁵. L'évêque de Québec, toujours réaliste, exprima clairement son opinion sur le cas de l'abbé Ffrench dans une lettre à Mgr Connolly:

L'abbé French m'a adressé, en date du 18 janvier, une longue lettre dans laquelle il fait son éloge & m'exprime son dessein de laisser New York. jusques-là je ne vois qu'un sujet de félicitation pour votre église. Mais il déclare en même temps qu'il projette de retourner au New

⁹² Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Maréchal, 21 mars 1820; BCA 20-R-9.

⁹³ Lettre de l'abbé Ffrench à Mgr Plessis, 18 janvier 1822; AAQ *États-Unis* IV-35.

⁹⁴ Cette déclaration était mensongère. Mgr Plessis avait nommé à Saint-Jean l'abbé Joseph-Édouard Morissette au mois de juin 1821 (Lettre de Mgr Plessis au Committee of the Catholics of the City of Saint-John, 5 juin 1821; AAQ *Registre des lettres* X, p. 224). L'abbé Morissette y restera jusqu'en 1824, alors qu'il sera remplacé par l'abbé Michael Carroll (Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Morissette, 14 juin 1824; *ibid.*, XII, p. 12 et lettre de Mgr Plessis à l'abbé Carroll, 20 août 1824; *ibid.*, XII, p. 40).

⁹⁵ Lettre de l'abbé Ffrench à Mgr Conwell, 7 février 1822; BCA.

Brunswick & se flatte que je lui rendrai les pouvoirs qu'il exerceoit ci-devant auprès de la Mission & cité de S. Jean; c'est ce qu'il n'obtiendra jamais, non plus que la liberté de célébrer la messe dans mon diocèse. Je vous prie donc de le détourner de cette idée. Il y a à St Jean un bon & vertueux Canadien qui fait l'œuvre de Dieu & édifie les fidèles. Je le préfère à un moine vagabond de qui il y a peu de bien & beaucoup de mal à attendre. Que M^r French se rende à Philadelphie s'il est vrai que le D^r Conwell le désire; ou qu'il aille faire pénitence (ce qui lui conviendrait mieux) dans un couvent de son ordre. Pour moi, je suis décidé à ne jamais employer aucun de ces religieux coureurs qui ne sont propres qu'à porter le trouble dans les Eglises ⁹⁶.

Malgré cette verte réponse, l'abbé Ffrench eut l'audace de passer de New York à Saint-Jean, N.B. Le voyage faillit lui coûter la vie; le vaisseau sur lequel il s'était embarqué sombra ⁹⁷ et le missionnaire irlandais perdit tous ses biens ⁹⁸. Mgr Plessis avait déjà prévenu par lettre l'abbé Morissette de l'arrivée possible de l'abbé Ffrench ⁹⁹ et le pria de surveiller ses allées et venues ¹⁰⁰. L'abbé Ffrench rôda dans les environs de Saint-Jean pendant quelques années. La mort de l'abbé Michael Carroll vint inopinément lui donner l'occasion de se mettre de nouveau à la tête de la paroisse, contre la volonté de l'évêque de Québec, cela va sans dire ¹⁰¹. Malgré les déclarations formelles du prélat, l'intrus ne quitta la place qu'après l'arrivée de l'abbé Patrick McMahon, successeur de l'abbé Carroll: à cette occasion, les paroissiens le chassèrent ¹⁰². Un peu plus tard, l'abbé Ffrench revint à la rescousse. Sur le témoignage de l'abbé McMahon que l'abbé Ffrench avait gardé un « attachement invariable à la foi catholique », l'évêque de Québec permit au

⁹⁶ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Connolly, 23 février 1822; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 361s.

⁹⁷ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Thomas Cooke, 2 septembre 1822; *ibid.*, X, p. 449.

⁹⁸ Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, 4 juillet 1822; AAQ *Etats-Unis* II-134.

⁹⁹ 24 février 1822; AAQ *Registre des lettres* X, p. 362.

¹⁰⁰ *Ibid.*, 4 septembre 1822; *ibid.*, X, p. 458.

¹⁰¹ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Célestin Gauvreau, 13 janvier 1825; *ibid.*, XII, p. 167.

¹⁰² Lettre de Mgr Plessis à l'abbé McMahon, 2 août 1825; *ibid.*, XII, p. 309.

curé de Saint-Jean de donner une place de maître d'école à l'ancien dominicain, mais en spécifiant que cette acceptation ne lui accordait aucun pouvoir ministériel ¹⁰³.

Pendant ce temps qu'était devenu le P. Malou ? Une des premières nouvelles qu'en reçut Mgr Plessis venait de l'abbé John Power. Dans une lettre datée du 6 novembre 1821 ¹⁰⁴, l'abbé Power s'apitoyait beaucoup sur le sort du P. Malou, alors privé de toutes facultés et chassé de la Compagnie de Jésus. Mgr Plessis ne put s'empêcher de trouver pénible, pour ne pas dire injuste le lot fait au jésuite belge, immédiatement frappé de censures, alors que plusieurs mois étaient alloués à son adversaire pour se faire une situation ¹⁰⁵. Mgr Plessis, par charité, envoya à l'abbé Power les lignes suivantes :

Le recit que vous m'avez fait de l'état du P. Malou, m'a engagé à lui écrire la lettre ci-incluse que vous voudrez bien lire & cacheter avant de la lui remettre. S'il accepté ma proposition avec les conditions y apposées, rendez-lui le service d'obtenir du Doct. Conelly l'exeat sans lequel il ne pourroit être admis dans ce diocèse. Vous pourriez même, en présentant mes respects à ce digne Evêque lui donner communication de ma lettre au P. Malou, avant de la remettre à celui-ci ¹⁰⁶.

Mgr Plessis offrit donc au P. Malou un vicariat à Saint-Eustache sur la rivière du Chesne, à six ou sept lieues de Montréal, mais aux conditions suivantes seulement: le P. Malou devait défrayer ses dépenses de voyage, avoir un *exeat* de Mgr Connolly, se soumettre au curé, se contenter des appointements d'un vicaire et par-dessus tout garder le silence le plus profond sur les troubles de New York ¹⁰⁷. Le P. Malou répondit qu'à cause de ses infirmités, il ne pouvait accepter cette proposition ¹⁰⁸.

¹⁰³ Lettre du même au même, 27 octobre 1825; *ibid.*, p. 359.

¹⁰⁴ AAQ *États-Unis* IV-34. Cette lettre est du 6 et non du 9 novembre comme l'écrit Ryan (*Old St. Peter's*, p. 195, n. 5) à la suite de Griffin (*Life of Bishop Conwell*, RACHS 25(1914)236).

¹⁰⁵ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Lartigue, 26 novembre 1821; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 318-320.

¹⁰⁶ Lettre du 7 janvier 1822; *ibid.*, p. 344.

¹⁰⁷ Lettre du 7 janvier 1822; *ibid.*, pp. 343s.

¹⁰⁸ Lettre du 20 janvier 1822; AAQ *États-Unis* IV-36.

L'abbé William Taylor sentira lui aussi, lors de son retour à New York, le besoin d'avoir un protecteur. Son escapade à Rome lui avait valu une censure. Le 8 février 1821, il demandait à Mgr Plessis une place, *pendente lite*, dans son diocèse¹⁰⁹. L'évêque de Québec, toujours fidèle à sa politique du respect de l'autorité, lui répondit:

La lettre don vous m'avez honoré en date du 8 février et que je n'ai reçu que dans le cours de la semaine dernière, m'a réjoui en m'apprenant que vous aviez fait le voyage d'Italie sans accident, mais elle m'a en même temps affligé en me faisant voir que vous aviez été censuré par votre évêque. Cet accident rend votre position fâcheuse . . . Lorsque cet obstacle sera levé, soit par Mgr Connelly, soit par ordre de la Cour de Rome, je n'aurai nulle difficulté à vous admettre au rang des missionnaires de mon diocèse si vous persistez dans le désir de vous joindre à mon clergé. Dans la circonstance présente vous ne pouvez être employé ni par moi, ni par aucun autre évêque, si ce n'est en vertu d'un jugement du Métropolitain rendu sur l'appel que vous avez interjetté¹¹⁰.

En réponse à cette lettre de Mgr Plessis, l'abbé Taylor expliqua sa situation et annonça qu'il était accepté par l'évêque de Boston, Mgr de Cheverus. Ainsi se termina l'intervention de l'évêque de Québec dans les difficultés de New York. Des nouvelles plus consolantes lui étaient parvenues et lui permettaient de dire à Mgr William Poynter, vicaire apostolique du district de Londres, que les affaires de l'Église de New York allaient un peu moins mal, depuis que l'évêque en avait éloigné « les deux prêtres qui, en sens contraire, y mettoient le trouble »¹¹¹.

¹⁰⁹ *Ibid.* IV-26. L'abbé Taylor résidait alors avec l'abbé Power, à 37, Franklin St., N.Y.

¹¹⁰ Lettre du 13 mars 1821; AAQ *Registre des lettres* X, p. 174.

¹¹¹ Lettre du 10 juin 1822; *ibid.*, X, pp. 417s.

Les marguilliers à Philadelphie (1821-1825)

On pourrait presque écrire que ce fut au moment où les difficultés s'aplanissaient à New York que les troubles de Philadelphie commençaient à attirer l'attention de l'évêque de Québec. Dans son rapport du 7 septembre 1820 au cardinal Fontana, Mgr Plessis écrivait tout simplement: « M^r Debarthe [*sic*] continue d'administrer sagement le diocèse de Philadelphie, en attendant que son nouvel Évêque vienne en prendre possession »¹¹². Mais des orages se préparaient terribles.

Mgr Plessis avait été mis au courant par Mgr Maréchal de la triste scène dont avait été victime Mgr Conwell lors de son premier contact avec ses diocésains. C'était le 3 décembre 1820, pendant la grand-messe à l'église Sainte-Marie. Devant les fidèles venus pour « voir » leur nouveau chef, l'abbé William Hogan, sans respect pour la présence réelle, se livra à des diatribes contre l'abbé de Berth, l'évêque et son autorité. L'évêque « en conséquence, l'a suspendu; mais aussitôt la multitude, en grande partie composée d'Irlandais, s'est aussitôt divisée en deux partis, et voilà Philadelphie dans un état pire que celui de New York »¹¹³. L'abbé censuré publia, peu après, deux pamphlets pour se défendre. Mgr Plessis reçut le second de ces écrits intitulé *A Continuation of an Address to the Congregation* publié en février 1821.

M^r Hogan, écrivit Mgr Plessis à Mgr Poynter, a . . . publié deux écrits. Je n'ai lu que le second dans lequel il se plaint du mépris fait par l'archevêque de Baltimore de l'appel qu'il avoit interjetté à son tribunal et déclare que la suspense portée contre lui, défectueuse quant à la forme et à la matière, ne l'affectait nullement, mais retombait toute entière sur le Dr Conwell frappé, dit-il, d'irrégularité jusqu'à ce qu'il ait obtenu une absolution du S. Siège¹¹⁴.

Mgr Plessis était tenu au courant des difficultés de Philadelphie par ses confrères dans l'épiscopat et par des prêtres américains. Ces nouvelles se limitaient habituellement aux esclandres les plus retentissants. On mentionnait par exemple que le maire de Philadelphie devait envoyer des officiers de paix tous les dimanches à

¹¹² *Ibid.*, X, pp. 94-96.

¹¹³ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Plessis, 6 janvier 1821; AAQ *États-Unis* I-29.

¹¹⁴ Lettre du 26 mars 1821; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 178s.

la messe pour empêcher les bagarres ¹¹⁵; l'abbé Hogan continuait son insubordination à Philadelphie, malgré les efforts de Mgr England pour l'attirer à Charleston ¹¹⁶; l'abbé O'Hannan, qui était déjà venu au Canada, s'était un peu compromis en assistant à la messe de l'abbé excommunié ¹¹⁷. L'évêque de Québec eut un rôle plus actif à l'occasion de la visite de Mgr Conwell à Québec, dans l'automne de 1821.

Dans l'espoir de calmer les esprits tout en sollicitant la charité de Mgr Plessis, l'évêque de Philadelphie, accompagné de son secrétaire, l'abbé James Cumiskey, quitta sa ville épiscopale pour se rendre au Canada. Personne n'était au courant de la destination de son voyage ¹¹⁸. Des entretiens qu'eurent les deux évêques à Québec, rien n'est resté. Mgr Plessis n'en fit que de courtes allusions dans sa correspondance, se contentant de dire, ou peu s'en faut, que Mgr Conwell était venu à Québec. Les deux lettres de Mgr Conwell, datées d'octobre 1821, précédèrent ces conversations, mais peuvent indiquer avec vraisemblance le sujet de ces conversations. L'évêque de Philadelphie affirmait la nécessité de vaincre les dispositions « jacobines » d'une certaine classe de gens aux États-Unis qui menaçaient l'existence même du catholicisme dans ce pays ¹¹⁹. On avait une preuve bien tangible de cet état d'esprit dans la conduite des marguilliers de la paroisse Sainte-Marie à Philadelphie. A l'encontre du droit certain de l'évêque de nommer les curés et les vicaires de paroisse, ces marguilliers avaient eux-mêmes établis l'abbé Hogan comme leur curé malgré son excommunication. Les offices liturgiques avaient lieu dans l'église bien qu'elle fût interdite. Devant la violence dont usait ce groupe, l'évêque ne pouvait ni utiliser ce lieu de culte ni y envoyer ses prêtres. Les catholiques devaient donc se contenter de la petite chapelle Saint-Joseph pour accomplir leurs devoirs religieux. Cet édifice était trop petit même pour le tiers de la population, et la majorité des gens avaient la désagréable obligation de demeurer dehors pendant la messe. La construction d'une plus vaste église

¹¹⁵ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Plessis, 28 avril 1821; AAQ *États-Unis* I-30.

¹¹⁶ Lettre de l'abbé Power à Mgr Plessis, 6 novembre 1821; *ibid.* IV-34.

¹¹⁷ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Power, 7 janvier 1822; AAQ *Registre des lettres* X, p. 344.

¹¹⁸ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Power, 7 janvier 1822; *ibid.*, X, p. 344.

¹¹⁹ Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, 25 octobre 1821; AAQ *États-Unis* II-130.

s'avérait nécessaire, mais les fonds manquaient pour en défrayer les frais. Voilà les points qui se trouvent traités dans les lettres de Mgr Conwell ¹²⁰. Il semble bien que Mgr Conwell fut bien accueilli au Canada, s'il faut en juger par la cordialité dont est marquée la correspondance des deux prélats.

La visite de Mgr Conwell à Québec ne fut pas très fructueuse pour l'Église de Philadelphie, puisque les « hoganistes » profitèrent de cette absence pour s'agiter encore davantage ¹²¹. Mgr Plessis écrivait les réflexions suivantes sur la conduite de son confrère en face de ses ennemis:

Je ne connais pas de plus digne homme, mais il n'en peut être pas de plus mal calculé pour cette place épineuse. Les plus belles qualités ne sont d'aucun service pour qui ne connoît pas le pays où il est envoyé pour gouverner en chef ¹²².

Et la première lettre qu'adressait Mgr Conwell à Mgr Plessis après son retour à Philadelphie ne le montrait pas très encouragé. Au contraire, toute une série de procès intentés en cour civile par les « hoganistes » obligeait le prélat à de lourdes dépenses, sans parler du détriment dont l'Église pouvait souffrir de tous ces troubles. Un seul point donnait espoir: la cour suprême semblait vouloir appuyer la discipline de l'Église même dans les excommunications qu'elle avait portées conformément au droit canonique ¹²³. Pendant tout ce temps, le malheureux perturbateur de l'Église de Philadelphie mystifiait les évêques par ses multiples tergiversations:

Hogan, écrivait Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, continue son schisme après y avoir renoncé à genoux devant l'évêque de Charleston, mais il se dédit deux jours après. Il a adressé aux Evêques une lettre en prétendu latin. C'est un tissu de Barbarismes et de Solécismes et une preuve que l'auteur n'est plus de l'*Eglise latine* ¹²⁴.

¹²⁰ Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, octobre 1821; *ibid.* Cette lettre non datée a dû être écrite en même temps que la lettre indiquée dans la note 119.

¹²¹ Lettre de l'abbé Power à Mgr Plessis, 6 novembre 1821; *ibid.*, IV-34.

¹²² Lettre de Mgr Plessis à Mgr Du Bourg, 10 mai 1822; AAQ *Registre des lettres X*, pp. 402-404.

¹²³ Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, 5 janvier 1822; AAQ *États-Unis I-133*.

¹²⁴ Lettre du 8 mars 1822; *ibid.*, II-41.

Un moment la cour suprême réussit à débouter le schismatique de l'église Sainte-Marie; mais par représailles, le malheureux occasionna plusieurs fois l'interruption des divins offices: on ne voulait pas célébrer la messe en présence de cet excommunié¹²⁵. L'élection des marguilliers de Sainte-Marie, aux environs de Pâques 1822, fut l'occasion de troubles nouveaux: près de deux cents personnes furent blessées. Les « hoganistes » triomphèrent de nouveau. Mgr Conwell jugea bon de s'absenter de Philadelphie peu après pour permettre aux esprits de se calmer. Il visita l'abbé Dubois à Emmitsburgh, l'abbé Tessier à Baltimore et les Jésuites de Georgetown. Après avoir décrit ces scènes pénibles, Mgr Conwell suppliait Mgr Plessis de bien vouloir écrire à la Sacrée Congrégation de la Propagande au sujet des difficultés de Philadelphie¹²⁶.

Mgr Plessis a-t-il réellement écrit à Rome? Il ne le semble pas, car dans sa lettre du 15 novembre 1822 au cardinal Conzalvi qui contient une sorte de rapport annuel, l'évêque de Québec ne fait pas du tout allusion à Mgr Conwell¹²⁷. Il est probable qu'il avait alors appris la décision de Rome au sujet de l'abbé Hogan et crut qu'il n'était pas nécessaire de reposer la question. Et la lettre datée du 22 mars 1823 que Mgr Plessis a reçue du cardinal Conzalvi à propos des troubles de Philadelphie n'est pas nécessairement une réponse à une missive de Mgr Plessis¹²⁸. Une lettre semblable avait été adressée à tous les évêques des États-Unis¹²⁹ et Mgr Plessis en a tout simplement reçu une comme ses confrères. Le cardinal sollicitait la charité de l'évêque de Québec en faveur de l'évêque de Philadelphie. Mgr Plessis ne reste pas sourd aux sollicitations du cardinal et fit d'abord toucher à Mgr Conwell une somme de cent dollars. Cette charité était d'autant plus utile que les marguilliers disposaient des revenus de l'église¹³⁰. Quelques mois plus tard, l'évêque de Québec faisait parvenir un montant additionnel de cinquante dollars avec les mots suivants:

¹²⁵ Lettre de Mgr Du Bourg à Mgr Plessis, 19 mars 1822; *ibid.*, I-106.

¹²⁶ Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, 4 juillet 1822; *ibid.*, II-134.

¹²⁷ AAQ *Registre des lettres* XI, pp. 51-55.

¹²⁸ AAQ *Correspondance de Rome manuscrite* III-198.

¹²⁹ Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, 13 octobre 1823; AAQ *États-Unis* II-140.

¹³⁰ Lettre du même au même, 25 juillet 1823; *ibid.*, II-138.

En addition aux 100 dollars que j'ai dernièrement fait toucher par votre ordre à Monseigneur l'Evêque de Telmesse, & que j'aurois désiré vous envoyer huit mois plutôt, vous voudrez bien recevoir 50 autres dollars qui vous seront transmis par M^r l'Abbé Dubois, Président du Collège du Mont S^{te} Marie à Emmitsburgh. Mon désir seroit de vous faire passer quelque chose de plus, pour aider à votre établissement. Ne doutez point de mon empressement à vous secourir à mesure que la chose me deviendra possible ¹³¹.

Le 15 août 1823, fête de l'Assomption de Marie, Mgr Conwell quittait de nouveau sa ville épiscopale pour se rendre au Canada. Il était à Montréal le 12 septembre. Les difficultés de Philadelphie venaient de prendre une nouvelle tournure par l'arrivée de l'abbé Angelo Inglesi. Mgr Conwell avait entendu dire que cet individu avait vécu pendant quelque temps au Canada et croyait qu'un voyage au Canada pourrait être utile pour savoir ce qu'il fallait faire avec lui. Dès son arrivée à Montréal, l'évêque de Philadelphie écrivit à son confrère à ce sujet.

Le Signor il Abbate Inglesi, écrivait-il, est à Philadelphie sans être invité et le premier dimanche après son arrivée, il s'est présenté à la messe dans l'Eglise interdite et le jour suivant il est venu faire des excuses déclarant son ignorance de cette affaire; c'est pourquoi M^r Harold le permit de dire la messe dans notre Eglise de St. Joseph, ce qu'il n'a fait qu'une fois . . . Les *Trustees* l'ont choisi pour leur Pasteur. Mais c'est son opinion qu'il n'ose pas l'entreprendre, quoique il seroit peut-être bien disposé. Néanmoins je serois bien aise de sçavoir tout ce qu'il a fait autrefois, à *Québec* et l'opinion de Monseigneur du Bourg à son égard ¹³².

Mgr Conwell était prêt à attendre jusqu'au 29 septembre à Montréal la réponse de Mgr Plessis. Il n'eut pas à attendre si longtemps, puisque dès le 15 septembre, Mgr Plessis écrivait sa lettre, qui vraisemblablement évita à Mgr Conwell de pousser jusqu'à Québec.

¹³¹ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Conwell, 15 août 1823; AAQ *Registre des lettres* X, p. 251 et lettre de Mgr Plessis à l'abbé Dubois, 15 août 1823; *ibid.*, pp. 250s.

¹³² Lettre du 13 septembre 1823; AAQ *États-Unis* II-139.

En quelques lignes, Mgr Plessis décrivit la carrière plus que mouvementée de l'individu, telle qu'il la tenait d'Inglesi lui-même :

Un homme de ce nom, soldat dans un régiment de ligne, et devenu, depuis quelque temps corporal, se presenta à moi en 1814, disant qu'il étoit né à Rome qu'il avoit été ordonné sous diacre à Perouse que nonobstant cela il s'étoit trouvé engagé dans un régiment ou autre corps de gentils hommes, dont la ville de Rome faisoit présent à Napoléon, qu'il avoit joint l'armée Française, l'avoit suivi jusqu'à Moscou, qu'à son retour il avoit été fait prisonnier par les Cosaques et transporté à Leipsig avec tous ceux de son corps, qu'en récompense des services qu'il y rendit aux alliés en 1813, comme interprète des Italiens de l'armée Française que l'on envoyait pour rétablir Moscou, il fut exempt d'y retourner lui même et adressé à Lubec ou à quelque autre lieu de la Baltique pour y trouver place dans un régiment Anglais, dont j'ai oublié le numéro, ayant pour colonel Mr Muller, que ce régiment repassant par la Hollande tomba sous le commandement du général Graham qui le conduisit à Bergenopzoom, où dans une attaque mal concertée, ils furent tous fait prisonniers ¹³³, puis échangés, et après leur retour en Angleterre envoyés ici. Cet Angelo Inglesi n'ayant aucune preuve du sous-diaconat qu'il prétendait avoir reçu, je pris peu de connaissance de lui, attendu surtout qu'il évitoit d'aller à confesse, quoique je l'y eusse invité. Bientôt après, il se mit ici à la tête d'un théâtre, joua des pantomines, exerça des acteurs, et sans quitter cette profession, devint Marchand de vin, se maria avec une femme Catholique devant un ministre Presbytérien, la congédia ensuite et voulut faire un autre mariage, qui ne réussit pas, la fille Canadienne qu'il recherchait ayant refusé de contracter avec lui. Enfin il disparut tout à coup, sans avoir payé le loyer de la maison qu'il occupoit ¹³⁴.

Mgr Plessis, avec raison, semble avoir accepté avec un grain de sel le récit des aventures de l'extraordinaire Inglesi. Mais il eut l'œil ouvert sur sa conduite à Québec au grand avantage du diocèse de Philadelphie. L'évêque de Philadelphie déclarait à son confrère

¹³³ Ce coup de main sur Bergen-Op-Zoon eut lieu en mars 1814. Sir Thomas Graham devint ensuite Lord Lynedoch.

¹³⁴ AAQ *États-Unis, Registre des lettres* XI, p. 284.

de Québec que ses renseignements avaient suffi à isoler Inglesi qui jugea bon de se retirer à New York. L'incident ne se termina pas là. Le consul général de la Sardaigne, un nommé Dabbate, protecteur d'Inglesi, menaça Mgr Conwell d'un procès parce qu'il avait nuï à la réputation d'Inglesi. L'évêque de Philadelphie avait en effet traduit et publié la lettre de Mgr Plessis en date du 15 septembre ¹³⁵ et le P. William V. Harold, O.P. écrivit une brochure intitulée *An Address to the Roman Catholics of Philadelphia* ¹³⁶, qui mettait aussi Inglesi en cause. Par mesure de prudence, Mgr Conwell demanda toutes les pièces authentiques que pourrait fournir Mgr Plessis ¹³⁷. Mgr Plessis chargea John Cannon de rédiger ces documents ¹³⁸. Il rendit ce service tout en faisant parvenir à Mgr Conwell une nouvelle aumône.

Il semble que cette générosité fut la dernière intervention de Mgr Plessis dans les affaires de Philadelphie, car il serait peut-être téméraire de tirer des conclusions de quelques autres documents. Ainsi Archibald Randall, éminent avocat de Philadelphie et tout dévoué à son évêque, vint à Québec, en 1814, chaudement recommandé par Mgr Conwell. Il devait bien mettre Mgr Plessis au courant du retour de l'abbé Hogan, de la confusion qui régnait encore au milieu des schismatiques. Mais était-il chargé d'une autre mission plus officielle ? Il est impossible de le dire ¹³⁹.

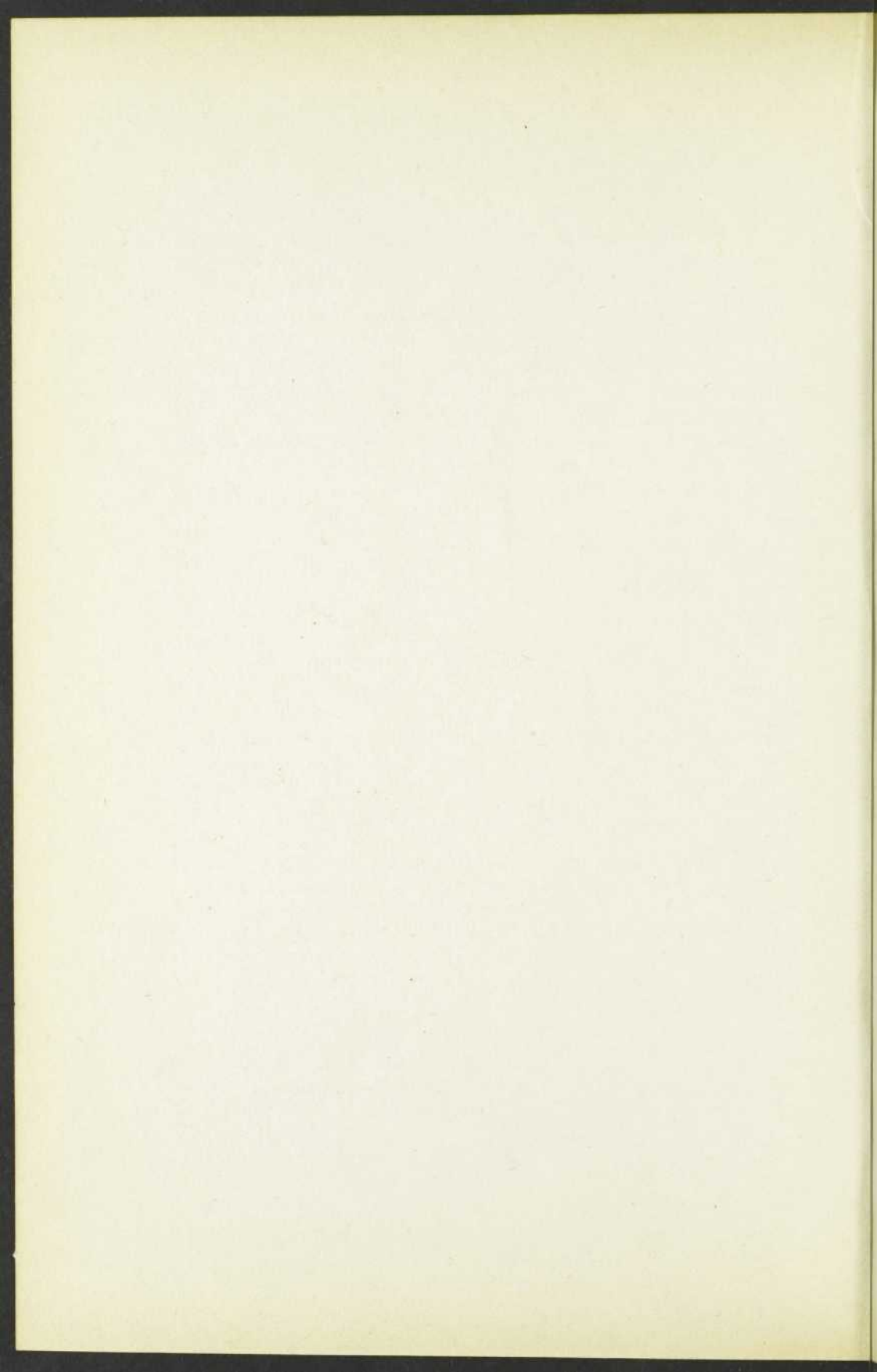
¹³⁵ Griffin, *The Life of Bishop Conwell*, RACHS, 27(1916)74. Cette lettre a été publiée en français aussi; les archives de la chancellerie de Saint Louis, Mo. en possèdent une copie imprimée sans qu'il soit possible de trouver la date ni le lieu de publication.

¹³⁶ Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, 13 octobre 1823; AAQ *États-Unis* II-140 et lettre de Mgr Plessis à Mgr Conwell, 5 décembre 1823; AAQ *Registre des lettres* XI, p. 379.

¹³⁷ Lettre du 13 octobre 1823; AAQ *États-Unis* II-140.

¹³⁸ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Conwell, 5 décembre; AAQ *Registre des lettres* XI, p. 379.

¹³⁹ Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, 11 juillet 1824; AAQ *États-Unis* II-141.



CHAPITRE VIII

MONSEIGNEUR PLESSIS ET LA NOMINATION DES ÉVÊQUES AMÉRICAINS (1820-1825)

Il est assez délicat d'écrire sur une question qui a opposé plus ou moins Français et Irlandais aux États-Unis, en évitant de prendre parti pour un groupe contre un autre. Le problème qui se présente est le suivant. Après la lecture de quelques ouvrages américains sur le sujet, dûs à des plumes catholiques, un canadien français peut difficilement s'empêcher de penser: Est-ce donc que Mgr Plessis faisait partie de quelque cabinet secret pour ne laisser monter sur les sièges américains que des candidats français et évincer les Irlandais? Au sujet de la situation de l'Église américaine un peu avant la nomination de Mgr Conwell, Ryan, par exemple, écrit que la domination française sur l'Église d'Amérique n'était pas un fantôme imaginaire quand on réalise qu'en plus de Mgr Plessis de Québec, des Français étaient à la tête des sièges de Baltimore, Bardstown, Boston, Louisiane, et que l'évêché de Philadelphie était menacé d'en recevoir un à son tour¹. Si les évêques français des États-Unis ont comploté contre les Irlandais — accusation qui est peut-être un peu forte — on ne peut absolument conclure que Mgr Plessis, parce que de nationalité canadienne-française, soit, par le fait même, entré dans la conspiration. C'est une analyse de textes qu'il faut faire ici, analyse que bien peu d'historiens ont conduite parce qu'ils ignoraient le français ou qu'ils ne soupçonnaient pas l'existence de ces sources. Cette question de la nomination aux sièges américains pour la période qui intéresse cette étude est sou-

¹ « Furthermore, French domination over the Church in America was hardly not an imaginary phantom when one realises that besides Plessis of Quebec, who interested himself in the Church of this country, there were Maréchal of Baltimore, Flaget of Bardstown, Cheverus of Boston, Dubourg of Louisiana, and that De Barth was suggested as a candidate for the See of Philadelphia » (*Old St. Peter's*, p. 142).

vent traitée avec le problème des « trustees »², mais à cause du point de vue envisagé ici, il a paru préférable de séparer les deux questions.

A l'origine de ce problème, deux facteurs sont entrés en jeu: la venue aux États-Unis de prêtres étrangers et la création de plusieurs sièges épiscopaux. Plus que le Canada, les États-Unis devaient compter sur des missionnaires des autres pays pour pouvoir continuer les missions déjà établies. Au début du dix-neuvième siècle, les prêtres étrangers travaillant en territoire étatsunien étaient en forte majorité: il n'y a qu'à parcourir les listes de missionnaires dressées par Dilhet³ et Corrigan⁴ par exemple pour s'en rendre compte. Parmi ces étrangers, on compta de saints et apostoliques missionnaires qui, après avoir tout quitté se dévouèrent sans mesure au service des fidèles et à la conversion des non-catholiques. Mais, il faut bien l'avouer aussi, des sujets désireux de quitter un diocèse où ils étaient en mauvaise posture réussirent à gagner la confiance d'évêques à la recherche de missionnaires et obtinrent ainsi souvent des postes importants. Originaires de pays mieux organisés au point de vue administration ecclésiastique et souvent plus instruits, ils prirent facilement l'affiche au grand détriment de la religion. On n'a qu'à se rappeler des noms comme les abbés Claude Florent Bouchard de la Poterie, Thomas Le Dru et quelques autres pour s'en convaincre. En même temps, malgré le nombre relativement restreint de prêtres, la hiérarchie a connu, aux États-Unis, un rapide développement: pendant l'épiscopat de Mgr Plessis, sept nouveaux sièges furent érigés. C'était donc un *cursus honorum* qui s'offrait à ces prêtres, mais qui était tout aussi bien regardé comme une course d'autant plus facile que les candidats à évincer n'étaient pas très nombreux. Il y eut certainement des cas de désintéressement très réel: Mgr Flaget n'accepta l'épiscopat qu'après avoir reçu un ordre formel de ses supérieurs; Mgr Du Bourg ne consentit à être sacré qu'à la suite de demandes réitérées de Mgr Carroll. Mais d'autres ne furent pas tout à fait insensibles à la dignité épiscopale.

² Par exemple, Guilday, *Trusteeism (1814-1821)*.

³ *État de l'Église catholique ou diocèse des États-Unis*, pp. 51-56.

⁴ *Register of the Clergy Laboring in the Archdiocese of New York From Early Missionary Times to 1885*, dans HRS 1899-1916, *passim*, cf. bibliographie.

Bien que, dès 1806, Mgr Plessis ait déjà applaudi au projet d'ériger le diocèse de Baltimore en métropole avec suffragants⁵, ce n'est en réalité qu'à partir de 1820 que sa correspondance contient des textes concernant les évêques américains et leur nomination. Lorsque l'évêque de Québec rencontra à Lyon l'abbé Taylor, il lui confia qu'à Rome on lui avait dit que les fidèles des États-Unis ne voulaient pas avoir d'évêques français⁶. Ce point dut faire l'objet de quelques conversations avec Mgr Maréchal, car l'évêque de Québec écrivit dans son rapport au cardinal Fontana les lignes significatives suivantes:

Je crois aussi de mon devoir de réitérer à votre Em. que les Catholiques des Etats-Unis ont, en général, beaucoup de respect & d'affection pour leurs évêques François & que s'il y a des plaintes contre ceux de cette nation, elles sont suscitées par des Moines Irlandois, vagabonds ambitieux qui pour le malheur de ces diocèses voudroient y occuper les premières places.

Il faut beaucoup se défier des représentations qui sont quelquefois envoyées à Rome, chargées d'un certain nombre de signatures & peut-être mieux accueillies qu'elles ne méritent, ces sortes de pièces le plus souvent sont rédigées dans des cabarets par un petit nombre d'individus, ne sont d'aucun poids, quoiqu'elles portent le sceau & la signature d'un Juge de Paix. Il est bon de savoir que dans les Etats-Unis les Juges de Paix abondent & qu'il y en a de toute classe & de tout caractère⁷.

Ces lignes ne contiennent rien de compromettant, surtout si les requêtes mentionnées étaient vraies. Mais la question de la nomination des évêques devint assez tendue aux États-Unis, lorsque trois évêques irlandais, qui n'étaient jamais venus en Amérique furent nommés presque en même temps: Mgr Conwell pour Philadelphie, Mgr England pour Charleston et Mgr Kelly pour Richmond. Un incident avait marqué l'érection de ce dernier siège: l'archevêque de Baltimore s'y était opposé⁸. Mgr Maréchal se

⁵ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Carroll, 20 février 1806; BCA 6-I-3 ou AAQ *Registre des lettres* V, pp. 74-76.

⁶ Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Maréchal, 21 mars 1820; BCA 20-R-9.

⁷ Lettre du 7 septembre 1820; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 94-96.

⁸ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 2 janvier 1821; AAQ *États-Unis* II-38.

voyait donc imposer comme suffragants trois sujets qu'il ne connaissait pas et dont il n'avait pas entendu parler. Ces nouvelles, jointes à la réhabilitation de l'abbé Robert Browne et aux troubles de New York, consternèrent l'archevêque assez impressionnable par nature, semble-t-il, et lui firent écrire une lettre bien émue à Mgr Plessis. Mgr Maréchal ne pouvait comprendre la Propagande qui anéantissait son autorité et foulait aux pieds les lois de la discipline ecclésiastique et de la simple justice naturelle. Ce trouble était cependant tempéré par quelques reinarques élogieuses au sujet des nouveaux titulaires. D'après l'archevêque de Baltimore, Mgr Conwell était un prélat respectable par sa piété et Mgr England avait eu la délicatesse de lui écrire deux fois ⁹. Une autre voix épiscopale américaine venait, quelque temps après, ajouter ses plaintes à celles de Mgr Maréchal. En effet, le 25 février de la même année, Mgr Du Bourg écrivait ces lignes à Mgr Plessis:

Cependant nous n'avons jusqu'à présent pû prévenir entièrement le danger de voir nommer des hommes totalement impropres à gouverner ces diocèses républicains. Vous avez été à portée d'en voir les mauvais effets. Je serois très aise que vous en eussiez dit votre façon de penser au quartier général. De pareilles observations venant d'un prélat tout à fait étranger, auroient eu une double force ¹⁰.

Mgr Plessis, qui s'était déjà vu imposer, sans consultation, Mgr Burke nommé premier vicaire apostolique d'Halifax grâce à l'intervention de Mgr Troy, manifesta beaucoup de sympathie pour ses confrères dans leurs difficultés encore plus aigües que les siennes.

J'étais absent, écrivit-il à Mgr Maréchal, lorsque votre lettre du 6 janvier est arrivée à Québec. La lecture m'a désolé. Quelque trompée qu'ait été la Cour de Rome sur la manière de penser des Catholiques des Etats-Unis, c'est, du moins, une consolation pour nous et nos anciens confrères les évêques, que ce choix des nouveaux soit tombé sur des irlandais capables de sentir ce qu'il faut penser de

⁹ Lettre du 6 janvier 1821; *ibid.*, I-29.

¹⁰ *Ibid.*, I-103.

leurs compatriotes émigrés. Dieu tirera sa gloire de tout cela et fera concevoir à la Propagande qu'elle a agi avec trop peu de considération... Il en résultera pour le card. Fontana la conviction, à laquelle il s'est refusé jusqu'à présent, que l'église des Etats-Unis ne gagnera rien à avoir des étrangers pour évêques préférablement à d'anciens missionnaires qui ont vieilli dans le ministère du pays ¹¹.

Tout en sympathisant avec son confrère, Mgr Plessis ne manquait pas de l'encourager. Il relevait les mérites de Mgr Conwell et la politesse de Mgr England. Mais il fit encore plus. Il suggéra à son confrère de Baltimore de faire le voyage de Rome ¹², mais devant l'impossibilité où était le métropolitain américain d'entreprendre cette longue traversée, il lui conseilla de s'accréditer un agent à Rome même. Un des amis de Mgr Plessis était tout désigné pour remplir cet office: l'abbé Robert Gradwell, supérieur du Collège anglais de Rome ¹³. Cet ecclésiastique anglais était le procureur des évêques d'Angleterre et Mgr Plessis devait aussi le demander pour remplir la même fonction dans les intérêts de l'Église de Québec ¹⁴. Mgr Plessis conseilla à son confrère d'envoyer sa requête par l'intermédiaire de Mgr William Poynter. Il lui avait d'ailleurs ouvert la voie en mettant le vicaire apostolique du district de Londres au courant de ses ennuis: Mgr Poynter trouvait même que Mgr Maréchal avait absolument besoin d'un pareil procureur ¹⁵. Avant que fut entièrement réglée cette question d'un agent à Rome, Mgr Maréchal fit voile pour la Ville éternelle au début d'octobre 1821. Il annonça la nouvelle à Mgr Plessis en lui demandant de bien vouloir écrire quelques lettres aux prélats romains afin d'en être reçu avec plus de sympathie ¹⁶. Le 23 novembre suivant, Mgr Plessis envoyait au cardinal Fontana une lettre sur ces problèmes. Tout en

¹¹ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, 7 février 1821; AAQ *Registre des lettres X*, pp. 152s.

¹² Lettre du même au même, 6 septembre 1820; BCA 19-W-2.

¹³ Lettre du même au même, 5 octobre 1820; BCA 21A-I-5.

¹⁴ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Gradwell, 11 novembre 1820; AAQ *Registre des lettres X*, p. 128. L'abbé Gradwell remplaça l'abbé Francesco Lavizarri.

¹⁵ Lettre de Mgr Poynter à Mgr Plessis, 3 janvier 1821, citée dans une lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, 13 avril 1821; AAQ *Registre des lettres X*, pp. 198s.

¹⁶ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Plessis, 9 octobre 1821; AAQ *États-Unis I-32*.

donnant les raisons pour lesquelles Rome n'aurait pas dû ériger le vicariat de la Nouvelle-Écosse, il insistait sur le danger que courait l'Église aux États-Unis à être gouvernée par des chefs qui ne connaissaient pas la mentalité américaine et qui étaient inconnus des évêques provinciaux¹⁷. Il envoya d'autres lettres assez semblables aux cardinaux Della Somaglia et Conzalvi, mais les adressa à l'abbé Gradwell qui fut chargé de les faire parvenir à leurs destinataires¹⁸. Ce moyen était utilisé pour éviter les interceptions encore assez fréquentes du courrier destiné au préfet de la Propagande.

L'archevêque de Baltimore, arrivé à Rome au milieu de janvier 1822, y fut accueilli avec beaucoup de bonté; il attribua cette cordialité aux lettres de Mgr Plessis et de Mgr Poynter. Le pape Pie VII alla même jusqu'à lui donner un beau calice. L'abbé Gradwell accepta bien volontiers de s'occuper des affaires du diocèse de Baltimore. Immédiatement Mgr Maréchal put se féliciter d'avoir eu l'avantage de connaître cet ecclésiastique qui mena à bonne fin les diverses questions qui avaient conduit l'archevêque à Rome. Il ne manqua pas d'en exprimer toute sa gratitude à son confrère de Québec. Le voyage de Mgr Maréchal à Rome fut utile: la Virginie fut de nouveau réintégrée dans son archidiocèse et Mgr Kelly fut transféré sur le siège de Waterford et Lismore en Irlande¹⁹. Mgr Maréchal était revenu à New York le 22 novembre²⁰, bien satisfait de ce qu'il avait obtenu de la cour de Rome.

Dans une de ses lettres à son confrère de Québec, l'archevêque de Baltimore avait touché un point assez dangereux. Voici ses propres expressions:

Vous êtes actuellement Métropolitain & qui scait si vous ne serez pas un jour exposé aux malheurs qui nous frappent & je me chargerois volontiers d'être votre négociateur. Nous pourrions réunis ensemble demander au St. Siège, le droit de présentation aux sièges vacans; de déterminer l'érection des évêchés &&& dans nos provinces respec-

¹⁷ AAQ *Registre des lettres* X, p. 315.

¹⁸ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Gradwell, 24 novembre 1821; *ibid.*, X, p. 316.

¹⁹ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Plessis, 11 mars 1822; AAQ *Diocèse de Montréal* C-77.

²⁰ Lettre du même au même, 22 novembre 1822; AAQ *États-Unis* I-34.

tives . . . obvier aux abus de ces mauvais prêtres qui assiègent les portes de la Propagande, sous prétexte d'appel. &

Réfléchissez, mon cher Seig^r et Conf^s, sur ces propositions que je prends la liberté de vous faire & si vous croyez qu'elles puissent rendre au bien de votre Métropole & de celle que la Providence m'a confiée, marquez le moi & soyez bien persuadé que votre sentiment aura sur moi une grande influence ²¹.

On se rappelle que le chapitre de Québec, un peu sous le coup des circonstances, avait « élu » l'abbé Montgolfier comme évêque de Québec, mais que Rome avait vertement désapprouvé cette façon d'agir ²². Mgr Maréchal voulait donc obtenir un droit un peu semblable pour venir à bout des difficultés qui troublaient l'Église des États-Unis. L'archevêque avait bel et bien mentionné « le droit de présentation aux sièges vacans ». L'expression était malheureuse et légitimera les remarques de la Congrégation. Est-ce que Mgr Plessis entra dans les idées de son confrère de Baltimore ? Dans les lettres actuellement connues de Mgr Plessis, rien n'indique que le prélat canadien ait formulé une demande semblable au Saint-Siège. Il insista sur la nécessité de donner aux catholiques américains des prélats qui en connussent la mentalité et sur la grande utilité qu'il y avait de consulter le métropolitain et les évêques américains avant d'élire un candidat à un siège. Cette idée, Mgr Plessis la communiqua à Rome ²³, à Mgr Poynter ²⁴ et à ses correspondants épiscopaux américains ²⁵. Mais il ne demanda pas, semble-t-il, le droit de partager son diocèse et de nommer aux évêchés nouveaux ou vacants et il ne présenta pas de requête similaire au nom de son confrère de Baltimore. Il écrivit même expressément à son confrère: « Je n'ai nul motif de me joindre à vous pour demander le droit de nommer ou présenter aux sièges vacans et de déterminer l'érection des évêchés à venir. Là dessus la Cour de

²¹ Lettre du 6 janvier 1821; AAQ *Registre des lettres* I-29.

²² Voir plus haut, p. 12.

²³ Lettre de Mgr Plessis au card. Fontana, 23 novembre 1821; AAQ *Registre des lettres* X, p. 315.

²⁴ Lettres de Mgr Plessis à Mgr Poynter, 23 mars et 10 juin 1822; *ibid.*, X, pp. 384 et 417s.

²⁵ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, 7 février 1821; AAQ *Registre des lettres* X, p. 152 ou BCA 19-W-5 et lettre du même à Mgr Du Bourg, 10 mai 1822; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 402-404.

Rome a fait tout ce que j'ai voulu »²⁶. Mais Mgr Poynter, dans ses communications avec la Cour de Rome, a fait dire à Mgr Plessis plus qu'il ne voulait dire; l'évêque de Québec, du moins, s'en est plaint²⁷. Ce fut peut-être ce qui justifia la lettre que le cardinal Fontana adressait à l'évêque de Québec, lettre qui ne laissa pas ce dernier indifférent. Il est vrai que le cardinal préfet ne faisait aucun reproche direct à Mgr Plessis, mais il lui disait clairement ce qu'il fallait penser des idées de son confrère américain. Seul Mgr Maréchal était mentionné dans la lettre. D'après le cardinal Fontana, l'archevêque de Baltimore avait fait parvenir à Rome par l'intermédiaire de Mgr Poynter deux demandes qui revenaient en pratique à une seule: il désirait obtenir le droit de proposer un candidat à un siège, mais de telle sorte que la Sacrée Congrégation devait l'accepter. Le cardinal Fontana expliqua à Mgr Plessis qu'après délibération, le Saint-Siège ne pouvait accorder à Mgr Maréchal ni le droit ni le privilège de nommer ses suffragants. D'après les saints canons, arguait le cardinal, les métropolitains n'ont jamais reçu le droit de nommer les évêques, comme le prouvent plusieurs constitutions et lettres de saint Léon le Grand et de saint Simplicien en particulier²⁸. Et toute nomination à un siège épiscopal dans les pays de mission était alors réservée au Saint-Siège. Aucun privilège n'était accordé à qui que ce soit, car, avec le temps, ce privilège tendrait à se transformer en droit et à pousser les autres métropolitains à se faire concéder les mêmes prérogatives. Mais le cardinal Fontana acquiesçait bien volontiers à un point: il acceptait de tenir compte des présentations faites par Mgr Maréchal et ses suffragants, comme il l'avait fait pour l'élection de Mgr Fenwick, de Cincinnati²⁹.

Mgr Plessis fut affecté par cette lettre qui ne contenait cependant aucun reproche à son adresse personnelle: il la trouva « un peu sévère »³⁰ et en exprima son étonnement à Mgr Poynter:

²⁶ Lettre du 7 février 1821; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 152s.

²⁷ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, 17 avril 1823; BCA 19-W-6.

²⁸ Il s'agit de la lettre de saint Léon Ier à saint Hilaire d'Arles (PL 54, 628-636) et les lettres de saint Simplicien à Jean de Ravenne (PL 58, 35s.) et à Acace de Constantinople (*ibid.*, 41-53).

²⁹ Lettre du card. Fontana à Mgr Plessis, 17 novembre 1821; AAQ *Correspondance de Rome manuscrite* III-189. On trouvera le texte de cette lettre en appendice VI, p. 244.

³⁰ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, 17 avril 1823; BCA 19-W-6.

Je n'ai cependant jamais prétendu, lui écrivit-il, que le S. Siège dut être entièrement assujéti à confirmer une élection faite par l'Archevêque [Mgr Maréchal] & ses provinciaux, comme paroît l'avoir entendu la S. Cong. de la Propagande dont j'ai dernièrement reçu une très longue lettre à ce sujet que je ne vous envoie pas faute de temps pour en tirer copie; mais il me semble que cette Congr. s'épargneroit beaucoup de déboires si elle ne nommoit à aucun de ces évêchés sans avoir préalablement pris l'avis de ceux qui y sont les plus intéressés ³¹.

Cet incident se termina là, semble-t-il. Mais à peu près dans le même temps, Mgr Du Bourg implora, lui aussi, l'influence de Mgr Plessis pour mener à bonne fin la division de son diocèse. Il avait été invité par Rome à demander le partage de son diocèse en trois autres sièges épiscopaux. Cette division réjouissait beaucoup Mgr Du Bourg et le déchargeait d'un fardeau qu'il ne pouvait porter seul. Pourtant, il confiait à son confrère de Québec:

Je tremble qu'on ne m'envoie pour successeur à St. Louis un Préfet étranger aux mœurs et à la langue du pays, qui détruira le peu que j'ai fait. Je vous conjure donc d'écrire à Rome pour représenter l'utilité de la division de mon diocèse, comme *chose dont je vous ai fait part, et qui est à votre connaissance comme mon propre voisin*; observant en même temps que la population cath. dans la haute Louisiane étant presque toute française et les sauvages même étant exclusivement prévenus en faveur des Français, c'est un Evêque de cette nation ou au moins un italien, déjà connu avantageusement dans la Mission qu'il faut la si l'on ne veut pas tout perdre. C'est la crainte d'en proposer un français, qui m'a fait retarder de demander la division. Si j'étois sûr que cette présentation fût favorablement accueillie, je ne différerois pas de solliciter l'érection d'un nouveau siège pour S^t Louis. Ce qui me prouve qu'il y a quelque chose à craindre c'est qu'on me propose de transférer l'Ev. de Richmond à un des démembrements de mon diocèse. Je n'ai pas fait de difficulté de l'admettre pour les Florides et l'Alabama dont j'ai consenti à ce qu'on fit un siège séparé. Mais, pour S^t Louis, je sens trop les conséquences d'une nomination mal assortie pour ne pas

³¹ Lettre du 23 mars 1822; AAQ *Registre des lettres X*, p. 384.

prendre d'avance mes précautions pour en assurer une bonne ³².

Mgr Du Bourg avait alors les yeux sur deux candidats de valeur: les abbés Simon Bruté ³³ et Giuseppe Rosati ³⁴. L'abbé Bruté avait la préférence de l'évêque de la Louisiane à cause de sa robuste santé; l'abbé Rosati, plus jeune, souffrait déjà d'infirmités et s'était, peu auparavant, fracturé un bras en tombant de cheval au retour d'une course auprès d'un malade ³⁵. Mgr Plessis souscrivit à toutes ces réflexions de son confrère ³⁶, intéressa à cette affaire son ami, Mgr Poynter, et se proposa d'en écrire au Saint-Siège ³⁷.

Lorsque l'abbé Ph. Janvier vint à Québec pour guider les Ursulines choisies pour le couvent de la Nouvelle-Orléans ³⁸, il mit Mgr Plessis au courant d'un projet de l'évêque de la Louisiane: Mgr Du Bourg se proposait de demander l'abbé Angelo Inglesi comme son coadjuteur ³⁹. Le prélat avait accepté et ordonné cet ecclésiastique sans exiger les attestations d'usage, mais seulement sur quelques recommandations d'un « bon prêtre italien vicaire à la cathédrale » ⁴⁰ de la Nouvelle-Orléans ⁴¹. Dans sa confiance aveugle pour le nouveau venu, il l'avait chargé des intérêts du diocèse en Europe et songeait fortement à le demander comme son coadjuteur ⁴². Aussitôt qu'il apprit qu'un individu de ce nom avait laissé une réputation plutôt suspecte à Québec, le vicaire général de la Loui-

³² Lettre du 19 mars 1822; AAQ *États-Unis* I-106.

³³ L'abbé Bruté devait devenir le premier évêque de Vincennes le 6 mai 1834. Cf. Maynard, *The Reed and the Rock* et Godecker, *Simon Bruté de Remur, First Bishop of Vincennes*.

³⁴ L'abbé Rosati, C.M. sera élu à Saint-Louis le 20 mars 1827. Cf. Easterly, *The Life of Rt. Rev. Joseph Rosati, C.M., First Bishop of St. Louis, 1789-1843*.

³⁵ Lettre de Mgr Du Bourg à Mgr Plessis, 19 mars 1822; AAQ *États-Unis* I-106.

³⁶ Lettre à Mgr Du Bourg, 10 mai 1822; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 402-404.

³⁷ Lettre à Mgr Poynter, 10 juin 1822; *ibid.*, X, pp. 417s.

³⁸ Lettre de l'abbé Martial à Mgr Plessis, 24 novembre 1822; AAQ *États-Unis* I-120.

³⁹ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Du Bourg, 8 octobre 1822; AAQ *Registre des lettres* XI, pp. 17s.

⁴⁰ Ce prêtre était Filippo Borgna, C.M. ou encore Angelo Ferrari, C.M. (Baudier, *The Catholic Church in Louisiana*, p. 279).

⁴¹ Lettre de l'abbé Martial à Mgr Plessis, 24 novembre 1822; AAQ *États-Unis* I-120.

⁴² Lettre du même au même, 13 novembre 1822; AAQ *États-Unis* I-119 et lettre de Mgr Plessis à Mgr Conwell, 15 septembre 1823; AAQ *Registre des lettres* XI, p. 284.

siane, l'abbé B. Martial, écrit à Mgr Plessis pour identifier le personnage en question. Mais déjà, avant de recevoir ces demandes de renseignements, Mgr Plessis avait prévenu son confrère de ce qu'avait fait le nommé Inglesi à Québec. D'après l'évêque de Québec, Inglesi était arrivé à Québec « soldat dans un régiment anglois, puis baladin, puis aventurier, puis marchand de vin, puis banqueroutier » sans mentionner ses aventures matrimoniales⁴³. Inglesi, ainsi dénoncé, se réfugia dans le diocèse de Philadelphie, comme on l'a vu dans le chapitre précédent⁴⁴.

Dans la présente étude avant tout historique, sans but apologétique aucun, ce serait farder les faits que de laisser sous silence quelques textes de Mgr Plessis qui, à première lecture, prouveraient que l'évêque de Québec avait des préventions contre la race irlandaise elle-même et voulait empêcher tout prêtre de cette nation d'occuper un siège dans la hiérarchie américaine. Dans une lettre à Mgr Poynter, en date du 30 avril 1821, le prélat canadien écrivait les lignes suivantes:

Aux États-Unis les prêtres irlandais continuent de troubler les diocèses et les évêques irlandais trop nouveaux dans le pays, ou encouragent mal à propos ces mauvais sujets, ou ne prennent pas les moyens qu'il faudrait pour leur résister. Dr Conwell est maltraité à Philadelphie par Hogan et Dr Kelly rétablit à Richmond Carbery qui avoit été censuré par le Métropolitain⁴⁵.

Et, environ un an plus tard, dans une autre lettre au même correspondant londonien, il exprimait le souhait de voir Mgr Connolly et Mgr Conwell transférés en Irlande et remplacés par des missionnaires du pays que « l'Archevêque de Baltimore indiqueroit au S. Siège après en avoir délibéré avec les autres suffragans »⁴⁶. « Les choses iront mal, continuait-il, aussi longtemps que l'on confiera les troupeaux à des Pasteurs qui ne les ont jamais vus & qui n'en connoissent pas le génie ». L'évêque de Québec avait eu

⁴³ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Du Bourg, 8 octobre 1822; AAQ *Registre des lettres* XI, pp. 17s.

⁴⁴ P. 182.

⁴⁵ AAQ *Registre des lettres* X, pp. 206s.

⁴⁶ Lettre du 23 mars 1822; *ibid.*, X, p. 384.

l'occasion de connaître Mgr Conwell qui vint au Canada pendant les difficultés suscitées par l'abbé Hogan. Après cette rencontre, il portait le jugement suivant sur son confrère:

Le Doct^r Conwell vint nous voir l'automne passée. Je ne connois pas un plus digne homme, mais il n'en est peut être pas de plus mal calculé pour cette place épineuse. Les plus belles qualités ne sont d'aucun service pour qui ne connoit pas le pays où il est envoyé pour gouverner en chef. Le Doct^r Connely en avoit donné, avant lui, la preuve au diocèse de New York.⁴⁷

Il faut dire que, même si Mgr Plessis eût l'occasion de se mettre en relations assez intimes avec la plupart des évêques américains, les jugements qu'il a portés sur eux le furent en raison des conversations et des lettres qu'il a échangées avec ses confrères dans l'épiscopat. Si le prélat canadien a été trompé, ce n'est pas à lui, mais à ceux qui l'ont induit en erreur qu'il faut jeter la pierre. Et si l'on parcourt la correspondance à lui adressée par ses confrères, l'impression suivante se dégage: les troubles relatés au chapitre précédent ont atteint leur paroxysme sous des évêques irlandais directement venus d'Irlande en Amérique. Que l'on songe à Mgr Connolly, à Mgr Conwell, à Mgr England, à Mgr Kelly. L'évêque de Québec a certainement eu le même sentiment. Et de là son leitmotiv: donner aux Américains des évêques qui connussent la mentalité américaine. Cette pensée, Mgr Plessis l'a répétée à satiété. Que le candidat fût français ou irlandais, il devait être avant tout un missionnaire du pays⁴⁸. Et sur ce point, Mgr England donnera son assentiment à l'attitude du prélat canadien par un aveu très significatif⁴⁹ de même que Mgr Du Bourg⁵⁰. Guidé par une véritable largeur de vues et un sincère intérêt pour l'Église catholique américaine, l'évêque de Québec recommanda à Rome le P.

⁴⁷ Lettre à Mgr Du Bourg, 10 mai 1822; *ibid.*, X, pp. 402-404.

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ « Your Lordship will feel how an inexperienced prelate in a strange land with scarcely any aid, & often in want of pecuniary resources must feel in such a case » (Lettre à Mgr Plessis, 21 mars 1824; AAQ *États-Unis* III-76).

⁵⁰ « J'oserais suggérer un terme moyen, qui serait de ne nommer, ni un français, ni un irlandais, mais un américain » (Lettre au card. préfet de la Propagande, 16 février 1819; SCPF *America Centrale, dal Canada all' Istmo di Panama* IV, dal 1818 a tt° il 1820).

Benedict Fenwick, S.J., dans des termes qui rendent tout à fait ridicule l'affirmation de Ryan donnée au début de ce chapitre :

Mgr l'Archev. persiste dans le désir d'être déchargé des deux Carolines & de la Georgie trop éloignées de sa résidence & se flatte toujours que le S. Siège daignera confier le soin de cette nouvelle église à M^r Benedict Fenwick prêtre de la Compagnie de Jésus. Cet eccl^s. étant né dans les États-Unis mêmes, on espère que sa promotion deviendra un sujet d'encouragement pour ses compatriotes ⁵¹.

Mgr Plessis tint une attitude semblable dans le cas de l'abbé Taylor. Il est vrai que l'abbé William Taylor, quoique irlandais d'origine, était français de cœur et de mentalité: il se déclarait « attaché à l'église gallicane et à ses articles et principes ». Sans être un « Ramsay » ⁵², comme il le disait lui-même, il voulait que ses cendres pussent reposer auprès de Fénelon qui lui avait tenu lieu de père et d'ami ⁵³. Ces circonstances pouvaient rendre l'abbé plus sympathique à Mgr Plessis. Au début de 1824, Mgr de Cheverus, avant son départ pour la France, avait confié l'administration de son diocèse à l'abbé Taylor ⁵⁴. Près d'accepter le siège de Montauban qui lui était offert ⁵⁵, il avait postulé l'évêché de Boston

⁵¹ Lettre au card. Fontana, 7 septembre 1820; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 94-96.

⁵² L'abbé Taylor devait faire allusion ici à Andrew Michael Ramsay (1686-1743) qui avait été converti au catholicisme par le Cygne de Mantoue. Il s'est rendu célèbre par son ouvrage *Les voyages de Cyrus* (Paris, 1727) imité du *Télémaque* de Fénelon.

⁵³ Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Plessis, 2 juillet 1825; AAQ *États-Unis* II-54.

⁵⁴ Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Plessis, 1er mars 1824; *ibid.*, II-45. Mgr Plessis avait eu des doutes au début sur la validité de cette nomination. Il écrivit ces mots à Mgr Lartigue: « Je ne sais d'où MM. Taylor & Power tiennent leurs pouvoirs d'Administrateurs depuis la vacance des deux sièges de Boston & de New York . . . Quant à l'autre, [l'abbé Taylor] c'est un problème, je crois, qu'il n'a pu résoudre, car il n'a pas répondu à la question que je lui fis à ce sujet, lorsqu'il réclamoit M^r Holmes comme sien » (Lettre du 22 mars 1825; AAQ *Registre des lettres* XII, p. 209). Mais ensuite l'abbé Taylor donna la réponse suivante: « I informed your Lordship that Bishop Cheverus, before his departure from Boston, delegated to me 'in quantum potuit' his jurisdiction and, with the approbation of the Arch-Bishop of Baltimore, nominated and appointed me Administrator of the Diocese (Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Plessis, 15 avril 1825; AAQ *États-Unis* II-52).

⁵⁵ L'archevêque de Rouen, alors Gustave-Maximilien-Juste, prince de Croy, avait fortement appuyé le transfert de Mgr de Cheverus à Montauban (Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 19 juin 1823; AAQ *États-Unis* II-44).

en faveur de l'abbé Taylor ⁵⁶. L'administrateur intérimaire de Boston fut mis au courant de la chose par son évêque. Et ce fut avec beaucoup d'humilité, peut-être affectée, qu'il transmit la nouvelle à Mgr Plessis. D'après son propre témoignage, l'épiscopat était au-dessus de ses forces, mais la correspondance prouve qu'en réalité il n'était pas insensible à cet honneur. L'abbé Taylor fut entretenu dans cet espoir de devenir le premier pasteur de Boston pendant plusieurs mois, lorsqu'une lettre de Mgr de Cheverus, en date du 25 août 1824, vint couvrir de nuages les rêves caressés: « Comme vous l'aviez prévu, lui disait l'évêque, les Dominicains à Rome s'opposent à votre nomination, et d'Amérique on a reçu des recommandations pour d'autres personnes. Le cardinal Somaglia me l'a mandé » ⁵⁷. Et, en septembre 1825, le P. Benedict Fenwick faisait part à l'abbé Taylor de sa nomination comme évêque de Boston ⁵⁸. Les lettres de Mgr Plessis à l'abbé Taylor sont demeurées introuvables, mais par ce que dit l'administrateur du diocèse de Boston, il semble bien que Mgr Plessis n'était pas du tout opposé à l'élévation de son correspondant à l'épiscopat, car il avait été question entre eux de sa consécration à Québec ⁵⁹. L'abbé Taylor quitta le diocèse de Boston peu après et fit voile pour la France où il rejoignit Mgr de Cheverus ⁶⁰.

Somme toute, il semble bien que Mgr Plessis a sincèrement pris les intérêts de l'église catholique américaine. Au Canada, il a manifesté assez de largeur de vues pour donner aux catholiques de langue anglaise des missionnaires de leur nationalité en autant qu'il a pu en obtenir. Mais il fut inexorable pour le pasteur qui ne prenait pas soin du troupeau qu'on lui avait confié: les amateurs de troubles et de voyages n'ont jamais eu le don de lui plaire. Et malheureusement, parmi les prêtres, plusieurs faisaient partie de cette catégorie. Requis par Rome et, à plus d'une reprise, par ses confrères dans l'épiscopat de soumettre ses vues au sujet des diffi-

⁵⁶ Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Plessis, 9 juin 1824; *ibid.*, II-47.

⁵⁷ Citée dans une lettre de l'abbé Taylor à Mgr Plessis, 19 novembre 1824; *ibid.* II-51.

⁵⁸ Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Plessis, 28 septembre 1825; *ibid.*, II-55.

⁵⁹ Lettre du même au même, 19 novembre 1824; *ibid.*, II-51.

⁶⁰ Il mourut à Paris le 1er août 1828 (O'Reilly, *Cheverus in France*, dans RACHS 15(1904)484ss).

cultés dont souffrait l'Église aux États-Unis, il l'a fait avec une grande sincérité et dans des termes parfois énergiques mais toujours convenables. Anxieux de libérer l'Église du Canada de la tutelle irrégulière que d'autres pays, l'Irlande en particulier, faisaient peser sur elle, il a suivi la même politique en faveur des États-Unis. Il avait l'œil assez ouvert pour se rendre compte que les Américains avaient déjà une mentalité différente des gens de même nationalité demeurés dans la mère patrie et que personne ne pouvait s'intituler guide de ces gens sans les connaître. Il est vrai que les États-Unis, à cette époque, ne pouvaient recruter, parmi leurs catholiques, assez de prêtres pour subvenir à tous les besoins: l'apport de l'étranger était absolument nécessaire. Mgr Plessis n'avait aucune objection à la venue de ces missionnaires de l'extérieur: mieux valait une paroisse gouvernée par un étranger qu'une paroisse sans prêtre. Mais il n'a jamais approuvé la nomination d'un étranger à un siège épiscopal américain et il n'a jamais appuyé la postulation d'un candidat aubin, fût-il français. D'après lui, avant de diriger un diocèse, un candidat devait d'abord faire un séjour dans le pays. Et le seul candidat français à un siège américain que Mgr Plessis ait appuyé missionnait aux États-Unis depuis plusieurs années déjà: il s'agissait de l'abbé Bruté alors proposé pour le siège de Saint-Louis, diocèse dont les catholiques étaient en grande majorité français et canadiens.

Cette courte analyse de la correspondance de Mgr Plessis peut convaincre un esprit serein et non prévenu à regarder comme légendaire et sans fondement la prétendue ingérence de l'évêque de Québec dans l'Église américaine pour la « gallicaniser » au détriment des prêtres irlandais. Dans la correspondance de l'archevêque de Dublin, Mgr Troy, et des dominicains de Rome, on trouvera difficilement des textes pour favoriser des candidats français, voire même des américains. Il eût été à souhaiter qu'ils manifestassent une largeur de vues au moins égale à celle de l'évêque canadien. S'ils n'avaient pas montré autant de zèle pour faire nommer des étrangers, parfois presque séniles comme l'était Mgr Connolly de New York⁶¹, ils auraient peut-être épargné à l'Église américaine bien des difficultés qui en ont retardé beaucoup le progrès.

⁶¹ « Le bon prélat de New York passe aussi 60 ans et paroît être d'une faible santé. J'ai été à sa prière l'installer dans sa cathédrale et j'ai passé un mois avec lui. Piété,

Rome, après les avertissements répétés de Mgr Maréchal, de Mgr Plessis et d'autres, sembla suivre la politique préconisée par l'évêque de Québec. D'ailleurs le card. Fontana avait promis de tenir compte des suggestions des évêques américains dans la nomination aux sièges nouveaux ou vacants⁶². Un moment l'on crut, en 1824, que Rome avait oublié ses promesses. Le bruit courut aux États-Unis que le P. Thomas O'Finan, O.P., avait été consacré dans la Ville éternelle pour devenir coadjuteur de Mgr Connolly, avec droit de succession. L'abbé Taylor, qui annonça la nouvelle à Mgr Plessis, se disait bien informé⁶³. Quoi qu'il en fût, Mgr O'Finan ne vint pas à New York, mais il sera nommé plus tard évêque de Killala (Irlande) où il siégera de 1834 à 1838.

Bien que Mgr Plessis se fût opposé à la nomination d'étrangers comme titulaires des sièges américains, il ne bouda pas ceux qui, de fait, furent nommés. Toujours il soutint leur autorité contre les perturbateurs de l'ordre: le fait fut évident pour les évêques de New York et de Philadelphie. Si aucun document ne permet d'affirmer que Mgr Plessis entretenait des relations intimes avec Mgr Connolly — les apparences porteraient à admettre le contraire — il n'en fut pas de même avec Mgr Conwell et Mgr England. Le chapitre suivant le montrera avec netteté. Ces deux prélats échangeront avec l'évêque de Québec de nombreuses lettres; Mgr Conwell viendra même visiter son confrère du Canada. Ces marques de déférence témoignent beaucoup en faveur de Mgr Plessis qui ne manquera pas d'aider ses confrères éprouvés en leur distribuant ses conseils et même ses aumônes.

science, amabilité. Il a tout, excepté des forces physiques » (Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 28 mars 1816; AAQ *États-Unis* II-26).

⁶² Lettre à Mgr Plessis, 17 novembre 1821; AAQ *Correspondance de Rome manuscrite* III-189.

⁶³ Lettre du 9 juin 1824; AAQ *États-Unis* II-47.

CHAPITRE IX

GLANURES DANS UNE CORRESPONDANCE INTER-ÉPISCOPALE (1806-1825)

Il serait difficile de fermer cette étude sur les relations qui ont uni Mgr Plessis et les évêques américains sans consacrer un dernier chapitre spécialement aux lettres qu'ils ont échangées entre eux. De nombreux détails historiques parsèment cette volumineuse correspondance et ce n'est pas un hors-d'œuvre que d'y glaner quelques gerbes.

Il fut sans doute providentiel, écrit l'abbé Lindsay, que Mgr Plessis occupât l'antique siège de Québec pendant la toute première période du développement de l'union américaine et de l'expansion de l'Église aux États-Unis. A lui, par conséquent, les premiers évêques de la République ont eu fréquemment recours pour demander des avis et des encouragements. Carroll, Cheverus, Flaget, Rosati¹, Du Bourg ont souvent correspondu avec leur vénérable collègue et leurs lettres portent le constant témoignage qu'ils avaient en haute estime son noble caractère, son zèle apostolique et sa prudence éclairée².

Mgr Plessis attachait beaucoup d'importance à ces relations épistolaires avec ses confrères étatsuniens, parce qu'elles pouvaient contribuer au progrès de l'Église en Amérique³. Malheureusement

¹ Il est peu probable, semble-t-il, que Mgr Rosati et Mgr Plessis aient échangé quelques lettres; aucune n'est actuellement connue des archivistes.

² « It was, no doubt, providential that he [Plessis] occupied the ancient See [of Quebec] during the earlier period of the development of the American Union and of the expansion of the Church in the United States. To him, therefore, did the pioneer bishops of the Republic frequently have recourse for advice and encouragement. Carroll, Cheverus, Flaget, Rosati, Dubourg, repeatedly corresponded with their venerable colleague, and their letters constantly bear witness to their high opinion of his noble character, apostolic zeal and enlightened policy » (*The Archives of the Archbishopric of Quebec*, dans RACHS 18(1907)9.)

³ Lettre à Mgr Carroll, 24 octobre 1808; BCA 6-I-7 ou AAQ *Registre des lettres*.

une grande partie de ces lettres ont été perdues ou détruites. La plupart des lettres envoyées à Mgr Plessis ont été conservées aux archives de l'archevêché de Québec; mais bien peu de lettres dues à la plume de l'évêque de Québec et adressées aux évêques américains sont actuellement préservées dans les chancelleries américaines. Heureusement qu'un secrétaire était chargé, à Québec, de prendre copie de ces lettres; et toutes ces minutes étaient relues et autographiées par Mgr Plessis lui-même⁴. Mais les lettres « confidentielles » n'étaient pas livrées au secrétaire, semble-t-il, de même que les lettres écrites au cours des visites pastorales⁵. Malgré ces pertes regrettables, les nombreuses lettres qui ont été conservées ne sont pas dépourvues d'intérêt et méritent d'être dépouillées. Ce chapitre, pour plus de commodité, sera subdivisé d'après les différents diocèses américains. Leurs débuts en sont assez bien connus pour qu'il ne soit pas nécessaire de refaire ici l'historique de chacun d'eux⁶.

Diocèse de Baltimore (1806-1825)⁷

Ce fut peu de temps après la prise de possession de son évêché que Mgr Plessis adressa sa première lettre à Mgr John Carroll, alors le seul évêque en territoire américain⁸. Il voulait prévenir immédiatement les questions de juridiction qui sont nécessairement soulevées sur les frontières de deux diocèses adjacents. Et le bien des âmes demandait qu'à cause de leur petit nombre, les missionnaires canadiens fussent investis de facultés assez étendues pour

⁴ On peut même trouver dans ces lettres quelques corrections dues à la plume de Mgr Plessis. Ainsi dans une lettre de Mgr Plessis à Mgr Poynter (10 juin 1822; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 417s.), le secrétaire avait écrit « accorderaient »; l'évêque a rayé ce mot pour écrire « accommoderaient ».

⁵ Ainsi commence une lettre de Mgr Plessis à l'abbé Tessier (31 décembre 1810; AAQ *Registre des lettres* VII, p. 237): « Ce qui me reste du souvenir de ma lettre à Mgr Cheverus du mois de juillet dernier, dont je n'ai pas gardé de minute, parce que j'étais alors en visite, est que je me montrais disposé à bien traiter M^r Vézina ».

⁶ On trouvera une bonne bibliographie des ouvrages sur la question dans Code, *Dictionary of the American Hierarchy*, pp. XV-XXII.

⁷ Une partie des lettres échangées entre Mgr Plessis et les évêques de Baltimore a été publiée dans RACHS 18(1907)182-189, 282-305, 435-467.

⁸ Lettre du 20 février 1806; BCA 6-1-3 ou AAQ *Registre des lettres* V, pp. 74-76.

pouvoir administrer les sacrements aux fidèles du diocèse de Baltimore qui s'adresseraient à eux dans les limites du diocèse de Québec. Un point particulier attirait aussi la sollicitude de l'évêque de Québec. Des catholiques canadiens, domiciliés dans le diocèse de Baltimore, étaient dépourvus de tout secours religieux: Mgr Plessis voulait recevoir de Mgr Carroll la permission de leur envoyer un prêtre du diocèse de Québec. Il s'agissait des Canadiens qui, après s'être compromis pour la plupart pendant la Révolution américaine, s'étaient établis sur les bords du lac Champlain, dans les états du Vermont et de New York. Dans cette même lettre, l'évêque de Québec accordait des pouvoirs de grand vicaire⁹ du diocèse de Québec à son confrère de Baltimore. Ne recevant pas de réponse, Mgr Plessis réitéra sa demande au mois de mai suivant et fit remarquer qu'une décision était d'autant plus urgente que la saison avançait et qu'un plus long délai risquait de retarder d'un an l'envoi d'un missionnaire vers ces gens¹⁰. Mgr Carroll répondit par une longue lettre très affable et déclara qu'il était heureux que Mgr Plessis disposât d'un prêtre pour le lac Champlain, d'autant plus qu'il avait été jusque-là dans l'impossibilité d'y envoyer lui-même un missionnaire. Tout ce qu'il avait pu faire était de demander au missionnaire d'Albany de se rendre auprès de ces catholiques; mais de fait aucun n'y était allé¹¹. Cette lettre contenait en même temps des pouvoirs spéciaux pour Mgr Plessis¹².

Mgr Plessis pria l'abbé Joseph Signay, futur évêque de Québec (1833-1850), alors curé de Sainte-Marie de Ramsay (aujourd'hui Marieville, Co. Rouville), de se rendre au lac Champlain¹³. Une première visite du missionnaire canadien fut plutôt une tournée de

⁹ L'expression « grand vicaire » est une terminologie française pour désigner le vicaire général. Déjà utilisée par Thomassin, *Ancienne et nouvelle discipline de l'Église* (1^{er} éd., 1725), elle n'est plus employée aujourd'hui dans le vocabulaire canonique. Cf. Fournier, *Les origines du vicaire général*.

¹⁰ Lettre du 19 mai 1806; BCA 6-I-4 ou AAQ *Registre des lettres* IV, p. 217.

¹¹ Lettre du 23 juillet 1806; AAQ *États-Unis* I-14 et 15 ou BCA 9-S-4.

¹² Mgr Plessis fut très satisfait des pouvoirs que lui accorda Mgr Carroll. Cf. Lettre de Mgr Plessis à l'abbé François Cherrier, 25 août 1806; AAQ *Registre des lettres* V, pp. 124-126 et Lettre du même à l'abbé Roux, 11 septembre 1806; AAQ *ibid.*, pp. 135-137.

¹³ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé François Cherrier, 20 octobre 1806; AAQ *Registre des lettres* V, p. 178.

reconnaissance pour préparer le futur apostolat. A son retour, l'abbé Signay proposa de construire une chapelle à la rivière Chazy et d'y donner une mission annuelle, tant que Mgr Carroll ne pourrait disposer de prêtres pour desservir ces gens¹⁴. On s'entendit sur les limites de la nouvelle mission qui comprenait des fidèles des deux diocèses. L'évêque de Québec encouragea l'abbé Signay à organiser toute chose. Mais selon les directives de Mgr Plessis, le missionnaire devait bien avertir ces Canadiens, maintenant soumis à Mgr Carroll, que leur situation n'était que temporaire et que, même s'ils étaient desservis par un prêtre du diocèse de Québec, ils demeuraient sous la houlette de l'évêque de Baltimore. Ces gens ne devaient donc pas songer à former plus tard une paroisse du diocèse de Québec. Ces recommandations étaient données pour éviter les frottements qu'une division subséquente de la mission pouvait provoquer. Elles devaient aussi entrer en ligne de compte dans l'érection de la chapelle, du presbytère et du cimetière¹⁵. Vu que les Canadiens portaient un grand respect pour un terrain qui a servi de lieu de sépulture, Mgr Plessis conseilla à l'abbé d'établir d'abord un cimetière et de ne commencer la chapelle que lorsqu'une vingtaine de corps auraient été inhumés; de la sorte personne ne songerait plus tard à modifier le site du cimetière et de l'église. Une brave dame, nommée Ileasen offrit un terrain pour l'érection de la chapelle. La mission fut bien conduite. L'abbé Signay se montra très zélé pour le bien spirituel de ces catholiques, ne craignant pas d'aller à Swanton pour aider une seule famille dans le besoin. Mgr Plessis pourvut lui-même les fidèles de livres de prières¹⁶.

Un groupe de canadiens, situés en territoire étatsunien, se voyaient presque en même temps laissés à eux-mêmes par suite du départ des sulpiciens français du Détroit et de la rivière aux Raisins. Un seul missionnaire restait dans la région: c'était l'abbé Jean-Baptiste Marchand, curé de Sandwich, mais il n'avait pas juridiction dans le diocèse de Baltimore. Mgr Plessis pria Mgr Carroll de bien

¹⁴ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Carroll, 15 juin 1807; AAQ *Registre des lettres* IV, p. 242 ou BCA 6-I-6.

¹⁵ Lettres de Mgr Plessis à l'abbé Signay, 1 mars, 9 mars, 18 mai et 16 novembre 1807; AAQ *Registre des lettres* V, pp. 248-250, 254; VI, pp. 37s., et 158s.

¹⁶ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Signay, 16 novembre 1807; AAQ *Registre des lettres* VI, pp. 158s.

vouloir nommer un remplaçant pour les fidèles canadiens ¹⁷. L'abbé Richard régla la question en revenant à Détroit, si jamais il en est parti ¹⁸.

Le reste de la correspondance entre Mgr Plessis et Mgr Carroll se confine à quelques questions de routine et de juridiction. Quelques prêtres qui ont changé de diocèse ont aussi donné occasion à quelques lettres. Un abbé Kelley ¹⁹, du diocèse de Baltimore, se présenta à Mgr Plessis, en 1808, mais sans dimissoriales; n'obtenant aucune faculté dans le diocèse, il se retira presque immédiatement ²⁰. L'abbé Niccolao Zocchi, missionnaire à Fancy Town ²¹, fut invité en 1810, à passer dans le diocèse de Québec par Mgr Plessis ²². Obligé de quitter le Maryland à cause du climat, il avait fait part à l'évêque de Québec de son retour en Italie, son pays natal ²³. Mais Mgr Plessis ne voulut pas laisser partir un ancien missionnaire du Canada ²⁴, sans lui offrir chaudement un champ d'apostolat à Kingston ou à la baie Quinty. Un autre ecclésiastique du diocèse de Baltimore vint poursuivre ses études ecclésiastiques au Canada: l'abbé John Richards Jackson. Cet ecclésiastique reçut les différents ordres sacrés au Canada ²⁵ et retourna dans son diocèse en 1814 ²⁶.

¹⁷ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Carroll, 20 novembre 1806; BCA 6-I-5 ou AAQ *Registre des lettres V*, p. 216.

¹⁸ Ce fut l'abbé Emery qui rappela les missionnaires en France, mais d'après ce que dit Dilhet, il semble que l'abbé Richard resta au Détroit (*État de l'Église catholique ou diocèse des États-Unis*, pp. 117s.).

¹⁹ Très probablement l'abbé John Kelly qui fut missionnaire à Albany. Un abbé Jean-Baptiste Kelly fut nommé missionnaire au Nouveau-Brunswick vers ce temps-là.

²⁰ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Carroll, 24 octobre 1808; BCA 6-I-7 ou *Registre des lettres VI*, p. 272.

²¹ Frederick County, Maryland.

²² Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Zocchi, 7 juin 1810; AAQ *Registre des lettres VII*, p. 171.

²³ Lettre de l'abbé Zocchi à Mgr Plessis, 3 février 1810; AAQ *États-Unis II-14*.

²⁴ Il était parti de l'Italie pour venir au Canada, mais devant les difficultés que lui suscita le gouverneur du Canada, Sir Robert Shore Milnes, il passa à Baltimore (Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Zocchi, 7 juin 1810; AAQ *Registre des lettres VII*, p. 171.)

²⁵ Mgr Carroll lui avait donné des dimissoriales en date du 8 septembre 1810, alors qu'il était simple tonsuré (AAQ *Registre G f.196r*). L'abbé Jackson reçut ensuite les ordres mineurs le 25 septembre 1811 (AAQ *Registre G f.226r*), le sous-diaconat le 4 septembre 1812 (AAQ *Registre H f.28v*) et fut ordonné prêtre le 24 août 1813 (AAQ *Registre H f.52v*). Toutes ces cérémonies furent faites par Mgr Plessis.

²⁶ Mgr Plessis lui accordait un *exeat* le 20 août 1814; AAQ *Registre H f.78v*.

Un prêtre du diocèse de Québec l'abbé François Vézina, passa aux États-Unis au début de juillet 1810²⁷. Il séjourna au Séminaire de Baltimore où il respecta avec soumission la suspense que Mgr Plessis avait dû fulminer contre lui. Après en avoir reçu les meilleurs témoignages de la part des autorités du Séminaire²⁸, le prélat canadien autorisa Mgr Cheverus à relever l'abbé Vézina de sa censure, autorisation dont l'abbé bénéficia le 28 octobre 1810²⁹. L'abbé Vézina continua de résider au Séminaire de Baltimore jusqu'au printemps suivant, alors qu'il se rendit au Kentucky avec Mgr Flaget³⁰. Un peu plus tard Mgr Léonard Neale, alors coadjuteur de Mgr Carroll, avait offert à Mgr Plessis les services de l'abbé William Chisholm, prêtre écossais. Mais comme cet abbé ne connaissait que la langue écossaise, Mgr Plessis l'accepta pour Glengarry³¹. Mais, après réflexion, l'abbé Chisholm préféra demeurer dans le diocèse de Baltimore³². Un autre projet qui mit en relation Mgr Plessis avec le P. Giovanni Antonio Grassi, S.J., n'eut pas de suite. L'abbé Edmund Burke voulait avoir quelques jésuites pour un collège et une église d'Halifax. Deux ou trois religieux de Russie avaient été désignés pour cette mission, mais des obstacles imprévus vinrent retarder leur traversée. Restait aussi à obtenir la permission du gouverneur de la Nouvelle-Écosse. Celui-ci permit à l'abbé Burke de faire venir tout au plus un religieux pour la paroisse, à la condition qu'il ne fut pas anglo-américain³³. La guerre de 1812 fit abandonner toute démarche ultérieure.

Cette guerre sursit également la correspondance entre les deux prélats, bien que le général William Henry Winder se fut chargé

²⁷ Il était arrivé à Baltimore le 7 juillet; cf. Lettre de l'abbé Tessier à Mgr Plessis, 8 décembre 1810; AAQ *États-Unis* I-19.

²⁸ Ces autorités étaient les abbés François-Charles Naget, Jean Tessier, Guillaume Du Bourg, John David, Simon Bruté. Leur lettre non datée était envoyée à Mgr Plessis par Mgr Carroll avec sa lettre du 15 octobre 1810; *ibid.*, I-20.

²⁹ Lettre de l'abbé Tessier à Mgr Plessis, 8 décembre 1810; *ibid.*, I-19.

³⁰ Lettre de Mgr Flaget à Mgr Plessis, 31 mars 1811; *ibid.*, I-82.

³¹ C'est-à-dire à Saint-Raphaël, dans le comté de Glengarry. Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Roux, 4 décembre 1815; AAQ *Registre des lettres* VIII, p. 411.

³² Lettre de l'abbé Tessier à Mgr Plessis, 20 mars 1816; AAQ *États-Unis* I-25.

³³ « . . . natione germanum esse intelligit, vel aliquem jesuitam ejusdem vel alterius gentis, non vero Anglo-Americanum quempiam (ob circumstantiam imminentis belli) » Lettre de Mgr Plessis au P. Grassi, S.J., 16 avril 1812; AAQ *Registre des lettres* VII, p. 397.

en 1814 de faire parvenir les lettres de Mgr Carroll à Mgr Plessis ³⁴. L'érection des diocèses suffragants de Baltimore, le 8 avril 1808, diminua la correspondance et les occasions de s'entr'écrire. La mort de Mgr Carroll vint même interrompre tout commerce épistolaire entre le siège de Québec et celui de Baltimore pendant quelques années. En apprenant la mort de Mgr Carroll, l'évêque de Québec regretta beaucoup de n'avoir pas poussé jusqu'à Baltimore pendant l'été de 1815 ³⁵. Aucune lettre ne fut échangée, semble-t-il, entre le successeur de Mgr Carroll, Mgr Neale, et Mgr Plessis ³⁶. La correspondance de Mgr Plessis avec l'évêque de Baltimore ne reprit en somme qu'en 1820, après son passage à Baltimore même, sous l'archiépiscopat de Mgr Maréchal.

Il n'est pas étonnant de voir qu'une grande partie de la correspondance entre Mgr Maréchal et Mgr Plessis porta sur la nomination aux évêchés, puisqu'elle a été plus ou moins provoquée par ce problème. Mgr Maréchal remercia à plusieurs reprises l'évêque de Québec pour l'intérêt marqué à l'occasion de ses difficultés. Ce fut l'origine d'un échange de lettres très sympathiques entre les deux prélats. Ainsi lorsqu'à la suggestion de son confrère, Mgr Maréchal entreprit son voyage de Rome, il accepta bien volontiers l'habillement ecclésiastique exigé par la cour romaine ³⁷ que lui avait offert Mgr Plessis ³⁸. Durant ce voyage, il tint l'évêque de Québec au courant des diverses démarches qu'il faisait auprès des autorités de la Congrégation, en particulier pour obtenir sa mense épiscopale ³⁹.

Cette dernière question entraîna de longs démêlés entre l'archevêque et les Jésuites. Voici comment Mgr Maréchal racontait à Mgr Plessis l'origine de la controverse:

³⁴ Lettre de Mgr Carroll à Mgr Plessis, 2 mars 1814; AAQ *États-Unis* I-23.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ C'est-à-dire pendant que Mgr Neale était archevêque. D'après une lettre de Mgr Plessis, il semble que Mgr Neale, pendant qu'il était coadjuteur, ait écrit à Mgr Plessis, mais cette lettre n'a pas été retrouvée (Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Tessier, 21 février 1816; AAQ *Registre des lettres* VIII, pp. 465s.).

³⁷ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Plessis, 25 juin 1821; AAQ *États-Unis* I-31.

³⁸ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, 7 février 1821; BCA 19-W-5 ou AAQ *Registre des lettres* X, p. 152.

³⁹ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Plessis, 11 mars 1822; AAQ *Diocèse de Montréal* C-77.

... avant d'ériger le siège de Balt^e. Pie VI voulut scavoir s'il y avoit quelque revenu pour l'évêque ... Les Jésuites étoient alors possesseurs dépositaires de biens donnés par le Lord Balt^e & autres pieux donateurs. Mon predecesseur Mgr^r Carroll, leur persuada qu'étant en très petit nombre & la Societe éteinte sans esperance d'être retablie de faire une offrande solennelle de tous les biens qu'ils possedoient, devant la législature du Maryland pour l'usage & le maintien du clergé de la province & cela a perpetuité. Cette offrande a été faite & accepté en 1792 ... Aussitôt des revenus ont été assignés à l'évêque, D^r Carroll ... Son successeur Mgr Neale en a joui également ... En 1804, les Jésuites, en conséquence d'une lettre du général en Russie, s'assemblèrent au nombre de 5 ou 6 pour reorganiser la Société. Mgr Carroll ne s'y opposa pas. Mais comme les Jésuites avoient continué d'administrer les biens de l'Église du Maryland, il fit un contrat avec le 1^{er} Sup^r par le quel il lui laissoit cette administration; et celui-cy s'obligeoit de payer a ses successeurs a perpetuite les mêmes revenus qu'il touchoit lui-même, cependant depuis la restauration solennelle de la Société par Pie VII, les Jésuites m'ont retiré mes revenus, et cela malgré la Bulle de Pie VI ... Le decret solennel de la législature du Maryl^d ... le contrat passé entre Mgr Carroll & le 1^{er} Sup^r Prov. d'Amérique ... ne pouvant obtenir justice ici, j'ai remis ma cause au S^t Siège & Pie VII par un Bref & le P. Général Fortis à Rome obligent les Jésuites du Maryl^d a me donner une terre pour mon entretien ... Ces bons Pères, n'ont point encore obei à ces grandes autorités ... ⁴⁰

D'après Mgr Du Bourg, ce jugement du Pape accordait à Mgr Maréchal une propriété estimée à \$100,000 environ ⁴¹.

Un point intéressant soulevé par Mgr Plessis et qui a provoqué une réponse de la Sacrée Congrégation regarde la célébration des mariages mixtes aux États-Unis. L'évêque de Québec avait été assez étonné d'entendre dire que les prêtres catholiques « bénissaient » des mariages mixtes aux États-Unis, contrairement à ce qui se faisait dans le diocèse de Québec. Par la réponse que la Sacrée Congrégation a donnée, il appert que la bénédiction nuptiale

⁴⁰ Lettre du 18 janvier 1823; AAQ *États-Unis* I-36.

⁴¹ Lettre à Mgr Plessis, 20 décembre 1822; *ibid.*, I-121.

était bel et bien en cause ⁴². Mais comment concilier ce détail avec un des actes du premier synode de Baltimore ? C'est assez difficile. Dans la quatrième session de ce synode, un article déclarait que les mariages mixtes ne devaient pas comporter la bénédiction telle que prescrite pendant la messe *pro sponso et sponsa* ⁴³. Ce qui est encore plus étrange, c'est de lire la réponse de Mgr Maréchal à son confrère de Québec sur ce point. L'archevêque de Baltimore invoque l'autorité de Benoit XIV, la coutume des premiers missionnaires, mais ne mentionne nullement le synode en question. Cette réponse mérite d'être rapportée *in extenso*:

Voici la manière dont nous procédons dans les mariages des catholiques avec les Protestans . . . D'abord nous tachons de persuader à la partie catholique de ne point contracter une semblable alliance. Car véritablement ces mariages sont défendus & exposés à certains dangers. Si nous ne pouvons réussir & si d'ailleurs il y a quelques raisons qui militent en faveur de l'union projetée, nous consentons aux trois conditions suivantes prescrites par Ben. XIV.

1° que la partie protestante laissera à la partie catholique l'entière liberté de suivre sa religion

2° que tous les enfans garçons et filles qui naitront de ce mariage, seront baptisés & élevés dans la Religion catholique

3° que le mariage sera béni *uniquement* par un prêtre catholique . . . Généralement nous exigeons ces promesses en présence de témoins, quelque fois même par écrit.

Nous ne nous adressons point à Rome pour dispense de cette nature. Depuis près de 200 ans, tous les missionnaires ont constamment fait ces sortes de mariages sans recourir au S^t Siège. Mes Ven. Predecesseurs étaient dans la persuasion qu'à l'origine de la colonie, les 1^{ers} missionnaires avoient des pouvoirs en règle à cet effet.

⁴² « . . . praxim autem, quae asseritur, in Statuum Vnitorum Americae diocesisibus invaluisse, ut sacerdos catholicus matrimonii catholicorum cum haereticis publice nuptialem benedictionem impertiatur . . . » (S.C.S. Off. (Quebec.), 10 septembre 1820 dans Gasparri, *Codicis Juris Canonici Fontes*, n. 859, vol. IV, p. 142).

⁴³ « Hae nuptiae benedicendae non sunt illa benedictione quam dandam praescribit Rituale Romanum intra *Missam pro sponso et sponsa* » (Acta et Statuta Synodi dioecesanæ Baltimorensis a. 1791, sess. IV, n. 16 dans Acta et Decreta Sacrorum Conciliorum Recentiorum (Collectio Lacensis), vol. III, p. 6).

En somme la Religion catholique gagne ici par ces mariages. C'est une occasion très fréquente de conversion pour la partie protestante, tandis qu'il est extrêmement rare qu'un catholique abandonne sa Religion ⁴⁴.

Mgr Plessis n'avait pas attendu cette explication de Mgr Maréchal pour soumettre le cas à Rome, qui désapprouva la coutume de bénir un mariage mixte ⁴⁵. Il demanda ensuite à son confrère s'il avait des pouvoirs spéciaux à ce sujet en raison des circonstances de lieu ⁴⁶. Mgr Maréchal dissipa l'équivoque de sa première réponse en utilisant les mots mêmes du synode de Baltimore: le prêtre ne faisait que recevoir le consentement des parties sans réciter sur elles la bénédiction nuptiale ⁴⁷.

En deux circonstances particulières, Mgr Maréchal et Mgr Plessis eurent l'occasion d'exercer leur charité envers des religieuses: la sœur Cecilia Veronica O'Conway des Sœurs de la Charité et les Religieuses Visitandines. Une des assistantes de Mère Elisabeth Seton, sœur Cecilia Veronica ⁴⁸ demanda de passer chez les Ursulines de Québec. La première démarche faite auprès de Mgr Plessis fut une lettre de l'abbé John Francis Hickey, P.S.S., en date du 10 mai 1823 ⁴⁹, lettre appuyée bientôt par une autre de Mgr Maréchal ⁵⁰. Aucune raison officielle de ce changement n'est donnée dans la correspondance qui a été conservée ⁵¹. Mgr Plessis fit donc des démarches auprès de la supérieure des Ursulines de Québec, sœur Saint-Henry, pour mener à bonne fin les requêtes de la sœur Cecilia Veronica. Celle-ci, après avoir reçu son admission, arrivait à Québec vers la mi-juillet 1823; dans sa nouvelle communauté, elle

⁴⁴ Lettre à Mgr Plessis, 18 janvier 1823; AAQ *États-Unis* I-36.

⁴⁵ Gasparri, *Codices Juris Canonici Fontes*, n. 859, vol. IV, p. 142.

⁴⁶ Lettre du 11 décembre 1822; BCA 19-W-4.

⁴⁷ Lettre à Mgr Plessis, 11 mars 1823; AAQ *États-Unis* I-37.

⁴⁸ Pour quelques notes sur cette religieuse, voir Smith, Philadelphia's First Nun, RACHS 5(1894)417-522.

⁴⁹ AAQ *États-Unis* I-38.

⁵⁰ Lettre du 22 mai 1823; *ibid.*, I-39.

⁵¹ Il semble que des lettres aient été perdues. Cela ressort de cette phrase de Mgr Plessis: « La pieuse supercherie de Mr D. dans cette affaire n'est propre qu'à annoncer des vues étroites » (Lettre à Mgr Maréchal, 7 juin 1823; BCA 19-W-7). Qui est ce Mr D. ? Est-ce l'abbé Dubois ? C'est possible. Il est même difficile de savoir quelle « pieuse supercherie » il a mis en œuvre.

reçut le nom significatif de sœur Marie-de-l'Incarnation. Mgr Plessis eut l'occasion de lui imposer le voile noir des professes, comme elle l'écrivait elle-même ⁵².

Presque dans le même temps, les Visitandines du diocèse de Baltimore faisaient face à une dure épreuve. Fondées par Mgr Neale, elles avaient jusque là gagné leur vie grâce à leurs travaux de couture et aux revenus d'un pensionnat. Mais à l'automne de 1823, ces religieuses étaient dans un grand besoin: « Elle n'ont plus de travaux de couture, écrivait Mgr Maréchal, le 16 novembre 1823. Faute de moyens, les parents ont successivement retiré leurs enfants. Quant aux obligations il est inutile d'en presser le paiement » ⁵³. L'archevêque de Baltimore pour diminuer les dépenses de cette communauté composée de près de 50 religieuses, fit appel à la charité de Mgr Plessis et des catholiques du Canada en faveur de ces pauvres: s'il y a des Visitandines au Canada, suggéra Mgr Maréchal, elles pourraient héberger neuf religieuses; et s'il n'y en a pas, douze à quinze personnes pourraient fonder un couvent dans un centre catholique capable de les faire vivre. Malheureusement, en ce moment-là, il n'y avait ni Visitandines au Canada, ni moyen d'en établir. Avec une légère malice l'évêque de Québec écrivait: « Les lois protectrices de la Grande-Bretagne nous interdisent tout moyen d'en établir, ni de cet ordre, ni d'aucun autre » ⁵⁴. Le Haut-Canada eût offert quelques endroits pratiques, mais Mgr MacDonell, chargé de ce district était alors en Angleterre. Une seule possibilité restait ouverte: l'hospitalité temporaire chez les Ursulines de Québec et des Trois-Rivières. Les unes s'offraient à héberger neuf religieuses, et les autres six ⁵⁵. Cette charité des Ursulines canadiennes envers les Visitandines fut reçue avec des larmes de reconnaissance:

Lorsque j'ai écrit à votre Grandeur, écrivait Mgr Maréchal, en faveur de nos bonnes Visitandines, leur commu-

⁵² Cette cérémonie dut avoir lieu à la fin d'octobre ou au début de novembre. La religieuse rappelle l'événement tout en déplorant la mort de Mgr Plessis: « How little did I expect when, about six weeks ago, his venerable hands put the Black Veil upon my head » (Lettre du 12 décembre 1823, citée par Smith, *loc. cit.*, 5(1894)459).

⁵³ Lettre à Mgr Plessis; AAQ *États-Unis* I-40.

⁵⁴ Lettre à Mgr Maréchal, 18 novembre 1823; AAQ *Registre des lettres* XI, p. 368.

⁵⁵ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, 16 novembre 1823; AAQ *Registre des lettres* XI, p. 382 ou BCA 21A-I-6.

nauté n'était point instruite de l'extrême embarras de leurs finances. Il n'y avoit que le Père Spirituel ⁵⁶, la Sup^e et ses conseillères qui scussent l'impossibilité où elles seroient bientôt réduites de vivre ensemble. Il y a environ un mois qu'on a cru devoir mettre sous les yeux de toutes ces S^{tes} filles l'état de détresse où se trouvoit la communauté: & comme elles croyaient toutes qu'elles seroient bientôt forcées de rentrer dans le monde, elles s'écrièrent qu'elles aimoient mieux mourir que de se disperser ainsi, qu'elles consentoient volontiers à se nourrir de pain de maïse & d'eau & par ce moyen continuer de vivre dans leur solitude chérie.

Je leur ai envoyé une copie de votre lettre et des offres très charitables de leurs chères sœurs les Ursulines du Canada. Bien des larmes de reconnaissance ont coulées à ce trait de la divine divine [*sic*] Providence. C'est une consolation bien grande pour elles de scavoir, dans le cas de dispersion, qu'elles ne seront point forcées de vivre dans le monde; qu'elles pourront passer leurs jours dans la société des S^{tes} religieuses, consacrées comme elles à J. C.

Je crois, Mon cher Seigneur, qu'elles accepteront l'offre de vos généreuses & charitables Ursulines. Quant aux sœurs qu'elles enverront, le choix en sera tel qu'il sera agréable & utile aux deux communautés. C'est j'en suis sur, l'intention de nos Visitandines ⁵⁷.

Mais au moment où les Visitandines du diocèse de Baltimore se préparaient à passer au Canada, elles reçurent plusieurs pensionnaires ⁵⁸ et une petite somme d'argent ⁵⁹ qui leur permirent de s'assurer leur subsistance pour un an au moins.

Bientôt ce fut pour ses propres missions que l'archevêque de Baltimore implora la charité de l'archevêque de Québec. Cinq ou six de ces missions étaient extrêmement pauvres et les prêtres qui les desservaient n'avaient pas d'honoraires de messes ⁶⁰. Comme toujours, Mgr Plessis écouta avec bienveillance cette nouvelle

⁵⁶ Ce directeur spirituel était alors l'abbé Joseph-Pierre Picot de Clorivière.

⁵⁷ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Plessis, 8 janvier 1823 (?); AAQ *États-Unis* I-35. En réalité, cette lettre est de 1824, d'après le contenu.

⁵⁸ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Plessis, 16 mai 1824; *ibid.*, I-41.

⁵⁹ Lettre du même au même, 6 novembre 1824; *ibid.*, I-42.

⁶⁰ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, le 19 janvier 1825; BCA 19-W-8 et lettre de l'abbé Desjardins à Mgr Maréchal, 7 mai 1825; BCA 15-O-5.

demande et envoya six cents honoraires de messes ⁶¹. Mentionnons encore la charité des catholiques canadiens en faveur du Séminaire d'Emmetsburg incendié le six juin 1824, jour de la Pentecôte. L'édifice, capable de contenir environ 200 élèves, fut réduit en cendres peu de temps après son inauguration et un jeune prêtre du diocèse de Philadelphie, l'abbé Michael Du Burgo Egan, fut chargé par l'abbé Jean Dubois de recueillir des aumônes au Canada ⁶². L'abbé Egan reçut sept cents piastres pendant cette quête; les Ursulines de Québec elles-mêmes joignirent leur offrande à celles des fidèles ⁶³.

Sulpicien, Mgr Maréchal ne manqua pas de s'intéresser à la question de Mgr Lartigue et des Sulpiciens de Montréal. Le 21 janvier 1821, Mgr Plessis avait sacré à Montréal Mgr Jean-Jacques Lartigue, sulpicien lui-même. Le nouvel évêque n'avait pas le titre d'évêque de Montréal à cause des susceptibilités du gouvernement, mais, dans l'intention de Rome et de Mgr Plessis, il devait avoir les mêmes droits qu'un évêque en titre. Ce fut pour cette raison que Mgr Plessis, bien que nommé archevêque par le Saint-Siège, n'en prit pas publiquement le titre au Canada. Dans un mandement qu'il adressait au clergé et aux fidèles du district de Montréal, l'évêque de Québec détermina clairement la situation de Mgr Lartigue: « Nous nous conformons donc aux intentions du Souverain Pontife, en vous signifiant par le présent mandement, écrivait-il, que vous devez à l'avenir rendre à Monseigneur l'évêque de Telmesse, dans toutes les églises du district de Montréal, les mêmes honneurs que vous nous rendriez à nous-mêmes, si nous étions personnellement sur les lieux » ⁶⁴. Le Séminaire Saint-Sulpice de Montréal, curé par lettres patentes, craignit de perdre la considération dont il jouissait jusque là dans l'esprit du peuple par l'installation de ce nouvel évêque. L'abbé J.-H.-A. Roux, alors supérieur du Séminaire, soumit le cas à Mgr Maréchal; il formula sa demande dans les termes suivant, après avoir rappelé le sacre de Mgr Lartigue et énuméré les privilèges d'un évêque en titre:

⁶¹ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Plessis, 18 décembre 1824; AAQ *États-Unis* I-43.

⁶² Lettre de l'abbé Dubois à Mgr Plessis, 10 juin 1824; *ibid.*, IV-41. Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, 27 juillet 1824; *ibid.*, II-142.

⁶³ *Les Ursulines de Québec*, vol. III, p. 158.

⁶⁴ Mandement du 20 février 1821, dans *Mandements des évêques de Québec*, vol. III, p. 158.

Je voudrais donc savoir ce que vous pensés de cette question: L'Evêque qui a droit à tous ces honneurs dans toutes les Eglises de Son diocèse, peut-il les communiquer à un autre Evêque, qui étant *in partibus* ne sauroit les avoir par lui-même. On sait que cela se fait en passant pour honorer un Evêque étranger. Mais quand les choses sont à demeure il semble qu'il faudroit suivre la Règle. Et c'est cette Règle, sur laquelle je désirerois votre avis motivé, Surtout d'après les usages de France qui me paroissent convenir à ce diocèse, dans sa fondation toute française ⁶⁵.

Cette demande n'était pas formulée avec toute l'exactitude requise, puisque Mgr Lartigue, comme il vient d'être dit, n'était pas uniquement évêque *in partibus*. Un peu plus tard le Supérieur du Séminaire de Montréal revint sur la question avec plus d'insistance. Au courant du projet que caressait Mgr Maréchal d'aller à Rome, il demanda à l'archevêque de Baltimore s'il ne se chargerait pas d'un mémoire en faveur du Séminaire de Montréal ⁶⁶. Mgr Maréchal, comme il a été dit, partit de New-York dans les premiers jours d'octobre. Dans la Ville éternelle il adressait un mémoire au Cardinal Fesch, le 20 février 1822. Ce mémoire s'il était dû à la plume de Mgr Maréchal, contenait substantiellement les idées même de l'abbé Roux. Cependant Mgr Maréchal ne voulut pas le signer comme il l'expliqua dans une lettre confidentielle qui l'accompagnait:

Hier soir j'ai encore reçu deux lettres d'un excellent ecclésiastique du Canada, qui me prie en grâce de m'intéresser en faveur de la religion dans le Canada. C'est une suite à celles que m'ont écrites en Amérique les personnes respectables, qui malheureusement sont divisées entre elles. A vous dire la vérité, j'ai évité jusqu'à présent de me mêler de ces différens. Je respecte dans toute la sincérité de mon cœur et Mgr. l'Archevêque de Québec et Mgr l'Evêque de Telmesse et messieurs les directeurs du Séminaire de Montréal. Cependant je crains aussi de ne pas remplir un devoir de charité que la religion peut-être m'impose dans les circonstances fâcheuses où les choses sont arrivées. Et c'est pour le remplir du moins en partie, que j'ai jetté par écrit quelques observations qui peut-être peuvent être

⁶⁵ Lettre de l'abbé Roux à Mgr Maréchal, 10 février 1821; BCA 20-H-11.

⁶⁶ Lettre du même au même, 25 mai 1821; BCA 20-H-12.

utiles à la Propagande. Je vous les confie, Eminence. Je ne les ai point signés; parce qu'il paroît prudent de ne point me montrer comme prenant part dans une affaire qui après tout m'est, sous bien des rapports, étrangère. Je prie Dieu seulement, qu'elles puissent éclairer la marche de la Propagande et l'aider à prendre des mesures qui servent à établir la paix entre des personnes dont la vertu mérite le plus grand respect. Je me proposais de vous présenter moi-même ces courtes observations. Mais m'étant rappelé que votre Eminence n'est pas chez elle à cette heure, j'ai pris la liberté de les lui envoyer ⁶⁷.

Dans son mémoire, Mgr Maréchal suggérait la solution suivante pour régler le différend qui existait entre Mgr Lartigue et les Sulpiciens: soit ériger la chapelle Notre-Dame du Bon-Secours en cathédrale, soit, ce qui serait beaucoup mieux, donner à Mgr Lartigue une paroisse de campagne comme lieu de résidence ⁶⁸. Il remettait des notes à peu près identiques à l'abbé Belli deux jours plus tard ⁶⁹. Ces observations de l'archevêque de Baltimore donnent l'impression que Mgr Lartigue n'était pas le premier évêque chargé du gouvernement spirituel de Montréal, puisqu'elles contiennent des allusions aux prédécesseurs de l'évêque de Telmesse, et qu'elles donnent comme lieu de résidence de ces supposés prédécesseurs des paroisses de campagne. Ces deux affirmations étaient erronées. Comme Mgr Maréchal se permit d'écrire ces mêmes affirmations à son confrère de Québec et d'en tirer les mêmes suggestions ⁷⁰, Mgr Plessis déclara nettement ce qui en était; que c'était, en particulier, une contradiction que de croire que Mgr de Telmesse serait dans une place centrale, s'il s'éloignait de Montréal pour résider dans une paroisse de campagne. Une seule solution demeurerait raisonnable, malgré les dépenses qu'elle occasionnerait: donner à Mgr Lartigue une maison et une église indépendantes du Séminaire de Montréal ⁷¹. Ce fut ce qui arriva. Le 22 septembre 1825 avait lieu la consécration solennelle de la nouvelle église de Mgr Lartigue. Mgr Plessis assistait à la cérémonie avec plus de cinquante ecclésiastiques.

⁶⁷ APF Scrittura non riferite, Canada, Nuova Brettagna, etc., vol. II, f.255.

⁶⁸ *Ibid.*, ff.256s.

⁶⁹ *Ibid.*, ff.261s.

⁷⁰ Lettre du 11 mars 1823; AAQ *États-Unis* 1-37.

⁷¹ Lettre du 17 avril 1823; BCA 19-W-6.

« Mais, écrivait Mgr Plessis, pas un des Sulpiciens m'accompagna, quoique pour m'y rendre je partisse de chez eux où je demeurais depuis cinq jours ». Et le supérieur du Séminaire de Montréal, continuait le prélat « voyant approcher le jour fixé pour la Dédicace de Mgr Lartigue, & apprenant que je m'y rendais, étoit parti pour Baltimore, sous prétexte de santé, l'avant-veille de mon arrivée ⁷². Ces malheureuses difficultés rendirent bien pénibles les dernières années de l'épiscopat de Mgr Plessis ⁷³.

Jugées dans les perspectives historiques, les démarches que Mgr Maréchal a entreprises peut-être dans un but de charité fraternelle envers ses confrères sulpiciens n'ont pas été très utiles à l'Église du Canada. Elles n'ont peut-être que retardé l'établissement du siège épiscopal de Montréal. Le temps a démontré que Mgr Plessis avait raison de tenir à l'érection de ce diocèse bien qu'il ait volontiers admis certaines maladresses de Mgr Lartigue ⁷⁴: sans cela, le magnifique système paroissial dont s'enorgueillit la Métropole du Canada n'aurait pu s'établir. Cet incident regrettable qui s'est produit entre les deux évêques n'a cependant pas interrompu leur correspondance.

Diocèse de Boston

Mgr Plessis entretint une correspondance assez suivie intéressant l'Église de Boston avant même que d'être évêque; le sympathique abbé Jean-Antoine Matignon lui écrivit dès 1799 ⁷⁵. Une de ses premières lettres était un appel à la charité de Mgr Plessis. L'abbé s'excusait de mettre à contribution la générosité des Canadiens alors que l'abbé John Thayer et le marguillier Thomas Barry ⁷⁶ venaient de faire une demande semblable en faveur de l'Église d'Albany, mais son grand besoin lui permettait cette audace:

⁷² Lettre de Mgr Plessis à Mgr Poynter, 6 octobre 1825; AAQ *Registre des lettres* XII, n. 346.

⁷³ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Maréchal, 19 janvier 1825; BCA 19-W-8.

⁷⁴ Lettre du même au même, 17 avril 1823; BCA 19-W-6.

⁷⁵ Lettre du 31 janvier 1799; AAQ *États-Unis* II-11. C'est la date de la première lettre conservée aux AAQ. Malheureusement les lettres de Mgr Plessis à l'abbé Matignon sont à peu près toutes perdues. Une partie de la correspondance entre Mgr Plessis et le diocèse de Boston a été publiée dans ACHR 29(1912)10-20.

⁷⁶ L'abbé Matignon orthographe ainsi ce nom en écrivant Bary.

Nous n'occupons jusqu'ici dans cette ville qui est la Metropole de cinq Etats du Nord, qu'une petite chapelle à louage, qui ne peut nous contenir tous, et qu'il nous faut quitter d'ici à deux ans. Le terrain est ici si cher qu'il nous a fallu payer 2500 piastres pour un emplacement de 70 pieds de long sur 110, pour le quel on en a offert 500 de plus. Le Batiment qui par les lois de la ville doit être de briques et couvert d'ardoise ne peut en couter moins de 10 à 12 mile; et quand tous nos catholiques y consacreront jusqu'à leur dernier sou, ils ne pourroient compléter cette somme. Il est pourtant de la dernière importance pour l'affermissement de la Religion ici, et pour ses progrès dans les environs que nous ayons une église. Si vous pensez qu'il y ait en Canada quelques âmes zélées disposées à nous aider, je prends la liberté de vous recommander instamment notre pauvre Eglise ⁷⁷.

L'érection du diocèse de Boston n'arrêta pas cette correspondance de Mgr Plessis avec l'abbé Matignon; au contraire elle donna à l'évêque de Québec un nouveau correspondant à Boston dans la personne de Mgr Jean-Louis Lefebvre de Cheverus ⁷⁸. Avant même sa consécration, Mgr de Cheverus se mit en relations avec Mgr Plessis, en lui adressant quelques mots pour lui présenter Don Gonzales y Montoyer, colonel au service de l'Espagne, qui désirait se renseigner sur l'Église canadienne ⁷⁹. Et quelques mois plus tard, il chargea l'abbé Matignon d'annoncer à Mgr Plessis que les prêtres du diocèse de Québec pouvaient exercer leur ministère dans les parties du diocèse de Boston qui avoisinaient celui de Québec ⁸⁰. Il envoya ensuite des lettres de grand vicaire selon les formules canoniques ⁸¹, après que Mgr Plessis eût envoyé des facultés semblables pour le diocèse de Québec ⁸²; aussitôt Mgr de Cheverus utilisa ces facultés en déléguant l'abbé Jacques Romagné, missionnaire chez les Indiens

⁷⁷ Lettre du 11 mars 1800; AAQ *États-Unis* II-13.

⁷⁸ Sur Mgr de Cheverus, on peut consulter Hamon, *Vie du cardinal de Cheverus, Archevêque de Bordeaux*.

⁷⁹ Lettre du 26 juin 1810; AAQ *États-Unis* II-15.

⁸⁰ Lettre de l'abbé Matignon à Mgr Plessis, 27 décembre 1810; *ibid.*, II-16.

⁸¹ En date du 11 février 1811; *ibid.*, II-18 et 19.

⁸² Lettre de Mgr Plessis à Mgr de Cheverus, 6 janvier 1811; AAQ *Registre des lettres* VII, p. 240 et *Registre G* f.213r.

à Passamaquoddy⁸³. Mgr Plessis, qui avait un sens très exercé pour les formules juridiques, eut peur d'outrepasser le droit commun en obtenant le droit de subdéléguer à ses prêtres les facultés de l'évêque de Boston. Il demanda donc à ce dernier d'approuver lui-même en général tous les prêtres qu'il approuvera⁸⁴. Mgr de Cheverus lui adressa de nouvelles pagelles dans des termes bien précis tels que Mgr Plessis l'avait demandé⁸⁵.

Pendant quelques années, de 1812 à 1817, la correspondance entre les deux prélats se borne à des questions de juridiction et de délégation, agrémentée de politesse et de quelques nouvelles bien connues pour la plupart. Notons le fait que Mgr de Cheverus a failli devenir coadjuteur de Baltimore lorsque Mgr Maréchal fut nommé évêque de Philadelphie⁸⁶; soulignons aussi le passage de Louis-Joseph Papineau à Boston en 1817⁸⁷.

Le 23 juin 1817, l'abbé Matignon quittait Boston pour les Trois-Rivières où il allait conduire deux jeunes filles de Limerick, Mary et Catherine Ryan⁸⁸. Ces deux irlandaises allaient faire leur noviciat chez les Ursulines sous la direction de l'abbé de Calonne; elles se rendaient dans cette maison de formation avec l'intention de revenir un jour à Boston pour y fonder un couvent⁸⁹. Ce fut ce qui arriva en effet. Lors de son voyage à Montréal, en 1820,

⁸³ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 20 janvier 1811; AAQ *États-Unis* II-17.

⁸⁴ Lettre de Mgr Plessis à Mgr de Cheverus, 11 janvier 1812; AAQ *Registre* VII, p. 360s.

⁸⁵ Lettre du 23 janvier 1812; AAQ *États-Unis* II-20.

⁸⁶ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis 2 avril 1817; *ibid.*, II-28.

⁸⁷ Lettre de l'abbé Matignon à Mgr Plessis, 31 août 1817; *ibid.*, II-32.

⁸⁸ O'Reilly donne les noms suivants: Margaret et Catherine Ryan. Cf. *An Interesting Correspondance*, dans RACHS 1(1903)503. Shea donne les deux noms dans *History of the Catholic Church in the United States*, vol. III, pp. 126 (Mary) et 127 (Margaret).

⁸⁹ Lettre de Mgr de Cheverus à l'abbé Bruté, 24 juin 1817; NDA n. 6358. L'abbé Matignon demeura quelques mois au Canada puisqu'il n'était pas de retour à Boston le 8 août (Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 8 août 1817; AAQ *États-Unis* II-30). Le sympathique abbé ne survécut qu'un an à son voyage aux Trois-Rivières. Mgr de Cheverus écrivait le 26 août 1818: « Depuis 2 mois et demi la mort s'approche par degrés, mais d'une manière inévitable de celui qui étoit mon soutien, l'honneur et l'édification de mon église, mon frère . . . » (Lettre à Mgr Plessis; *ibid.*, II-33). Enfin le 19 septembre l'abbé Matignon rendit sa belle âme à Dieu (Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, septembre 1818; *ibid.*, II-34).

Mgr de Cheverus ramena les deux novices ursulines à Boston, et reçut leurs vœux dans sa cathédrale, le jour de la sainte Ursule 21 octobre 1820⁹⁰. Tels furent les débuts du couvent des Ursulines à Boston. L'édifice qu'on avait commencé en 1819⁹¹ put recevoir ses deux pionnières. En 1821, les Ursulines étaient au nombre de quatre et avaient deux postulantes converses, sans compter les cent petites filles à qui elles enseignaient⁹². L'une des fondatrices ne survécut pas longtemps à sa fondation; elle était morte au début de l'année 1824⁹³, laissant le gouvernement de la communauté à son assistante, elle-même rongée par la phtisie. La petite communauté exigeait du renfort. L'abbé Taylor, alors administrateur du diocèse de Boston, demanda à Mgr Plessis s'il n'y avait pas moyen d'obtenir une religieuse du couvent de Québec qui pourrait remplir la charge de supérieure. « Mgr Plessis, écrit l'annaliste des Ursulines de Québec, céda aux pressantes instances de M. Taylor, G.V. de Boston, chargé de la conduite du diocèse de Boston en l'absence de Mgr de Cheverus, et désira qu'une de nos religieuses, la jeune Sœur Moffet de St. George, allât secourir cette maison naissante et éprouvée »⁹⁴. En conséquence, l'évêque de Québec accorda une obédience à la sœur Marie-Anne Moffet, dite de Saint-George, le 17 mars 1824⁹⁵. Le couvent des Ursulines fut transféré, en 1826, à Charlestown dans un endroit appelé Mount Benedict, en l'honneur de Mgr Fenwick⁹⁶. La sœur Saint-George était encore supérieure, lorsque le couvent fut incendié par la foule dans la nuit du 11 au 12 août 1834⁹⁷.

Mgr de Cheverus revint au Canada au cours de l'été 1821; il entreprit ce voyage sous le conseil de son médecin⁹⁸. Malheureusement

⁹⁰ Lettre de Mgr de Cheverus à M. le Marquis Jean-Marie-Maximilien de Vernou de Bonneuil, 24 octobre 1820; cf. O'Reilly, *An Interesting Correspondence*, loc. cit., p. 504.

⁹¹ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 17 mai 1819; AAQ *États-Unis* II-37.

⁹² Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 2 janvier 1821; *ibid.*, II-38.

⁹³ Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Plessis, 1 mars 1824; *ibid.*, II-45.

⁹⁴ Les Ursulines de Québec, vol. IV, p. 505.

⁹⁵ AAQ *Registre* I f.71r.

⁹⁶ Les Ursulines de Québec, *ibid.*

⁹⁷ Shea, *History of the Catholic Church in the United States*, vol. III, pp. 480s. Cf. aussi Mayers, *History of Bigotry in the United States*, pp. 140-154. La sœur Saint-George revint ensuite à Québec avec la plupart des religieuses (Shea, *op. cit.*, p. 484)

⁹⁸ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 6 septembre 1821; AAQ *États-Unis* II-39.

il n'annonça pas sa venue et, à son arrivée à Montréal, il apprit que Mgr Plessis était en visite pastorale dans le golfe Saint-Laurent ⁹⁹. Il ne rencontra pas plus Mgr Lartigue, alors en visite lui aussi ¹⁰⁰. Pendant son séjour de cinq jours à Montréal, il eut le loisir de rencontrer les Sulpiciens et d'entendre parler de la question toujours brûlante de la résidence de Mgr Lartigue. Ce qu'il en écrivit ensuite atteste que le visiteur ne put voir qu'un des côtés de la médaille ¹⁰¹. Ce séjour au Canada permit à Mgr de Cheverus d'apprécier beaucoup le clergé et cette impression favorable le détermina à envoyer pendant quelque temps au Canada un jeune prêtre de son diocèse, l'abbé Patrick Byrne afin qu'il y achevât sa formation cléricale ¹⁰². Mgr de Cheverus visita de nouveau le Canada en 1822, mais cette fois, il annonça sa venue:

Je compte visiter Vergennes dans le Vermont cet été. Je passerai le lac [Champlain] et serai flatté de faire connaissance avec Mgr de Telmesse. Je désire surtout avoir le plaisir de saluer votre Grandeur, et si vous daignez me faire savoir à quelle époque je vous trouverai chez vous, je réglerai mon voyage en conséquence. Il me tarde de vous voir, de converser avec vous, Ect ¹⁰³.

Bien peu de détails sont restés de cette dernière visite de Mgr de Cheverus au Canada. En la fête des Saintes Reliques ¹⁰³, il était certainement à Québec. L'annaliste des Ursulines en fait foi. En ce jour, l'évêque de Boston « a officié pontificalement à la messe, chanté le salut, et prêché, à la grande satisfaction et édification de toutes les personnes qui ont eu l'avantage de l'entendre » ¹⁰⁴.

En juin 1823, Mgr de Cheverus reçut des offres très pressantes pour le siège de Montauban; l'archevêque de Rouen, le prince de Croy, favorisait ce transfert ¹⁰⁵. L'évêque de Boston repoussa

⁹⁹ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Maréchal, 9 juillet 1821; BCA 14-K-47.

¹⁰⁰ Lettre du même à Mgr Plessis, 6 septembre 1821; AAQ *États-Unis* II-39.

¹⁰¹ Lettres du même au même, 17 octobre 1821 et 19 septembre 1822; AAQ *États-Unis* II-40 et 42. Cf. aussi Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Maréchal, 14 janvier 1823; BCA 14-L-51.

¹⁰² Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 2 janvier 1821; AAQ *États-Unis* II-38.

¹⁰³ Lettre à Mgr Plessis, 8 mars 1822; *ibid.*, II-41.

¹⁰⁴ *Les Ursulines de Québec*, vol. IV, p. 598.

¹⁰⁵ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, 19 juin 1823; AAQ *États-Unis* II-44.

d'abord ces offres en suggérant de nommer un autre candidat pour ce siège. Malgré tout, il s'embarqua, le 1^{er} octobre suivant, pour la France, laissant l'administration du diocèse à l'abbé William Taylor¹⁰⁶. Ce voyage fut très dommageable pour le diocèse de Boston, car il lui fit perdre son chef. En effet Mgr de Cheverus céda aux instances de sa famille et du gouvernement français pour demander à Rome son transfert; Rome d'abord s'y opposa, mais ensuite accéda à la demande, au grand désespoir de Mgr Maréchal¹⁰⁷. Mgr de Cheverus fut nommé au siège de Montauban.

Comme il a été dit plus haut, Mgr de Cheverus eut comme successeur à Boston Mgr Benedict Fenwick, S.J. Mgr Plessis s'empressa d'adresser à son nouveau confrère ses plus sincères félicitations accompagnées de lettres de grand vicaire du diocèse de Québec¹⁰⁸. Le nouvel évêque de Boston lui rendit la même politesse quelque temps après¹⁰⁹.

Diocèse de New York

A part la question des trustees, bien peu de détails dignes de remarque peuvent être glanés dans la correspondance qu'entretint Mgr Plessis avec l'Église de New York. Tout se borna à des échanges de pouvoir entre les deux diocèses¹¹⁰. Les pouvoirs donnés par le P. Kolhmann donnèrent lieu à une petite difficulté. L'abbé Roux avait fait planer quelques doutes sur la validité des pouvoirs accordés par l'administrateur de New York. L'évêque de Québec lui servit la réponse suivante:

M. Kohlmann, à en juger par la lettre qu'il m'a écrite, est un homme instruit. Ce serait lui faire injure que de

¹⁰⁶ Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, 13 octobre 1823; *ibid.*, II-140 et Lettre de l'abbé Taylor à Mgr Plessis, 1 mars 1824; *ibid.*, II-45.

¹⁰⁷ Lettre de Mgr Maréchal à Mgr Plessis, 16 mai 1824; *ibid.*, I-41.

¹⁰⁸ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Fenwick, 15 et 20 novembre 1825; AAQ *Registre I* f.136r. et *États-Unis* II-55. Les lettres patentes du 15 novembre sont le seul original de Mgr Plessis que possèdent les archives de la chancellerie de Boston.

¹⁰⁹ En date du 12 décembre 1825; AAQ *États-Unis* II-56 et 57. Mgr Plessis était mort depuis le 5 décembre.

¹¹⁰ Lettre de Mgr Plessis au P. Kohlman, 18 et 20 mars 1811; AAQ *Registre G* f.216r et *Registre des lettres* VII, p. 281; Lettre du P. Kohlman à Mgr Plessis, 1er et 14 mai 1811; AAQ *États-Unis* IV-2 et 3 et *Registre H* f.2r.

soupçonner qu'il excède ses pouvoirs. La présomption est en sa faveur, et nous ne sommes pas autorisés, ce me semble, à examiner si les Evêques de la Province étoient autorisés ou non à le mettre sur le pied sur lequel il se montre ¹¹¹.

Néanmoins par mesure de prudence, Mgr Plessis exposa le doute au P. Kolhmann ¹¹² et en reçut les précisions désirées ¹¹³. De nouvelles facultés furent échangées lorsque Mgr Connolly arriva à New York ¹¹⁴. Les quelques prêtres qui ont changé de diocèse ont aussi occasionné des lettres. Un abbé Kelly de New York est venu au Canada, en 1808, pour y apprendre le français ¹¹⁵. L'abbé Paul McQuade, vaincu par les difficultés qu'il rencontrait avec ses marguilliers ¹¹⁶, quitta sa mission d'Albany en 1806 et s'en vint à Montréal ¹¹⁷. Mgr Plessis l'accepta sur sa parole et le nomma missionnaire à Saint-Jean, N.B. ¹¹⁸. Après information, il s'aperçut que l'abbé McQuade avait usé de supercherie pour s'introduire dans le diocèse de Québec ¹¹⁹. Il décida donc de le retirer de sa mission, mais après réflexion il le confirma dans sa charge. L'abbé McQuade quitta Saint-Jean en 1818 ¹²⁰. En 1821, l'abbé John Power recommandait à Mgr Plessis un jeune prêtre irlandais de Limerick. C'était l'abbé Anthony O'Hannan dont il a été question plus haut dans le chapitre sur les troubles à Philadelphie ¹²¹. L'évêque de Québec

¹¹¹ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Roux, 24 octobre 1811; AAQ *Registre des lettres* VII, p. 326.

¹¹² Lettre du 19 décembre 1811; *ibid.*, VII, p. 354.

¹¹³ Lettre du P. Kolhman à Mgr Plessis, 8 janvier 1812; AAQ *États-Unis* VI-4.

¹¹⁴ Lettres de Mgr Plessis à Mgr Connolly, 20 et 21 février 1816; AAQ *Registre H* f.114v. et *Registre des lettres* VIII, pp. 464s.; Lettres de Mgr Connolly à Mgr Plessis, 6 et 7 juin 1816; AAQ *Registre H* f.128v. et *États-Unis* IV-6.

¹¹⁵ Lettre de Mgr Plessis à W. Ryland, 30 mai 1808; AAQ *Registre des lettres* IV, p. 225. Il est difficile d'identifier cet abbé Kelly qui n'est pas celui, semble-t-il, dont il fut question plus haut.

¹¹⁶ Plessis-Têtu, *Journal de la mission de 1815*, p. 163.

¹¹⁷ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Connolly, 21 février 1816; AAQ *Registre des lettres* VIII, pp. 464s.

¹¹⁸ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Roux, 16 mars 1816; *ibid.*, VIII, p. 490.

¹¹⁹ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Connolly, 26 août 1816; *ibid.*, VIII, p. 535.

¹²⁰ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé J.-Ed. Morissette, 11 septembre 1818; *ibid.*, IX, p. 416.

¹²¹ Lettre de l'abbé Power à Mgr Plessis, 3 janvier 1821; AAQ *États-Unis* IV-25.

l'accepta bien volontiers ¹²², et le plaça d'abord à Berthier afin qu'il put y apprendre le français et s'y préparer au ministère sous la conduite du curé de l'endroit, l'abbé Antoine Lamotte ¹²³. Ensuite il le nomma dans une paroisse indépendante, mais l'abbé O'Hannan la refusa parce qu'elle était trop éloignée de tout autre prêtre ¹²⁴. L'abbé O'Hannan passa aux États-Unis, et dans l'automne de 1871, il était dans le diocèse de Charleston ¹²⁵.

Diocèse de Bardstown (Louiseville)

Au début de 1811, les évêques de Québec et de Bardstown se mettaient en relations en échangeant des facultés inter-diocésaines: Mgr Plessis, le 10 février ¹²⁶, et Mgr Benoît-Joseph Flaget, le 6 mars ¹²⁷. Mais les facultés envoyés par l'évêque de Bardstown ne satisfirent pas les canonistes canadiens; le supérieur du Séminaire de Montréal, entre autres, trouva que la formule n'était pas assez juridique ¹²⁸. Pour dirimer les controverses, Mgr Flaget fit parvenir à Québec de nouvelles patentes copiées textuellement sur les lettres envoyées par Mgr Plessis, déjà plus habitué aux actes de la chancellerie ¹²⁹.

Lorsque Mgr Flaget écrivait sa lettre du 6 mars 1811, il était encore à Baltimore. Mais il projetait de partir pour sa ville épiscopale au mois de mai et même de visiter le Détroit dans l'année, si Dieu lui en donnait les moyens. Pendant son séjour à Baltimore, il eut l'occasion de rencontrer l'abbé François Vézina, prêtre incardiné au diocèse de Québec, mais en ce moment de rési-

¹²² Lettre du même au même, 28 mars 1821; *ibid.*, IV-30.

¹²³ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Lamotte, 14 mai 1821; AAQ *Registre des lettres X*, p. 220.

¹²⁴ Lettre de Mgr de Cheverus à Mgr Maréchal, 9 juillet 1821; BCA 14-K-47.

¹²⁵ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Roux, 8 juin 1821; AAQ *Registre des lettres X*, p. 225, et Lettre de l'abbé Power à Mgr Plessis, 6 novembre 1821; AAQ *États-Unis IV-34*.

¹²⁶ AAQ *Registre G f.215r*. On trouvera une partie de la correspondance entre Mgr Flaget et Mgr Plessis dans RACHS 18(1907)12-43.

¹²⁷ AAQ *États-Unis I-81*.

¹²⁸ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Flaget, 29 mai 1811; AAQ *Registre des lettres VII*, pp. 303s.

¹²⁹ Lettre de Mgr Flaget à Mgr Plessis, 15 et 23 janvier 1812; AAQ *États-Unis I-83* et 84.

dence au Séminaire de Baltimore comme il a été dit plus haut. Il demanda donc à Mgr Plessis de lui donner l'abbé Vézina dans l'intérêt spirituel des fidèles des Cahokias¹³⁰. Et dans sa pauvreté extrême, il suppliait l'évêque de Québec de bien vouloir défrayer les dépenses de ce voyage. Mgr Plessis permit à son confrère d'amener l'abbé Vézina avec lui, mais se déclara incapable de concourir à ses frais de voyage; lui-même se voyait obligé d'emprunter de l'argent pour entreprendre sa visite pastorale dans le bas du fleuve. Dans la même lettre, l'évêque de Québec demandait à son confrère de bien vouloir confirmer les Canadiens du diocèse de Québec des environ du Détroit¹³¹.

Cette visite au Détroit, Mgr Flaget ne l'exécuta pas, empêché qu'il fut par les nombreuses occupations inhérentes à l'organisation d'un nouveau diocèse. Comme ce projet n'était pas encore réalisé à la fin de 1815, Mgr Plessis invita l'évêque de Bardstown à se rendre au Détroit au cours du mois de juin 1816, pendant que lui-même ferait la visite du Haut-Canada, de la mission de Sandwich, etc. Les deux évêques auraient ainsi l'occasion de se rencontrer et d'échanger leurs vues sur bien des points. Mgr Flaget accepta avec empressement l'offre de son confrère de Québec et exprima en même temps le souhait de pousser jusqu'à Montréal pour y rencontrer ses confrères du Séminaire de Saint-Sulpice¹³². Mgr Plessis se montra très honoré de ce désir de son confrère, mais il lui fit remarquer que sa visite au Canada dépendait de celui qui serait gouverneur du Canada dans le temps:

Non pas, ajoutait-il, que vous ayez besoin de sa permission pour vous introduire, mais parce que je voudrais qu'il vous accueillit honorablement. C'est ce que n'aurait su faire qu'une partie de ceux qui ont gouverné cette province jusqu'à présent. Quelques uns ont donné peu de considération au clergé. Or je n'aimerais pas à présenter un évêque étranger à des hommes de cette espèce¹³³.

¹³⁰ Lettre du même au même, 31 mars 1811; *ibid.*, I-82.

¹³¹ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Flaget, 29 mai; AAQ *Registre des lettres* VII, pp. 303s.

¹³² Lettre de Mgr Flaget à Mgr Plessis, 11 novembre 1815; AAQ *Erats-Unis* I-85.

¹³³ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Flaget, 21 février 1816; AAQ *Registre des lettres* VIII, pp. 463s.

Comme il le déclara à l'abbé Roux, Mgr Plessis tenait beaucoup à ce que Mgr Flaget fut bien reçu des autorités canadiennes pendant son voyage à Québec. En ce moment on attendait la nomination d'un nouveau gouverneur. Le bruit courut que Sir John Sherbrooke devait être nommé à ce poste: « Avec un tel gouverneur, écrivait Mgr Plessis, je n'hésiterais pas à amener un évêque étranger »¹³⁴. Cette rencontre des deux évêques n'eut pas lieu: Mgr Flaget avait été retenu par la nécessité de voir au soin de plusieurs paroisses¹³⁵. Et ce fut l'évêque de Québec qui fit bénéficier de son ministère les fidèles de Détroit, canadiens pour la plupart, mais dépendant du diocèse de Bardstown¹³⁶.

Après avoir satisfait aux premières attentions que réclamaient l'organisation de son séminaire¹³⁷ et la construction de sa cathédrale pour laquelle il fit appel à la générosité de Mgr Plessis¹³⁸, l'évêque de Bardstown exprima le désir de reprendre son voyage au Canada. C'était en 1818¹³⁹. D'après Dionne, Mgr Flaget quitta le Détroit le 17 juin en compagnie de l'abbé Jean Bertrand¹⁴⁰ et arriva à Montréal le 5 juillet: « Mon cœur devint ivre de joie, écrivait le prélat, quand je me vis encore une fois dans une ville catholique, au milieu de mes frères de Saint-Sulpice »¹⁴¹. Le 9 juillet Mgr Flaget prit le bateau qui devait le conduire à Québec. Dans cette dernière ville il demeura quatre jours en compagnie de son confrère, visita les communautés religieuses et les églises, partout édifié de l'esprit chrétien des Canadiens. A Québec il tint à voir les reliques des deux martyrs canadiens, saints Jean de Brébeuf et Gabriel Lallement. Il quitta Québec le 14 juillet. De retour à Montréal,

¹³⁴ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Roux, 20 avril 1816; *ibid.*, VIII, p. 512.

¹³⁵ Lettre de Mgr Flaget à Mgr Plessis, 18 juin 1816; AAQ *États-Unis* I-86.

¹³⁶ Voir plus haut, ch. V: Mgr Plessis et ses visites aux États-Unis en 1815 et 1816.

¹³⁷ Lettre de Mgr Flaget à Mgr Plessis, 15 janvier 1812 et 19 septembre 1816; AAQ *États-Unis* I-83 et 88.

¹³⁸ Lettre du même au même, 18 juin et 19 septembre 1816; AAQ *États-Unis* I-86 et 88.

¹³⁹ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Roux, 6 juillet 1818; AAQ *Registre des lettres* IX, p. 381. Mgr Plessis déclare que Mgr Flaget a annoncé sa venue dans une lettre datée du 4 juin; cette lettre n'a pas été retrouvée. Sur ce voyage voir Spalding, *Life of Flaget*, pp. 188-192.

¹⁴⁰ Spalding, *loc. cit.*, p. 177.

¹⁴¹ Journal de Mgr Flaget cité par Dionne, *Gabriel Richard*, p. 32.

le 20 juillet, il eut la délicatesse d'adresser quelques mots à Mgr Plessis le lendemain :

Ce ne fut que hier vers les sept heures du soir que je finis la première partie de mon pèlerinage; vous croiriez que je ne suis qu'un misérable flageunneur [= flagorneur], si je ne vous faisais part du plaisir que j'ai éprouvé dans cette 5^{te} excursion. Partout où j'ai passé j'ai trouvé mille motifs d'édification et d'admiration; j'étois continuellement à répéter heureux le clergé, heureux le peuple qui ont à leur tête un pasteur qui les anime tous de l'esprit de sainteté dont il est rempli lui-même, mais bien plus heureux le pasteur à qui Dieu a confié un clergé si bien disposé et un peuple si simple en apparence dans les manières et si docile à la voix de ses maîtres.

Je passerai sept à huit jours avec mes chers confrères, après quoi je me remettrai en route pour reprendre des fonctions bien laborieuses et assurément bien infructueuses, si je les comparois avec les vôtres. Vivrais-je cent ans, jamais je ne perdrai le souvenir de ce que j'ai vu dans votre diocèse, partout j'en parlerai avec un cœur tout plein de reconnaissance ¹⁴².

Il laissa Montréal le 2 août. Il visita plusieurs prêtres sur son chemin, passa par Cornwallis, Prescott. Sur le bateau il put faire connaissance avec le gouverneur général du Canada. En retournant à Bardstown, Mgr Flaget, entendu avec Mgr Plessis, donna une mission à Sandwich. L'évêque de Bardstown avait ainsi l'occasion de donner dans le diocèse de Québec sa première mission. L'abbé Jean-Baptiste Marchand, curé de Sandwich, et son vicaire l'abbé Joseph Crevier, le reçurent avec beaucoup d'égards. Pendant cinq jours Mgr Flaget prêcha et confessa; deux cents catholiques reçurent le sacrement de confirmation ¹⁴³. Il fit aussi bénéficier de son ministère les fidèles de la Rivière aux Raisins, de la Rivière à la Tranche et du Détroit ¹⁴⁴. L'évêque de Bardstown constata qu'un des points les plus en souffrance étaient les réunions et les veillées de danse:

¹⁴² AAQ *États-Unis* I-90.

¹⁴³ Lettre de Mgr Flaget à Mgr Plessis, 13 octobre 1818; *ibid.*, I-91.

¹⁴⁴ *Ibid.* et lettre du même au même, 22 janvier 1818 (?); *ibid.*, I-89. Cette lettre est en réalité de 1819.

Après avoir parcouru les différentes stations qui composent l'Eglise catholique du Détroit, écrivait-il à Mgr Plessis, j'ai eu lieu de me convaincre que leur amour désordonné des plaisirs de la société, des veillées et des dances étoit la source de leur immoralité, de leur paresse et de leur grande pauvreté. Je me suis élevé avec toute la force possible contre les bals en particulier, j'ai réussi avec l'assistance de Dieu, à les convaincre que tous ou presque tous y commettoient un grand nombre de péchés que c'étoient certainement pour tous une occasion très prochaine d'y pécher, que par conséquent il n'étoit pas possible de les autoriser. M'étant aperçu que mes discours avoient fait une salutaire impression, je les ai défendus publiquement et je me suis réservé l'absolution du péché que commettraient ceux qui prêteroient leur maison pour de pareils divertissements et les ménétrels qui y joueroient d'un instrument; de plus j'ai défendu aux prêtres de donner l'absolution à moins qu'on ne promet de renoncer à ces assemblées ¹⁴⁵.

Cette sanction portée par Mgr Flaget eut son effet, mais bien des gens échappèrent à la sanction épiscopale en allant danser en territoire canadien. Pour obvier à ces licences, Mgr Flaget suggéra à son confrère d'appliquer la même discipline aux fidèles de Sandwich et des environs. Mgr Plessis approuva cette demande et chargea Mgr Flaget de publier cette décision ¹⁴⁶. Avant son départ l'évêque de Bardstown adressa une longue lettre pastorale à ses fidèles du Détroit ¹⁴⁷. Mgr Flaget demandera ensuite l'abbé Crevier pour l'accompagner dans sa visite à Millimakinac et Baie Verte ¹⁴⁸; l'évêque de Québec y consentira à condition que l'abbé Crevier « se rende à Drummond's Island de manière à arriver à Fort William avant le 15 juillet » ¹⁴⁹. Avec cet incident, se terminent les relations épiscopales entre Mgr Plessis et Mgr Flaget ¹⁵⁰.

¹⁴⁵ Lettre du 21 février 1819; *ibid.*, I-92.

¹⁴⁶ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Flaget, 26 mars 1819; AAQ *Registre des lettres IX*, pp. 513s.

¹⁴⁷ McAvoy, *Bishop Flaget's pastoral to the People of Detroit*, dans CHR 30(1944)28-30.

¹⁴⁸ Lettre de Mgr Flaget à Mgr Plessis, 16 mars 1819; AAQ *Etats-Unis I-93*.

¹⁴⁹ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Crevier, 6 avril 1819; AAQ *Registre des lettres X*, p. 4, et lettre de Mgr Plessis à Mgr Flaget, 6 avril 1819; *ibid.*

¹⁵⁰ Spalding, *Life of Flaget*, p. 255.

Diocèse de Philadelphie

Les premières relations entre Mgr Plessis et le diocèse de Philadelphie se formèrent, semble-t-il, lors du passage de l'évêque de Québec à Philadelphie, en 1820. A son tour l'évêque de Philadelphie paya une visite à Québec dans l'automne de 1821, alors que les gens de Philadelphie ne savaient où était leur évêque¹⁵¹. Mgr Conwell était à Québec le 25 octobre¹⁵² et il en repartit le 2 novembre¹⁵³. Il profita de cette visite à Québec pour nommer Mgr Plessis vicaire général du diocèse de Philadelphie¹⁵⁴ et Mgr Plessis rendit la même faveur à son hôte¹⁵⁵.

Mgr Conwell, pendant son séjour à Québec, rendit visite aux Ursulines à la demande des trois jeunes dames de Philadelphie qui désiraient, après avoir embrassé la vie religieuse, consacrer leur fortune de 30,000 dollars à l'éducation des jeunes filles de Philadelphie. Ces jeunes dames voulaient obtenir deux religieuses ursulines pour être initiées à la vie religieuse à Philadelphie même¹⁵⁶. Les pourparlers qui eurent lieu à Québec n'aboutirent pas à cause des difficultés qui désolaient Philadelphie en ce moment¹⁵⁷. Mgr Conwell revint sur cette question dans une lettre subséquente adressée à Mgr Plessis: il demandait cette fois une religieuse qui, disait-il, pourrait demeurer chez les Sœurs de la Charité en attendant que l'établissement projeté soit réalisé¹⁵⁸. Il avait déjà acquis un

¹⁵¹ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé Power, 7 janvier 1822; *ibid.*, X, p. 344, et Lettre de l'abbé Power à Mgr Plessis, 6 novembre 1821; AAQ *États-Unis* IV-34.

¹⁵² Il a écrit une lettre à Mgr Plessis, datée du jeudi soir, 25 octobre (AAQ *États-Unis* II-130). Comment se fait-il que Mgr Conwell ait écrit une lettre à Mgr Plessis datée de Québec, alors que Mgr Plessis était à Québec cette journée-là, comme en témoigne une lettre de l'évêque à l'abbé J.-E. Morissette (AAQ *Registre des lettres* X, p. 285)? Il s'agit peut-être d'une lettre d'introduction auprès de Mgr Plessis, qu'il aurait confiée à son secrétaire, l'abbé Cumminskey. L'annaliste des Ursulines fait une légère erreur en disant que Mgr Conwell est arrivé à Québec en novembre (*Les Ursulines de Québec*, vol. IV, p. 507).

¹⁵³ Lettre de Mgr Plessis à l'abbé J.-N. Provencher, 9 novembre 1821; AAQ *Registre des lettres* X, p. 297.

¹⁵⁴ Lettres datées du 29 octobre 1821; AAQ *Registre H* f. 303r et *États-Unis* II-132.

¹⁵⁵ Lettres datées du 27 octobre 1821; AAQ *Registre H* f. 302v.

¹⁵⁶ Lettre de Mgr Conwell à Mgr Plessis, 25 octobre 1821; AAQ *États-Unis* II-130.

¹⁵⁷ *Les Ursulines de Québec*, vol. IV, pp. 507s.

¹⁵⁸ Lettre du 5 janvier 1822; AAQ *États-Unis* II-133.

terrain agréablement situé pour le futur couvent, terrain connu sous le nom de Vauxhall Garden ¹⁵⁹. Dans cette même lettre l'évêque de Philadelphie annonçait la venue prochaine à Québec des trois jeunes personnes dont il avait déjà parlé ¹⁶⁰. Mais au mois de mars 1822, Mgr Conwell revendait son terrain et il ne fut plus question avec Mgr Plessis du couvent des Ursulines de Philadelphie ¹⁶¹.

Avant de terminer ces notes tirées de la correspondance des évêques de Québec et de Philadelphie, il est bon de signaler l'incident qui y est relaté au sujet de la Bible éditée par l'abbé Cummiskey. L'abbé Eugène Cummiskey avait l'intention de publier une édition anglaise de la Bible avec notes personnelles. Ce projet n'avait pas reçu l'approbation ni de Mgr Conwell ni de Mgr Maréchal. Malgré tout, l'abbé sollicita des contributions auprès des prêtres. Mgr Conwell mit en garde son confrère de Québec contre tout encouragement à ce projet ¹⁶². Mais un peu plus tard la Bible fut imprimée avec l'approbation de l'évêque, vu qu'il ne s'agissait que d'une réimpression pure et simple de la version Douay Bible connue sous le nom de Mgr Troy et de Mgr Daniel Murray, archevêque de Dublin ¹⁶³.

Diocèse de Louisiane

Le 5 avril 1808, Rome demandait à Mgr Carroll de nommer l'abbé Charles Nerinckx ou un autre prêtre capable comme administrateur apostolique de la Louisiane avec les droits d'un Ordinaire ¹⁶⁴. L'abbé Nerinckx refusa et ce ne fut qu'au bout de quatre ans que Mgr Carroll put trouver un prêtre qui voulût accepter le fardeau: ce prêtre fut l'abbé Guillaume Du Bourg ¹⁶⁵. L'abbé Du Bourg fut sacré le 24 septembre 1815 et choisit comme résidence la ville de

¹⁵⁹ Griffin, *Life of Bishop Conwell*, RACHS 25(1914) 247.

¹⁶⁰ Lettre du 5 janvier 1822; AAQ *États-Unis* II-133.

¹⁶¹ Griffin, *ibid.*

¹⁶² Lettre du 4 juillet 1822; AAQ *États-Unis* II-134.

¹⁶³ Cette approbation était du 13 décembre 1824 et a été publiée dans *United States Catholic Miscellany* 1826, 5 août, p. 24.

¹⁶⁴ Texte de la lettre de Pie VII, dans Shearer, *Pontificia Americana*, pp. 95s.

¹⁶⁵ Lettre de Mgr Carroll à l'abbé Du Bourg, 28 août 1812, dans *St. Louis Catholic Historical Review* 1(1918)74s.

Saint-Louis, Missouri. Cette résidence n'avait pas été adoptée sans intention: à cause d'une certaine opposition, assez forte même en Basse-Louisiane, le nouvel évêque avait dû écarter tout projet de s'établir à la Nouvelle-Orléans. Ce fut de Saint-Louis, que Mgr Du Bourg, le 13 mars 1818 adressait à Mgr Plessis une lettre afin d'établir « ces rapports qui doivent unir les évêques voisins »¹⁶⁶.

Tout en proposant à Mgr Plessis un échange de facultés pour prévenir toute contestation dans les questions de juridiction¹⁶⁷, Mgr Du Bourg demanda à son confrère un service qui aurait été très utile pour son diocèse très pauvre. « Les Missions Étrangères de France, écrivait Mgr Du Bourg possédaient dans ce quartier ci, en vertu d'une commission royale une étendue assez considérable de terres, dont le Gouvernement des États-Unis, ne trouvant personne qui les réclamât, a disposé comme de sa propriété »¹⁶⁸. S'agit-il là de l'ancienne mission des Tamarois qui avait été vendu par l'abbé Forget du Verger? Il est difficile de le savoir, car Mgr Du Bourg n'est pas assez précis et les lettres suivantes de Mgr Plessis ont été perdues. L'évêque de la Louisiane désirait posséder une copie authentique des titres à cette propriété en vue de réclamer une indemnité à la suite de l'appropriation qu'en avait faite le gouvernement américain.

A la suite du départ de Mgr Plessis pour Rome en 1819, la correspondance entre les deux prélats fut interrompue, mais pour reprendre en 1820. A son tour Mgr Du Bourg désirait avoir des recrues pour le couvent des Ursulines de la Nouvelle-Orléans. Ce couvent avait subi un rude choc lors de la cession en 1763 par suite du départ d'une vingtaine de religieuses pour la Havane. Six religieuses seulement demeurèrent à la Nouvelle-Orléans. Depuis, quelques jeunes recrues françaises avaient bien été admises comme novices,

¹⁶⁶ Lettre du 13 mars 1818; AAQ *États-Unis* I-100.

¹⁶⁷ Mgr Du Bourg n'enverra ses patentes officielles que le 26 août 1820 (AAQ *États-Unis* I-102) et Mgr Plessis les siennes le 14 juillet 1818 (AAQ *Registre* H f.203^r). Un peu plus tard, Mgr Plessis demandera aussi des facultés spéciales pour l'abbé Provencher chargé d'une mission à la Rivière Rouge (Lettre de Mgr Plessis à Mgr Du Bourg, 13 avril 1822; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 95s.). Mgr Du Bourg les avait déjà envoyées par sa lettre du 4 février 1822 (AAQ *États-Unis* I-105), parce que l'abbé J.-S.-N. Dumoulin lui avait écrit dans ce but un peu plus tôt (Lettre de Mgr Du Bourg à Mgr Plessis, 19 mars 1822; AAQ *États-Unis* I-106).

¹⁶⁸ Lettre du 13 mars 1818; AAQ *États-Unis* I-100.

mais elles n'avaient ni la formation suffisante ni la maturité voulue pour continuer le véritable esprit de sainte Angèle dans la communauté. Mgr Du Bourg demandait donc trois ou quatre religieuses professes, de 40 à 43 ans, de vertu et de jugement éprouvés afin d'assurer l'avenir du monastère ¹⁶⁹. Pour comble d'épreuve, la supérieure de la Nouvelle-Orléans, mère Agathe Gensoul, dite de Saint-Michel ¹⁷⁰, tomba dangereusement malade ¹⁷¹. Le mal empira et la perte de cette religieuse d'expérience vint rendre encore plus urgent le besoin de nouveaux sujets ¹⁷². Mgr Plessis, après entente avec les Ursulines de Québec, accepta de faire passer trois religieuses canadiennes à la Nouvelle-Orléans. En retour il n'aurait pas refusé trois prêtres; mais cette dernière demande n'eut pas de suite ¹⁷³. A cause du décès de la mère Saint-Michel, l'évêque de la Louisiane insista pour que le nombre des Ursulines canadiennes fut élevé à six ¹⁷⁴.

L'abbé Philippe Janvier, du Détroit, fut chargé de se rendre au Canada avec \$800 pour payer les frais de voyage des religieuses et les conduire à destination. Il emmena avec lui trois jeunes filles qui se destinaient à entrer chez les Ursulines de la Nouvelle-Orléans ¹⁷⁵. Il s'attendait à être à Montréal pour la fin de mai, mais ne dut pas y être avant le début de septembre ¹⁷⁶, où il attendit les Ursulines qui devaient faire route pour Montréal et New York.

Enfin trois religieuses du couvent de Québec et une du couvent des Trois-Rivières furent choisies pour se rendre à la Nouvelle-Orléans. Les trois premières, qui avaient nom: Marie-Félicité

¹⁶⁹ Lettre de Mgr Du Bourg à Mgr Plessis, 17 juillet 1821; *ibid.*, I-104.

¹⁷⁰ Cette religieuse dirigeait le groupe des Ursulines qui, au témoignage de Mgr de Cheverus, arriva à Philadelphie le 8 juin 1810 (Lettre de Mgr Plessis, 26 juin 1810; *ibid.*, II-15) pour se rendre à la Nouvelle-Orléans. Sur ce groupe et en particulier, mère Michel, voir *The Ursulines of New Orleans. Arrival of postulants From France a Century Ago*, dans *Records of the American Catholic Historical Society* 23(1912)125-128.

¹⁷¹ Lettre de Mgr Du Bourg à Mgr Plessis, 4 février 1822; AAQ *États-Unis* I-105.

¹⁷² Lettre du même au même, 19 mars 1822; *ibid.*, I-106.

¹⁷³ Lettre de Mgr Plessis à Mgr Du Bourg, 13 avril 1822; AAQ *Registre des lettres X*, pp. 395s.

¹⁷⁴ Lettre de Mgr Du Bourg à Mgr Plessis, 19 mars et 30 mai 1822; AAQ *États-Unis* I-106 et 109.

¹⁷⁵ Lettre du même au même, 29 juillet 1822; *ibid.*, I-100.

¹⁷⁶ Lettre de l'abbé Janvier à Mgr Plessis, 20 avril et 3 septembre 1822; *ibid.*, I-108 et 112.

Borne, dite de Saint-Charles, Marie-Pélagie Morin, dite de Saint-Étienne, et Marie-Angélique Bougie, dite de Saint-Louis de Gonzague, reçurent leur obédience le 1er juin 1822¹⁷⁷. La dernière, une nommée De Latinville, en religion Sr Sainte-Hélène, reçut son obédience le 30 septembre¹⁷⁸. Le deux octobre, Mgr Plessis se rendit au monastère des Ursulines de Québec pour y offrir le saint sacrifice et donner la communion aux partantes. Le lendemain soir, leur bateau laissait Québec pour Trois-Rivières et Montréal¹⁷⁹. L'abbé Janvier, contre les premières prévisions, n'était pas du voyage en ce moment. Il s'était mis en relations avec Lewis Willcocks pour régler le trajet des religieuses de New York à la Nouvelle-Orléans, mais ne recevant pas de nouvelles, il quitta Montréal le 17 septembre pour Albany afin d'être mis plus sûrement au courant du va-et-vient des bateaux en partance pour la Nouvelle-Orléans¹⁸⁰. A cause de ce contretemps, Mgr Plessis donna à l'abbé Maguire la commission de conduire les Ursulines de Québec à New York avec pouvoir de les confesser¹⁸¹.

La pieuse caravane était à New York le 11 octobre, après avoir rencontré l'abbé Janvier à Albany. Le voyage fut très fatigant, mais les religieuses purent se reposer dans la métropole américaine chez les Sœurs de la Charité¹⁸², où elles étaient attendues¹⁸³. Selon les suggestions de Lewis Willcocks, les religieuses durent prendre un « packet-boat » le 15 octobre¹⁸⁴. A leur arrivée, le 12 novembre suivant, à la Nouvelle-Orléans¹⁸⁵, une épidémie de

¹⁷⁷ AAQ *Registre H f.138r.*

¹⁷⁸ AAQ *Registre I f.7v.*

¹⁷⁹ *Les Ursulines de Québec*, vol. IV, p. 507.

¹⁸⁰ Lettres de l'abbé Janvier à Mgr Plessis, 16 et 21 septembre 1822; AAQ *États-Unis* I-115, 116 et 117.

¹⁸¹ AAQ *Registre I f.7r.*

¹⁸² Lettre de l'abbé Maguire à Mgr Plessis, 12 septembre 1822; AAQ *États-Unis* I-114. Cette lettre écrite alors que l'abbé Maguire était arrivé à New York doit comporter une erreur dans sa date, car toutes les autres lettres s'accordent à donner en octobre le voyage des religieuses. Il faudrait donc lire 12 octobre au lieu de 12 septembre.

¹⁸³ Lettre de l'abbé Janvier à Mgr Plessis, 2 octobre 1822; AAQ *États-Unis* I-118.

¹⁸⁴ Lettre de l'abbé Willcocks à l'abbé Janvier, 11 septembre 1822; *ibid.*, I-113.

¹⁸⁵ Lettre de l'abbé Martial à Mgr Plessis, 13 novembre 1822; *ibid.*, I-119. Ce témoignage doit être préféré à celui de Mgr Plessis qui dit que les religieuses arrivèrent à la Nouvelle-Orléans le 8 novembre (Lettre à Mgr Lartigue, 4 janvier 1823; AAQ *Registre des lettres* XI, p. 93).

fièvre jaune, qui y sévissait alors, força les religieuses canadiennes à rester à une demie-lieue de la ville. Enfin le 15 décembre, le danger de contagion étant suffisamment écarté, l'abbé Louis Sibourg, vicaire général et directeur spirituel des Ursulines, vint à leur rencontre ¹⁸⁶. Ces recrues n'habitèrent pas longtemps dans ce couvent. Peu après, elles déménagèrent à la suite d'une expropriation faite par la ville en vue de donner plus de salubrité et de combattre plus aisément les futures épidémies ¹⁸⁷.

Malgré toutes ces précautions, l'acclimatation fut difficile. Des trois jeunes filles que l'abbé Janvier avait amenées du Détroit, deux tombèrent malades et durent quitter les Ursulines. Sr Sainte-Hélène, après un peu plus d'un an, dut, elle aussi, retourner aux Trois-Rivières ¹⁸⁸. Sr Saint-Louis fut nommée maîtresse de novices à son arrivée; plus tard elle enseignera aux enfants noirs de l'école Saint-Claude ¹⁸⁹.

Diocèse de Charleston

Le diocèse de Charleston avait été érigé trop tard et était trop éloigné du diocèse de Québec pour que Mgr John England entretint des relations très importantes avec Mgr Plessis; ce qui reste de leurs lettres est toutefois certainement incomplet. D'après la correspondance conservée, Mgr England prit l'initiative de cette correspondance. Le 4 janvier 1821, il demandait des informations au sujet de Patrick McGilligan qui avait reçu la tonsure le 10 août 1820 au Séminaire de Saint-Hyacinthe. Ce clerc s'était présenté à Mgr England sans *exeat* ¹⁹⁰. Mgr Plessis répondit que le jeune McGillig-

¹⁸⁶ *Ursulines de la Nouvelle-Orléans*, archives privées.

¹⁸⁷ Lettre de Sr Saint-Joseph (Marie de Saint-Vincent Laclotte) à Mgr Plessis, 6 mars 1823; AAQ *États-Unis* I-122 et Lettre des Ursulines canadiennes à Mgr Plessis, 3 avril 1823; AAQ *États-Unis* I-123.

¹⁸⁸ *Ursulines de la Nouvelle-Orléans*, prise d'habit, profession, mort; *Registre* III, p. 213.

¹⁸⁹ Elle mourut le 17 avril 1833. Sr Saint-Étienne mourut le 9 octobre 1846 et Sr Saint-Charles, le 24 août 1853 (Prise d'habit, profession, mort; *Registre* II, pp. 174s., 282, 288).

¹⁹⁰ AAQ *États-Unis* III-74.

gan ne pouvait être promu aux ordres parce qu'il n'avait pas les aptitudes requises pour les fonctions sacerdotales ¹⁹¹.

Lorsque Mgr England publia son périodique *United States Catholic Miscellany*, des copies furent envoyées au Canada. Après avoir distribué un prospectus pendant le mois de mars 1822 ¹⁹², l'évêque de Charleston avait la joie de publier le premier numéro de son hebdomadaire le 5 juin suivant ¹⁹³. Mais, de fait, semble-t-il, Mgr England ne reçut pas des milieux catholiques tout l'encouragement qu'il en attendait ¹⁹⁴. Il rencontra même des difficultés imprévues. L'hebdomadaire parut six mois, mais fut discontinué faute de ressources financières. « Vous savez sans doute, écrivait Mgr de Cheverus à Mgr Plessis, que le *Miscellany* a expiré avec l'année 1822. Mgr de Charleston ne peut continuer, faute de moyens. Il a, m'a-t-il mandé, perdu considérablement. Je me regarde, quoique je lui ai fait passer ce que j'ai reçu, comme responsable à l'égard des souscripteurs de Québec, et suis prêt à leur rembourser la moitié de leur souscription » ¹⁹⁵.

Le *Miscellany* comptait-il beaucoup d'abonnés au Canada ? Il est difficile de le dire. Il est certain qu'à cause de sa mauvaise organisation le service des postes à cette époque ne réussit pas à délivrer régulièrement l'hebdomadaire aux abonnés canadiens; Mgr Plessis s'en plaignit une fois à Mgr England ¹⁹⁶. En 1824, cette feuille possédait trois agents au Canada: William Condon de Halifax, N.E., Gordian Horans de Québec et N. G. Filgiano de Montréal ¹⁹⁷. L'un de ces agents, probablement celui de Québec, avait été trouvé par Mgr Plessis ¹⁹⁸. Bien que Mgr England eût demandé des nou-

¹⁹¹ Lettre à Mgr England, 1 février 1822; AAQ *Registre des lettres* X, p. 350. Ce McGilligan fut cependant ordonné prêtre: cf. Corrigan, *Register of the Clergy Laboring in the Archdiocese of New York From Early Missionary Times to 1885*, dans *Historical Records and Studies*, vol. II, part. 1, p. 40.

¹⁹² Texte dans Reynolds, *Works of Bishop of England*, vol. V, p. 134.

¹⁹³ *Diurnal of the Right Rev. John England, first Bishop of Charleston, S.C. From 1820 to 1823*, RACHS 6(1895) 202, 205.

¹⁹⁴ Guilday, *The Life and Times of John England*, vol. I, pp. 462ss.

¹⁹⁵ Lettre du 19 mars 1823; AAQ *États-Unis* II-43.

¹⁹⁶ Lettre de Mgr England à Mgr Plessis, 21 janvier 1823; *ibid.*, III-75.

¹⁹⁷ *United States Catholic Miscellany*, 7 avril 1826, p. 209.

¹⁹⁸ Lettre de Mgr England à Mgr Plessis, 21 janvier 1823; AAQ *États-Unis* III-75.

velles canadiennes pour son *Miscellany*¹⁹⁹, très peu d'informations concernant le Canada furent publiées. On signala la fondation de la Quebec Literary and Historical Society²⁰⁰. Plus tard l'érection de la cathédrale de Montréal fit l'objet d'une note descriptive très élogieuse²⁰¹. Les éditeurs ont aussi consacré un article nécrologique à l'abbé Joseph-Ladislas de Calonne²⁰². Mais somme toute, le *Miscellany* contenait peu d'intérêt pour un canadien qui pouvait lire souvent les mêmes nouvelles catholiques dans l'*Ami de la Religion*.

Diocèse de Cincinnati

Les relations entre Mgr Plessis et le diocèse de Cincinnati, érigé le 19 juin 1821, se limitèrent à un échange de facultés. Le 3 avril 1822, Mgr Edward Fenwick, O.P., à la demande de l'évêque de Québec, semble-t-il, envoyait des pouvoirs de grand vicaire à Mgr Plessis²⁰³. Celui-ci n'en fut pas tout à fait satisfait. Ces facultés, assez mesquines, écrivit-il à Mgr Lartigue, « n'accordaient juridiction qu'à l'évêque de Québec et pour moi seul, & ne m'autorisant à exercer sur la lisière du diocèse de Cincinnati seulement. A mon premier loisir, il en recevra de moi qui lui serviront, j'espère, de leçon »²⁰⁴. Mgr Plessis s'en ouvrit bien franchement à son confrère de Cincinnati:

Les lettres de vicaire général que votre Grandeur a daigné me concéder ne sont pas assez étendues. Elles sont restreintes à deux districts de votre diocèse alors qu'elles devraient s'étendre à tout le diocèse... De plus ces lettres ne font pas allusion à mes vicaires généraux, bien qu'il puisse arriver plus souvent que vos diocésains aient recours à eux: l'évêque de Québec a en effet rarement l'occa-

¹⁹⁹ Lettre à Mgr Plessis, 21 mars 1824; *ibid.*, III-76.

²⁰⁰ 18 février 1824, p. 112. Cette nouvelle était reproduite de la *Quebec Gazette*, 6 janvier 1824.

²⁰¹ « From the description which we have seen, it is likely to be one of the finest, if not the first building of the kind in North America » (12 mai 1824, p. 303).

²⁰² 26 mai 1824, pp. 323ss.

²⁰³ Datés du 3 avril 1822; AAQ *États-Unis* III-1 et 2.

²⁰⁴ Lettre du 2 septembre 1822; AAQ *Registre des lettres* X, pp. 451s.

sion par lui-même de visiter les lieux qui sont contigus au diocèse de Cincinnati²⁰⁵.

En pratique ces pouvoirs étaient inutiles; c'est pourquoi Mgr Plessis en demanda de plus étendus. Les archives de l'Archevêché de Québec ne contiennent aucune réponse à cette requête. Mais Mgr Plessis ne manqua pas de donner la « leçon » qu'il se proposait de servir en envoyant à Mgr Fenwick les pouvoirs les plus étendus qu'il pouvait accorder²⁰⁶. Le 31 juillet 1824, Mgr Plessis accordait également des pouvoirs semblables à l'abbé Gabriel Richard, curé du Détroit et alors vicaire général de Mgr Fenwick²⁰⁷.

²⁰⁵ « Non satis amplae videntur litterae vicarii generalis quas amplitudo vestra mihi concedere dignatus est. Limitantur ad duos dioeceseos vestrae districtus cum ad totam Dioecesim deberent extendi . . . Praeterea ista littera non alludunt vicariis meis generalibus, quanquam saepius accidere possit ut coram iis se sistant Dioecesani vestri; raro enim Episcopus Quebencensis opportunitatem habet per se ipsum visitandi loca quae Dioecesi Cincinnatiensi conterminant . . . » (Lettre du 6 octobre 1822; AAQ *Registre des lettres* XI, p. 19).

²⁰⁶ Datés du 27 octobre 1822; AAQ *Registre I* f.9v.

²⁰⁷ AAQ *Registre I*, f.90v.

Conclusion

Cette étude a découpé quelques périodes à la fois tragiques et glorieuses dans l'histoire de l'Église canadienne, illustrées en même temps par le déploiement rapide de la hiérarchie catholique aux États-Unis. Sous le coup de la conquête de 1760, le Canada apostolique et missionnaire avait connu une période de stagnation. Période bien courte; car bientôt l'ancienne colonie française d'Amérique a repris ce que le chanoine Lionel Groulx appelait récemment sa « constante », c'est-à-dire, « son prosélytisme et son expansion apostoliques »¹. Empêché par les circonstances difficiles de se rendre au Maryland et en Pennsylvanie pour y administrer le sacrement de confirmation, Mgr Briand envoya ses missionnaires le long du Mississipi, au Détroit et à Michillimakinac pour y entretenir le flambeau de la foi jusqu'au jour où les jeunes diocèses américains purent fournir des missionnaires pour ces missions. La Révolution américaine vint de nouveau arrêter cet apostolat. Mais au lieu de provoquer une crise anti-catholique comme certains semblaient le croire au Canada, elle inaugura, peut-être à cause de la part prise par les catholiques américains, une période de plus grande tolérance qui permit l'établissement de la hiérarchie dans la nouvelle république.

Alors commença un nouveau chapitre de cette histoire de l'expansion catholique canadienne aux États-Unis. Ce chapitre, ce fut Mgr Plessis qui l'écrivit. Par sa position, il devint comme le sage conseiller et souvent le généreux bienfaiteur de diocèses plus récents et plus nécessiteux. Sa volumineuse correspondance le montre bienveillant et désintéressé autant que dévoué. Et pendant qu'il soutint de sa plume et de sa voix, à Rome et à Londres, la cause de ses confrères dans l'épiscopat, il prépare une mission qui deviendra dans la suite un nouveau centre catholique aux États-Unis. En effet, il envoya des missionnaires dans l'Ouest canadien qui ouvriront la route des futurs missionnaires de l'Orégon, comme Mgrs François-Norbert Blanchet, Augustin-Magloire Blanchet et Modeste Demers.

1—*Pourquoi nous sommes divisés*. pp. 8s.

Et cette histoire se continuera tout particulièrement en Nouvelle-Angleterre avec l'immigration canadienne aux États-Unis. Prêtres, religieux et religieuses passèrent aussi la frontière à la demande même des évêques américains. C'est par centaines qu'il faut compter ces apôtres canadiens en terre étatsunienne. Il ne faut pas outrer cet apport canadien dans la vie catholique aux États-Unis au point d'oublier les missions du Maryland, de la Pennsylvanie; mais l'exclure serait amputer l'histoire du Canada apostolique et missionnaire de pages glorieuses entre beaucoup d'autres.

APPENDICES

I

Texte anglais d'une lettre de Mgr Challoner tel que donné par Barton, vol. II, p. 139 (cf. p. 19).

As my faculties for America expire at the end of March, I beg you to get them renewed in time. I am well aware that it is impossible for me to give due care and attention to missions so distant, and beset with so many difficulties; where priests as well as people stand in need of a visitation, the more pressing because the very missionaries mutually accuse one another of the gravest abuses. And a superior at so great a distance finds it impossible to detect the truth of the facts, because of the contrary reports which come to him, or to apply the usual measures of reform both to priests and people, who — as there is reason to believe — greatly need it.

For these reasons, I affirm — as I did six years ago — that I am extremely desirous of being relieved of the aforesaid charge — at least, over the islands, because so far as the Provinces on the Continent are concerned, matters are better regulated, and give me less anxiety. And so, it is my belief that it would be to the point for the Sacred Congregation to send some priest to those parts, having — as Vicar or Prefect — authority over the islands of the ancient British Dominion. And, as both priests and Catholic populace residing in those islands are of Irish nationality — at least, by origin, — that Superior would be more acceptable and welcome who should be of the same Irish nationality. But with respect to the islands ceded by France, in virtue of the last Treaty of Peace, — of the year 1763, — where people and priests are almost all French, the case is different, and it does not seem that an Irish superior would be suitable in those parts; but some superior is certainly necessary, not only on account of the distance, but also because there are there a greater number of Catholics and of missionaries.

II

Lettre de Mgr Challoner à la Propagande, 9 août 1771; dans Barton, vol. II, p. 144 (cf. p. 19).

As regards the Continent, there are Catholics in great numbers in the provinces of Maryland, Pennsylvania, and New Jersey, all under the charge of the Jesuit Fathers who receive their faculties from me. According to their reports, those missions are in a very flourishing state. And it is a thing to be deplored that such a great multitude should have to live and die always without the Sacrament of Confirmation. Those Fathers display an unspeakable reluctance to receive within their midst a Bishop, under the pretext that there might be a persecution by the Secular Government, to the ruin of the mission. But it does not seem to me that this result is to be feared, if the Bishop of Quebec, who is not at so great a distance, should be invited and authorised to administer confirmation to that people.

III

Lettre du P. Ferdinand Farmer au P. Well, Philadelphie, 22 avril 1773 (cf. p. 22).

R^de in Chro Pater

P.C.

grat^{ma}e RV^{ae} literae d. 15 Febr. ad manus venere 17 aprilis. In absentia R. Pri^{is} Diderich illas aperui prout inscriptio voluit. Praedictus Pater fuerat in una ex missionibus Pensylvaniis, centum & ultra milliaria distante a Philadelphia: enim vero in privata cum homine acatholico disputatione verba quaedam nimis acria & ignominiosa proferret; parum abfuit, quin occideretur. Nam bis noctu sclopetum in ipsius habitationem seu sacellum exoneratum fuit. Unde oportuit illum ad Missiones Provinciae Marylandiae comigrare. Mittam literas RV^a suo tempore ad ipsum. Desiderat RV^a cognoscere statum missionum nostrarum; breviter ipsum describam. In duabus solum ex pluribus Anglicis Provinciis seu coloniis toleratur Religio Catholica, scilicet in Marylandia & Pensylvania. In hac quidem vi diplomatis Regii fundatori Coloniae dati, in illa vero ex antiqua potius possessione, quam ullo jure.

In Pennsylvania vi diplomatis Regii toleratur omnis religio, non quod publice unusquisque ritus religionis suae possit peragere, sed in hoc sensu, quod privatim illos exercere, quodque a nemine ullo modo compelli possit ad quaecumque exercitium alterius Religionis. Cum tamen iuramentum quod exigi solet ab iis qui adscribi subditis regni natis volunt, aut qui officia varia in Republica subeunt, renuntiationem Religionis Catholicae contineat; nemo nostrorum favores illos obtinere potest. In Pennsylvania missionarii modo sunt quinque, Anglus unus & quatuor germani, qui parvulus congregationes hominum, plerumque pauperum mire per Provinciam diffusas non exiguo labore excolunt. In Philadelphia tamen, ubi duo missionarii resident, major est animarum numerus ex variarum nationum hominibus compositus. In Marylandia & plures sunt missionarii, & major meliorque fidelium numerus, sed ut jam dixi, minore libertate gaudent, quam ea est, qua nos hic fuimus. Porro missionarii omnes sunt ex nostra societate, Superior vero in Marylandia residet. Hunc consulere oportet de negotio, de quo scribit RV^a. Sed cum vero responsum cito dari petiit, interea dum R.P. Superior desuper considerat & consulit, quid ego sentiam, perferibam. Ex dictis facile est perspecere, Religionem Catholicam longe alio jure de libertate exerceri in Canada, quam apud nos. Unde omnino verisimile est, adventum ad nos Rev^{mi} & Ill^{mi} magnas comotiones suscitaturum fore, cum periculo, ut ipsis quibus modo fruimur exiguis privilegiis privemur, praesertim in Marylandia, ubi ut jam dictum est, exercitium, etiam privatam, Religionis nostrae nullo jure fundatur. Quare cum ante aliquot años Vicarius Ap^{us} Londinensis in animo haberet, sive visitationis sive confirmationis danda causa mittere huc aliquem Domini Marylandici sub cura nostrorum constituti scriptis ad Rev^m Vicarium literis de imminente periculo suo ipsum admonuerint; unde factum est, ut praedictus Vicarius, sub quo coloniae hac omnes sunt, a proposito cessaret. Haec non ita intelligi velim, quod non ipsi plurimum desiderimus, ut confirmatio fidelibus hic natis dari possit, sed quod plane ex genio praecipue americanorum respectum habemus, id tuto fieri non posse a Persona in dignitate constituta. Incredibile enim est, quantum sit ubique locorum in America apud acatholicos odium vel ipsius nominis episcopi, etiam ejus, qui membrum sit Ecclesiae quam vocant Anglicana. Unde plurimi rem indign^{mam}

censuere quod Canadensibus Episcopus concessus fuerit; & cum jam pluribus añis agitur in Anglia, ut Episcopus Protestans communionis Anglicanae in hisce Provinciis unus stabiliretur, tot tamen obstacula ex genio praecipue americanorum quorum primi colonistae plerique ab ipsis Anglicanis, ne dicam nostris dissidebant incenta sunt, ut nihil adhuc effectum fuerit. Sic etiam mihi persuadere possum, quod Rev^{mi} facultatem a Praeside Canadensi aut Rege obtenturus sit, potestatem ullam extra Provincias ad Canadense imperium olim pertinentes, & vi factorum modo Anglis cessas exercendi. Ex Europa jam a pluribus mensibus literas non accepimus; ut quis nostrae Societatis status sit, ignoremus, ex iis tamen qua año elapso a nostris intelleximus, & etiam ex iis quae novellae annunciant, merito supplicamur, res nostras Roma non bene succedere: quanquam bene succedat, quidquid Divina Providentia disponere voluit. Excusabit me RV^a, quod nitidius hoc non exscripserim plurimum enim in hac urbe, hoc praesertim tempore occupati sumus variis officii nostri laboribus. Comendo me impense in omnia sancta.

P.S.

RV^a

R^{du}s Collega meus. P. Rob^{us} Mollineux RV^{am}
amic^{mo} salutatur. Si alias forte ad me literas
dare placeat, poterunt inscribi sic
To M^r Ferdinand Farmer
Walnut Street
Philadelphia

infimus in X^{to} Servus
FERDINANDUS FARMER, S.J.

IV

Extraits de la lettre envoyée par le Congrès au peuple de la Grande-Bretagne, le 21 octobre 1774 (cf. p. 32).

. . . And by another Act the dominion of Canada is to be so extended, modelled, and governed, as that by being disunited from us, detached from our interests, by civil as well as religious prejudices, that by their numbers daily swelling with Catholic emigrants from Europe, and by their devorion of Administration so friendly to their religion, they might become formidable to us, and on occasion, be fit instruments in the hands of power, to reduce the ancient free Protestant colonies to the same state of slavery with themselves.

This was evidently the object of the Act: — And in this view being extremely dangerous to our liberty and quiet, we cannot forbear complaining of it, as hostile to British America.— Super-added to these considerations, we cannot help deploring the unhappy condition to which it has reduced the many English settlers, who, encouraged by the Royal Proclamation, promising the enjoyment of all their rights, have purchased estates in that country.— They are now the subjects of an arbitrary government, deprived of trial by jury, and when imprisoned cannot claim the benefit of the habeas corpus Act, that great bulwark and palladium of English liberty; nor can we suppress our astonishment, that a British Parliament should ever consent to establish in that country a religion that has deluged your island in blood, and dispersed impiety, bigotry, persecution, murder and rebellion through every part of the world.

This being a true state of facts, let us beseech you to consider to what end they lead.

Admit that the Ministry, by the powers of Britain, and the aid of our Roman Catholic neighbours, should be able to carry the point of taxation, and reduce us to a state of perfect humiliation and slavery . . .

May not a Ministry with the same armies enslave you — it may be said, you will cease to pay them — but remember the taxes from America, the wealth, and we may add, the men, and particularly the Roman Catholics of this vast continent, will then be in the power of your enemies — nor will you have any reason to expect, that after making slaves of us, many among us should refuse to assist in reducing you to the same abject state.

V

Brouillon d'un mémoire du P. John Carroll destiné au Congrès (cf. p. 46).

The Congress has done me the distinguished and unexpected honour of desiring me to accompany the Committee ordered to Canada and of assisting them in such matters as they shall judge useful. I should betray the confidence put in me by the Honourable Congress, and perhaps disappoint their expectations were I not to open my mind to them with the utmost sincerity and plainly tell

them how little service they can hope to derive from my assistance. In the first place, the nature and function of that profession in which I have engaged from a very early period in life, render me, as I humbly conceive, a very unfit person to be employed in a negotiation of so new a kind to me, of which I have neither experience nor systematical knowledge. I hope I may be allowed to add, that though I have very little regard to my personal safety amidst the present distress of my country, yet I cannot help feeling my character; and I have observed that when the ministers of religion leave the duties of their profession to take a busy part in political matters, they generally fall into contempt, and sometimes even bring discredit to the cause in whose service they are engaged. Secondly — From all the information I have been able to collect concerning the State of Canada, it appears to me that the inhabitants of that country are no wise disposed to molest the United Colonies, or prevent their forces from taking and holding possession of the strong places in that province, or to assist in any manner the British arms. Now if it be proposed that the Canadians should concur with the other colonies any further than by such neutrality, I apprehend that it will not be in my power to advise them to do it. They have not the same motives for taking up arms against England which render the resistance of the other colonies so justifiable. If an oppressive mode of government has been given them it was what some of them chose, and the rest have acquiesced in. Or if they find themselves oppressed they have not yet tried the success of petitions and remonstrances, all of which ought, as I apprehend, to be ineffectual before it can be lawful to have recourse to arms and change of government. Thirdly — Though I were able to bring myself to think (which as objects now appear to me really cannot) that the Canadians might lawfully take up arms and concur with . . .

VI

Lettre du cardinal Fontana à Mgr Plessis, 17 nov. 1821; AAQ Rome III-189 (cf. p. 192).

Rmus Dominus Guillelmus Poynter ap'licus Londini vicarius communicavit nobis quesita duo que ex parte Rmi D. Ambrosii Marechal archiepiscopi Baltimorensis ampl^o tua eidem significavit.

Versabatur primum in Episcoporum defectu; de reserente, archiepiscopum illum valde dolere, quod S. Congreg^o in eligendis federatarum illarum Provinciarum Episcopis uniuscujusque relationibus, atque officiis aures prebeat, quando Metropolite munus esse deberet sententiam exquirere ceterorum antistitum, eumque S. Congregationi presentare, qui communi illorum iudicio dignior reputatur, ita ut S. Congreg^o ab eo recedere non deberet, qui a Metropolita proponitur.

Hujusmodi expostulatione in S. Congne relata, Emi Patres consuerunt, id neque metropolitico jure ad Baltimorem archiepiscopum spectare, neque speciali privilegio attribui eidem posse. Si de Metropolitico jure sit sermo, id tam veteri, quam vigenti Ecclesiae discipline omnino adversatur. Juxta enim veterem occidentali Ecclesiae disciplinam, de qua nunc agitur Metropolite nunquam jus habuerunt eorum dignitati inherens eligendi Episcopos, ut ex pluribus Sacrorum Canonum constitutionibus, necnon S. Leonis, et S. Simplicii Romanorum Pontificum litteris plane constat. Juxta vero recentem ipsius Ecclesiae disciplinam, satis exploratum est Episcoporum electiones (quoties precipua aliqua conventio non intercedat) ad ap'licam Sedem, potissime vero in locis missionum, omnimodo pertinere. Neque objiciatur, in regula ab archiepiscopo tradita non ipsum esse electorem, sed Sanctam Sedem, non enim aliud sibi Metropolita tribueret, nisi jus proponendi, quoties enim S. Sedes ad illum tantummodo eligendum coartata sit, qui ab archiepo presentatur, idem plane est ac si Metropolita esset elector.

Neque arbitrati sunt Emi Patres hoc jus Baltimorensi Presuli e speciali privilegio esse tribuendum; primo ne in Ecclesia disciplina ulla innovatio fiat; secundo ne ceteris Metropolitae id sit exemplo; demum ne privilegium progressu temporis in jus transeat.

... Id tamen illi persuasum esse volumus, quod eadem S. Congreg^o in eligendis federatarum Americae Provinciarum Episcopis in eximiam semper prae ceteris habitam erit rationem commendationum Baltimorensis Archiepi necnon aliorum Presulum; ut factum revera est in delectu quatuor Episcoporum qui ab eximio Antistite Carroll postulati fuerunt, tum etiam in electione Archiepi Neale Aloysii de Barth, et ipsius Rmi D. Marechal ac novissimi Cincinnatiensis Episcopi, qui omnes e Baltimorensi Metropolitano, aliisque ipsius suffraganeis propositi fuerunt, ne dicam de suffraganeis Episcopis ab amplitudine tua nuperrime commendatis.

BIBLIOTHECA
SANTO-SPIRITUS

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
LIBRARY

INDEX DES NOMS DE PERSONNES

— A —

- | | |
|---|--|
| <p>Abénaquis, 114.
Acadiens, 17-19.
Agretti, chan., 4.
Airoldi, Francesco, 4.
Alexandre VII, 128.</p> | <p>Althan, John, S.J., 2.
Alvord, 101.
Antill, Édouard, 49.
Arnold, Benedict, 39, 46, 54s.
Arundell, Thomas of Wardour, 1.</p> |
|---|--|

— B —

- | | |
|--|---|
| <p>Baby, François, 48, 61, 63.
Bailly, ptre, 18, 49.
Balt, Lord, 208.
Baltimore, Lord, cf. Calvert, George et Cecil.
Barry, Thomas, 216.
Bathurst, Lord, 122.
Baudoin, Michel, S.J., 12, 75.
Beaubien, Jean-Louis, ptre, 162s.
Beaudoin, M., 38.
Beaugis, Joseph, 80.
Beauvais, Jean-Baptiste, 81.
Bennett, Richard, 4.
Benoit XIV, 6, 91, 209.
Berth, De, ptre, 177.
Berthiaume, Juniper, O.F.M. Réc., 58.
Bertrand, Jean, ptre, 225.
Blake, John, 28.
Blanchet, Mgr Augustin-Magloire, 237.
Blanchet, Mgr François-Norbert, 237.
Blount, Richard, S.J., 2.
Bocquet, Simple, O.F.M. Réc., 26, 95, 101-107, 155.</p> | <p>Boiret, Urbain, ptre, 73.
Bolduc, Louis, 126, 129.
Borgna, Filippo, C.M., 194.
Borne, Sr M.-Félicité, 231-233.
Bouchard, Claude Florent, ptre, 186.
Boucherville, Charles-Marie Boucher de, ptre, 126, 129, 130.
Bougie, Sr Marie-Angélique, 232.
Bourg, Joseph-Mathurin, ptre, 19.
Bowman, John, 97.
Brassard-Deschenaux, Charles-Joseph, ptre, 115.
Brassier, Gabriel-Jean, ptre, 50.
Bro, Jean, ptre, 19.
Brock, James, 119.
Brook, général, 121.
Brosius, François-Xavier, ptre, 129.
Browne, Robert, ptre, 188.
Bruté, Mgr Simon, 194, 199, 206, 218.
Burgoyne, 63, 64.
Burke, Mgr Edmund, 116, 151, 153, 160, 188, 206.
Byrne, Patrick, ptre, 220.</p> |
|--|---|

— C —

- | | |
|---|---|
| <p>Calonne, J.-L. de, ptre, 140, 218, 235.
Calvert, Cecil, 2-4, 208.
Calvert, George, 1s.
Calvert, Léonard, 2.
CAMPBELL, T. J., S.J., 15.
Cannon, John, 183.
Cannon, M., 161.
Capucins, 73-75.
Caquerel, Nicolas, 47.</p> | <p>Carbry, Thomas, O.P., 168, 171, 195.
Carleton, Guy, 14-17, 21s., 24, 25, 27s., 35-39, 51, 53, 60, 62, 63, 79, 103, 127.
CARON, I., 22.
Carpentier, Bonaventure, O.F.M. Réc., 41, 102.
Carpentier, Claude, O.F.M. Réc., 57.
Carroll, Charles, 17, 45-145.
Carroll, Mgr John, S.J., 26, 45-47, 50,</p> |
|---|---|

- 67s., 92, 98-101, 116, 117, 127, 150,
156, 186, 187, 202-207, 243.
- Carroll, Michael, ptre, 173, 174.
- Cass, Lewis, 133.
- Castelli, card., 7, 21.
- Cecil, J.-Étienne, ptre, 162.
- Cerré, Gabriel, 49, 51, 97.
- Challonner, Mgr, 5-7, 14-26, 239.
- Chandonnet, Mme, 131.
- Charest, Étienne, 12.
- Chase, Samuel, 45.
- Chenet, Zéphirine, 147.
- Cheniquy, Martin, O.C.R., 152.
- Cherrier, François, ptre, 203.
- Cheverus, Mgr Jean-L. Lefebvre de, 126-
129, 132, 163, 168, 172, 176, 179,
197-200, 201s., 206, 217-221, 231, 234.
- Chisholm, William, ptre, 206.
- Cicotte, Zacharie, 105.
- Ciquard, François, ptre, 126, 127.
- Claiborne, William, 4.
- Clark, George Rogers, 97, 98.
- Clément XIII, 79, 90.
- Clément XIV, 25.
- Collet, Luc, O.F.M. Réc., 73.
- Concanen, Mgr Richard Luke, O.P., 157.
- Condé, Louise-Adélaïde de, 140.
- Condon, William, 234.
- Connolly, Mgr John, 138, 158-176, 195s.,
199s., 222.
- Conwell, Mgr, 177-183, 185, 187-189,
194-196, 200, 213, 221, 228s.
- Conzalvi, card., 180, 190.
- Copley, Thomas, S.J., 4.
- Corbin, Jean-Baptiste, ptre, 41.
- Corne, J.-M. de la, ptre, 12.
- Craig, James, 122.
- Cramahé, 29, 40, 76.
- Crevier, Joseph, ptre, 226s.
- Cumminskey, Eugène, ptre, 229.
- Cumminskey, James, ptre, 178, 228.

— D —

- Dagobert de Longvoi, O.F.M.Cap., 94.
- Darmouth, 28, 29, 35, 40.
- David, John, ptre, 144, 206.
- Dearborn, Henry, 113.
- Demers, Alexis, O.F.M. Réc., 48.
- Demers, Mgr Modeste, 237.
- Denaut, Mgr Pierre, VIII, 114s.
- Desjardins, Joseph, ptre, 166, 212.
- Desmarais, M., 147.
- Desnoyers, Pierre-J., 134.
- Devernai, Julien, S.J., 77.
- Diderick, John Baptist, S.J., 22s., 26, 240.
- DILHET, JEAN, 102, 110, 135, 142, 186.
- Dorval, M., 38.
- Duane, William, 113.
- Dubois, Jean, ptre, 180, 181, 210, 213.
- Du Bourg, Mgr Guillaume, 168, 170, 179,
180, 181, 185, 186, 188, 191, 193-196,
201, 206, 208, 228-231.
- Du Buc, Jean-Baptiste, 80.
- Du Calvet, Pierre, 47.
- Dufaux, François-Xavier, ptre, 107.
- Dugan, Jérémic, 54.
- Duhamel, Benjamin, O.F.M.Cap., 20.
- DuJaunay, Pierre, S.J., 78, 109.
- Dumoulin, J.-S.-N., ptre, 230.
- Dunand, Dom Marie-Joseph, O.C.R., 151.
- Du Simitière, P.-E., 30.
- Du Tremblay, Joseph, O.F.M.Cap., 2.
- Du Verger, cf. Forget.

— E —

- Echeverria, Mgr José de, 76.
- Egan, Michael du Burgo, ptre, 213.
- Egremont, comte d', 12, 13.
- Emery, Jacques André, P.S.S., 126, 205.
- England, Mgr John, 178, 187s., 189, 196,
200, 233s.
- Esgly, Mgr Louis-Ph. Mariaudeau d',
VIII, 41, 53, 54, 108.
- Estaing, J.-B. comte d', 65, 66.
- Eustis, William, 117.

— F —

- Farmar, Robert, 88.
 Farmer, Ferdinand, S.J., 22-26, 46, 240, 242.
 Fénelon, 197.
 Fenwick, Mgr Benedict, S.J., 130, 157, 197s., 219, 221.
 Fenwick, Mgr Edward, O.P., 192, 235, 236.
 FERLAND, J.-B.-A., 117, 120, 170.
 Ferrari, Angelo, C.M., 194.
 Fesch, card., 214.
 Ffrench, Abigail, 114.
 Ffrench, Dominic, O.P., 158-174.
 Ffrench, Martha, 113, 114.
 Ffrench, Mary, 114.
 Ffrench, Thomas, 114.
 Filgiano, N. G., 234.
 Flaget, Mgr, 132, 136s., 151, 170, 185, 186, 201, 206, 223-227.
 FLICK, L. F., 139.
 Floquet, Pierre-René, S.J., 46, 47, 49, 50, 51, 68.
 Folliet de La Valterrie, François, 80.
 Fontana, Francesco Luigi, card., 169s., 177, 187-192, 197, 200, 244.
 Forbes, Gordon, 76.
 Forget du Verger, François, ptre, 12, 72, 74, 230.
 Fortier, A.-C., ptre, 123.
 Franklin, Benjamin, 45.
 Fréchette, Pierre, ptre, 107.
 Fricher, Denis, 41.
 Fromageau, Germain, 87.

— G —

- Gage, général, 16, 27s., 76, 92, 103.
 Gallagher, Simon Félix, ptre, 168.
 Gallitzin, prince A., 129.
 Gaulin, René, ptre, 126.
 Gaulmin, Gilbert, 90.
 Gauvreau, Claude, ptre, 126, 129, 131, 133.
 Gensoul, Sr Agathe, 231.
 Georges III, 17, 27, 32, 37.
 Gerdil, Sigismondi, card., 115.
 Germain, Georges, 66.
 Gerrarde, Thomas, 1.
 Gibault, ptre, 16, 20, 56, 57, 75, 76, 79-100, 101, 107, 108, 109.
 Giffard, Mgr Bonaventure, 5.
 Gilmet, ptre, 3.
 Godefroy, Gabriel et Pierre, 134.
 Godet, Angélique, 103.
 Gonzales y Montoyer, Dom, 217.
 Gorman, Michael, ptre, 166.
 GOSSELIN, MGR A., 21, 26, 42, 60, 65, 96, 99, 101, 107.
 Gradwell, Robert, ptre, 189, 190.
 Graham, Sir Thomas, 182.
 Grassi, Giovanni Antonio, S.J., 20, 156, 206.
 Gravé de la Rive, Henri-François, ptre, 41, 53, 108.
 Gravier, Jacques, S.J., 78.
 Greaton, Joseph, S.J., 4.
 GRIFFIN, M. I. J., 22, 54, 175.
 GROULX, LIONEL, chan., 237.
 Gubbins, J., 128.
 Guillet, Dom Urbain, O.C.R., 92, 139-152.

— H —

- Haldimand, 53, 57, 66, 67, 99, 107, 108.
 Hamilton, Henry, 98, 99.
 Hampton, Wade, 119.
 Harding, Robert, S.J., 16.
 Harold, William V., O.P., 181, 183.
 Harper, Mgr, 117.
 Hazen, colonel, 49, 50, 54, 56.
 Heiligenstein, cf. Saint-Pierre, Paul de
 Herbermann, C. G., 99, 122.
 Hertel, Jean-Baptiste, 114.

- Hilkey, John Francis, P.S.S., 210.
 Hilaire, O.F.M.Cap., 94.
 Hillsborough, Lord, 15, 17, 55.
 Hogan, William, ptre, 177-180, 183, 195, 196.
 Horans, Gordian, 234.
- Houck, Louis, 57.
 Hubert, Mgr Jean-François, VIII, 97, 98, 101, 107, 108, 114.
 Huguct, Joseph, S.J., 57.
 Hull, William, 113.
 Hunter, George, S.J., 15-17, 21.
- I —
- Ileasen, Mme, 204.
 Inglesi, Angelo, ptre, 181s., 194s.
- J —
- Jackson, John Richards, ptre, 205.
 Jacques Ier, 1.
 Jacques II, 5, 14.
 Janvier, Philippe, ptre, 194, 231-233.
 Jarrot, Nicolas, P.S.S., 148, 150.
- Jean, Philippe de, 104, 155.
 Jean-Baptiste, Dom, O.C.R., 139.
 Jefferson, Thomas, 113.
 Jésuites, 57, 73-75, 92, 159, 206s.
 Jetté, Jean-Baptiste, 80.
- K —
- Kelly, Mgr, 187, 190, 195, 196.
 Kelly, Jean-Baptiste, ptre, 133.
 Kelly, John, ptre, 205, 222.
- Kenny, Peter, S.J., 168.
 Kohlman, Anthony, S.J., 157, 165, 221, 222.
- L —
- La Chapelle, Pierre, 80.
 Laclotte, Sr Marie de S.-Vincent, 233.
 La Fayette, 66s.
 Laffont, Jean-Baptiste, 97.
 Lagroix, Antoine Huppé, ptre, 41, 43, 54.
 La Marche, François, 80.
 Lamberville, Jean de, S.J., 78.
 Lamotte, Antoine, ptre, 223.
 Langlois, (Louis-A.) M.-Bernard, O.C.R. 142-150.
 Lartigue, Mgr Jean-Jacques, 170, 197, 213-216, 220, 235.
 Lasselle, Jacques, 136.
 Latinville, Sr Sainte-Hélène de, 232s.
 Laurent, Nicolas, ptre, 74.
 Laval, Mgr de, 5, 128.
 Lavizarri, Francesco, ptre, 189.
 La Voix, Michel, 80.
 ЛВАHY, W. T., 55.
 Le Dru, Thomas, O.P., 101, 186.
- Lefranc, Marin-Louis, S.J., 41, 44.
 Lemaire, Charles-François de S.-Germain, ptre, 38, 43, 52.
 LENHART, J.M., O.F.M.Cap., 58, 101.
 Lernoult, Richard Berengé, 103.
 Lespérance, M., 41.
 Lestrangle, Dom Augustin, O.C.R., 139-141, 148-154.
 Levadoux, Michel, ptre, 135.
 Lewger, John, 3.
 Leyburn, Mgr John, 5.
 Limpach, Bernard de, O.F.M.Cap., 101.
 LINDSAY, Lionel, S.-GEORGES, 145, 201.
 Liverpool, Lord, 151.
 Livingston, James, 54.
 Locat, René, 83.
 Loiseau, M., 54.
 Longwill, Thomas, ptre, 1.
 Lotbinière, François-Louis Chartier de, ptre, 49, 54, 55, 56.

— M —

- Macdonell, Alexander, ptre, 118.
 McEachern, Angus, ptre, 115.
 McGillan, Patrick, ptre, 233.
 McKenna, John, ptre, 64.
 McMahon, Patrick, ptre, 174.
 Macomb, Alexander, 133.
 McQuade, Paul, ptre, 158, 222.
 Madison, James, 117, 134.
 Maguire, ptre, 232.
 Maillard, Antoine-Simon, ptre, 12, 18.
 Mainsonbasse, Jean-Baptiste Petit, ptre,
 44, 59.
 MALLET, E., 55, 56, 57.
 Malou, Pierre Antoine, S.J., 158-175.
 Marchand, Jean-Baptiste, P.S.S., 132,
 133, 204, 226.
 Maréchal, Mgr Ambroise, 126, 163, 167-
 169, 177, 185, 187-193, 200, 207-216,
 218.
 Marois, Charles, 83.
 Martel, Joseph-Nicolas, ptre, 93, 94.
 Martial, B., ptre, 194, 195, 232.
 Massey, Massaeus a Sancta Barbara,
 O.F.M., 4.
 Matignon, Jean-Antoine, ptre, 127,
 131s., 216-218.
 Matthews, Ignatius, S.J., 26.
 MAYNARD, T., 51.
 Mazzetti, Giuseppe, 170.
 MEEHAN, T. H., 101.
 Ménard, Jean-Louis, 114.
 Ménard, Marie-Louise, 114.
 Mercier, Jean-Auguste, ptre, 74.
 Merle, Dom Vincent-de-Paul, O.C.R.,
 140, 151-154.
 Meurin, Sébastien-Louis, S.J., 51, 71-97.
 Micmacs, 153.
 Mignault, P.-M., ptre, 153.
 Milnes, Sir Robert Shore, 205.
 Moffet, Sr Marie-Anne, 219.
 Mollineux, Robert, S.J., 25, 242.
 Monforton, Gulle, 49, 51.
 Montgolfier, Mgr Étienne, 11, 13, 37, 46-
 53, 57, 58, 60, 64, 191.
 Montgomery, Richard, 39, 49.
 Montigny, Michel, 41.
 Morin, Sr Marie-Pélagie, 232.
 Morissette, Joseph-Édouard, ptre, 173s.,
 222.
 Morris, Andrew, 130, 158.
 MULVEY, Sr M.D., O.P., 107.
 Murray, 13, 16, 49.

— N —

- Naget, François-Charles, ptre, 144, 206.
 Napoléon Ier, 116, 117, 151, 182.
 Navarre, Catherine, 133.
 Navarre, Robert, 133.
 Neale, Charles, S.J., 159.
 Neale, Henry, S.J., 4.
 Neale, Mgr Léonard, 206-208, 211.
 Nerinck, Charles, ptre, 142, 229.
 Noël, Michel, 147.
 North, Lord, 57.

— O —

- O'Conway, Sr Cecilia Veronica, 210.
 O'DANIEL, V.F., O.P., 160, 169s.
 O'Finan, Mgr Thomas, O.P., 200.
 O'Gorman, cf. Gorman.
 O'Hannan, Anthony, ptre, 178, 222s.

— P —

- Painchaud, Charles-François, ptre, 129.
 Panet, Mgr, 118, 166-168.
 Panet, Antoine, 50.
 Papineau, Louis-Joseph, 218.
 Paul V, 69.
 Payet, Louis, ptre, 107, 108, 110.

- Peckeham, George, 1.
 Perreault, Joseph-François, ptre, 11.
 Perrier, Jacques, 80.
 Perrot, Jean, 113.
 Petre, Mgr Benjamin, 6.
 Phillibert, Étienne, 77s., 82, 84.
 Pic VI, 99, 208.
 Pic VII, 114, 116, 190, 208.
 Picot de Clorivière, Joseph-Pierre, ptre, 212.
 Plessis, Joseph-Amable, 114.
 Pontbriand, Mgr Henri-Marie du Breil de, 11, 13, 21, 51, 102.
 Pontiac, 81.
 Porlier, ptre, 61, 63, 66.
 Potier, Pierre, S.J., 73, 101s., 106.
 Power, John, ptre, 175, 176, 178, 179-197, 222, 223, 228.
 Poynter, Mgr William, 172, 176, 177-189-195, 202, 216, 244.
 Prescott, gouverneur, 116.
 Pressart, Colomban-Sébastien, ptre, 73.
 Prevost, Sir George, 121, 122.
 Provencher, J.-N., ptre, 228, 230.

— R —

- Racine, Jean-Baptiste, 79, 82.
 Ramsay, Andrew Michael, 197.
 Randall, Archibald, 183.
 Rastel, Philippe de, 75, 97.
 Renssler, Stephen Van, 113, 119.
 REZEK, A. Y., 110.
 Richard, Gabriel, ptre, 121s., 126, 133-137, 205, 236.
 Robert, Jean-de-Dieu-François, ptre, 52.
 Robitaille, Pierre, ptre, 117, 118.
 Rocheblave, cf. Rastel.
 Romagné, Jacques, ptre, 127, 217.
 Rosati, Mgr Giuseppe, 194, 201.
 Rosetti, Dom Charles, O.S.B., 3.
 Rosier, James, 1.
 Rouville, Jean-Baptiste Hertel de, 114.
 Roux, Joseph-Henri, P.S.S., 115, 117s., 203, 206, 213s., 221-223, 225.
 Roy, Joseph, 133.
 Rue, Pierre de la, 125.
 RUSSELL, W. T., 33, 68.
 Ryan, Catherine, 218.
 RYAN, L. R., 164, 175, 185, 197.
 Ryan, Mary, 218.
 Ryland, Herman Witsius, 122.

— S —

- Saint-Germain, cf. Lemaire.
 Saint-Henry, Sœur, 210.
 Saint-Léger, Barry, 66.
 Saint-Onge, ptre, 35, 36, 37.
 Saint-Pierre, Paul de, 100, 101.
 Sainte-Marie, cf. Racine, Jean-Baptiste.
 Salaberry, 119.
 Sarault, Louis-Pascal, ptre, 59, 61.
 Seton, Sr Elisabeth, 210.
 SHEA, J. G., 14, 15, 51, 54, 122.
 SHEARER, D., O.F.M.Cap., 22.
 Sheldon, John, 114.
 Sherbrooke, Sir John Coape, 153, 225.
 Sibourg, Louis, ptre, 233.
 Signay, Mgr Joseph, 203s.
 Sigogne, J.-M., ptre, 153.
 Smith, Anthony, ptre, 1.
 SMITH, S. T., 62.
 Sœurs de la Charité, 210, 228, 232.
 Somaglia, Giulie della, card., 172, 190, 198.
 Stirling, Thomas, 88.
 Stock, Simon, O.C.D., 1, 32.
 Stonor, Mgr Christophe, 7, 14.
 Stoughton, Thomas, 129, 162.
 Sulpiciens, 213-216.
 Sydney, Lord, 13, 108.

— T —

- Taschereau, Gabriel, 63.
 Taylor, William, ptre, 158, 168s., 176,
 186, 197s., 200, 219-221.
 Territt, William, ptre, 3.
 Tessier, Jean, ptre, 144, 180, 202, 206.
 TÊTU, MGR HENRI, 47, 62, 123, 169, 170.
- Thayer, John, ptre, 216.
 Trappistes, 139-154.
 Troy, Mgr John Thomas, 158s., 188, 199.
 Turgeon, P.-Flavien, ptre, 170.
 Turnbull, George, 103.

— U —

- Ursulines, 152, 210-212, 213, 218s., 228-233.

— V —

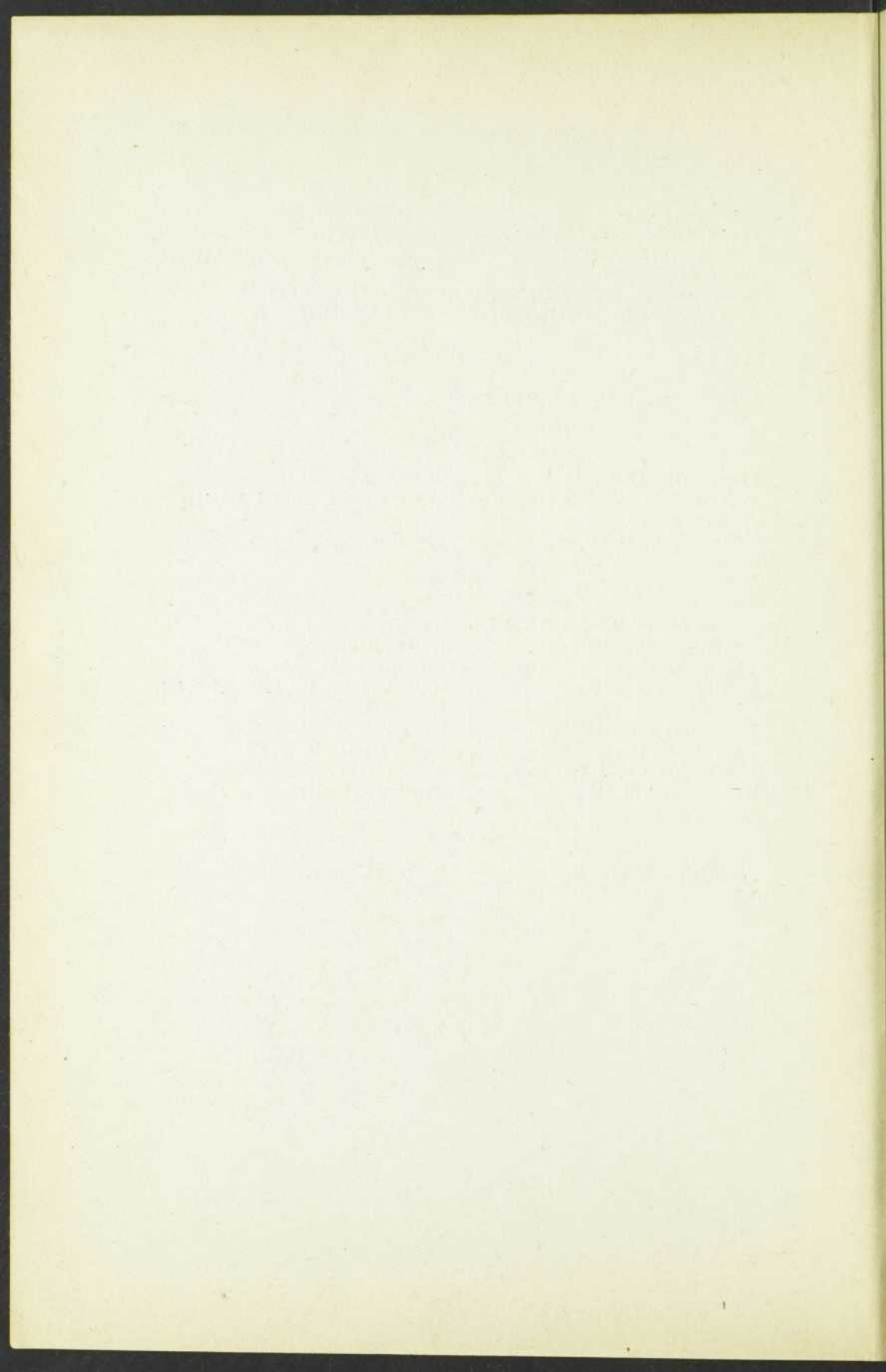
- Valentin, O.F.M.Cap., 94.
 Valinière, Pierre Huert de la, ptre, 48, 49,
 51-53, 56, 100.
 Vallée, François, 56, 57.
- Veronica, Sr Cecilia, 210.
 Vézina, François, ptre, 202, 206, 223s.
 Visitandines, 210-212.
 Vitelleschi, Nuntius, S.J., 3.

— W —

- WALKER, F. G., 45, 49, 62, 73, 74, 84, 101.
 Walker, Thomas, 28, 46, 52.
 Walley, Thomas, 129.
 Washington, George, 34.
 Waymouth, George, 1.
 WEADOCK, T. A. E., 122.
 Weld, Thomas, 139.
 Well, Bernard, S.J., 22, 240.
 Wellington, duc de, 116.
- White, Andrew, S.J., 2, 4.
 Wilkins, John, 92.
 Wilkinson, James, 119, 120.
 Willcocks, Lewis, 130, 158, 160-166, 232.
 Williams, Jenkin, 63.
 WILSON, S.K., 51, 62, 64, 69.
 Winder, William Henry, 206.
 Wood, E. O., 110.
 Wriothsley, Henry, 1.

— Z —

- Zocchi, Niccolao, ptre, 205.
- ZWIERLEIN, FREDERICK, 170.



INDEX DES NOMS DE LIEUX

— A —

- Abbé, rivière à l', 150.
Acadie, 7, 12, 14, 18, 19, 69, 101.
Albany, 52, 130, 158, 166, 203, 205, 216,
222, 232.
Amhersburg, 138.
Antigonish, 153.
Arkansas, 17.
Avalon, 1, 3.

— B —

- Baie Verte, 227.
Baltimore, 26, 101, 142, 143, 150, 167,
169, 170, 180, 185, 187-191, 202-216,
223.
Bardstown, 132, 142s., 185, 223-227.
Beaumont, 43.
Berthier, 223.
Boston, 65, 123, 126-129, 131, 151, 185,
197s., 216, 219.
Burlington, 131.

— C —

- Cacouna, 43.
Cahokias, 72s., 75, 77, 79-85, 92, 97,
101, 108, 150, 224.
Cap Breton, 153.
Cap-de-la-Madeleine, 38.
Carleton, île, 107.
Casey Creek, Ky., 142-146.
Champlain, lac, 16, 36, 131, 203, 220.
Champlain, Co. Champlain, 38.
Charleston, 168, 178, 179, 187, 223, 233.
Chazy, rivière, 204.
Cincinatti, 192, 235ss.
Cornwall, 133.
Cornwallis, 226.
Crown Point, 36.

— D —

- Deerfield, 113, 114.
Detroit, 25s., 71, 95, 97, 101-108, 123,
132-137, 155, 204, 223-227, 236, 237.
Dorchester, 131.
Drummond Island, 227.

— E —

- Emmitsburgh, 180, 181, 213.
Erié, lac, 137.

— F —

- Fancy Town, Md., 205.
Fishkill, 56.
Florissant, Ky., 148.
Fort de Chartres, 72s., 77, 81, 85, 88, 92.
Fort William, 227.

— G —

- Glengarry, 206.

— H —

Halifax, 12, 126, 153, 188, 206, 234.
 Hamilton, 13, 98.

Hartford, 129.
 Highlands Point, 56.

— I —

Ile-aux-Noix, 117.
 Ile-d'Orléans, 55.

Illinois, 12, 16, 22, 25, 71-101, 103, 107
 108, 151.

— K —

Kahokias, cf. Cahokias.
 Kaskaskias, 12, 73, 77-97, 108.
 Kentucky, 139-154, 206.

Kingsbury, 130.
 Kingston, 132, 133, 139, 205.

— L —

Lancinburg, 130.
 Laprairie, 131.
 L'Assomption, 51, 54.
 Lavaltrie, 51.
 Louisbourg, 17, 126.

Louiseville, cf. Bardstown.
 Louisiane, 12, 26, 71-77, 94, 185, 193s.
 Lubec, 128.
 Lulworth, Angleterre, 139, 140, 152.
 Lyon, 169, 187.

— M —

Malden, 138.
 Maryland, 2-7, 14-24, 151, 157, 237, 238.
 Mascouche, 22.
 Massachusetts, 28, 29, 34, 127.
 Michillimakinac, 71, 80s., 94, 95, 101,

108-110, 227, 237.
 Middletown, 129.
 Miramichi, 159s., 166.
 Montauban, 128, 197, 220.
 Moose Island, 128.

— N —

Newark, 133.
 New Haven, 129.
 New Jersey, 20.
 New York, 16, 129, 130, 138, 152, 157-
 176, 177, 183, 188, 190, 196, 197, 199,

200, 203, 214, 221-223, 232.
 Nicoler, 131.
 Nouvelle-Écosse, 18, 190, 206.
 Nouvelle-Orléans, 12, 72, 76, 77, 94, 194
 230-232.

— O —

Ogdenburg, 138.

Orégon, 237.

— P —

Passamaquodi, 126s., 218.
 Penobscot, 58, 126s.
 Pennsylvania, 4, 7, 18-23, 237, 238.

Philadelphie, 4, 22-25, 29-31, 157, 170.
 173, 176-183, 185, 187, 195, 200, 213,
 218, 228s., 240.

Plattsburg, 131, 133.
 Pleasant Point, 127.
 Pluie, lac à la, 132.
 Pointe-Lévis, 43.

Portland, 128.
 Poste Vincennes, cf. Vincennes.
 Prairie du Rocher, 73, 77, 81, 85.
 Prescott, 133, 226.

— Q —

Queenstown Heights, 119.

Quinty, baie, 205.

— R —

Raisins, rivière aux, 137, 204, 206.
 Repentigny, 43.
 Richmond, 187, 193, 195.

Rivière-Rouge, 230.
 Rustico, I.P.E., 162.

— S —

Saint-Antoine, 66.
 Saint-Denis, 66.
 Saint-Eustache, 175.
 Saint-François-Xavier, cf. Vincennes.
 Saint-Henri de Mascouche, 51.
 Saint-Ignace, cf. Michillimakinac.
 Saint-Jacques de l'Achigan, 19.
 Saint-Jean, N.B., 126, 127, 159, 163, 165,
 173, 175, 222.
 Saint-Joachim, 41, 77.
 Saint-Joseph, cf. Prairie du Rocher.
 Saint-Joseph de Chambly, 63.
 Saint-Laurent, I.O., 54, 55.
 Saint-Louis, Mo., 75, 77, 85, 89, 94, 101,
 148, 150, 183, 193, 194, 199, 230.
 Saint-Marc sur Richelieu, 117.
 Saint-Matthias de Rouville, 54.
 Saint-Michel de Bellechasse, 41, 43, 64.
 Saint-Nicolas de Lévis, 41.
 Saint-Olivier, 63.
 Saint-Ours, 66.
 Saint-Philippe, Ill., 73, 85.
 Saint-Pierre, I.O., 41.

Saint-Raphaël de Glengarry, 206.
 Saint-Régis, 138.
 Saint-Roch des Aunaies, 51, 53.
 Saint-Sulpice, 51.
 Saint-Thomas de Montmagny, 44.
 Sainte-Anne, cf. Détroit et Fort de
 Chartres.
 Sainte-Anne de la Pocatière, 51, 53.
 Sainte-Croix, cf. Passamaquodi.
 Sainte-Famille, cf. Cahokias.
 Sainte-Geneviève, 56, 75, 77, 84, 85, 94,
 99, 100.
 Sainte-Marie, baie, 153.
 Sainte-Marie de Ramsay, 203.
 Sandwich, 101, 108, 132s., 204, 224, 226.
 Sault-Saint-Louis, 109.
 Sorel, 51, 66.
 Southampton, 18.
 Spithead, 53.
 Supérieur, lac, 132.
 Swanton, 204.
 Sydney, 126.

— T —

Terre-Neuve, 1, 2, 7.
 Tracadie, N.E., 154.
 Tranche, rivière à la, 138, 226.

Trois-Rivières, 10, 27, 35, 36, 38, 131,
 132, 211, 218, 231, 233.
 Troy, 130.

— V —

Val-Sainte, 139-141, 151, 153.
Vergennes, 220.
Vermont, 203, 220.

Vincennes, poste, 77, 79, 81, 83, 85, 97s.
100, 108, 194.
Virginie, 2, 4, 18, 20, 190.

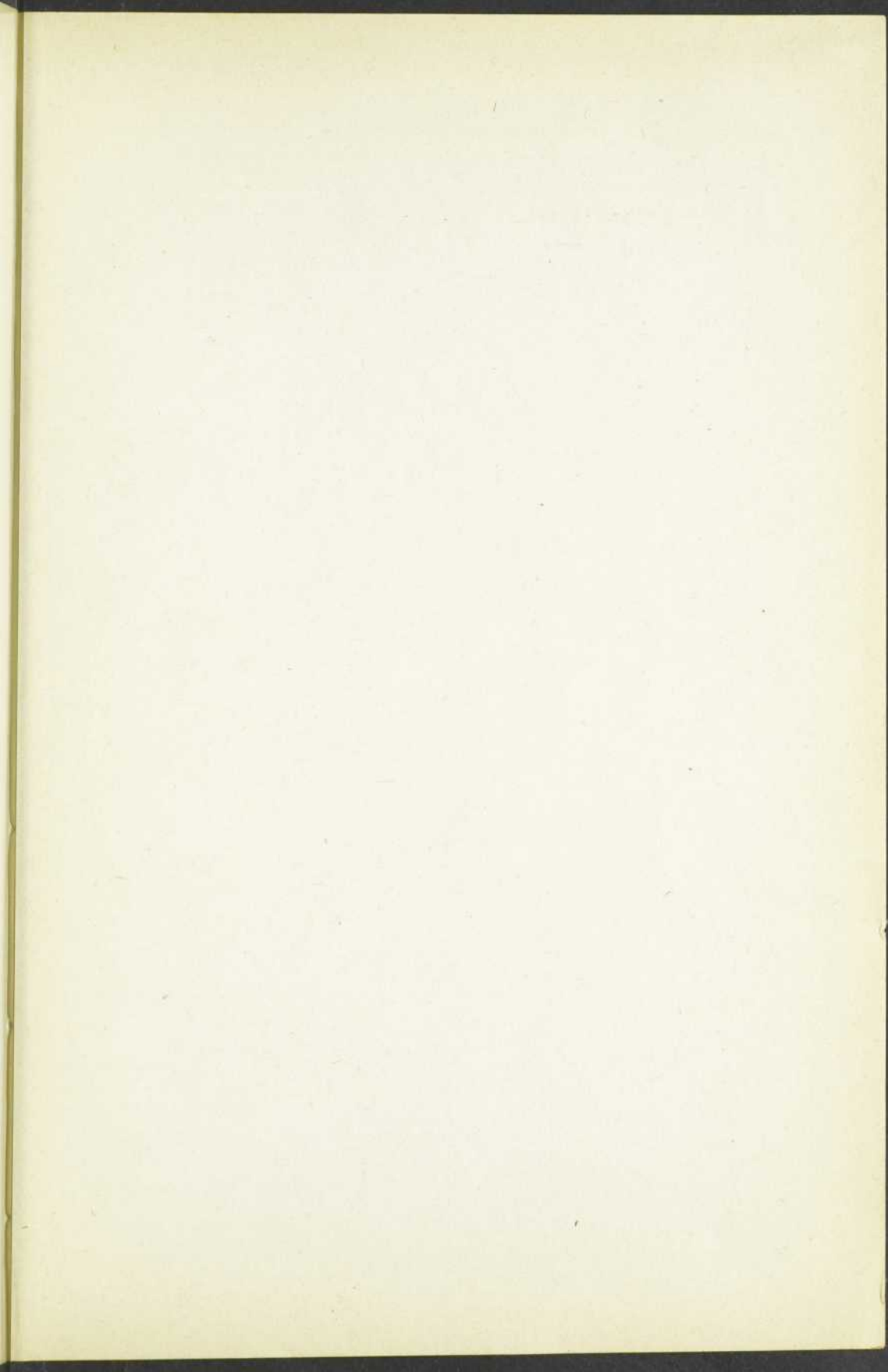
— W —

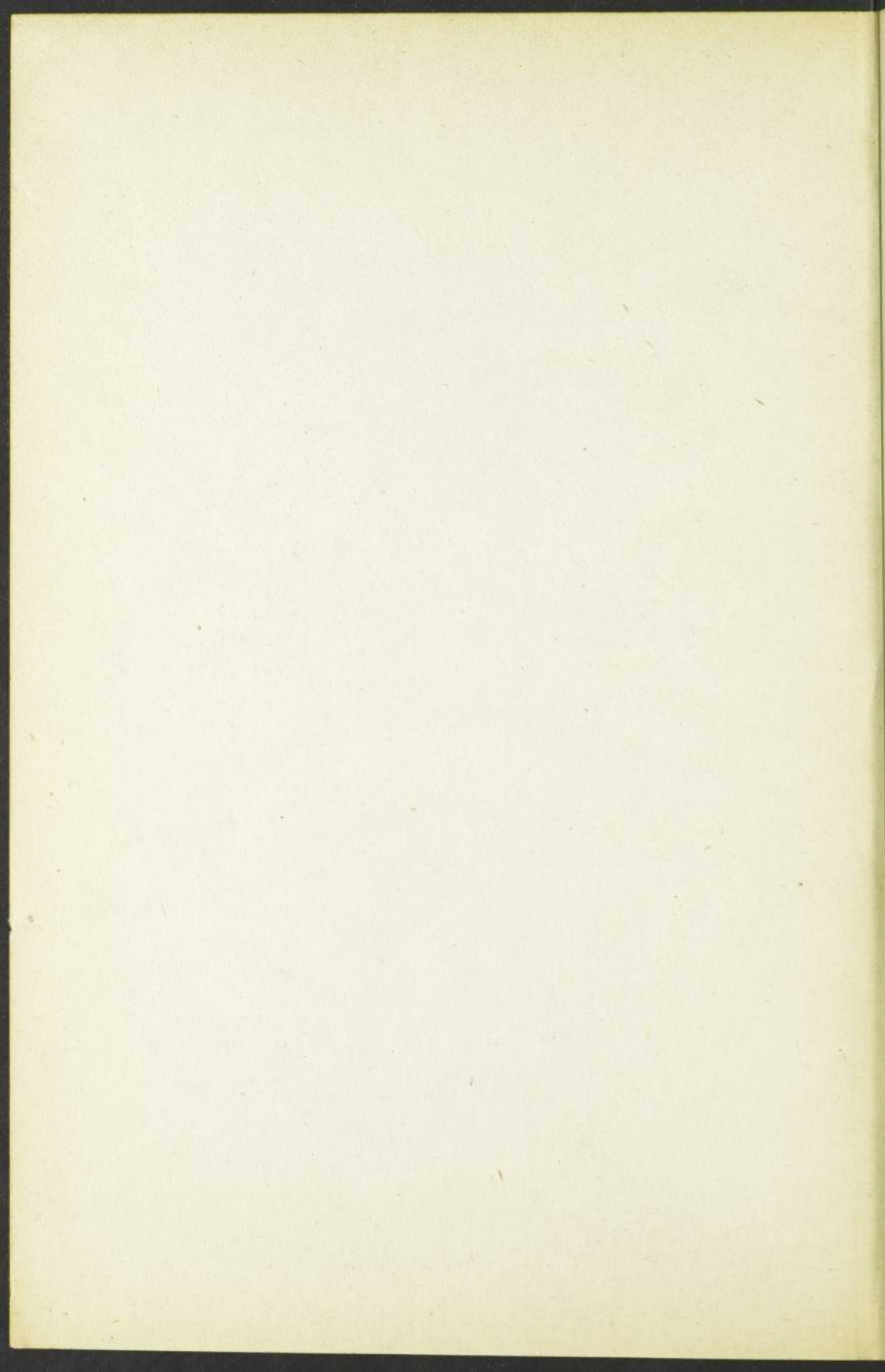
Waterford, 130, 190.
Whitchall, 130, 131.

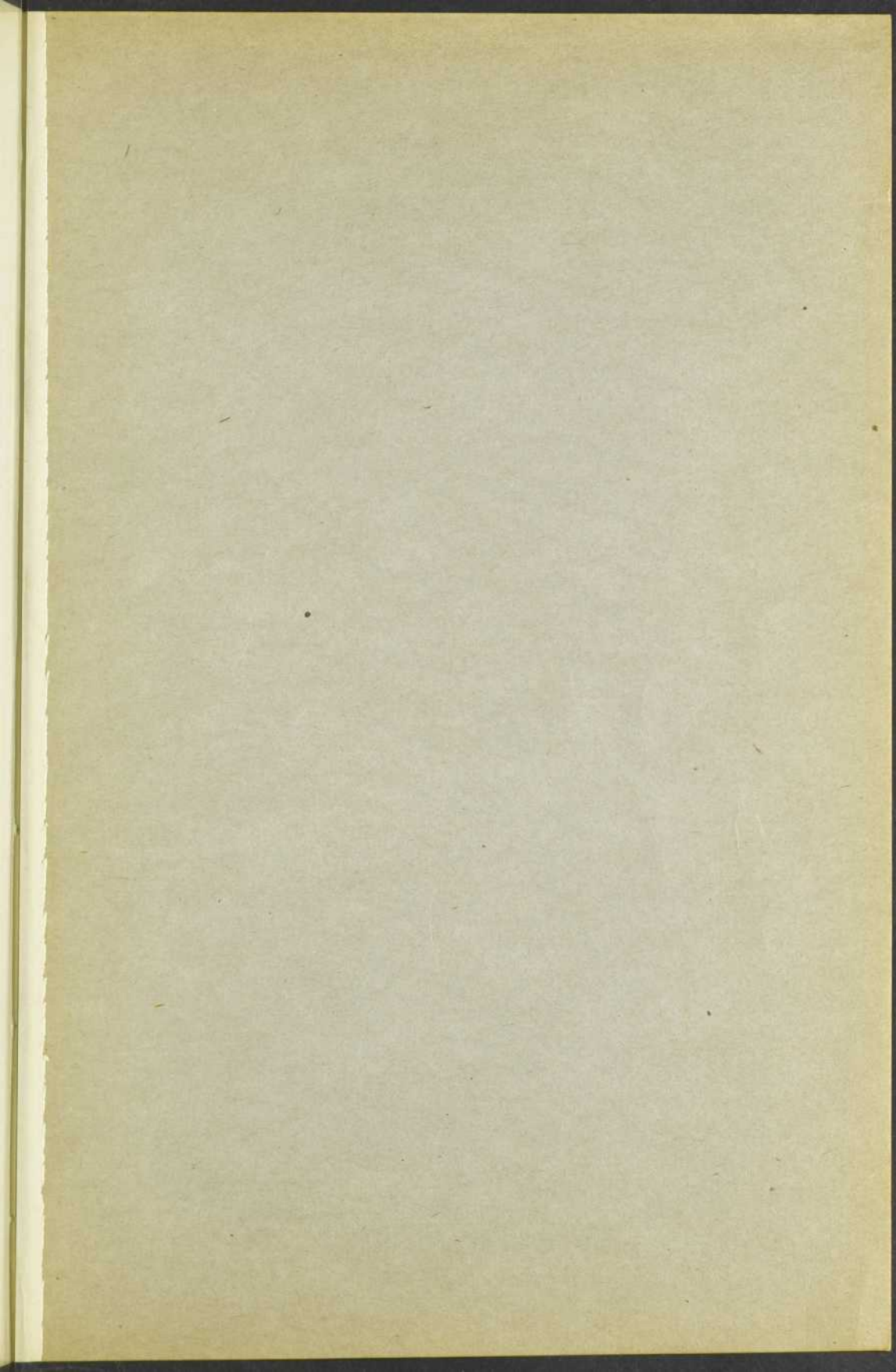
Worcester, 129.

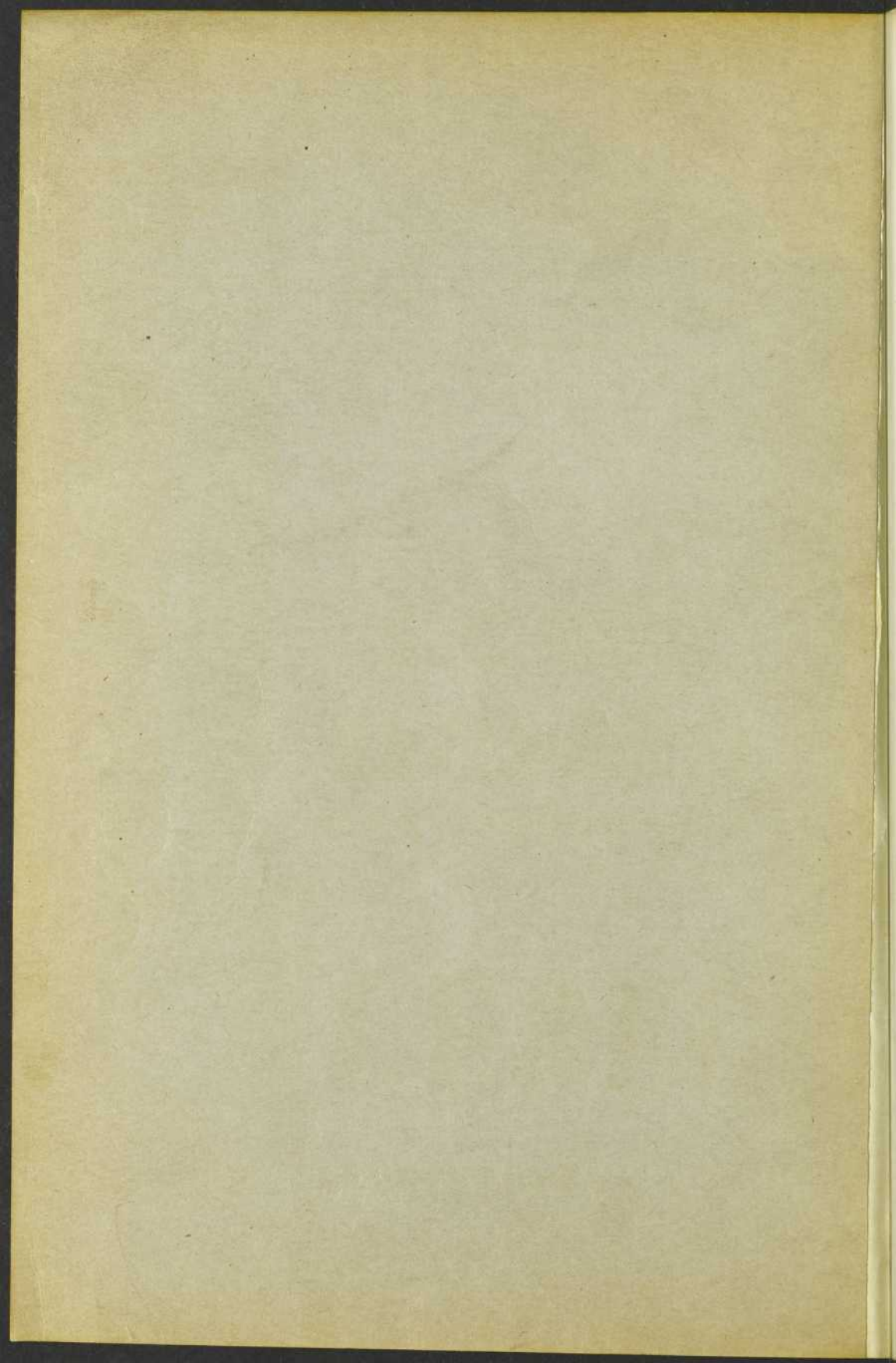
— Y —

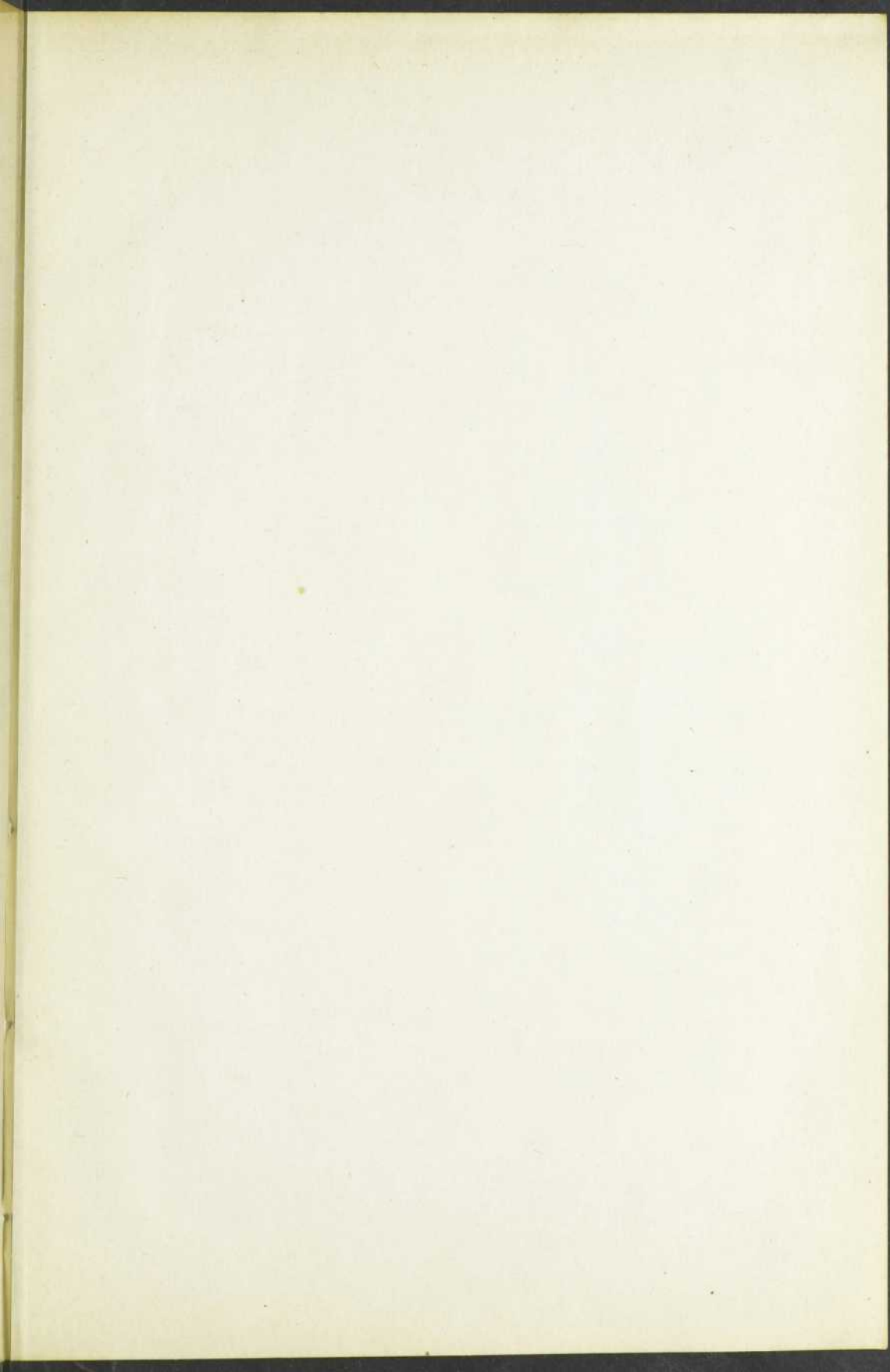
Yamachiche, 22.

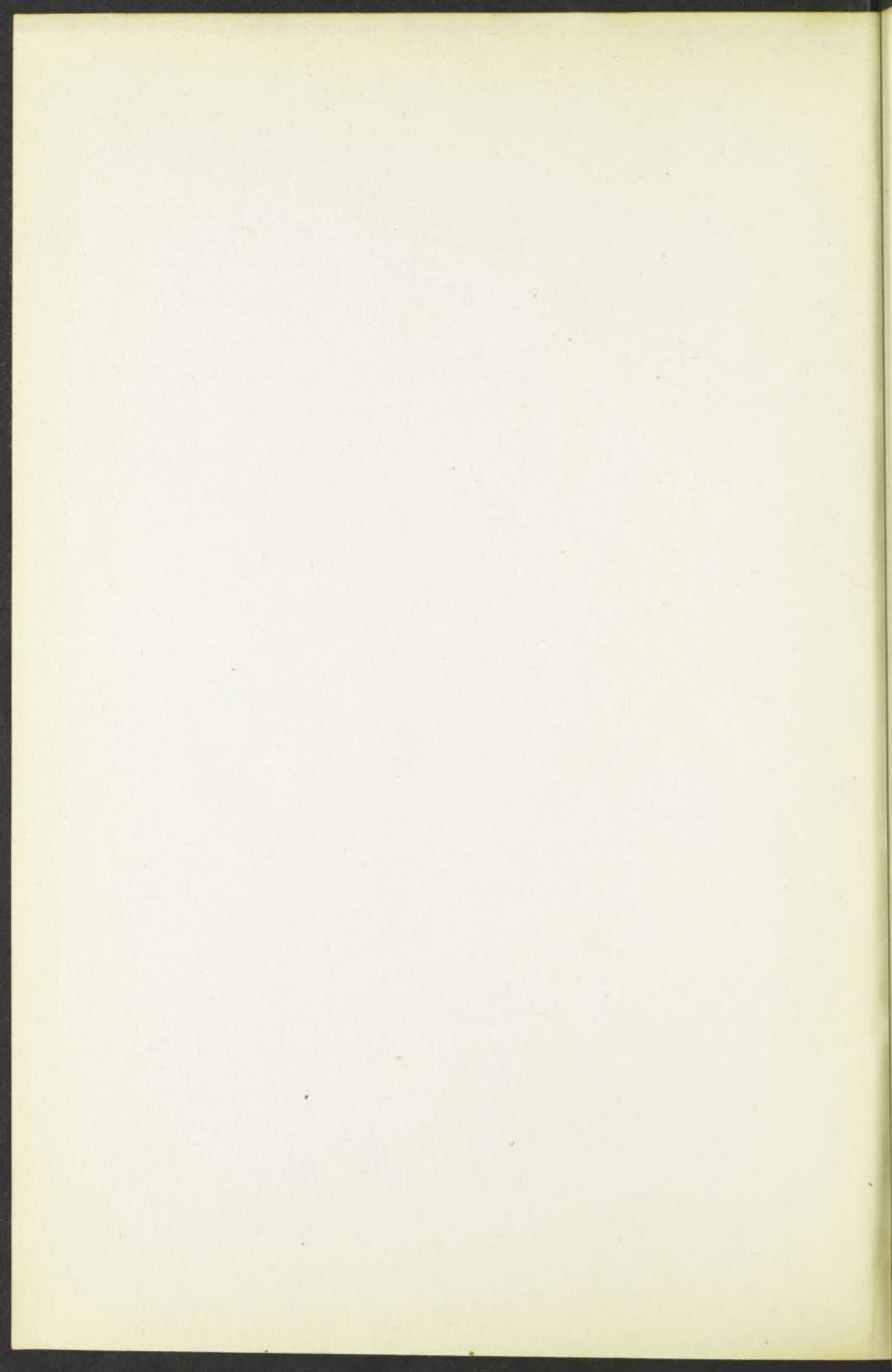


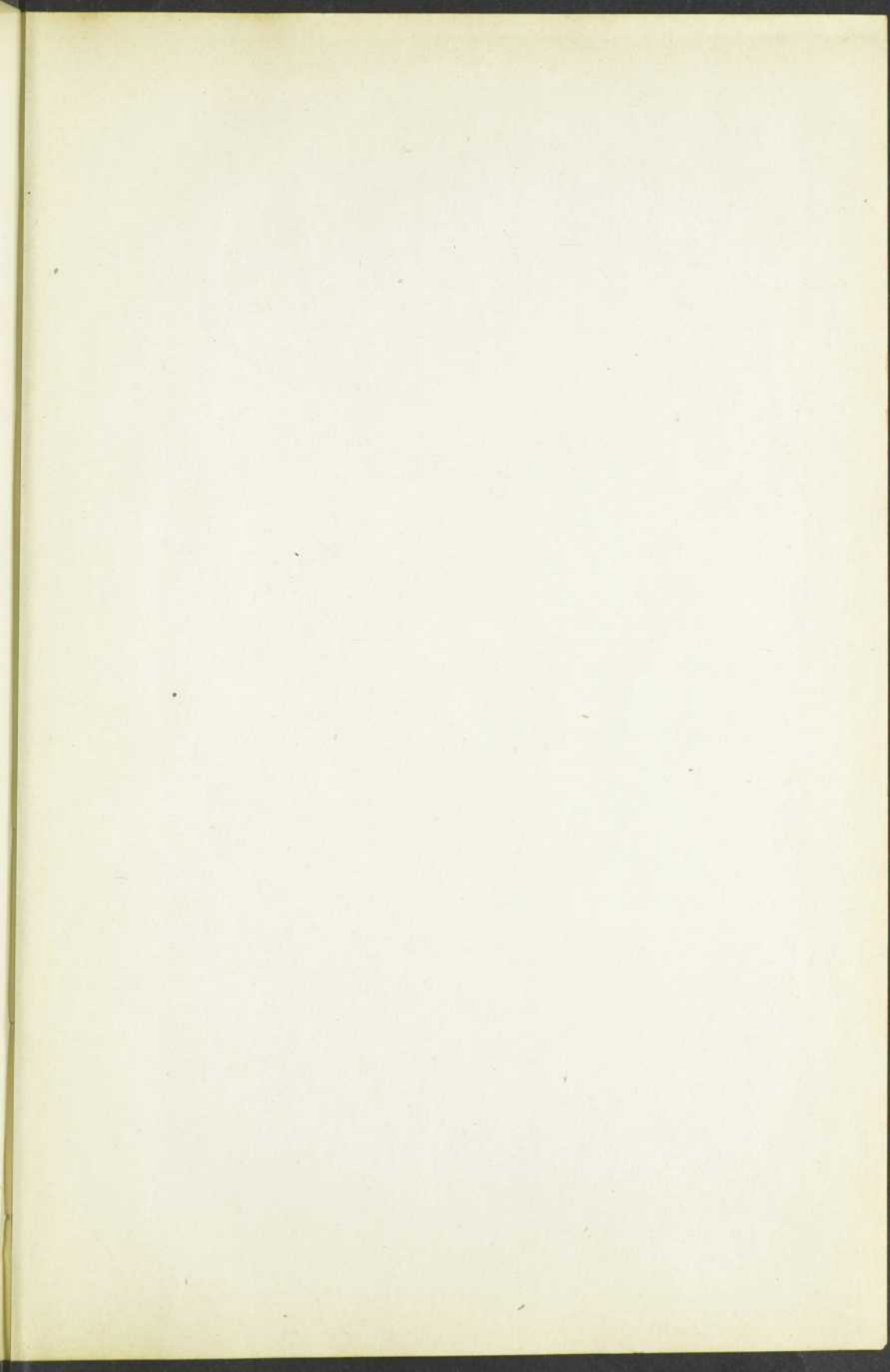


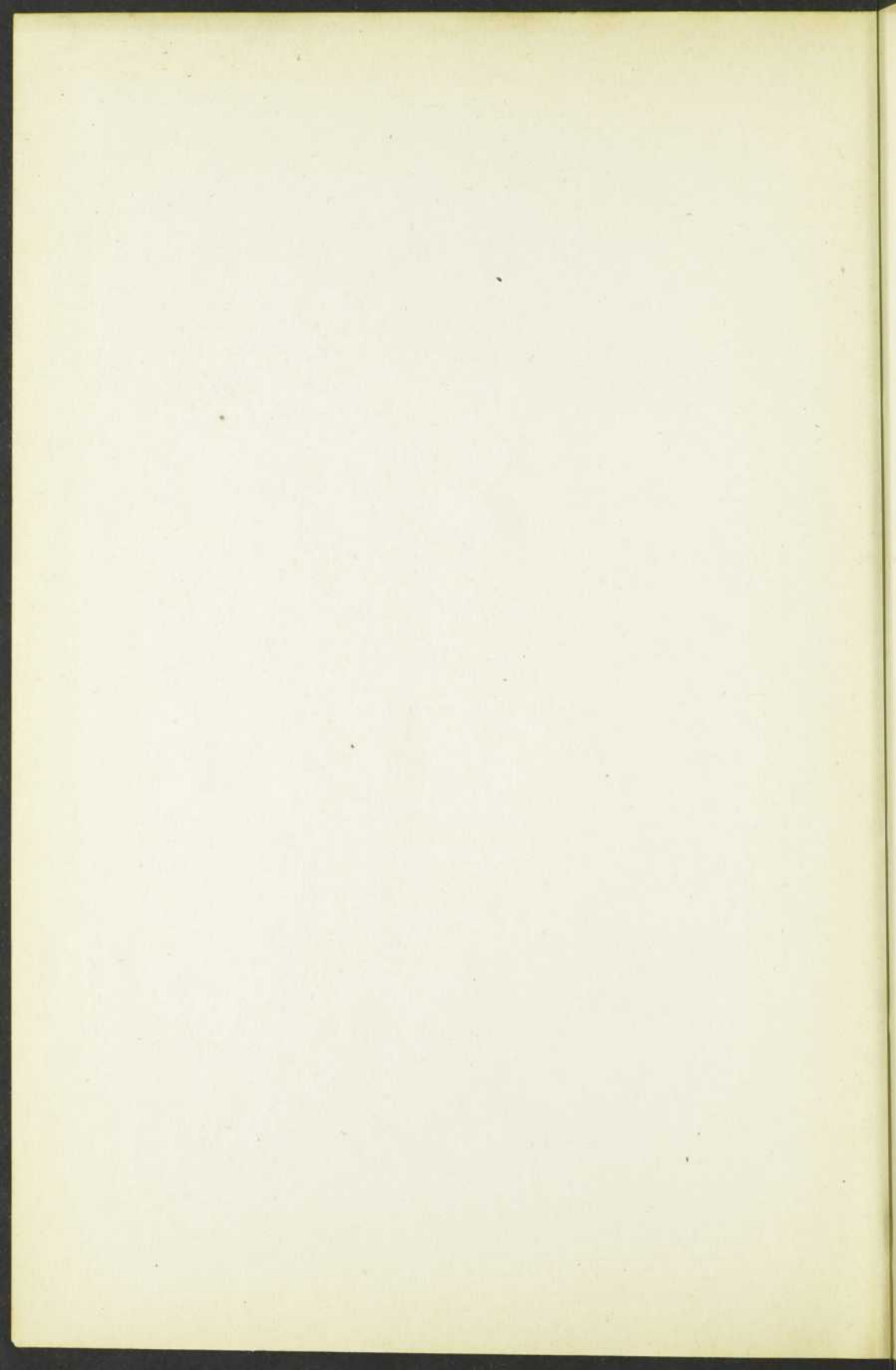


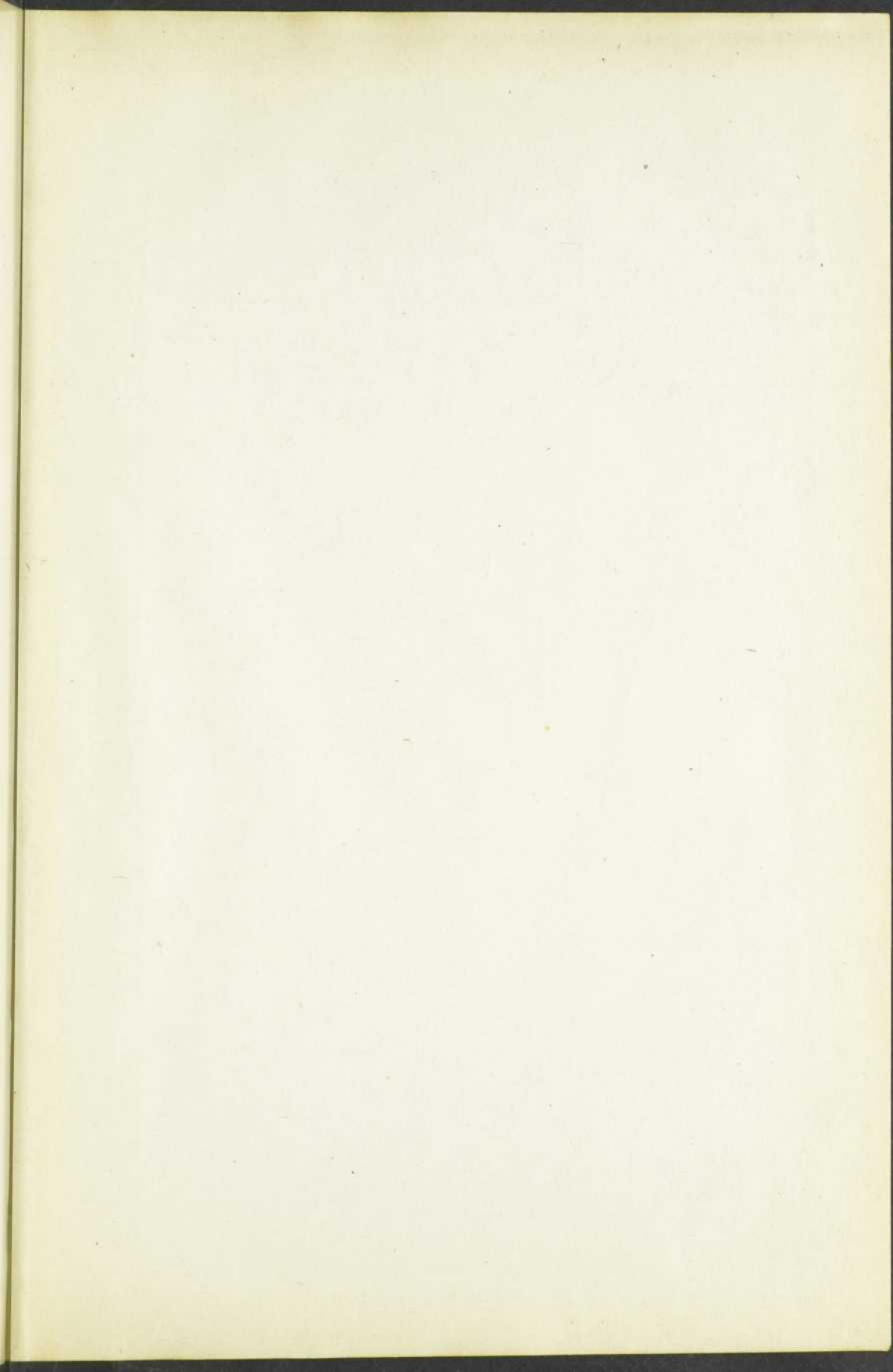


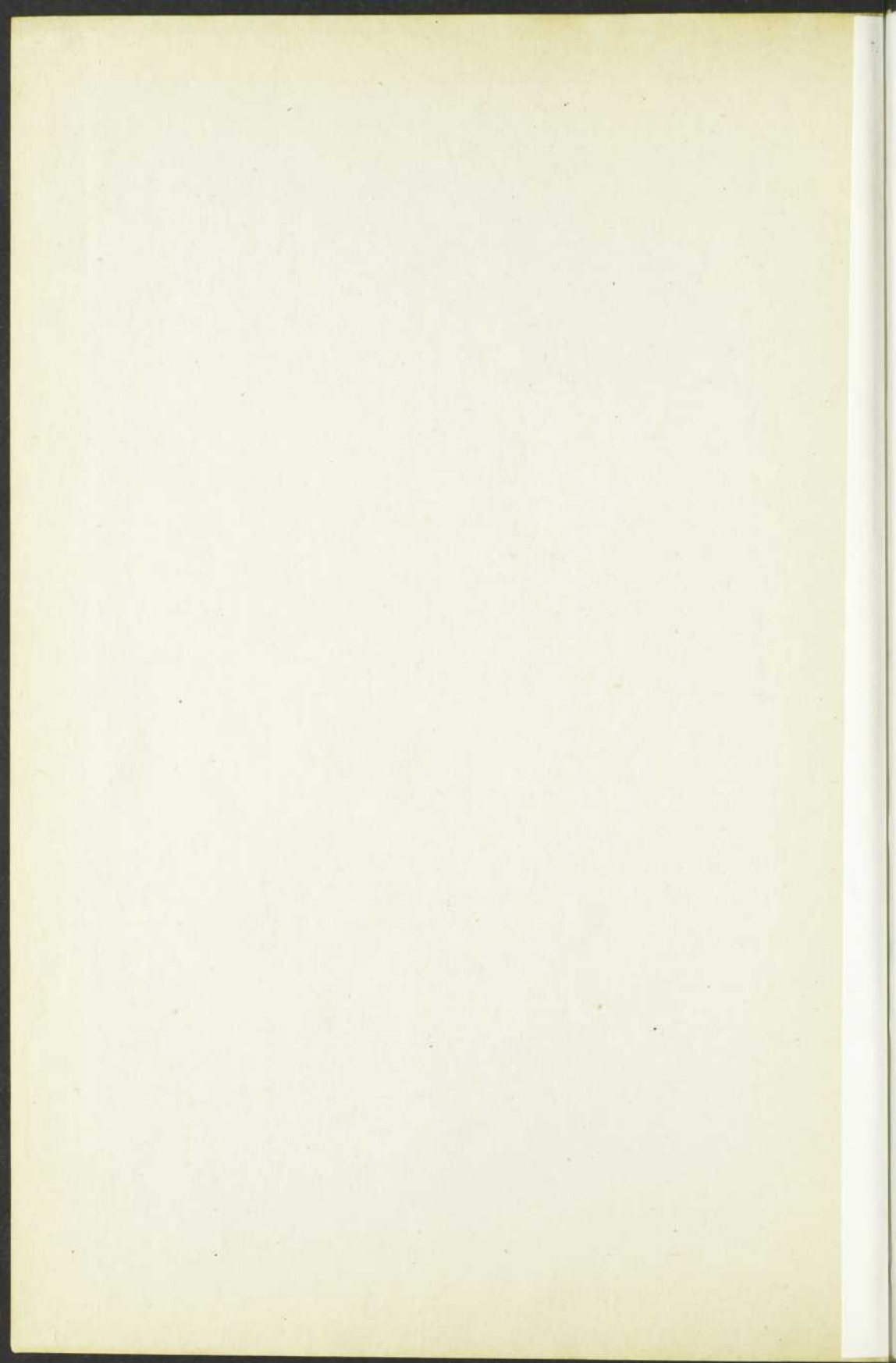


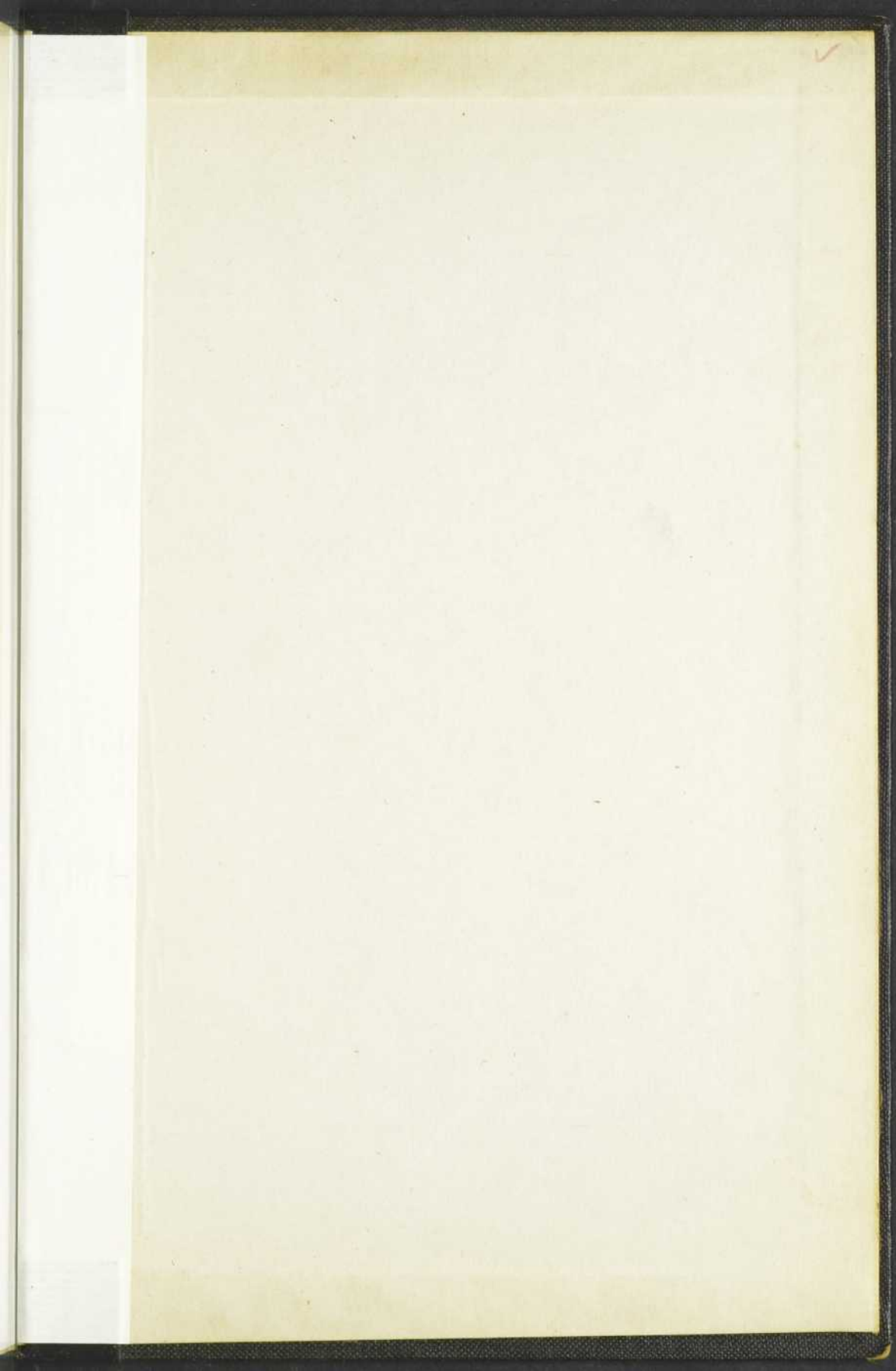












BNQ



000 167 355